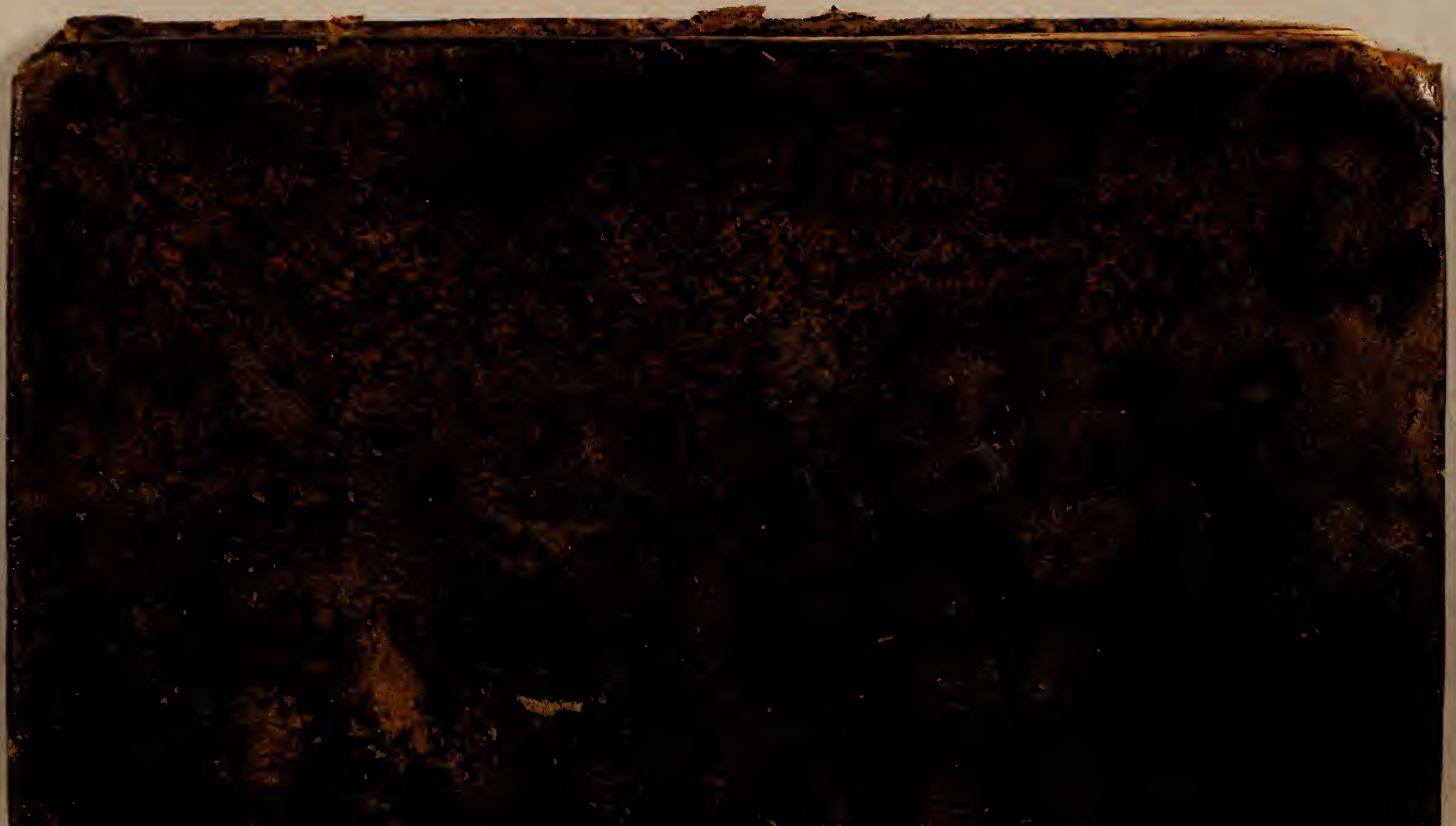

John Carter Brown
Library
Brown University

The John Carter Brown Library
Brown University
Purchased from the
Louisa D. Sharpe Metcalf Fund

RECUEIL
OBSERVATIONS
URIEUSES,

LES MŒURS, LES COUTUMES,
Uſages, les différentes Langues, le
uvernement, la Mythologie, la Chro-
ogie, la Géographie ancienne & mo-
ne, les Cérémonies, la Religion, les
chaniques, l'Aſtronomie, la Médeci-
, la Phyſique particuliere, l'Hiſtoire
turelle, le Commerce, la Navigation,
Arts & les Sciences de différens Peu-
s de L'ASIE, de L'AFRIQUE, & de
AMERIQUE.

TOME I.

A PARIS,
DAVID le Jeune, Quai des Au-
guſtins, au Saint Eſprit.

M. DCC. XLIX.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

TABLE

Des Chapitres contenus dans le premier Volume.

CHAPITRE PREMIER.

DE la pêche des Xanxus & des Perles, & du trafic qu'en font les Hollandois. pag. 1

CHAP. II. *Sur la connoissance que les Indiens ont eue de la vraie Religion.* 16

CHAP. III. *Forme singuliere des Vaisseaux Chinois. Description des Isles de Ponghou. & de l'Isle Formose. Mœurs & coutumes des habitans de ces Isles. Conquête de l'Isle de Formose sur les Hollandois par les Chinois.* 46

CHAP. IV. *Origine de la Porcelaine. Quelle est la matiere de la Porcelaine, & la maniere dont elle se prépare. Composition du vernis qui se met sur la Porcelaine.*

Espéces différentes de Porcelaine. Maniere dont on y applique l'or. Comment se fabriquent les fourneaux propres à cuire la porcelaine. Caisses pour la renfermer. Idole de la Porcelaine. Son origine. En quoi l'ancienne Porcelaine differe de la moderne, &c. 68

CHAP. V. *Si les traditions de la Chine tirent leur origine de l'Egypte. Si les Conquêtes de Sesostris ont été poussées jusqu'à la Chine. Difference des Hieroglyfes d'Egypte & des Caractéres Chinois. S'il y a des Castes à la Chine. Origine de la fameuse fête des Lanternes. Cause des disettes, & des fréquens incendies qui arrivent à la Chine.* 127

CHAP. VI. *Caractére des Chiriguanes. Disposition de leurs Bourgades. Leurs parures. Leurs vêtemens. Leurs mariages. La science de leurs Médecins. Leurs coutumes à la naissance de leurs Enfans. Leurs devoirs envers les Morts. Leur opinion sur l'état de l'ame séparée du corps.* 155

CHAP. VII. *De l'Isle de Tsong-ming. Fruits qui y croissent. Maniére de cultiver le ris. Récolte du coton. Comment on*

le prépare. Eſpéce de terre d'où l'on tire le ſel. La maniére de tirer ce ſel de la terre. Caractére de ces Inſulaires. 160
CHAP. VIII. *Sur les Arts & la Médecine des Indiens.* 174
CHAP. IX. *Majeſté & énergie de la langue des Guaranis. Caractére de cette Nation. Deſcription des animaux qui ſe trouvent dans ce pays, & en particulier d'un inſecte ſingulier.* 182
CHAP. X. *De la Pintade. Si la Pintade eſt differente de la Méleagride. Des Pintades domeſtiques, & des Pintades marones.* 185
CHAP. XI. *Régles qu'obſervent les Indiens dans l'adminiſtration de la Juſtice. Qualités que doit avoir un Juge. Quel eſt le devoir de ceux qui plaident. Maximes qui ſervent de loix aux Juges.* 196
I. *MAXIME. Quand il y a pluſieurs enfans dans une maiſon, les enfans mâles ſont les ſeuls héritiers; les filles ne peuvent rien prétendre à l'héritage.* 215
II. *MAX. Ce n'eſt pas toujours le fils aîné des Rois & des Princes, des Paleacarrens, & des Chefs de Bourgade, qui doit ſuccéder aux Etats ou au Gouver-*

nement de ſon Pere. 218

III. MAX. *Quand les biens n'ont point été partagés après la mort du Pere, tout le bien que peut avoir gagné un des Enfans, doit être mis à la maſſe commune, & être partagé également.* 220

IV. MAX. *Les Enfans adoptifs entrent également dans le partage des biens avec les Enfans des Peres & des Meres qui les ont adoptés.* 222

V. MAX. *Les Orphelins doivent être traités comme les Enfans de ceux à qui on les confie.* 225

VI. MAX. *Quelque crime qu'ayent commis les Enfans à l'égard de leurs Peres, ils ne peuvent jamais être deshérités.* 227

VII. MAX. *Le Pere eſt obligé de payer toutes les dettes que les Enfans ont contractées, & les Enfans ſont pareillement obligés de payer toutes les dettes de leur Pere.* 229

CHAP. XII. *Deſcription de la Californie. Caractére, mœurs & occupations des habitans de cette Iſle. Plantes, fruits & animaux ſinguliers qui s'y trouvent.* 231

CHAP. XIII. *Du Chi-tſe. Du Litchi. Du*

Hoarchu. Du Coton & des fleurs du Saule ; leur vertu, leurs qualités, leurs propriétés médicinales, & les différens usages qu'on en fait à la Chine. 240
CHAP. XIV. *Découverte des Isles Caroline. Système de Croyance & de Religion des Habitans de ces Isles. Leur Police. Leur Gouvernement. Leur adresse dans la pêche de la Baleine.* 265
HAP. XV. *Des étincelles qui se découvrent sur la surface de la Mer. Des Iris de la Mer, & des Exhalaisons qui se forment pendant la nuit.* 286
HAP. XVI. *Origine du Musc, & où il se forme. Nourriture de l'animal qui produit le Musc.* 293
HAP. XVII. *Moyen de rendre le lustre à l'or appliqué sur la porcelaine. Différentes sortes de vernis & de couleurs que l'on donne à la porcelaine. Maniére de préparer ces vernis & ces couleurs. Nouveaux dessins d'ouvrages de porcelaine. Maniére de tracer des figures en bosse sur la porcelaine.* 296
HAP. XVIII. *Description de la Rhubarbe, & de quantité de plantes & racines aromatiques, ou médicinales. Leurs ver-*

tus. Leur usage. Maniére de les préparer, & de les employer. Habileté des Médecins Chinois. 327

CHAP. XIX. *Reglemens qui s'observent pour l'examen des Gradués Chinois & des Mandarins. Maniére singuliére dont ils sont punis ou récompensés. Formalités observées dans les affaires criminelles.* 345

CHAP. XX. *Maniere de voyager dans les plaines de Buenos-Ayres, & du Tucuman. Multitude de bestiaux qui s'y trouvent. Maniere d'y prendre le gibier. Ordre qui s'observe dans l'administration du temporel. Herbe du Paraguai fort estimée. Revenu qu'elle produit aux Indiens.* 366

CHAP. XXI. *Misére extrême des Indiens du Maduré. Moyens qu'ils ont de s'enrichir. Leur avarice. Leur délicatesse sur la préséance des Castes. Leurs emplois. Leur Gouvernement. Occupation des femmes. Fruits, Légumes & Animaux du pays.* 376

Fin de la Table.

RECUEIL
D'OBSERVATIONS
CURIEUSES,
SUR LES MŒURS, LES COUTUMES, les Usages, les différentes Langues, le Gouvernement, la Mythologie, la Chronologie, la Géographie ancienne & moderne, les Cérémonies, la Religion, les Méchaniques, l'Astronomie, la Médecine, la Physique particuliere, l'Histoire Naturelle, le Commerce, la Navigation, les Arts, les Sciences de différens Peuples de L'ASIE, de L'AFRIQUE, & de L'AMERIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Pêche des Xanxus & des Perles, & du trafic qu'en font les Hollandois.

C'EST précisément au Cap de Comorin * que commence la côte de la Pêcherie si fameuse par la pêche des Perles. Elle forme une

* Dans la presqu'Isle Occidentale de l'Inde.

espéce de Baye qui a plus de quarante lieues depuis le Cap de Comorin, jusqu'à la pointe de *Romanacor*, où l'Isle de Ceylan est presque unie à la Terre-ferme par une chaîne de rochers que quelques Européens appellent le Pont d'Adam.

Les Gentils racontent que ce Pont est l'ouvrage des Singes du temps passé. Ils se persuadent que ces animaux plus braves & plus industrieux que ceux d'aujourd'hui; se firent un passage de la Terre-ferme dans l'Isle de Ceylan, qu'ils s'en rendirent maîtres, & délivrerent la femme d'un de leurs Dieux qui avoit été enlevée. Ce qui est certain, c'est que la mer dans sa plus grande hauteur n'a pas plus de quatre à cinq pieds d'eau dans cet endroit-là; de sorte qu'il n'y a que des Chaloupes ou des Bâtimens fort plats qui puissent passer entre les intervalles de ces rochers. Toute la côte de la pêcherie est inabordable aux vaisseaux d'Europe, parce que la mer y brise terriblement; & il n'y a que *Tutucurin* où les Navires puis-

ent passer l'hyver ; cette rade étant couverte par deux Isles qui en font la sûreté.

Depuis que la puissance des Hollandois s'est affoiblie dans les Indes, l'on ne voit plus aujourd'hui sur la côte de la pêcherie que de misérables Villages, dont les principaux sont *Tala*, *Manapar*, *Alandaley*, *Pennicael*. L'on doit excepter *Tutucurin*, où l'on compte plus de cinquante mille habitans, partie Chrétiens & partie Gentils.

Tutucurin paroît à ceux qui abordent par mer une fort jolie Ville. On découvre divers bâtimens assez élevés dans les deux Isles qui la couvrent ; une petite fortereſſe que les Hollandois ont bâtie depuis quelques années pour se mettre à couvert des insultes des Gentils, qui viennent des terres ; & plusieurs grands magasins bâtis sur le bord de l'eau qui font un assez bel aspect ; mais dès qu'on a mis pied à terre, toute cette beauté disparoît, & l'on ne trouve plus qu'un grosse Bourgade presque toute bâtie.

de *Palhotes*. Les Hollandois tirent de *Tutucurin* des revenus considérables, quoiqu'ils n'y soient pas absolument les maîtres : toute la côte de la pêcherie appartient en partie au Roi de *Maduré*, & en partie au Prince de *Marava*.

Pour ce qui regarde le commerce des Hollandois sur cette côte, outre les toiles qu'on leur apporte de Maduré, & qu'ils changent avec le cuir du Japon, & les épiceries des Moluques, ils tirent un profit considérable de deux sortes de pêches, celle des Perles & celle des Xanxus.

Les Xanxus sont de gros coquillages semblables à ceux avec lesquels on a coutume de peindre les Tritons. Il est incroyable combien les Hollandois sont jaloux de ce commerce ; il iroit de la vie pour un Indien qui oseroit en vendre à d'autres qu'à la Compagnie de Hollande. Elle les achete à un très vil prix, & les envoye dans le Royaume de Bengale, où ils se vendent fort cher. On scie ces coquillages suivant leur largeur :

comme ils ſont ronds & creux quand ils ſont ſciés, on en fait des braſſelets qui ont autant de luſtre que le plus brillant yvoire ; ceux qu'on pêche ſur cette côte en une quantité extraordinaire ont tous leurs volutes de droit à gauche ; s'il s'en trouvoit quelqu'un qui eût ſes volutes de gauche à droite ce ſeroit un tréſor que les Gentils eſtimeroient un million ; parce qu'ils s'imaginent que ce fut dans un *Xanxus* de cette eſpéce qu'un de leurs Dieux fut obligé de ſe cacher, pour éviter la fureur de ſes ennemis, qui le pourſuivoient par mer.

La pêche des Perles enrichit la Compagnie de Hollande d'une autre maniere. Elle ne fait pas pêcher pour ſon compte ; mais elle permet à chaque habitant du pays, Chrétien, Gentil ou Mahométan d'avoir pour la pêche autant de bateaux que bon lui ſemble ; & chaque bateau lui paye ſoixante écus & quelquefois davantage ; ce droit fait une ſomme conſidérable, car il ſe préſentera quelquefois juſqu'à ſix ou ſept cens bateaux pour la pêche.

On ne permet pas à chacun d'aller travailler indifféremment où il lui plaît, mais on marque l'endroit deſtiné pour cela. Autrefois dès le mois de Janvier les Hollandois déterminoient le lieu & le temps où la pêche ſe devoit faire cette année-là, ſans en faire l'épreuve auparavant; mais comme il arrivoit ſouvent que la ſaiſon ou le lieu marqué n'étoient pas favorables, & que les huitres manquoient, ce qui cauſoit un préjudice conſidérable à ceux qui avoient fait de grandes avances; on a changé de méthode, & voici la regle qui s'obſerve aujourd'hui.

Vers le commencement de l'année, la Compagnie envoye dix ou douze bateaux au lieu où l'on a deſſein de pêcher. Ces bateaux ſe ſéparent en diverſes rades, & les plongeurs plongent chacun quelques milliers d'huitres qu'ils apportent ſur le rivage: on ouvre chaque millier à part, & on met auſſi à part les perles qu'on en tire. Si le prix de ce qui ſe trouve dans un millier monte à un écu, ou

au-delà, c'eſt une marque que la pêche ſera très-riche & très-abondante en ce lieu-là ; mais ſi ce qu'on peut tirer d'un millier n'alloit qu'à trente ſols ; comme le profit ne paſſeroit pas les frais qu'on ſeroit obligé de faire, il n'y auroit point de pêche cette année.

Lorſque l'épreuve a réuſſi, & qu'on a publié qu'il y aura pêche, il ſe rend de toute part ſur la côte, au temps marqué une affluence extraordinaire de peuple & de bateaux, qui apportent toutes ſortes de marchandiſes. Les Commiſſaires Hollandois viennent de *Colombo*, capitale de l'Iſle de Ceylan, pour préſider à la pêche. Le jour qu'elle doit commencer, l'ouverture s'en fait de grand matin, par un coup de canon. Dans ce moment tous les bateaux partent, & s'avancent dans la mer, précédés de deux groſſes chaloupes Hollandoiſes, qui mouillent l'une à droite, & l'autre à gauche, pour marquer les limites du lieu de la pêche ; & auſſi-tôt les Plongeurs de chaque bateau ſe jettent à la hauteur

de trois, quatre & cinq braſſes. Un bateau a pluſieurs Plongeurs qui vont à l'eau tour à tour; auſſi-tôt que l'un revient, l'autre s'enfonce. Ils ſont attachés à une corde dont le bout tient à la vergue du petit bâtiment, & qui eſt tellement diſpoſée, que les Matelots du bateau, par le moyen d'une poulie, la peuvent aiſément lâcher ou tirer ſelon le beſoin qu'on en a. Celui qui plonge a une groſſe pierre attachée au pied, afin d'enfoncer plus vîte, & une eſpéce de ſac à ſa ceinture pour mettre les Huitres qu'il pêche. Dès qu'il eſt au fond de la mer, il ramaſſe promptement ce qui ſe trouve ſous ſes mains & le met dans ſon ſac. Quand il trouve plus d'Huitres qu'il n'en peut emporter, il en fait un monceau; & revenant ſur l'eau pour prendre haleine; il retourne enſuite, ou envoye un de ſes compagnons les ramaſſer. Pour revenir à l'air, il n'a qu'à tirer fortement une petite corde différente de celle qui lui tient le corps; un matelot qui eſt dans le bateau, & qui tient l'autre bout de la

même corde pour en obſerver le mou-
vement, donne auſſi-tôt le ſignal aux
autres ; & dans ce moment on tire en
haut le Plongeur ; qui pour revenir
plus promptement, détache s'il peut
la pierre qu'il avoit au pied. Les ba-
teaux ne ſont pas ſi éloignés les uns
des autres que les Plongeurs ne ſe
battent aſſez ſouvent ſous les eaux,
pour s'enlever les monceaux d'Huitres
qu'ils ont amaſſés.

Un d'entr'eux s'étant apperçu
qu'un de ſes Compagnons lui avoit
volé pluſieurs fois de ſuite, ce qu'il
avoit eu bien de la peine à raſſembler,
jugea à propos d'y mettre ordre. Il
lui pardonna la premiere & la ſeconde
fois ; mais voyant qu'il continuoit à
le piller, il le laiſſa plonger le pre-
mier, & l'ayant ſuivi de près avec
un couteau à la main, il le maſſacra
ſous les eaux, & l'on ne s'apperçut
de ce meurtre, que lorſque l'on re-
tira le corps de ce malheureux ſans
vie & ſans mouvement. Ce n'eſt pas-
là ce qu'on a le plus à craindre dans
cette pêche, il court dans ces mers

des *Requiens* si forts & si terribles qu'ils emportent quelquefois & le Plongeur & ses Huitres, sans qu'on en entende jamais parler.

Quant à ce que l'on dit de l'huile que les Plongeurs mettent dans leur bouche, ou d'une espéce de cloche de verre dans laquelle ils se renferment pour plonger, ce sont des fausſetés avancées par des personnes qui sont mal instruites. Comme les gens de cette côte s'accoutument dès l'enfance à plonger & à retenir leur haleine, ils s'y rendent habiles, & c'est suivant leur habileté qu'ils sont payés; mais avec tout cela, le métier est si fatiguant, qu'ils ne peuvent plonger que sept ou huit fois par jour. Il s'en trouve qui se laissent tellement transporter à l'ardeur de ramasser un plus grand nombre d'Huitres, qu'ils en perdent la respiration & la présence d'esprit, de sorte que ne pensant pas à faire le signal, ils se voient bientôt étouffés, si ceux qui sont dans le bateau n'avoient soin de les retirer, lorsqu'ils demeurent trop long-temps

ous l'eau. Ce travail dure juſqu'à
idi : alors tous les bateaux rega-
nent le rivage.

Quand on eſt arrivé, le maître du
ateau fait tranſporter dans une eſ-
éce de parc les Huitres qui lui ap-
artiennent, & les y laiſſe deux ou
rois jours afin qu'elles s'ouvrent &
u'on en puiſſe tirer les Perles. Les
erles étant tirées & bien lavées, on
cinq ou ſix petits baſſins de cuivre
ercés comme des cribles, qui s'en-
haſſent les uns dans les autres, en-
orte qu'il reſte quelque eſpace entre
eux de deſſus & ceux de deſſous.
es trous de chaque baſſin ſont dif-
érens pour la grandeur. Le ſecond
aſſin les a plus petits que le premier,
e troiſiéme que le ſecond, & ainſi
es autres. On jette dans le premier
aſſin les Perles groſſes & menues,
près qu'on les a bien lavées; s'il y
en a quelqu'une qui ne paſſe point,
elle eſt cenſée du premier ordre. Cel-
es qui reſtent dans le ſecond baſſin
ont du ſecond ordre, & de même
uſqu'au dernier baſſin, lequel n'étant

point percé reçoit les ſemences des Perles. Ces différens ordres font la différence des Perles, & leur donnent ordinairement le prix, à moins que la rondeur plus ou moins parfaite, ou l'eau plus ou moins belle, n'en augmente ou diminue la valeur. Les Hollandois ſe reſervent toujours le droit d'acheter les plus groſſes : ſi celui à qui elles appartiennent ne veut pas les donner pour le prix qu'ils en offrent, on ne lui fait aucune violence, & il lui eſt permis de les vendre à qui il lui plaît. Toutes les Perles que l'on pêche le premier jour appartiennent au Roi de *Maduré* ou au Prince de *Marava*, ſuivant la rade où ſe fait la pêche. Les Hollandois n'ont point la pêche du ſecond jour, comme on l'a quelquefois publié ; ils ont aſſez d'autres moyens de s'enrichir par le commerce des Perles. Le plus ſûr & le plus court eſt d'avoir de l'argent comptant ; car pourvû qu'on paye ſur le champ, on a tout à fort grand marché ſur ces côtes.

Mais ſi la pêche des Perles apporte

grandes richeſſes, elle cauſe auſſi grandes maladies, ſoit à cauſe de multitude extraordinaire de peu- e qui s'y rend de toutes parts, & i n'habite pas fort à l'aiſe; ſoit à uſe que pluſieurs ſe nourriſſent de la air de ces Huitres qui eſt indigeſte malfaiſante; ſoit enfin à cauſe de nfection de l'air : car la chair des uitres étant expoſée à l'ardeur du leil ſe corrompt en peu de jours, exhale une puanteur qui peut toute ule cauſer des maladies contagieu- s.

L'on pêche auſſi de fort belles erles dans les Iſles de *Mindano* & de *olo*, qui ſont au nombre des Iſles hilippines. Les Plongeurs avant de jetter dans la mer, ont coûtume de frotter les yeux avec le ſang d'un oq blanc; mais c'eſt dans le golfe erſique, dans l'Iſle de *Baharens* & ſur côte de Califa dans l'Arabie heu- uſe que ſe fait la pêche la plus con- dérable des Perles. Cette pêche ar- ve deux fois l'année : la premiere fait dans les mois de Mars & d'A-

vril, & la ſeconde ſe fait dans les moi
d'Août & de Septembre. Ce ſont le
Banianes & lesMores qui achetent or
dinairement la plus grande partie d
ces Perles qu'ils ont à vil prix, &
qu'ils vendent bien cher en Perſe.

La côte de Californie, particulié
rement depuis le cap de Saint-Luca
juſqu'au cap Blanc, la côte du Pe
rou, & celle de Panama produiſen
auſſi de groſſes Perles, mais elle
n'ont pas l'eau des Perles orientales
& ſont outre cela noiratres & plom
beuſes, ce qui vient du mauvais fond
où elles ſe forment, qui n'eſt quelque
fois qu'à une ou deux braſſes.

Quant à ce que les Anciens ont
penſé que les Perles ſe formoient de
la roſée qui tombe du Ciel, & qu'i
ne ſe trouvoit qu'une Perle dans cha
que Huitre, rien n'approche moins
de la vérité ; puiſque nous voyons
qu'elles ſont immobiles dans un fond
ſouvent de dix braſſes où la roſée ne
peut penetrer ; & qu'on trouve dans
une ſeule Huitre juſqu'à ſept à huit
Perles de différente groſſeur. Elles

s'engendrent, pour ainſi dire, de la même maniere que les œufs dans le ventre de la poule, le plus gros s'avancant toujours vers l'orifice, pendant que les plus petits reſtent au fond pour achever de ſe former. Ainſi la plus groſſe Perle vient la premiere, les autres plus petites qui n'ont pas encore toute leur perfection, reſtent au fond de la coquille, juſqu'à ce qu'elles ſoient arrivées à la groſſeur que la nature peut leur donner. Cependant toutes les Huitres ne renferment pas des Perles. Il eſt même conſtant qu'il y en a une grande quantité, où l'on n'en trouve point dutout.

CHAPITRE II.

Sur la connoiſſance que les Indiens ont eue de la vraie Religion.

C'EST par la lecture des plus anciens Livres des Indiens que l'on peut aiſément ſe convaincre qu'ils ont tiré leur Religion des Livres de Moyſe & des Prophétes. En effet, toutes les Fables dont leurs livres ſont remplis, n'y obſcurciſſent pas tellement la verité, qu'elle ſoit méconnoiſſable. Outre la Religion du peuple Hébreu, dont les Indiens doivent en partie la connoiſſance qu'ils en ont à leur commerce avec les Juifs & les Egyptiens; on découvre encore parmi eux des traces bien marquées de la Religion Chrétienne qui leur a été annoncée par l'Apôtre S. Thomas, par Pantænus & par pluſieurs Grands Hommes, dès les premiers ſiécles de l'Egliſe.

Il eſt certain que le commun des Indiens ne donne nullement dans les abſurdités de l'Athéïſme. Ils ont des idées aſſez juſtes de la Divinité, quoiqu'altérées & corrompues par le culte des Idoles ; ils reconnoiſſent un Dieu infiniment parfait, qui exiſte de toute éternité, qui renferme en ſoi les plus excellens attributs. Juſques-là rien de plus beau & de plus conforme aux ſentimens du peuple de Dieu ſur la Divinité. Mais voici toutes les extravagances que l'idolatrie y a ajoutées.

La plûpart des Indiens aſſurent que ce grand nombre de Divinités qu'ils adorent aujourd'hui ne ſont que des Dieux ſubalternes, & ſoumis au ſouverain Etre, qui eſt également Seigneur des Dieux & des hommes. Ce grand Dieu, diſent-ils, eſt infiniment élevé au-deſſus de tous les autres ; & cette diſtance infinie empêchoit qu'il eût aucun commerce avec de foibles créatures. Quelle proportion en effet, continuent-ils, entre l'Etre infiniment parfait, & des êtres créés remplis d'imperfections

& de foibleſſes. C'eſt pour cela même, ſelon eux, que *Parabaravaſtou*, c'eſt-à-dire le Dieu Suprême a créé trois Dieux inférieurs, ſçavoir, *Bruma*, *Vichnou* & *Routren*. Il a donné au premier la puiſſance de créer, au ſecond le pouvoir de conſerver, & au troiſiéme le droit de détruire.

Mais ces trois Dieux qu'adorent les Indiens ſont au ſentiment de leurs Sçavans, les enfans d'une femme qu'ils appellent *Parrachatti*, c'eſt-à-dire la ſuprême puiſſance. Si l'on reduiſoit cette Fable à ce qu'elle étoit dans ſon origine, on y découvriroit aiſément la vérité, toute obſcurcie qu'elle eſt par les idées ridicules que l'eſprit de menſonge y a ajoutées.

Les premiers Indiens ne vouloient dire autre choſe, ſinon que tout ce qui ſe fait dans le monde, ſoit par la création qu'ils attribuent à *Bruma*, ſoit par la conſervation, qui eſt le partage de *Vichnou*, ſoit par les différens changemens qui ſont l'ouvrage de *Routren*, viennent uniquement de la puiſſance abſolue du *Parabaravaſtou* o

du Dieu ſuprême.. Ils ont fait enſuite une femme de leur Parachatti, & lui ont donné trois enfans, qui ne ſont que les principaux effets de la Toute-puiſſance. En effet, *Chatti* en Langue Indienne ſignifie Puiſſance, & *Para* Suprême ou abſolue.

Cette idée qu'ont les Indiens d'un Etre infiniment ſupérieur aux autres divinités, marque au moins que leurs anciens n'adoroient effectivement qu'un Dieu, & que le Politéïſme ne s'eſt introduit parmi eux que de la maniere dont il s'eſt répandu dans tout les pays Idolâtres.

Cette premiere connoiſſance, il eſt vrai, ne prouve pas d'une maniere bien évidente le commerce des Indiens avec les Egyptiens ou avec les Juifs. C'eſt-là une connoiſſance, une vérité fondamentale que l'Auteur de la nature a gravée dans leſprit de tous les hommes; & qui ne s'altere chez eux que par le déreglement & la corruption de leur cœur.

Voici comme les Indiens expliquent la reſſemblance de l'homme

avec l'Etre Suprême. Imaginez-vous, dit un de leurs plus célébres Auteurs, un million de grands vaſes tous remplis d'eau, ſur leſquels le Soleil répand les rayons de ſa lumiere. Ce bel aſtre, quoiqu'unique, ſe multiplie en quelque ſorte, & ſe peint tout entier en un moment dans chacun de ces vaſes : on en voit par-tout une image fort reſſemblante. Nos corps ſont ces vaſes remplis d'eau, le Soleil eſt la figure du Souverain Etre, & l'image du Soleil peinte dans chacun de ces vaſes nous repréſente aſſez naturellement notre ame créée à la reſſemblance de Dieu même.

Ce fut Bruma, diſent les Indiens, qui créa le premier homme, & qui le forma du limon de la terre encore toute récente. Il eut à la vérité quelque peine à finir ſon ouvrage, il y revint à pluſieurs fois, & ce ne fut qu'à la troiſiéme tentative que ſes meſures ſe trouverent juſtes. La Fable a ajouté cette derniere circonſtance à la vérité ; & il n'eſt pas ſurprenant qu'un Dieu du ſecond ordre

t eu beſoin d'apprentiſſage pour
réer l'homme dans la parfaite pro-
ortion de toutes les parties où nous
voyons. Ce n'eſt pas tout, l'hom-
e une fois créé par Bruma, le nou-
eau Créateur fut d'autant plus char-
é de ſa créature, qu'elle lui avoit
us coûté à perfectionner. Il s'agit
aintenant de la placer dans une ha-
tation digne d'elle.

L'Ecriture eſt magnifique dans la
eſcription qu'elle nous fait du pa-
dis terreſtre. Les Indiens l'ont vou-
imiter dans les peintures qu'ils
ous tracent de leur *Chorcam*. C'eſt,
lon eux, un jardin de délices, où
us les fruits ſe trouvent en abondan-
. On y voit même un arbre dont
s fruits communiqueroient l'immor-
lité, s'il étoit permis d'en manger.
ſeroit bien étrange que des gens
ui n'auroient jamais entendu parler
Paradis terreſtre en euſſent fait,
ns le ſçavoir, une peinture ſi reſ-
mblante.

Ce qu'il y a de merveilleux dans
ſyſtême des Docteurs Indiens,

c'eſt que les Dieux inférieurs, qu
dès la création du monde ſe multi
plierent preſque à l'infini, n'avoien
pas ou du moins n'étoient pas ſûrs d'a
voir le privilége de l'immortalité
dont ils ſe ſeroient cependant for
accommodés. Voici à cette occaſio
une hiſtoire que racontent les In
diens, & qui toute fabuleuſe qu'ell
eſt, n'a point aſſurément d'autre ori
gine que la Doctrine des Hébreux
& peut-être même celle des Chré
tiens.

Les Dieux, diſent les Indiens
tenterent toutes ſortes de voies pou
parvenir à l'immortalité. A force d
chercher, ils s'aviſerent d'avoir re
cours à l'Arbre de Vie, qui étoit dan
le *Chorcam*. Ce moyen leur réuſſit
& en mangeant de tems en tems des
fruits de cet arbre, ils ſe conſerve
rent le prétieux tréſor qu'ils ont tan
d'intérêt de ne pas perdre. Un fa
meux ſerpent nommé *Cheiven* s'ap
perçut que l'Arbre de vie avoit été
découvert par les Dieux du ſecond
ordre. Comme apparemment on avoit

confié à ſes ſoins la garde de cet arbre, il conçut une ſi grande colére de la ſurpriſe qu'on lui avoit faite, qu'il répandit ſur le champ une grande quantité de poiſon. Toute la terre s'en reſſentit, & pas un homme ne devoit échapper aux atteintes de ce poiſon mortel; mais le Dieu *Chiven* eut pitié de la nature humaine; il parut ſous la forme d'homme, & avala ſans façon tout le venin dont le malicieux ſerpent avoit infecté tout l'univers.

Voici une autre fable dans laquelle l'on peut aiſément démêler l'hiſtoire du Déluge. Le Dieu *Routren*, c'eſt le grand deſtructeur des Etres créés, prit un jour la réſolution de noyer tous les hommes, dont il prétendoit avoir lieu de n'être pas content. Son deſſein ne put être ſi ſecret qu'il ne fût preſſenti par *Vichnou*, conſervateur des créatures. Il découvrit donc préciſément le jour auquel le Déluge devoit arriver. Son pouvoir ne s'étendoit pas juſqu'à ſuſpendre l'éxécution des projets du Dieu *Routren*;

mais auſſi ſa qualité de Dieu-conſervateur des choſes créées, lui donnoit droit d'en empêcher, s'il y avoit moyen, l'effet le plus pernicieux; & voici la maniere dont il s'y prit.

Il apparut un jour à *Sattiavarti* ſon grand confident, & l'avertit en ſecret qu'il y auroit bientôt un déluge univerſel, que la terre ſeroit inondée, & que *Routren* ne prétendoit rien moins, que d'y faire périr tous les hommes, & tous les animaux. Il aſſura cependant qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui, & qu'en dépit de *Routren* il trouveroit bien moyen de le conſerver, & de ſe ménager à ſoi-même, ce qui lui ſeroit néceſſaire pour repeupler le monde.

Son deſſein étoit de faire paroître une barque merveilleuſe au moment que *Routren* s'y attendroit le moins, d'y enfermer une bonne proviſion pour environ huit cens quarante millions d'ames & de ſemences d'Etres. Il falloit au reſte, que *Sattiavarti* ſe trouvât au temps du Déluge ſur une certaine

certaine montagne fort haute, qu'il eut ſoin de lui bien faire reconnoître. Quelque tems après *Sattiavarti*, comme on le lui avoit prédit, apperçut une multitude infinie de nuages qui s'aſſembloient: il vit avec tranquillité l'orage ſe former ſur la tête des hommes coupables. Il tomba du ciel la plus horrible pluie que l'on vit jamais : les rivieres s'enflerent, & ſe répandirent ſur toute la ſurface de la terre. La mer franchit ſes bornes, & ſe mêlant avec les fleuves débordés, couvrit en peu de tems les montagnes les plus élevées; arbres, animaux, hommes, villes, royaumes, tout fut ſubmergé. Tous les êtres animés périrent & furent détruits.

Cependant *Sattiavarti* avec quelques-uns de ſes pénitens s'étoit retiré ſur la montagne. Il y attendoit le ſecours dont Dieu l'avoit aſſuré ; il ne laiſſa pas d'avoir quelques momens de frayeur. L'eau qui prenoit toujours de nouvelles forces, & qui s'approchoit inſenſiblement de ſa retraite, lui donnoit de tems tems de terribles allarmes : mais dans l'inſtant qu'il ſe croyoit perdu, il vit pa-

roître la barque qui devoit le ſauver. Il y entra auſſitôt avec les dévots de ſa ſuite ; les huit cens quarante millions d'ames & de ſemences d'êtres s'y trouverent renfermées.

La difficulté étoit de conduire la barque, & de la ſoutenir contre l'impétuoſité des flots, qui étoient dans une furieuſe agitation. Le Dieu *Vichnou* eut ſoin d'y pourvoir ; car ſur le champ il ſe fit poiſſon, & il ſe ſervit de ſa queuë comme d'un gouvernail pour diriger le vaiſſeau. Le Dieu-poiſſon & pilote fit une manœuvre ſi habile, que *Sattiavarti* attendit fort en repos dans ſon azile que les eaux s'écoulaſſent de deſſus la face de la terre.

Dans ce récit mêlé de fables & des plus bizarres imaginations, qui n'appercevroit pas ce que les Livres Sacrés nous apprennent du déluge, de l'arche, & de la conſervation de Noé avec ſa famille ?

Les Indiens n'en ſont pas demeurés-là ; & après avoir déſigné Noé ſous le nom de Sattiavarti, ils pourroient bien avoir mis ſur le compte de *Brama* les

aventures les plus ſingulieres de l'hiſtoire d'Abraham. En voici quelques traits qui me paroiſſent fort reſſemblans.

La conformité du nom pourroit d'abord appuyer mes conjectures : il eſt viſible que de Brama à Abraham, il n'y a pas beaucoup de chemin à faire. Ce *Brama* dont le nom eſt ſi ſemblable à celui d'Abraham, étoit marié à une femme que tous les Indiens nomment Saraſvadi. Les deux dernieres ſyllabes du mot *Saraſvadi* ſont dans la langue Indienne une terminaiſon honorifique : ainſi *Vadi* répond aſſez bien à notre mot françois, *Madame*. Cette terminaiſon ſe trouve dans pluſieurs noms de femmes diſtinguées, par exemple, dans celui de *Pavardi*, femme de *Routren*. Il eſt dès-lors évident, que les deux premieres ſyllabes du mot *Saraſvadi*, qui font proprement le nom tout entier de la femme de *Brama*, ſe réduiſent à *Sara*, qui eſt celui de la femme d'Abraham.

Il y a cependant quelque choſe de plus ſingulier. *Brama* chez les Indiens, comme Abraham chez les Juifs, a été chef de pluſieurs Caſtes ou Tribus

différentes, les deux peuples se rencontrant même fort juste sur le nombre de ces tribus. A Tícherapali où est maintenant le plus fameux temple de l'Inde, on célébre tous les ans une fête, dans laquelle un vénérable Vieillard méne devant soi douze enfans, qui répréſentent, disent les Indiens, les douze chefs des principales Castes. Il est vrai que quelques Docteurs croient que ce Vieillard tient dans cette cérémonie la place de *Vichnou*; mais ce n'est pas-là l'opinion commune des Sçavans, ni du peuple, qui disent communément que *Brama* est le chef de toutes les Tribus.

Les Indiens honorent la mémoire d'un de leurs pénitens, qui comme le Patriarche Abraham, se mit en devoir de sacrifier son fils à un des Dieux du pays. Ce Dieu lui avoit demandé cette victime: mais il se contenta de la bonne volonté du pere, & ne souffrit pas qu'il en vint jusqu'à l'exécution. Il y en a pourtant qui disent que l'enfant fut mis à mort; mais que ce Dieu le ressuscita.

On trouve une coutume assez surprenante dans une des Castes qui sont aux

Indes ; c'eſt celle qu'on nomme la Caſte des voleurs. Ce n'eſt pas qu'il y ait parmi les Indiens une Tribu entiére de voleurs, ni que tous ceux qui font cet honorable métier, ſoient raſſemblés dans un corps particulier, & qu'ils ayent pour voler un privilége à l'excluſion de tout autre. Cela veut dire ſeulement que tous les Indiens de cette Caſte volent effectivement avec une extrême licence : mais par malheur ils ne ſont pas les ſeuls dont il faille ſe défier.

Or dans cette Caſte de voleurs, on garde la cérémonie de la Circonciſion : mais elle ne ſe fait pas dès l'enfance ; c'eſt environ à l'âge de vingt ans : tous même n'y ſont pas ſujets, & il n'y a que les principaux de la Caſte qui s'y ſoumettent. Cet uſage eſt fort ancien ; & il ſeroit fort difficile de découvrir d'où leur eſt venue cette coutume, au milieu d'un peuple entiérement idolâtre.

De l'hiſtoire de Noé & d'Abraham, paſſons à celle de Moyſe.

Rien ne paroît plus reſſemblant à Moyſe, que le *Vichnou* des Indiens métamorphoſé en *Chrichnen*, qui en langue

Indienne signifie noir : c'est pour faire entendre, que *Chrichnen* est venu d'un pays où les habitans sont de cette couleur. Les Indiens ajoutent, qu'un des plus proches parens de *Chrichnen* fut exposé dès son enfance dans un petit berceau sur une grande riviere, où il fut dans un danger évident de périr. On l'en tira ; & comme c'étoit un fort bel enfant, on l'apporta à une grande Princesse qui le fit nourrir avec soin, & qui se chargea ensuite de son éducation.

Pourquoi se sont-ils avisés d'appliquer cet évenement à un des parens de *Chrichnen* plutôt qu'à *Chrichnen* lui-même ? c'est ce que l'on ignore. Ce ne fut donc point *Chrichnen*, mais un de ses parens, qui fut élevé au palais d'une grande Princesse. En cela la comparaison avec Moyse se trouve défectueuse : mais voici de quoi réparer un peu ce défaut.

Dès que *Chrichnen* fut né, on l'exposa aussi sur un grand fleuve, afin de le soustraire à la colere du Roi, qui attendoit le moment de sa naissance pour le faire mourir. Le fleuve s'entrouvrit par respect, & ne voulut pas incommoder de

ſes eaux un dépôt ſi précieux. On retira l'enfant de cet endroit périlleux, & il fut élevé parmi des Bergers. Il ſe maria dans la ſuite avec les filles de ces Bergers, & il garda long-tems les troupeaux de ſes Beaux-peres; il ſe diſtingua bientôt parmi tous ſes compagnons, qui le choiſirent pour leur chef. Il fit alors des choſes merveilleuſes en faveur des troupeaux, & de ceux qui les gardoient. Il fit mourir le Roi qui leur avoit déclaré une cruelle guerre. Il fut pourſuivi par ſes ennemis; & comme il ne ſe trouva pas en état de réſiſter, il ſe retira vers la mer. Elle lui ouvrit un chemin à travers ſon ſein, dans lequel elle enveloppa ceux qui le pourſuivoient. Ce fut par ce moyen qu'il échappa aux tourmens qu'on lui préparoit.

Peut-on après cela douter, que les anciens Indiens n'ayent connu Moyſe ſous le nom de *Vichnou* métamorphoſé en *Crichnen*? Mais à la connoiſſance de ce fameux conducteur du peuple de Dieu, ils ont joint celle de pluſieurs coutumes qu'il a décrites dans ſes Livres, & de pluſieurs loix qu'il a publiées, & dont

l'obſervation s'eſt conſervée après lui.

Parmi ces coutumes que les Indiens ne peuvent avoir tirées que des Juifs, & qui perſéverent encore aujourd'hui dans ce pays, on doit compter les bains fréquens, les purifications, une horreur extrême pour les cadavres, par l'attouchement deſquels ils ſe croient ſouillés, l'ordre différent & la diſtinction des Caſtes, la loi inviolable qui défend les mariages hors de ſa Tribu ou de ſa Caſte particuliere. Continuons notre parallele.

Les Indiens font un ſacrifice nommé *Ikiam :* c'eſt le plus célébre de tous ceux qui ſe font aux Indes. On y ſacrifie un mouton ; on y récite une eſpéce de priere dans laquelle on dit à haute voix ces paroles : *Quand ſera-ce que le Sauveur naîtra, quand ſera-ce que le Rédempteur paroîtra ?*

Ce ſacrifice d'un mouton ne paroît-il pas avoir bien du rapport avec celui de l'Agneau Paſcal ; car il faut remarquer que comme les Juifs étoient tous obligés de manger leur part de la victime, auſſi les Brames, quoiqu'ils ne puiſſent manger de viande, ſont cependant diſ-

penſés de leur abſtinence au jour du ſacrifice de l'*Ikiam*, & ſont obligés de manger du mouton qu'on immole, & que les Brames partagent entr'eux.

Pluſieurs Indiens adorent le feu; leurs Dieux même ont immolé des victimes à cet élement. Il y a un précepte particulier pour le ſacrifice d'*Oman*, par lequel il eſt ordonné de conſerver toujours le feu, & de ne le laiſſer jamais éteindre. Celui qui aſſiſte à l'*Ikiam*, doit tous les matins & tous les ſoirs mettre du bois au feu pour l'entretenir. Ce ſoin ſcrupuleux répond aſſez au commandement porté dans le Lévitique: *Ignis in altari ſemper ardebit, quem nutriet Sacerdos ſubjiciens ligna mane per ſingulos dies.* Les Indiens ont fait quelque choſe de plus en conſidération du feu. Ils ſe précipitent eux-mêmes au milieu des flammes.

Ils ont encore une fort grande idée des ſerpens: ils croyent que ces animaux ont quelque choſe de divin, & que leur vûe porte bonheur. Ainſi pluſieurs adorent les ſerpens, & leur rendent les plus profonds reſpects; mais ces animaux peu reconnoiſſans ne laiſſent

pas de mordre cruellement leurs adorateurs. Si le Serpent d'airain que Moyſe montra au peuple de Dieu, & qui guériſſoit par la ſeule vûe, eût été auſſi cruel que les Serpens animés des Indiens, je doute fort que les Juifs euſſent jamais été tentés de l'adorer.

On doit ajouter la charité que les Indiens ont pour leurs eſclaves. Ils les traitent preſque comme leurs propres enfans : ils ont grand ſoin de les bien élever ; il les pourvoyent de tout libéralement : ils les marient, & preſque toujours ils leur rendent la liberté. Ne ſemble-t-il pas que ce ſoit aux Indiens, comme aux Iſraélites, que Moyſe ait adreſſé les préceptes qui ſe liſent dans le Lévitique.

Quelle apparence y a-t-il, que les Indiens n'ayent pas eu autrefois quelque connoiſſance de la Loi de Moyſe ? Ce qu'ils diſent encore de leur Loi & de *Brama* leur légiſlateur, ſemble détruire d'une maniere évidente ce qui pourroit reſter de doute ſur cette matiere.

Brama a donné la Loi aux hommes : c'eſt ce *Vedam* ou livre de la Loi,

que les Indiens regardent comme in-
aillible ; c'eſt, ſelon eux, la pure pa-
ole de Dieu dictée par l'*Abadam*, c'eſt-
-dire, par celui qui ne peut ſe tromper,
& qui dit eſſentiellement la vérité. Le
Vedam ou la Loi des Indiens eſt diviſée
en quatre parties : mais au ſentiment de
pluſieurs doctes Indiens, il y en avoit
nciennement une cinquiéme qui a péri
ar l'injure des tems, & qu'il a été im-
oſſible de recouvrer.

Les Indiens ont une eſtime inconce-
able pour la loi qu'ils ont reçue de leur
Brama. Le profond reſpect avec lequel
ls l'entendent prononcer, le choix des
erſonnes propres à en faire la lecture,
es préparatifs qu'on doit y apporter,
ent autres circonſtances ſemblables
ont parfaitement conformes à ce que
ous ſçavons des Juifs par rapport à la
oi Sainte, & à Moyſe qui la leur a an-
oncée.

Mais ce reſpect que les Indiens ont
our leur Loi, va juſqu'à en faire aux
Chrétiens un myſtére impénétrable :
oici cependant ce que l'on en ſçait. La
remiere partie du Vedam, qu'ils ap-

pellent *Irroucouredam*, traite de la premiere cauſe, & de la maniere dont le monde a été créé ; ils diſent qu'au commencement il n'y avoit que Dieu & l'eau, & que Dieu étoit porté ſur les eaux : voilà en quelque façon le premier chapitre de la Genéſe.

Dans le troiſiéme livre qu'ils nomment *Samavedam*, il y a quantité de préceptes de morale, qui ont beaucoup de rapport avec les préceptes moraux répandus dans la Genéſe.

Le quatriéme livre qu'ils appellent *Adavanavedam*, contient les différens ſacrifices qu'on doit offrir, les qualités requiſes dans les victimes, la maniere de bâtir les Temples, & les diverſes fêtes que l'on doit célébrer : autant d'idées priſes ſur les livres du Lévitique & du Deutéronome.

Pour rendre le parallele parfait : Comme ce fut ſur la fameuſe montagne de Sinaï que Moyſe reçut la Loi, ce fut auſſi ſur la fameuſe montagne de *Mahamerou* que *Brama* ſe trouva avec le *Vedam* des Indiens. Cette montagne des Indes eſt celle que les Grecs ont ap-

ellée Meros, où ils disent que Bachus
t né, & qui a été le séjour des Dieux.
es Indiens disent encore aujourd'hui,
ue cette montagne est l'endroit où sont
acés les *Chorchams*, ou les différens
aradis qu'ils reconnoissent.

Nous avons vû ce que les Indiens
ensent de Moyse & de la Loi. Ecou-
ons ce qu'ils nous disent de Marie,
eur de ce grand Prophéte. L'Ecriture
ous dit de Marie, qu'après le passage
iraculeux de la mer Rouge, elle as-
embla les femmes Israélites ; qu'elle
rit des instrumens de Musique, & se
it à danser avec ses compagnes, & à
anter les louanges du Tout-puissant.
oici un trait assez semblable que les
ndiens racontent de leur fameuse *La-
eoumi*. Cette femme, ainsi que Ma-
ie sœur de Moyse, sortit de la mer par
ne espéce de miracle : elle ne fut pas
lutôt échappée du danger où elle avoit
té de périr, qu'elle fit un bal magni-
que, dans lequel tous les Dieux & tou-
es les Déesses danserent au son des ins-
rumens.

Les Indiens débitent encore une autre

hiſtoire ſous le nom d'*Arichandiren*. C'eſt un Roi de l'Inde fort ancien, & qui au nom, & à quelques circonſtances près, eſt, à le bien prendre, le Job de l'Ecriture.

Les Dieux ſe réunirent un jour dans leur *Chorcam*, ou dans leur Paradis de délices. *Devendiren* le Dieu de la gloire préſidoit à cette illuſtre aſſemblée; il s'y trouva une foule de Dieux & de Déeſſes. Les plus fameux pénitens y eurent auſſi leur place, & ſur-tout les ſept principaux Anachorettes.

Après quelques diſcours indifférens, on propoſa cette queſtion : Si parmi les hommes il ſe trouve un Prince parfait? Preſque tous ſoutinrent qu'il n'y en avoit pas un ſeul, qui ne fût ſujet à de grands vices ; & *Vichouvamoutren* ſe mit à la tête de ce parti : mais le célébre *Vachichten* prit un ſentiment contraire, & ſoutint fortement que le Roi *Arichandiren* ſon diſciple étoit un Prince parfait.

Vichouvamoutren, qui du génie impérieux dont il eſt, n'aime pas à ſe voir contredit, ſe mit en grande colere, &

ſſura les Dieux qu'il ſçauroit bien leur
aire connoître les défauts de ce pré-
ndu Prince parfait, ſi on vouloit le
ui abandonner.

Le défi fut accepté par *Vachichten*;
t l'on convint que celui des deux qui
uroit le deſſous, céderoit à l'autre tous
s mérites qu'il auroit pu acquérir par
ne longue pénitence. Le pauvre Roi
drichandiren fut la victime de cette diſ-
ute. *Vichouvamoutren* le mit à toutes
ortes d'épreuves: il le réduiſit à la plus
xtrême pauvreté; il le dépouilla de ſon
oyaume. Il fit périr le ſeul fils qu'il
ût; il lui enleva même ſa femme *Chan-
randi*.

Malgré tant de diſgraces, le Prince
ſoutint toujours dans la pratique de
vertu, avec une égalité d'ame, dont
'auroient pas été capables les Dieux
êmes qui l'éprouvoient avec ſi peu de
énagement: auſſi l'en récompenſerent-
s avec la plus grande magnificence.
es Dieux l'embraſſerent l'un après l'au-
re; il n'y eut pas juſqu'aux Déeſſes,
ui lui firent leurs complimens. On lui
endit ſa femme, & l'on reſſuſcita ſon

fils: ainſi *Vichouvamoutren* céda, ſuivant la convention, tous ſes mérites à *Vachichten*, qui en fit préſent au Roi *Arichandiren*; & le vaincu alla fort à regret recommencer une longue pénitence, pour faire, s'il y avoit moyen, bonne proviſion de nouveaux mérites.

Les Indiens racontent une autre hiſtoire, qui approche fort de celle de Samſon. Ils diſent que leur Dieu *Ramen* entreprit un jour de conquérir Ceylan; & voici le ſtratagême dont ce Conquérant, tout Dieu qu'il étoit, jugea à propos de ſe ſervir. Il leva une armée de Singes, & leur donna pour Général un Singe diſtingué, qu'ils nomment *Anouman*. Il lui fit envelopper la queuë de pluſieurs piéces de toile, ſur leſquelles on verſa de grands vaſes d'huile: on y mit le feu, & ce Singe courant par les campagnes au milieu des bleds, des bois, des Bourgades & des Villes, porta l'incendie par-tout; il brûla tout ce qui ſe trouva ſur ſa route, & réduiſit en cendres preſque l'Iſle entiere. Après une telle expédition, la conquête n'en devoit pas être difficile; & il n'étoit pas néceſſaire

néceſſaire d'être un Dieu bien puiſſant pour en venir à bout.

Telle eſt la connoiſſance que les Indiens ont eue de la religion des Hébreux: l n'eſt pas moins vrai, qu'ils ont eu la connoiſſance de la religion Chrétienne dès les premiers tems de l'Egliſe. On ne peut nier qu'ils ne conſervent encore préſent une idée confuſe de l'adorable Trinité. Leurs trois Dieux principaux ſont *Bruma*, *Vichnou* & *Routren*. La plûpart des Indiens diſent, à la vérité, que ce ſont trois Divinités différentes, & effectivement ſéparées; mais pluſieurs *maniqueuls* ou hommes ſpirituels, aſſurent que ces trois Dieux ſéparés en apparence ne ſont réellement qu'un ſeul Dieu; que ce Dieu s'appelle *Bruma*, lorſqu'il crée, & qu'il exerce Toute-puiſſance; qu'il s'appelle *Vichnou* lorſqu'il conſerve les êtres créés, & qu'il donne des marques de ſa bonté; qu'enfin il prend le nom de *Routren* lorſqu'il détruit les villes, qu'il châtie les coupables, & qu'il fait ſentir les effets de ſa juſte colere. Il faut, diſent quelques Docteurs Indiens, ſe repréſenter

Dieu & ſes trois noms différens, qui répondent à ſes trois principaux attributs, à peu près ſous l'idée de ces pyramides triangulaires qu'on voit élevées devant la porte de quelques temples.

Tous les Indiens conviennent que Dieu s'eſt incarné pluſieurs fois. Preſque tous s'accordent à attribuer ces incarnations à *Vichnou* le ſecond Dieu de leur Trinité; & jamais ce Dieu ne s'eſt incarné, ſelon eux, qu'en qualité de Sauveur & de Libérateur des hommes.

Voici ce qui regarde les Sacremens. Les Indiens diſent que le bain pris dans certaines rivieres efface entierement les péchés, & que cette eau myſtérieuſe lave non ſeulement les corps, mais purifie auſſi les ames d'une maniere admirable. Les reſtes des ſacrifices, & le ris qu'on diſtribue à manger dans les Temples conſerve chez les Indiens le nom de *Parajadam*; ce mot Indien ſignifie en notre langue *divine grace*, & c'eſt ce que nous exprimons par le terme Grec *Euchariſtie*.

C'eſt une eſpéce de maxime parmi les Indiens, que celui qui confeſſera ſon pé-

ché, en recevra le pardon. Ils célébrent une fête tous les ans, pendant laquelle ls vont se confesser sur le bord d'une iviere, afin que leurs péchés soient enièrement effacés. Dans le fameux sacrifice *Ikiam*, la femme de celui qui y préide est obligée de se confesser, de desendre dans le détail des fautes les plus umiliantes, & de déclarer jusqu'au ombre de ses péchés. Les Indiens raontent à cette occasion la fable suivante.

Lorsque *Chrichnen* étoit au monde, la meuse *Draupadi* étoit mariée aux cinq eres célébres, tous Rois de Maduré. 'un de ces Princes tira un jour une flene sur un arbre, & en fit tomber un uit admirable. L'arbre appartenoit à n célébre pénitent : il avoit cette proiété, que chaque mois il portoit un uit ; & ce fruit donnoit tant de forces celui qui le mangeoit, que pendant tout mois cette seule nourriture lui suffit : mais parce que dans ces tems relés, on craignoit beaucoup plus la alédiction des Pénitens que celle des ieux, les cinq freres appréhendoient e l'Hermite ne les maudît ; ils prie-

rent donc *Chrichnen* de les aider dans une affaire ſi délicate. Le Dieu *Vichnou* métamorphoſé en *Chrichnen* leur dit, ainſi qu'à *Draupadi* qui étoit préſente, qu'il ne voyoit qu'un ſeul moyen de réparer un ſi grand mal : que ce moyen étoit la confeſſion entiére de tous les péchés de leur vie ; que l'arbre dont le fruit étoit tombé, avoit ſix coudées de haut ; qu'à meſure que chacun d'eux ſe confeſſeroit, le fruit s'éleveroit en l'air de la hauteur d'une coudée, & qu'à la fin de la derniere confeſſion il s'attacheroit à l'arbre, comme il étoit auparavant.

Le reméde étoit amer : mais il falloit ſe réſoudre à en paſſer par-là, ou bien s'expoſer à la malédiction d'un Pénitent. Les cinq freres prirent donc leur parti, & conſentirent à tout déclarer : la difficulté étoit de déterminer la femme à faire la même choſe ; & on eut bien de la peine à l'y engager. Depuis qu'il s'agiſſoit de parler de ſes fautes, elle ne ſe ſentoit de l'inclination que pour le ſecret & le ſilence. Cependant à force de lui remettre devant les yeux les ſuites

funeſtes de la malédiction du Sanias, on lui fit promettre tout ce qu'on voulut.

Après cette aſſurance, l'aîné des Princes commença cette pénible cérémonie, & fit une confeſſion très-exacte de toute ſa vie. A meſure qu'il parloit, le fruit montoit de lui-même, & ſe trouva ſeulement élevé d'une coudée à la fin de cette premiere confeſſion. Les quatre autres Princes continuerent à l'exemple de leur aîné, & l'on vit arriver le même prodige; c'eſt-à-dire qu'à la fin de la confeſſion du cinquiéme, le fruit étoit préciſément à la hauteur de cinq coudées.

Il ne reſtoit plus qu'une coudée; mais c'étoit à *Draupadi* que le dernier effort étoit réſervé. Après bien des combats elle commença ſa confeſſion, & le fruit s'éleva peu à peu: elle avoit achevé, diſoit-elle, & cependant il s'en falloit encore une demi-coudée que le fruit n'eût rejoint l'arbre dont il étoit tombé. Il étoit évident qu'elle avoit oublié ou plutôt caché quelque choſe. Les cinq freres la prierent avec larmes de ne ſe pas perdre pour une mauvaiſe honte, &

de ne pas les envelopper dans ſon malheur. Leurs prieres n'eurent aucun effet: mais *Chrichnen* étant venu au ſecours, elle déclara un péché de penſée qu'elle vouloit tenir ſecret. A peine eut-elle parlé, que le fruit acheva ſa courſe merveilleuſe, & alla de lui-même s'attacher à la branche où il pendoit auparavant.

CHAPITRE III.

Forme ſinguliere des Vaiſſeaux Chinois. Deſcription des Iſles de Ponghou, & de l'Iſle Formoſe. Mœurs & coutumes des habitans de ces Iſles. Conquête de l'Iſle de Formoſe ſur les Hollandois par les Chinois.

LEs plus gros vaiſſeaux de guerre Chinois ne ſont pas au-deſſus de 150 à 300 tonneaux de port: ce ne ſont, à proprement parler, que des barques plattes à deux mats; ils ne paſſent pas 80 à 90 pieds de largeur, 60 à 70 de l'étrave à l'étambort, 10 à 15 pieds de

ongueur à la façon d'avant, ſur 7 à 8 ieds de hauteur, 7 à 8 pieds de largeur la façon d'arriére ſur une égale hauteur, 12 à 15 pieds de largeur au dehors des membres du vaiſſeau, 7 à 8 ieds de profondeur depuis la quille en droite ligne juſqu'au bout du bau. La rouë coupée & ſans éperons, eſt relevée en haut de deux eſpéces d'ailerons, en orme de cornes, qui font une figure aſſez izarre. La poupe eſt ouverte en dehors ar le milieu, afin que le gouvernail y oit à couvert des coups de la mer. Ce gouvernail qui eſt large de cinq à ſix ieds, peut aiſément s'élever & s'abaiſſer ar le moyen d'un cable qui le ſoutient ur la poupe.

Ces vaiſſeaux n'ont ni artimon, ni beaupré, ni mâts de hune. Toute leur mâture conſiſte dans le grand mât & le mât de miſene, auxquels ils ajoutent quelquefois un fort petit mât de perroquet, qui n'eſt pas d'un grand ſecours. Le grand mât eſt placé à peu près où nous plaçons le nôtre, celui de miſene eſt ſur l'avant; la proportion de l'un à l'autre eſt communément comme 2 à 3. & celle

du grand mât au vaiſſeau ne va jamais au deſſous, étant ordinairement plus des deux tiers de toute la longueur du vaiſſeau.

Leurs voiles ſont faites de nattes de bambou, ou d'une eſpéce de cannes communes à la Chine, leſquelles ſe diviſent par feuilles en forme de tablettes, arrêtées dans chaque fainture par des perches qui ſont auſſi de bambou. En haut & en bas ſont deux piéces de bois : celle d'enhaut ſert de vergue ; celle d'enbas faite en forme de planche, & large d'un pied & davantage ſur cinq à ſix pouces d'épaiſſeur, retient la voile, lorſqu'on la veut hiſſer, ou qu'on la veut ramaſſer. Ces ſortes de bâtimens ne ſont nullement bons voiliers. Ils tiennent cependant beaucoup mieux le vent que les nôtres ; cela vient de la roideur de leurs voiles qui ne cédent point au vent : mais auſſi comme la conſtruction n'en eſt point avantageuſe, ils perdent à la dérive l'avantage qu'ils ont en ce point ſur les nôtres.

Les Chinois ne calfattent point leurs vaiſſeaux avec du goudron, comme en

Europe.

Europe. Leur calfas eſt fait d'une eſpéce de gomme particuliere, & il eſt ſi bon, qu'un ſeul puits ou deux à fond de cale du vaiſſeau ſuffit pour le tenir ſec. Juſqu'ici ils n'ont eu aucune connoiſſance de la pompe ; leurs ancres ne ſont point de fer comme les nôtres, ils ſont d'un bois dur & peſant, qu'ils appellent bois de fer. Ils prétendent que ces ancres valent beaucoup mieux que celles de fer, parce que, diſent-ils, celles-ci ſont ſujettes à ſe fauſſer, ce qui n'arrive pas à celles de bois.

Ils n'ont ſur leur bord ni Pilote, ni maître de manœuvre : ce ſont les ſeuls timoniers qui conduiſent le vaiſſeau, & qui commandent la manœuvre ; cependant ils ſont aſſez bons manœuvriers & bons Pilotes coſtiers, mais aſſez mauvais Pilotes en haute mer. Ils mettent le cap ſur le rhumbe qu'ils croyent devoir faire ; & ſans ſe mettre en peine des élans du vaiſſeau, ils courent ainſi, comme ils le jugent à propos. Cette négligence, ou plutôt cette ignorance vient de ce qu'ils ne font pas des voyages de long cours.

Description des Isles de Pong-hou, & de l'Isle de Formose.

Les Isles de *Pong-hou* forment un petit Archipel de trente-six Isles stériles, qui ne sont habitées que par une garnison Chinoise. Comme ces Isles ne sont que sables ou rochers, il faut y porter ou de *Hiamen* ou de Formose tout ce qui est nécessaire à la vie. Lorsque les Hollandois étoient maîtres du pont de Formose, ils avoient construit une espéce de Fort au bout de la grande Isle de *Pong-hou* sur le port, pour en défendre l'entrée. Ce port, quoique dans un pays inculte & inhabité, est absolument nécessaire pour la conservation de Formose, qui n'a aucun port où les vaisseaux tirans plus de huit pieds puissent aborder.

Toute l'Isle de Formose n'est pas sous la domination des Chinois ; elle est comme divisée en deux parties, Est & Oueſt, par un chemin de hautes montagnes. La partie orientale n'est habitée, disent les Chinois, que par des Barbares. Le pays est montagneux, inculte & sauvage.

La partie de Formoſe que poſſédent
es Chinois, mérite certainement le
om qu'on lui a donné. L'air y eſt pur
c toujours ſerein. Le pays eſt fertile en
outes ſortes de grains, arroſé de quan-
té de petites rivieres, leſquelles deſcen-
ent des montagnes qui la ſéparent de la
artie orientale. La terre y porte abon-
amment du bled, du riz, &c. on y
ouve la plûpart des fruits des Indes,
es oranges, des bananes, des ananas,
es goyaves, des papayas, des cocos, &c.
n y voit des pêchées, des abricots, des
gues, des raiſins, des châtaignes, des
enades & des mellons. Le tabac & le
cre y viennent parfaitement bien.
ous ces arbres ſont ſi agréablement
ngés, que lorſque le ris eſt tranſplanté
ordinaire au cordeau & en échiquier,
ute cette grande plaine de la partie
éridionale reſſemble bien moins à une
nple campagne qu'à un vaſte jardin,
e des mains induſtrieuſes ont pris ſoin
cultiver.

Comme ce pays n'a été juſqu'ici ha-
é que par un peuple barbare & nul-
ent policé, les chevaux, les moutons

& les chevres y ſont fort rares ; mais les poules, les canards, les oyes domeſtiques y ſont en grand nombre. On y a auſſi quantité de bœufs qui ſervent de monture, faute de chevaux, de mulets & d'anes. On les dreſſe de bonne heure ; & ils vont le pas auſſi bien & auſſi vîte que les meilleurs chevaux : ils ont bride, ſelle & croupiere, qui ſont quelquefois d'un très grand prix.

A la réſerve des cerfs & des ſinges qu'on y voit par troupeaux, les bêtes fauves y ſont très rares ; & s'il y a des ours, des ſangliers, des lions, des tygres & des leopards comme à la Chine, ils ſont dans les montagnes de la partie de l'Eſt : on y voit auſſi très peu d'oiſeaux ; les plus communs ſont les faiſans.

Les Chinois diviſent les terres qu'ils poſſédent dans l'Iſle de Formoſe en trois Gouvernemens ſubalternes, qui dépendent de la capitale de l'Iſle. Cette capitale appellée *Tai-ovan-fou*, peut être comparée à la plûpart des meilleures villes, & des plus peuplées de la Chine. On y trouve tout ce qu'on peut ſouhai

er, ſoit de ce que l'Iſle même fournit, comme le ris, le ſucre, le ſucre candi, e tabac, le ſel, la viande de cerf bou-anné, des fruits de toute eſpéce, des oiles de différentes ſortes, des laines de oton, de chanvre, de l'écorce de cer-ains arbres, & de certaine plante, qui eſſemble aſſez à l'ortie; quantité d'her-es médicinales, dont la plûpart ſont in-onnues en Europe: ſoit de ce qu'on y pporte d'ailleurs, comme toiles de la Chine & des Indes, ſoyeries, vernis, orcelaines, différens ouvrages d'Eu-ope, &c.

Comme Formoſe eſt un lieu très im-ortant, & que ſi un Chinois s'en em-aroit, il pourroit exciter de grands trou-les dans l'Empire, les Tartares y tien-ent une garniſon de dix mille hommes, ommandés par un Lieutenant-Général, ar deux Maréchaux de Camp, & par lusieurs Officiers ſubalternes, qu'on a oin de changer tous les trois ans, & même plus ſouvent ſi quelque raiſon y blige.

Les rues de la Capitale ſont preſque outes tirées au cordeau, & toutes cou-

vertes pendant ſept ou huit mois de l'année, pour ſe défendre des ardeurs du ſoleil : elles ne ſont larges que de trente à quarante pieds, mais longues de près d'une lieue en certains endroits ; elles ſont preſque toutes bordées de maiſons marchandes, & de boutiques ornées de ſoyeries, de porcelaines, de vernis & d'autres marchandiſes admirablement bien rangées, en quoi les Chinois excellent. Ces rues paroiſſent des galeries charmantes. Les maiſons ſont couvertes de paille, & ne ſont bâties la plûpart que de terre & de bambou ; mais les tentes dont les rues ſont couvertes, ne laiſſant voir que les boutiques, en ôtent le déſagrement. La ſeule maiſon que les Hollandois y ont élevée lorſqu'ils en étoient les maîtres, eſt de quelque prix : c'eſt un grand corps de logis à trois étages, défendu par un rempart de quatre demi baſtions. Cette maiſon a vûe ſur le port, & pourroit dans le beſoin diſputer un débarquement.

Tai-ovan-fou n'a ni fortifications, ni murailles ; les Tartares ne mettent point leurs forces, & ne renferment pas leur

courage dans l'enceinte d'un rempart. Ils aiment à se battre à cheval & en raſe campagne. Le port eſt aſſez bon, à l'abri de tout vent : mais l'entrée en devient tous les jours plus difficile. Autrefois on pouvoit y entrer par deux endroits ; l'un où les plus gros vaiſſeaux flottoient ſans peine, & l'autre dont le fond eſt de roche, & n'a que neuf à dix pieds dans les plus hautes marées. Le premier paſſage eſt aujourd'hui impraticable, & il ſe comble tous les jours par les ſables que la mer y charrie.

La partie de Formoſe qui eſt ſoumiſe aux Chinois, eſt compoſée de deux nations différentes, des Chinois & des naturels du pays. Les peuples de Formoſe qui ſe ſont ſoumis aux Chinois, ſont partagés en quarante-cinq Bourgades, dont trente-ſix ſont dans la partie du Nord, & neuf dans celle du Sud. Les Bourgades du Nord ſont aſſez peuplées, & les maiſons à peu de choſes près ſont comme celles des Chinois. Celles du Midi ne ſont qu'un amas de cabannes de terre & de bambou, couvertes de paille, élevées ſur une eſpéce d'eſtrade haute

de trois à quatre pieds, bâties en forme d'un entonnoir renverſé de 15. 20. 30. juſqu'à quarante pieds de diametre; quelques-unes ſont diviſées par des cloiſons. Ils n'ont dans ces huttes ni chaiſe, ni banc, ni table, ni lit, ni aucun meuble. Au milieu eſt une eſpéce de cheminée, ou de fourneau élevé de terre de deux pieds & davantage, ſur lequel ils font leur cuiſine. Ils ſe nourriſſent d'ordinaire de ris, de menus grains & de gibier. Ils prennent le gibier à la courſe ou avec leurs armes. Ils courent plus vîte que ne le font les meilleurs chevaux, lorſqu'ils courent à bride abbatue; cette viteſſe à la courſe vient, diſent les Chinois, de ce que juſqu'à l'âge de quatorze à quinze ans, ils ſe ſerrent entiérement les genoux & les rheins. Ils ont pour armes une eſpéce de javelot, qu'ils lancent à la diſtance de 70 à 80 pas avec la derniere juſteſſe; & quoique rien ne ſoit plus ſimple que leur arc & leurs fleches, ils ne laiſſent pas de tuer un faiſan en volant auſſi ſûrement, qu'on le fait en Europe avec le fuſil. Ils ſont très mal-propres dans leurs repas; ce qu'ils

ont préparés, ils le mettent ſimplement ſur un ais de bois, ou ſur une natte, & ils ſe ſervent de leurs doigts pour manger, à peu près comme les ſinges. Ils mangent la chair demi-crue, & pour peu qu'elle ſoit préſentée au feu, elle leur paroît excellente. Pour lit, ils ſe contentent de cueillir les feuilles fraiches d'un certain arbre qui eſt fort commun : ils les étendent ſur la terre ou ſur le plancher de leurs cabannes ; & c'eſt-là qu'ils prennent leur ſommeil. Ils n'ont pour habit qu'une ſimple toile, dont ils ſe couvrent depuis la ceinture juſqu'aux genoux. Ils gravent ſur leurs peaux pluſieurs figures groteſque d'arbres, d'animaux, de fleurs, ce qui leur cauſe des douleurs ſi vives, qu'elles ſeroient capables de leur cauſer la mort, ſi l'opération ſe faiſoit tout de ſuite & ſans diſcontinuer ; ils y employent pluſieurs mois, & ſouvent même une année entiere : Il faut durant tout ce tems-là venir ſe mettre à une eſpéce de torture, & cela pour ſatisfaire le penchant qu'ils ont de ſe diſtinguer de la foule ; car il n'eſt pas permis indifféremment à toutes

ſortes de perſonnes de porter ces traits de magnificence. Ce privilége ne s'accorde qu'à ceux, qui au jugement des plus conſidérables de la Bourgade, ont ſurpaſſé les autres à la courſe ou à la chaſſe. Néanmoins tous peuvent ſe noircir les dents, porter des pendans d'oreille, des bracelets au-deſſus du coude, ou au-deſſus du poignet, des colliers, & des couronnes de petits grains de différentes couleurs à pluſieurs rangs: la couronne ſe termine par une eſpéce d'aigrette faite de plumes de coq, ou de faiſan, qu'ils ramaſſent avec beaucoup de ſoin.

Dans la partie du Nord, comme le climat y eſt un peu moins chaud, ils ſe couvrent de la peau des cerfs qu'ils ont tués à la chaſſe, & ils s'en font un eſpéce d'habit ſans manches; ils portent un bonnet en forme de cylindre fait du pied des feuilles de bananiers, qu'ils ornent de pluſieurs couronnes poſées les unes ſur les autres, & attachées par des bandes fort étroites, ou par de petites treſſes de différentes couleurs. Ils ajoutent au-deſſus du bonnet, comme ceux du

Midi, une aigrette de plumes de coqs ou de faisan.

Leurs mariages n'ont rien de barbare: on n'achette point les femmes comme à la Chine, & on n'a nul égard au bien que l'on peut avoir de part & d'autre. Les peres & les meres n'y entrent presque pour rien. Lorsqu'un jeune homme veut se marier, & qu'il a trouvé une fille qui lui agrée, il va plusieurs jours de suite avec un instrument de musique à sa porte. Si la fille en est contente, elle sort, & va joindre celui qui la recherche. Ils conviennent ensemble de leurs articles, ensuite ils en donnent avis à leurs peres & à leurs meres. Ceux-ci préparent le festin de nôces qui se fait dans la maison de la fille, où le jeune homme reste sans retourner désormais chez son pere. Dès-lors le jeune homme regarde la maison de son beau-pere comme la sienne propre; il en est le soutien. Aussi ces Insulaires ne mettent-ils point leur bonheur à avoir des enfans mâles: ils n'aspirent qu'à avoir des filles, lesquelles leur procurent des gendres, qui deviennent l'appui de leur vieillesse.

Quoique ces Insulaires soient entiérement soumis aux Chinois, ils ont encore quelque reste de leur ancien gouvernement. Chaque Bourgade se choisit trois ou quatre des plus anciens qui sont le plus en réputation de probité ; ils deviennent par ce choix les chefs, & les juges du reste de l'habitation. Ce sont eux qui terminent en dernier ressort tous les différens ; & si quelqu'un refusoit de s'en tenir à leur jugement, il seroit chassé à l'instant de la Bourgade sans espérance d'y pouvoir jamais rentrer, & nulle autre Bourgade n'oseroit le recevoir. Ils payent en grain leur tribut aux Chinois. Pour régler ce qui concerne ce tribut, il y a dans chaque Bourgade un Chinois qui en apprend la langue, afin de servir d'interpréte aux Mandarins ; mais ces interprétes sont autant de harpies qui sucent impitoyablement ces pauvres peuples.

On ne voit parmi ces Insulaires ni fourberies, ni vols, ni querelles, ni procès. Ils sont équitables, & s'entr'aiment les uns les autres : ils sont attentifs au moindre signal de ceux qui ont droit de

leur commander ; ils ſont circonſpects & extrêmement modeſtes dans leurs paroles.

Quoique l'Iſle de Formoſe ſoit peu éloignée de la Chine, néanmoins les Chinois, ſuivant leur Hiſtoire, ne commencerent à en avoir connoiſſance qu'en 1430. que l'Eunuque *Ovan-ſan-pao* revenant d'Occident y fut jetté par la tempête : il en rapporta quelques plantes, & quelques herbes médicinales, dont on ſe ſert encore aujourd'hui avec ſuccès à la Chine.

En 1564. un chef d'Eſcadre Chinois croiſant ſur la mer orientale de la Chine, y rencontra un Corſaire qui s'étoit emparé des Iſles de *Pong-hou*, où il avoit laiſſé une partie de ſon monde. Il n'eut pas plutôt apperçu le Chef de l'Eſcadre Chinoiſe, qu'il va ſur lui à pleines voiles, & l'attaque bruſquement ; mais après un combat qui dura plus de cinq heures, il fut obligé de prendre la fuite, & de ſe retirer vers les Iſles de *Pong-hou*. Son ennemi le pourſuivit de ſi près, que ce Corſaire trouva dès la pointe du jour l'entrée du port de Pong-hou fermée

par une partie de l'Eſcadre Chinoiſe ; ce qui obligea *Lint-ao-kien*, c'eſt le nom de ce Corſaire, de venir mouiller à Formoſe. Le Chef d'Eſcadre ſe rendit maître des Iſles de Pong-hou. Lint-ao-kien, maître de Formoſe, en fit égorger tous les habitans ; & ayant mis à la voile, il ſe retira dans la province de Canton, où il mourut miſérablement.

Sur la fin de l'année 1620. une Eſcadre Japonoiſe vint aborder à Formoſe, & s'en empara. Environ ce même tems un vaiſſeau Hollandois fut jetté par la tempête à Formoſe : il y trouva les Japonois peu en état de lui faire ombrage. Le pays parut beau aux Hollandais, dit l'Hiſtorien Chinois, & avantageux pour leur commerce. Ils prétexterent le beſoin qu'ils avoient de quelques rafraîchiſſemens, & des choſes néceſſaires pour radouber leur vaiſſeau maltraité par la tempête. Ils prierent les Japonois de leur permettre de bâtir une maiſon ſur le bord de l'Iſle, qui eſt à une des entrées du port, dont ils puſſent dans la ſuite tirer quelque ſecours, par rapport au commerce qu'ils faiſoient au Japon.

Les Japonois rejetterent d'abord la proposition : mais les Hollandois insisterent de telle sorte, en assurant qu'ils n'occuperoient de terrain que ce qu'en pouvoit renfermer une peau de bœuf, qu'enfin les Japonois y consentirent. Les Hollandois prirent donc une peau de bœuf, qu'ils couperent en petites éguillettes fort fines : puis ils le mirent bout à bout, & ils s'en servirent pour mesurer le terrain qu'ils souhaitoient, & qui leur suffit pour construire un Fort.

La construction de ce Fort rendoit les Hollandois les maîtres du Port, & du seul passage par où les gros vaisseaux pouvoient y entrer. Peut-être les Japonois en connurent-ils trop tard l'importance. Quoi qu'il en soit, soit que le nouveau Fort leur fît ombrage, soit qu'ils ne trouvassent pas leur compte dans cette Isle qui étoit encore inculte, peu après ils l'abandonnerent, & souffrirent que les Hollandois en demeurassent les maîtres.

Dans ce tems-là la Chine étoit tout en feu, soit par les guerres civiles, soit

par la guerre qu'elle ſoutenoit contre le Tartare, qui s'en eſt enfin emparé. Un de ceux qui s'oppoſerent avec le plus de courage aux Tartares, fut un homme de fortune appellé *Tching-tchin-cong*. Il arma à ſes dépens une petite flotte, & fut bientôt ſuivi d'une multitude innombrable de vaiſſeaux Chinois, il devint par-là le Chef d'une des plus formidables flottes. Le Tartare lui offrit la dignité de Roi, s'il vouloit le reconnoître: il la refuſa; mais il ne jouit pas long-tems de ſa bonne fortune. Son fils qui lui ſuccéda dans le commandement de cette nombreuſe flotte, aſſiégea pluſieurs villes conſidérables qu'il prit, après avoir taillé en piéces l'armée Tartare, qui étoit venue au ſecours. Ces premiers ſuccès durerent peu: il fut enfin vaincu par les Tartares, & chaſſé abſolument de la Chine. Alors il tourna ſes vûes vers Formoſe, dont il réſolut de chaſſer les Hollandois, & d'y établir un nouveau Royaume; ce fut en 1661. Il ſe ſaiſit d'abord des Iſles de *Pong-hou*, & s'avança enſuite vers Formoſe, entra dans le port avec ſa flotte compoſée de neuf

neuf cens voiles, fit deſcendre à terre une partie de ſon monde, afin d'attaquer le Fort par mer & par terre. Le ſiége dura quatre mois entiers, pendant leſquels les Hollandois qui n'étoient qu'au nombre de onze, ſe défendirent avec leurs canons plus heureuſement qu'ils n'auroient oſé l'eſpérer. *Tching-tching-cong* étoit au déſeſpoir de voir tant de réſiſtance & de courage dans cette poignée d'Européens contre une armée auſſi nombreuſe que la ſienne.

Comme les Chinois n'avoient pas l'uſage du canon, ils ne pouvoient répondre à celui des Hollandois; ainſi ils n'avoient d'eſpérance de les reduire que par la famine, ce qui demandoit beaucoup de tems, pendant lequel ils pouvoient recevoir du ſecours de leurs vaiſſeaux de Barbarie, ou de ceux qui alloient commercer au Japon. *Tching-tching-cong* connut toute la difficulté de ſon entrepriſe; mais il ſe voyoit hors de la Chine, ſans eſpérance de pouvoir jamais y rentrer ſous les Tartares auxquels il venoit de faire la guerre. Il n'ignoroit pas d'ailleurs, que ſi Formoſe lui étoit fermée,

il n'auroit plus de reſſource ; c'eſt pourquoi il ſe détermina à faire un dernier effort contre les Hollandois. Ceux-ci avoient actuellement quatre vaiſſeaux dans le port ; ils avoient mis ſur chaque vaiſſeau un de leurs gens avec des Indiens pour le garder. Les ſept autres Hollandois s'étoient renfermés dans la citadelle, ou le fort de Zélande. Le Capitaine Chinois réſolut de ſacrifier quelques-uns de ſes vaiſſeaux, ſur leſquels il mit quantité de feux d'artifice ; & profitant d'un grand vent de Nord-eſt, il les pouſſa ſur les vaiſſeaux Hollandois. Il réuſſit au-de là de ſes eſpérances ; de quatre vaiſſeaux, trois furent brulés : auſſi-tôt il fit ſommer les Hollandois renfermés dans le Fort de ſe rendre, en leur déclarant qu'il leur permettoit de ſe retirer avec tous leurs effets ; mais que s'ils perſiſtoient à ſe défendre, il n'y auroit point de quartier. Les Hollandois, à qui il ne reſtoit plus pour toute reſſource qu'un ſeul vaiſſeau, accepterent volontiers ces offres. Ils chargerent leur vaiſſeau de tous leurs effets, remirent la place entre les mains du Chinois, & ſe retirerent.

Tching-tching-cong établit à Formoſe les mêmes loix, les mêmes coutumes, & le même gouvernement qui régnent à la Chine; mais il ne jouit que peu de tems de ſa nouvelle conquête. Il mourut une année & quelques mois après avoir pris poſſeſſion de l'Iſle. Son fils *Tching-tching-mai* lui ſuccéda; mais il ne fit preſque rien pour cultiver le pays, que ſon pere lui avoit acquis avec tant de ſoin & de fatigues. Il laiſſa pour ſucceſſeur ſon fils *Tching-ke-ſan* dans un âge encore fort tendre, ſous la conduite de deux Officiers qui lui étoient entiérement attachés. Les Empereurs Tartares abolirent en 1682. le titre de Roi de Formoſe, & y établirent un Vice-roi. *Tching-ke-ſan* fut obligé d'abandonner ſes Etats, & de ſe rendre à Peking, où toute la grace qu'on lui fit, fut de le revêtir de la qualité de Comte.

CHAPITRE IV.

Origine de la Porcelaine. Quelle eſt la matiere de la Porcelaine, & la maniere dont elle ſe prépare. Compoſition du vernis qui ſe met ſur la Porcelaine. Eſpéces différentes de Porcelaine. Maniere dont on y applique l'or. Comment ſe fabriquent les fourneaux propres à cuire la porcelaine. Caiſſes pour la renfermer. Idole de la Porcelaine. Son origine. En quoi l'ancienne Porcelaine différe de la moderne, &c.

LEs annales de la ville de Feou-leam rapportent, que depuis l'an 442. de Jeſus-Chriſt, les ouvriers en porcelaine en ont toujours fourni aux Empereurs ; qu'un ou deux Mandarins envoyés de la Cour préſidoient à cet ouvrage. Il eſt pourtant vrai-ſemblable, qu'avant l'année 442. la porcelaine avoit déja cours, & que peu à peu elle a été portée à un point de perfection capable

de déterminer les plus riches Européens
à s'en ſervir. On ne dit point qui en a
été l'inventeur, ni à quelle tentative, ou
à quel hazard on eſt redevable de cette
nvention. La belle porcelaine qui eſt
d'un blanc vif & éclatant & d'un beau
bleu céleſte, ſort toute de *King-te-tching*.
Il s'en fait dans d'autres endroits ; mais
elle eſt bien différente, ſoit pour la cou-
eur, ſoit pour la fineſſe. Les Empereurs
ont fait conduire à Peking des ouvriers
en porcelaine, & tout ce qui s'emploie
pour ce travail ; mais jamais leurs ouvra-
ges n'ont pû réuſſir. C'eſt uniquement
Kingt-te-tching qui a l'honneur de donner
de la porcelaine à toutes les parties du
monde. Le Japon même en vient ache-
ter à la Chine. Il ne manque à *King-te-*
tching qu'une enceinte de murailles pour
avoir le nom de ville. On y compte dix
huit mille familles ; il y a de gros Mar-
chands, dont le logement occupe un
vaſte eſpace, & contient une multitude
prodigieuſe d'ouvriers : auſſi l'on dit
communément qu'il y a plus d'un mil-
lion d'ames, qu'il s'y conſomme chaque
jour plus de dix mille charges de ris,
& plus de mille cochons.

King-te-tching eſt placée dans une plaine environnée de hautes montagnes. Celle qui eſt à l'Orient, & contre laquelle il eſt adoſſé, forme en dehors une eſpéce de demi-cercle. Les montagnes qui ſont à côté donnent iſſue à deux rivieres qui ſe rencontrent ; l'une eſt aſſez petite, mais l'autre eſt fort grande, & forme un beau port de près d'une lieue dans un vaſte baſſin, où elle perd beaucoup de ſa rapidité. On voit quelquefois dans ce vaſte eſpace juſqu'à deux ou trois rangs de barques, à la queue les unes des autres. Tel eſt le ſpectacle qui ſe préſente à la vûe, lorſque l'on entre par l'une des gorges dans le port. Des tourbillons de flamme & de fumée qui s'élevent en différens endroits, font d'abord remarquer l'étendue, la profondeur & les contours de *King-te-tching*. A l'entrée de la nuit on croit voir une ville tout en feu, ou bien une grande fournaiſe qui a pluſieurs ſoupiraux : peut-être cette enceinte de montagnes forme-t-elle une ſituation propre aux ouvrages de porcelaine.

La matiere dont elle eſt formée ſe

ompoſe de deux ſortes de terres, l'une
opellée *petunſe*, & l'autre qu'on nomme
aolin : celle-ci eſt parſemée de corpuſ-
ules, qui ont quelque éclat ; l'autre eſt
mplement blanche, & très-fine au tou-
ner. En même tems qu'un grand nom-
re de groſſes barques remontent la ri-
iere de *Jaotcheou* à *King-te-tching*, pour
charger de porcelaines, il y en deſcend
e *Kimuen* preſque autant de petites, qui
ont chargées de *petunſe* & de *kaolin* ré-
uits en forme de briques ; car *King-te-*
hing ne produit aucun des matériaux
ropres à la porcelaine. Les *petunſes* dont
grain eſt ſi fin, ne ſont autre choſe que
es quartiers de rochers qu'on tire des
arrieres, & auxquels on donne cette
orme. Toute pierre n'y eſt pas pro-
re, ſans quoi il ſeroit inutile d'en
ller chercher à vingt ou trente lieues
ans la province voiſine. La bonne pier-
e, diſent les Chinois, doit tirer un peu
ır le verd.

Voici quelle eſt la premiere prépara-
on. On ſe ſert d'une maſſue de fer,
our briſer ces quartiers de pierre ; après
uoi on met les morceaux briſés dans

des mortiers, & par le moyen de certains leviers, qui ont une tête de pierre armée de fer, on acheve de les réduire en une poudre très-fine. Ces leviers jouent ſans ceſſe, ou par le travail des hommes, ou par le moyen de l'eau, de la même maniere que font les martinets dans les moulins à papier. On prend enſuite cette pouſſiere; on la jette dans une grande urne remplie d'eau, & on la remue fortement avec une peſle de fer. Quand on la laiſſé répoſer quelques momens, il ſurnage une eſpéce de crême épaiſſe de 4 à 5 doigts: on la leve; & on la verſe dans un autre vaſe plein d'eau: on agite ainſi pluſieurs fois l'eau de la premiere urne, recueillant à chaque fois le nuage qui s'eſt formé juſqu'à ce qu'il ne reſte plus que le gros mare, que ſon poids précipite d'abord: on le tire, & on le pile de nouveau.

Au regard de la ſeconde urne où a été jetté ce qui a été recueilli de la premiere, on attend qu'il ſe ſoit formé au fond une eſpéce de pâte. Lorſque l'eau paroît au-deſſus fort claire, on la verſe par inclination, pour ne pas troubler le ſédiment;

édiment ; & l'on jette de cette pâte
lans de grands moules propres à ſecher.
Avant qu'elle ſoit tout-à-fait durcie, on
a partage en petits carreaux, qui s'a-
hettent par centaines. Cette figure, &
a couleur lui ont fait donner le nom de
'etunſe.

Les moules où ſe jette cette pâte ſont
es eſpéces de caiſſes fort grandes &
rt larges. Le fond eſt rempli de bri-
ues placées ſelon leur hauteur, de
lle ſorte que la ſuperficie ſoit égale.
ur ce lit de briques ainſi rangées, on
end une groſſe toile, qui remplit la ca-
cité de la caiſſe : alors on y verſe
matiére, qu'on couvre d'une au-
e toile, ſur laquelle on met un lit
briques couchées de plat les unes au-
ès des autres : tout cela ſert à exprimer
au plus promptement, ſans que rien
perde de la matiére de la porcelaine,
i en ſe durciſſant, reçoit aiſément la
ure des briques. Il n'y auroit rien à
uter à ce travail, ſi les Chinois n'é-
ent pas accoutumés à alterer leurs mar-
andiſes ; mais des gens qui roulent
petits grains de pâte dans la pouſſie-

re de poivre pour les en couvrir, & les mêler avec du poivre véritable, n'ont garde de vendre des *Petunſe* ſans y mêler du marc : c'eſt pourquoi on eſt obligé de les purifier encore à *King-te-tching*, avant que de les mettre en œuvre.

Le *Kaolin* qui entre dans la compoſition de la porcelaine, demande un peu moins de travail que le *petunſe* : la nature y a plus de part ; on en trouve des mines dans le ſein de certaines montagnes, qui ſont couvertes au dedans d'une terre rougeâtre. Ces mines ſont aſſez profondes ; on y trouve par grumeaux la matiére en queſtion, dont on fait des quartiers en forme de carreaux, en obſervant la même méthode, que par rapport aux *petunſe*. La terre blanche de Malthe, qu'on appelle terre de Saint Paul, a dans ſa matiere beaucoup de rapport avec le *kaolin*, quoiqu'on n'y remarque pas les petites parties argentées, dont le *kaolin* eſt ſemé.

C'eſt du *kaolin* que la porcelaine fine tire toute ſa fermeté ; ainſi c'eſt le mélange d'une terre molle, qui donne de la force aux *petunſe*, leſquels ſe tirent

es plus durs rochers. Des Anglois ou
es Hollandois firent acheter des *petunſe*,
u'ils emporterent dans leur pays pour
faire de la porcelaine ; mais n'ayant
oint pris de *kaolin*, leur entrepriſe
choua.

Outre les barques chargées de *petunſe*
de *kaolin* dont le rivage de K*ing-te-*
ing eſt bordé, on en trouve d'autres
mplies d'une ſubſtance blanchâtre &
uide ; cette ſubſtance eſt l'huile, qui
nne à la porcelaine ſa blancheur & ſon
lat. Cette huile ou ce vernis ſe tire de
ierre la plus dure, ce qui n'eſt pas
prenant, puiſqu'on prétend que les
rres ſe forment principalement des
& des huiles de la terre, qui ſe mê-
t & s'uniſſent étroitement enſemble.
Quoique l'eſpéce de pierre dont ſe
les *petunſe* puiſſe être employée in-
éremment pour en tirer de l'huile,
ait choix pourtant de celle qui eſt la
blanche, & dont les taches ſont les
vertes. L'hiſtoire de *Feouleam*, quoi
lle ne deſcende pas dans le détail, dit
la bonne pierre pour l'huile eſt celle
a des taches ſemblables à la couleur

de la feüille du cyprès, ou qui a des marques rousses sur un fond un peu brun, à peu près comme la Linaire. Il faut d'abord bien laver cette pierre ; après quoi on y apporte les mêmes préparations que pour les *petunse*. Quand on a dans la seconde urne ce qui a été tiré de plus dur de la premiere, après toutes les façons ordinaires, sur cent livres ou environ de cette crême, on jette une livre de pierre, ou d'un minéral semblable à l'alun ; il faut le faire rougir au feu, & ensuite le piler : c'est comme la pressure, qui lui donne de la consistence, quoi qu'on ait soin de l'entretenir toujours liquide.

Cette huile de pierre ne s'emploie jamais seule ; on y en mêle une autre qui en est comme l'ame. En voici la composition. On prend de gros quartiers de chaux vive, sur lesquels on jette avec la main un peu d'eau, pour les dissoudre & les reduire en poudre ; ensuite on fait une couche de fougere séche, sur laquelle on met une autre couche de chaux amortie : on en met ainsi plusieurs alternativement les unes sur les autres ; après

uoi on met le feu à la fougere. Lorſque
out eſt conſumé, on partage ces cen-
res ſur de nouvelles couches de fou-
ere ſéche: cela ſe fait au moins cinq
u ſix fois de ſuite; on peut le faire plus
ouvent, & l'huile en eſt meilleure. Au-
efois, dit l'hiſtoire de *Feouleam*, outre
fougere, on y employoit le bois d'un
bre dont le fruit s'appelle *ſe-tſe*: à en
ger par l'âcreté du fruit, quand il n'eſt
s mûr, & par ſon petit couronnement,
croiroit que c'eſt une eſpéce de
ſle. On ne s'en ſert plus à préſent,
paremment parce qu'il eſt devenu trop
re en ce pays-ci. Peut-être eſt-ce faute
ce bois, que la porcelaine qui ſe fait
aintenant n'eſt pas ſi belle, que celle
s premiers tems. La nature de la chaux
de la fougere contribue auſſi à la bonté
l'huile; & l'on remarque que celle
i vient de certains endroits, eſt bien
us eſtimée que celle qu'on tire d'ail-
urs.

Quand on a des cendres de chaux &
fougere juſqu'à une certaine quan-
é, on les jette dans une urne pleine
au. Sur cent livres, il faut y diſſou-

dre une livre de *ke-kao*, bien agiter cette mixtion, enſuite la laiſſer repoſer, juſqu'à ce qu'il paroiſſe ſur la ſurface un nuage, ou une croute qu'on ramaſſe, & qu'on jette dans une ſeconde urne, & cela à pluſieurs repriſes. Quand il s'eſt formé une eſpéce de pâte au fond de la ſeconde urne, on en verſe l'eau par inclination, on conſerve ce fond liquide, & c'eſt la ſeconde huile qui doit ſe mêler avec la précédente. Pour un juſte mélange, il faut que ces deux eſpéces de purée ſoient également épaiſſes ; afin d'en juger, on plonge à diverſes repriſes dans l'une & dans l'autre de petits carreaux de *petunſe* : en les retirant, on voit ſur leur ſuperficie, ſi elles ſont également épaiſſes. Voilà ce qui regarde la qualité de ces deux ſortes d'huile ; pour ce qui eſt de la quantité, le mieux que l'on puiſſe faire, eſt de mêler dix meſures d'huile de pierre, avec une meſure d'huile faite de cendres de chaux & de fougere. Ceux qui l'épargnent, n'en mettent jamais moins de trois meſures. Les marchands qui vendent cette huile, pour peu qu'ils

ent d'inclination à tromper, ne ſont
s fort embarraſſés à en augmenter le
lume : ils n'ont qu'à jetter de l'eau
ns cette huile, & pour couvrir leur
aude, y ajouter du *ke-kao* à proportion,
qui empêche la matiere d'être trop
quide.

Avant que d'expliquer la maniere
nt cette huile, ou plutôt ce vernis
pplique, il eſt à propos de décrire
mment ſe façonne la porcelaine. Com-
ençons d'abord par le travail qui ſe
t dans les endroits les moins frequen-
de *King-te-tching*. Là dans une en-
nte de murailles, on bâtit de vaſtes
entis, où l'on voit étage ſur étage un
and nombre d'urnes de terre : c'eſt
ns cette enceinte que demeurent &
vaillent une infinité d'ouvriers, qui
t chacun leur tâche marquée. Une
ce de porcelaine, avant que d'en
tir pour être portée au fourneau,
ſe par les mains de plus de vingt per-
nes, & cela ſans confuſion. On a
s doute éprouvé, que l'ouvrage ſe
ainſi beaucoup plus vîte.

Le premier travail conſiſte à purifier

de nouveau le *petunſe* & le *kaolin*, du marc qui y reſte quand on les vend. On briſe les *petunſe*, & on les jette dans une urne pleine d'eau; enſuite avec une large eſpatule on acheve en remuant de les diſſoudre : on les laiſſe repoſer quelques momens, après quoi on ramaſſe ce qui ſurnage; & ainſi du reſte, de la maniere qui a été expliquée plus haut.

Pour ce qui eſt des piéces de *kaolin*, il n'eſt pas néceſſaire de les briſer : on les met ſimplement dans un panier fort clair, qu'on enfonce dans une urne remplie d'eau. Le *kaolin* s'y fond aiſément de lui-même. Il reſte d'ordinaire un marc qu'il faut jetter. Au bout d'un an ces rebuts s'accumulent & forment de grands monceaux d'un ſable blanc & ſpongieux, dont il faut vuider le *kaolin*; ainſi préparées, on doit en faire un juſte mélange. On met autant de *kaolin* que de *petunſe* pour les porcelaines fines; pour les moyennes, on emploie quatre parts de *kaolin* ſur ſix de *petunſe*; le moins qu'on en mette, c'eſt cinq parts de *kaolin* ſur trois de *petunſe*.

Après ce premier travail, on jette

ette masse dans un grand creux bien avé, & cimenté de toutes parts, puis n la foule, & on la pétrit jusqu'à ce u'elle se durcisse.

De cette masse ainsi préparée on tire ifférens morceaux, qu'on étend sur de rges ardoises. Là on les pétrit, & on les oule en tous les sens, observant soigeusement qu'il ne s'y trouve aucun uide, ou qu'il ne s'y mêle aucun corps tranger. Un cheveu, un grain de sable erdroit tout l'ouvrage. Faute de bien çonner cette masse, la porcelaine se le, éclatte, coule & se déjette. C'est e ces premiers élemens que sortent nt de beaux ouvrages de porcelaine, ont les uns se font à la rouë; les autres font uniquement sur des moules, & se erfectionnent ensuite avec le ciseau.

Tous les ouvrages unis se font de la remiere façon. Une tasse, par exemple, uand elle sort de dessus la rouë, n'est u'une espéce de calotte imparfaite, à peu rès comme le dessus d'un chapeau, qui 'a pas encore été appliqué sur la forme. 'ouvrier lui donne d'abord le diamêtre la hauteur qu'on souhaite, & elle sort

de ſes mains preſque auſſitôt qu'il l'a commencée; car il n'a que trois deniers de gain par planche, & chaque planche eſt garnie de vingt-ſix piéces. Le pied de la taſſe n'eſt alors qu'un morceau de terre, de la groſſeur ou diamêtre qu'il doit avoir, & qui ſe creuſe avec le ciſeau, lorſque la taſſe eſt ſéche & qu'elle a de la conſiſtence, c'eſt-à-dire, après qu'elle a reçu tous les ornemens qu'on veut lui donner. Effectivement cette taſſe, au ſortir de la rouë, eſt d'abord reçue par un ſecond ouvrier qui l'aſſeoit ſur ſa baſe : peu après elle eſt livrée à un troiſiéme qui l'applique ſur ſon moule, & lui en imprime la figure ; ce moule eſt ſur une eſpéce de tour. Un quatriéme ouvrier polit cette taſſe avec le ciſeau, ſur-tout vers les bords, & la rend deliée, autant qu'il eſt néceſſaire pour lui donner de la tranſparence : il la racle à pluſieurs repriſes, la mouillant chaque fois tant ſoit peu ſi elle eſt trop ſéche, de peur qu'elle ne ſe briſe. Quand on retire la taſſe de deſſus le moule, il faut la rouler doucement ſur ce même moule, ſans la preſſer plus d'un côté que de l'autre,

ns quoi il s'y fait des cavités, ou bien
e se déjette. Il est étonnant de voir
ec quelle vîtesse ces vases passent par
nt de différentes mains. On dit qu'une
éce de porcelaine cuite a passé par les
ains de soixante & dix ouvriers.

Les grandes piéces de porcelaine se
nt à deux fois. Une moitié est élevée
r la rouë par trois ou quatre hommes,
ui la soutiennent chacun de son côté
our lui donner sa figure; l'autre moitié
ant presque séche s'y applique: on l'y
nit avec la matiére même de la porce-
ine delayée dans l'eau, qui sert comme
mortier ou de colle. Quand ces pié-
s ainsi collées sont tout-à-fait séches,
polit avec le coûteau en dedans & en
hors l'endroit de la réunion, qui par
moyen du vernis dont on le couvre,
égale avec tout le reste: c'est ainsi
'on applique aux vases, des anses,
s oreilles, & d'autres piéces rappor-
es. Ceci regarde principalement la
orcelaine qui se fait sur les moules
entre les mains, telles que sont les
éces cannelées, ou celles qui sont
une figure bizarre, comme les ani-

maux, les idoles, les buſtes que les Européens ordonnent, & d'autres ſemblables. Ces ſortes d'ouvrages moulés, ſe font en trois ou quatre piéces, qu'on ajoute les unes aux autres, & que l'on perfectionne enſuite avec des inſtrumens propres à creuſer, à polir, & à rechercher différens traits qui échappoient au moule. Pour ce qui eſt des fleurs & des autres ornemens qui ne ſont pas en relief, mais qui ſont comme gravés, on les applique ſur la porcelaine avec des cachets & des moules. On y applique auſſi des reliefs tout préparés, de la même maniere à peu près qu'on applique des galons d'or ſur un habit.

Voici ce qui regarde ces ſortes de moules. Quand on a le modéle de la piéce de porcelaine qu'on déſire, & qui ne peut s'imiter ſur la rouë entre les mains du potier, on applique ſur ce modéle de la terre propre pour les moules. Cette terre s'imprime; & le moule ſe fait de pluſieurs piéces, dont chacune eſt d'un aſſez grand volume. On le laiſſe durcir, quand la figure y eſt imprimée. Lorſqu'on veut s'en ſervir, on l'approche du feu pen-

nt quelque tems ; après quoi on le mplit de la matiere de porcelaine, à roportion de l'épaiſſeur qu'on veut lui onner : on preſſe avec la main dans tous s endroits ; puis on préſente un mo- ent le moule au feu. Auſſitôt la figure mpreinte ſe détache du moule par action du feu, qui conſume un peu l'hu- idité, qui colloit cette matiere au oule. Les différentes piéces d'un tout rées ſéparement ſe réuniſſent enſuite vec de la matiere de porcelaine un peu quide. On fait ainſi des figures d'ani- aux qui ſont toutes maſſives. On laiſſe urcir cette maſſe, & on lui donne en- uite la figure que l'on ſe propoſoit, près quoi on la perfectionne avec le iſeau, ou l'on y ajoute des parties tra- vaillées ſéparement ; ces ſortes d'ou- rages ſe font avec grand ſoin: tout y eſt echerché. Quand l'ouvrage eſt fini, on ui donne le vernis, & on le cuit : on le eint enſuite ſi l'on veut de diverſes cou- eurs, & on y applique l'or, puis on le uit une ſeconde fois. Des piéces de por- elaine ainſi travaillées ſe vendent ex- trêmement cher. Tous ces ouvrages doi-

vent être mis à couvert du froid ; l'humidité les fait éclatter, quand ils ne séchent pas également, c'est pour parer à ces inconveniens qu'on fait quelquefois du feu dans ces laboratoires.

Ces moules se font d'une terre jaune, grasse, & qui est comme en grumeaux : on la tire d'un endroit qui n'est pas éloigné de *King-te-tching*. Cette terre se pétrit, & quand elle est bien liée & un peu durcie, on en prend la quantité nécessaire pour un moule, & on la bat fortement : quand on lui a donné la figure qu'on souhaite, on la laisse sécher, après quoi on la façonne sur le tour. Ce travail se paye chérement : pour expedier un ouvrage de commande, on fait un grand nombre de moules, afin que plusieurs troupes d'ouvriers travaillent à la fois. Quand on a soin de ces moules, ils durent très longtems. Un marchand qui en a de tout prêts pour les ouvrages de porcelaine qu'un Européen demande, peut donner sa marchandise à bien meilleur marché, & faire un gain plus considérable qu'un autre, qui auroit à faire ces moules. S'il arrive que ces moules

écorchent, ou qu'il s'y faſſe la moindre
êche, ils ne ſont plus en état de ſer-
r, ſi ce n'eſt pour des porcelaines de
même figure, mais d'un plus petit
olume.

On les met alors ſur le tour, & on les
botte, afin qu'ils puiſſent ſervir une ſe-
onde fois.

Il eſt tems d'annoblir la porcelaine, en
faiſant paſſer entre les mains des pein-
es qui ne ſont guéres moins gueux
ue les autres ouvriers; il n'y a pas ſu-
t de s'en étonner, puiſque à la reſerve
e quelques-uns d'eux, ils ne pourroient
aſſer en Europe que pour des appren-
ſs de quelques mois. Toute la ſcience
e ces peintres, & en général de tous
s peintres Chinois, n'eſt fondée ſur au-
un principe, & ne conſiſte que dans
ne certaine routine aidée d'un tour
'imagination aſſez bornée; ils ignorent
outes les belles régles de cet art: il faut
vouer pourtant, qu'ils peignent des
eurs, des animaux, des payſages, qui
font admirer ſur la porcelaine, auſſi
ien que ſur les éventails, & ſur les
nternes d'une gaze très-fine.

Le travail de la peinture eſt partagé dans un même laboratoire entre un grand nombre d'ouvriers. L'un a ſoin uniquement de former le premier cercle coloré qu'on voit près des bords de la porcelaine : l'autre trace des fleurs que peint un troiſiéme ; celui-ci eſt pour les eaux & les montagnes, celui-là pour les oiſeaux, & les autres animaux. Les figures humaines ſont d'ordinaire les plus maltraitées. Certains payſages, & certains plans de villes enluminés qu'on apporte d'Europe à la Chine, ne nous permettent pas de railler les Chinois ſur la maniere dont ils ſe repréſentent dans leurs peintures.

Pour ce qui eſt des couleurs de la porcelaine, il y en a de toutes les ſortes : on n'en voit gueres en Europe, que de celle qui eſt d'un bleu vif ſur un fond blanc. Il s'en trouve, dont ce fond eſt ſemblable à celui de nos miroirs ardens : il y en a d'entiérement rouges ; & parmi celles-là, les unes ſont d'un rouge à l'huile, les autres ſont d'un rouge ſoufflé, & ſont ſemées de petits points, à peu près comme nos mignatures. Quand ces deux

ſortes

rtes d'ouvrages réuſſiſſent dans leur
erfection, ce qui eſt aſſez difficile, ils
nt infiniment eſtimés, & extrêmement
uers.

Enfin il y a des porcelaines, où les
ayſages qui y ſont peints, ſe forment
u mélange de preſque toutes les cou-
urs, relevées par l'éclat de la dorure;
les ſont fort belles, ſi on y fait de la
épenſe, autrement la porcelaine ordi-
ire de cette eſpéce n'eſt pas compa-
ble à celle qui eſt peinte avec le ſeul
zur.

Les annales de *King-te-tching* diſent,
u'anciennement le peuple ne ſe ſervoit
ue de porcelaine blanche; c'eſt appa-
mment parce qu'on n'avoit pas trouvé
x environs de *Jao-tcheou* un azur moins
écieux que celui qu'on emploie pour
belle porcelaine, lequel vient de fort
in, & ſe vend aſſez cher.

On raconte qu'un marchand de por-
laine ayant fait naufrage ſur une côte
éſerte, y trouva beaucoup plus de ri-
eſſes qu'il n'en avoit perdu. Comme
erroit ſur la côte, tandis que l'équi-
ge ſe faiſoit un petit bâtiment des dé-

bris du vaiſſeau, il apperçut que les pierres propres à faire le plus bel azur y étoient très-communes : il en apporta avec lui une groſſe charge ; & jamais, dit-on, on ne vit à *King-te-tching* un azur ſi beau. Ce fut vainement que le marchand Chinois s'efforça dans la ſuite de retrouver cette côte, où le hazard l'avoit conduit.

Telle eſt la maniere dont l'azur ſe prépare. On l'enſévelit dans le gravier, qui eſt à la hauteur d'un demi-pied dans le fourneau ; il s'y rotit durant vingt-quatre heures : enſuite on le réduit en une poudre impalpable, ainſi que les autres couleurs, non ſur le marbre, mais dans de grands mortiers de porcelaine dont le fond eſt ſans vernis, de même que la tête du pilon qui ſert à broyer.

Le rouge ſe fait avec la couperoſe. On met une livre de couperoſe dans un creuſet, qu'on lutte bien avec un ſecond creuſet, au-deſſus duquel eſt une ſeconde ouverture, qui ſe couvre de telle ſorte, qu'on puiſſe aiſément la découvrir s'il en eſt beſoin. On environne le tout de charbon à grand feu ; & pour

oir un plus fort réverbére, on fait un
rcuit de briques. Tandis que la fumée
éleve fort noire, la matiere n'eſt pas
core en état; mais elle l'eſt auſſitôt
'il ſort une eſpéce de petit nuage fin
délié. Alors on prend un peu de
tte matiére : on la délaie dans de l'eau,
on en fait l'épreuve ſur du ſapin. S'il
ſort un beau rouge, on retire le bra-
r, qui environne, & couvre en partie
creuſet. Quand tout eſt refroidi, on
ouve un petit pain de ce rouge qui
ſt formé au fond du creuſet; le rouge
plus fin eſt attaché au creuſet d'en-
ut. Une livre de couperoſe donne
atre onces du rouge dont on peint la
rcelaine.

Quoique la porcelaine ſoit blanche
ſa nature, & que l'huile qu'on lui
nne ſerve encore à augmenter ſa blan-
eur, cependant il y a certaines figu-
, en faveur deſquelles on applique
blanc particulier ſur la porcelaine,
i eſt peinte de pluſieurs couleurs. Ce
nc ſe fait d'une poudre de caillou
nſparent, qui ſe calcine au fourneau
même que l'azur. Sur demi once de

cette poudre, on met une once de ceruſe pulveriſée; par exemple, pour faire le verd, à une once de ceruſe, & à une demi-once de poudre de caillou, on ajoute trois onces de ce qu'on appelle *tom-hoa-prien*, qui ſelon toutes les apparences, ſont les ſcories les plus purs du cuivre qu'on a battu.

Le verd préparé devient la matiere du violet, qui ſe fait en y ajoutant une doſe de blanc. On met plus de verd préparé, à proportion qu'on veut le violet plus foncé. Le jaune ſe fait en prenant ſept dragmes de blanc préparé, auxquelles on ajoute trois dragmes de couperoſe. Toutes ces couleurs appliquées ſur la porcelaine déja cuite, après avoir été huilées, ne paroiſſent vertes, violettes, jaunes ou rouges, qu'après la ſeconde cuiſſon qu'on leur donne. Ces diverſes couleurs s'appliquent, dit le livre Chinois, avec la ceruſe, le ſalpêtre, & la couperoſe: quelques-uns diſent que l'on n'emploie que la ceruſe, qui ſe mêle avec la couleur, quand on la diſſoud dans l'eau gommée.

Le rouge appliqué à l'huile ſe pré-

re en mêlant le rouge *tom-lou-hum*, ou
ême le rouge dont je viens de parler,
ec l'huile ordinaire de la porcelaine,
avec une autre huile faite de cailloux
ancs, préparée comme la premiere eſ-
ce d'huile. Divers eſſais peuvent dé-
uvrir la quantité que l'on doit em-
oyer de l'une & de l'autre : on laiſſe
ſuite ſécher la porcelaine, & on la cuit
fourneau ordinaire. Si après la cuiſſon
ouge ſort pur & brillant, ſans qu'il y
roiſſe la moindre tache, c'eſt alors
'on a atteint la perfection de l'art.
s porcelaines ne reſonnent point
and on les frappe.

L'autre eſpéce de rouge ſoufflé ſe fait
ſi. On a du rouge tout préparé : on
nd un tuyau, dont une des ouvertu-
eſt couverte d'une gaze fort ſerrée ;
applique doucement le bas du tuyau
la couleur, dont la gaze ſe charge,
ès quoi on ſouffle dans le tuyau con-
la porcelaine, qui ſe trouve enſuite
te ſemée de petits points rouges.
tte ſorte de porcelaine eſt encore plus
ére & plus rare que la précédente,
ce que l'exécution en eſt plus diffi-

cile, si on veut y garder toutes les proportions requises.

La porcelaine noire a aussi son prix & sa beauté; on l'appelle *oumien* : ce noir est plombé, & semblable à celui de nos miroirs ardens; l'or qu'on y met lui donne un nouvel agrément. On donne la couleur noire à la porcelaine, lorsqu'elle est séche; & pour cela, on mêle trois onces d'azur, avec sept onces d'huile ordinaire de pierre. Les épreuves apprennent au juste quel doit être ce mélange, selon la couleur plus ou moins foncée, qu'on veut lui donner. Lorsque cette couleur est séche, on cuit la porcelaine, après quoi on y applique l'or, & on la recuit de nouveau dans un fourneau particulier.

Il se fait ici une autre sorte de porcelaine, qui est toute percée à jour en forme de découpure; au milieu est une coupe propre à contenir la liqueur : la coupe ne fait qu'un corps avec la découpure. Il y a d'autres porcelaines, où des dames Chinoises ou Tartares sont peintes au naturel; la draperie, le teint & les traits du visage, tout y est recherché. De loin

prend ces ouvrages pour de l'é-
ail.

Il eſt à remarquer, que quand on ne
nne point d'autre huile à la porce-
ne que celle qui ſe fait de cailloux
ncs, cette porcelaine devient d'une
péce particuliere, qu'on appelle ici
u-tchi: elle eſt toute marbrée, & coupée
tous les ſens d'une infinité de veines.
loin on la prendroit pour une porce-
ne briſée, dont toutes les piéces de-
urent en leur place ; c'eſt comme
ouvrage à la moſaïque. La couleur
donne cette huile, eſt d'un blanc un
cendré : ſi la porcelaine eſt toute
rée, & qu'on lui donne cette huile,
paroîtra également coupée & mar-
e, lorſque la couleur ſera ſéche.

Quand on veut appliquer l'or, on le
ye, & on le diſſoud au fond d'une por-
ine, juſqu'à ce qu'on voie au-deſſous
'eau un petit ciel d'or. On le laiſſe
er, & lorſqu'on doit l'employer, on
diſſoud, partie dans une quantité
iſante d'eau gommée. Avec trente
ties d'or on incorpore trois parties
eruſe, & on l'applique ſur la porce-
e, de même que les couleurs.

Enfin il y a une eſpéce de porcelaine qui ſe fait de la maniere ſuivante. On lui donne le vernis ordinaire, on la fait cuire, enſuite on la peint de diverſes couleurs, & on la cuit de nouveau. C'eſt quelquefois à deſſein, qu'on réſerve la peinture après la premiere cuiſſon. Quelquefois auſſi on n'a recours à cette ſeconde cuiſſon, que pour cacher les défauts de la porcelaine, en appliquant des couleurs, dans les endroits défectueux. Cette porcelaine qui eſt chargée de couleur, ne laiſſe pas d'être au goût de bien des gens. Il arrive d'ordinaire qu'on ſent des inégalités ſur ces ſortes de porcelaines, ſoit que cela ait été néceſſaire, pour ſuppléer aux ombres de la peinture, oubien qu'on ait voulu couvrir les défauts du corps de la porcelaine. Quand la peinture eſt ſéche auſſi-bien que la dorure, s'il y en a, on fait des piles de ces porcelaines, & mettant les petites dans les grandes, on les range dans le fourneau.

Ces ſortes de fourneaux peuvent être de fer, quand ils ſont petits; mais d'ordinaire ils ſont de terre. Il y en a qui

ſont

ont de la hauteur d'un homme, & preſ-
ue auſſi larges que nos plus grands ton-
eaux de vin. Ils ſont faits de pluſieurs
iéces, de la matiere même dont on fait
s caiſſes de porcelaines : ce ſont de
rands quartiers épais d'un travers de
oigt, hauts d'un pied, & longs d'un
ed & demi. Avant que de les cuire, on
ur donne une figure propre à s'arron-
r : ils ſont placés les uns ſur les autres,
bien cimentés. Le fond du fourneau
t élevé de terre d'un demi-pied, il eſt
acé ſur deux ou trois rangs de bri-
es épaiſſes, mais peu larges. Autour
fourneau eſt une enceinte de bri-
es bien maçonnée, laquelle a en bas
ois ou quatre ſoupiraux, qui ſont
mme les ſoufflets du foyer. Cette
ceinte laiſſe juſqu'au fourneau un
ide d'un demi pied, excepté en trois
quatre endroits qui ſont remplis, &
i font comme les éperons du fourneau.
n enleve en même tems & le fourneau
l'enceinte, ſans quoi le fourneau ne
uroit ſe ſoutenir. On remplit le four-
au de la porcelaine qu'on veut cuire
e ſeconde fois, en mettant en pile les

petites piéces dans les grandes. Quand tout cela eſt fait, on couvre le haut du fourneau de piéces de poterie ſemblables à celles du côté du fourneau : ces piéces qui enjambent les unes dans les autres, s'uniſſent étroitement avec du mortier ou de la terre detrempée ; on laiſſe ſeulement au milieu une ouverture, pour obſerver quand la porcelaine eſt cuite. On allume enſuite quantité de charbon ſous le fourneau ; on en allume pareillement ſur la couverture, d'où l'on en jette des monceaux dans l'eſpace qui eſt entre l'enceinte de briques & le fourneau : l'ouverture qui eſt au-deſſus du fourneau, ſe couvre d'une piéce de pot caſſé. Quand le feu eſt ardent, on regarde de tems en tems par cette ouverture; & lorſque la porcelaine paroît éclatante & peinte de couleurs vives & animées, on retire le braſier, & enſuite la porcelaine.

Il peut naître une penſée au ſujet de ces couleurs qui s'incorporent dans une porcelaine déja cuite & verniſſée par le moyen de la céruſe, à laquelle, ſelon les annales de *Feouleam*, on ajoutoit du ſal-

pêtre & de la couperoſe. Si l'on employoit pareillement de la céruſe dans les couleurs dont on peint des panneaux de verre, & qu'enſuite on leur donnât une eſpéce de ſeconde cuiſſon, cette céruſe ainſi employée ne pourroit-elle pas nous rendre le ſecret qu'on avoit autrefois de peindre le verre, ſans lui rien ôter de ſa tranſparence? C'eſt de quoi on pourra juger par l'épreuve.

Les Chinois avoient autrefois l'art de peindre ſur les côtés d'une porcelaine des poiſſons ou d'autres animaux, qu'on n'appercevoit que lorſque la porcelaine étoit remplie de quelque liqueur: ils appellent cette eſpéce de porcelaine *kia-tſim*, c'eſt-à-dire, azur eſt mis en preſſe, à cauſe de la maniere dont l'azur eſt placé. Voici ce qu'on a retenu de ce ſecret: peut-être imaginera-t-on en Europe ce qui eſt ignoré des Chinois. La porcelaine qu'on veut peindre ainſi, doit être fort mince. Quand elle eſt ſeche, on applique la couleur un peu forte, non en dehors, ſelon la coutume, mais en dedans ſur les côtés; on y peint communément des poiſſons, comme s'ils

étoient plus propres à se produire, lorsqu'on remplit la tasse d'eau. La couleur une fois séchée, on donne une légere couche d'une espéce de colle forte déliée, faite de la terre même de la porcelaine ; cette couche serre l'azur entre ces deux espéces de lames de terre. Quand la couche est séche, on jette de l'huile en dedans de la porcelaine ; quelque tems après on la met sur le moule & au tour : comme elle a reçu du corps par le dedans, on la rend par dehors la plus mince qu'il se peut, sans percer jusqu'à la couleur ; ensuite on plonge dans l'huile le dehors de la porcelaine : lorsque tout est sec, on la cuit dans le fourneau ordinaire. Ce travail est extrêmement délicat, & demande une adresse que les Chinois apparemment n'ont plus. Ils tâchent néanmoins de tems en tems de recouvrer l'art de cette peinture magique : mais c'est en vain.

Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'encore aujourd'hui le bel azur renaît sur la porcelaine, après en avoir disparu. Quand on l'a appliqué, sa couleur est d'un noir pâle ; lorsqu'il est sec, & qu'on

lui a donné l'huile, il s'éclipſe tout-à-
fait, & la porcelaine paroît toute blan-
che. Les couleurs ſont alors enſévelies
ſous le vernis; le feu les en fait éclore
avec toutes leurs beautés, de même à
peu près que la chaleur naturelle fait
ſortir de la coque les plus beaux papil-
ons, avec toutes leurs nuances. Il faut
emarquer, qu'avant de donner l'huile à
a porcelaine, on acheve de la polir, &
le lui ôter les plus petites inégalités; on
e ſert pour cela d'un pinceau fait de pe-
ites plumes très-fines : on humecte le
inceau avec un peu d'eau, & on le
aſſe par-tout d'une main légere.

Au reſte, il y a beaucoup d'art dans
maniere dont l'huile ſe donne à la
orcelaine, ſoit pour n'en pas mettre
lus qu'il n'en faut, ſoit pour la répan-
re également de tous côtés. A la por-
elaine qui eſt fort mince & fort déliée,
n donne à deux fois deux couches lé-
eres d'huile, ſi ces couches étoient
op épaiſſes, les foibles parois de la
ſſe ne pourroient les porter, & elles plie-
ient ſur le champ. Ces deux ſortes de
ouches valent autant qu'une couche

ordinaire d'huile, telle qu'on la donne à la porcelaine fine, qui eſt fort robuſte : elles ſe mettent l'une par aſperſion, & l'autre par immerſion. D'abord on prend d'une main la taſſe par le dehors, & la tenant de biais ſur l'urne où eſt le vernis, de l'autre main on jette dedans autant qu'il faut de vernis pour l'arroſer partout. Cela ſe fait de ſuite à un grand nombre de taſſes : les premieres ſe trouvent ſéches en dedans ; on leur donne l'huile en dehors de la maniere ſuivante. On tient une main dans la taſſe ; & la ſoutenant avec un petit bâton ſous le milieu de ſon pied, on la plonge dans le vaſe plein de vernis, d'où on la retire auſſitôt.

On doit ſe ſouvenir que le pied de la porcelaine demeure maſſif : en effet, ce n'eſt qu'après qu'elle a reçu l'huile, & qu'elle eſt ſéche, qu'on la met ſur le tour pour creuſer le pied ; après quoi on y peint un petit cercle, & ſouvent une lettre Chinoiſe. Quand cette peinture eſt ſéche, on verniſſe le creux qu'on vient de faire ſous la taſſe ; & c'eſt la derniere main qu'on lui donne ; car auſſitôt après

lle ſe porte du laboratoire au fourneau, our y être cuite.

On eſt ſurpris de voir qu'un homme ienne en équilibre ſur ſes épaules deux lanches longues & étroites, ſur leſ- uelles ſont rangées les porcelaines, & u'il paſſe ainſi par pluſieurs rues fort euplées ſans briſer ſa marchandiſe. A vérité, on évite avec ſoin de le heur- er tant ſoit peu ; car on ſeroit obligé de eparer le tort qu'on lui auroit fait : mais eſt étonnant que le porteur lui-même égle ſi bien ſes pas & tous les mouve- nens de ſon corps, qu'il ne perde rien e ſon équilibre.

L'endroit où ſont les fourneaux, pré- ente une autre ſcène. Dans une eſpéce e veſtibule qui précéde le fourneau, on oit des tas de caiſſes & d'étuis faits de erre, & deſtinés à renfermer la porce- aine. Chaque piéce de porcelaine, pour eu qu'elle ſoit conſidérable, a ſon étui, es porcelaines qui ont des couvercles, comme celles qui n'en ont pas. Ces cou- vercles, qui ne s'attachent que foible- ment à la partie d'en-bas durant la cuiſ- on, s'en détachent aiſément par un petit

coup qu'on leur donne. Pour ce qui eſt des petites porcelaines, comme ſont les taſſes à prendre du thé ou du chocolat, elles ont une caiſſe commune à pluſieurs. L'ouvrier imite ici la nature, qui pour cuire les fruits, & les conduire à une parfaite maturité, les renferme ſous une enveloppe, afin que la chaleur du ſoleil ne les pénétre que peu à peu, & que ſon action au dedans ne ſoit pas trop interrompue par l'air qui vient de dehors durant les fraîcheurs de la nuit.

Ces étuis ont au dedans une eſpéce de petit duvet de ſable: on le couvre de pouſſiére de *kaolin*, afin que le ſable ne s'attache pas trop au pied de la coupe, qui ſe place ſur ce lit de ſable, après l'avoir preſſé, en lui donnant la figure de la porcelaine, laquelle ne touche point aux parois de ſon étui. Le haut de cet étui n'a point de couvercle. Un ſecond étui de la figure du premier, garni pareillement de ſa porcelaine, s'enchaſſe dedans de telle ſorte, qu'il le couvre tout-à-fait, ſans toucher à la porcelaine d'en-bas; & c'eſt ainſi qu'on remplit le fourneau de grandes piles de caiſſes de

erre toutes garnies de porcelaine : à la
veur de ces voiles épais, la beauté, &
l'on peut s'exprimer ainſi, le teint de
porcelaine n'eſt point halé par l'ar-
eur du feu.

Au regard des petites piéces de por-
elaine, qui ſont renfermées dans de
randes caiſſes rondes, chacune eſt po-
ée ſur une ſoucoupe de terre de l'é-
aiſſeur de deux écus, & de la largeur
e ſon pied ; ces baſes ſont auſſi ſemées
e la pouſſiére de *kaolin*. Quand ces caiſ-
s ſont un peu larges, on ne met point
e porcelaine au milieu, parce qu'elle y
roit trop éloignée des côtés, que par-
elle pourroit manquer de force ; s'ou-
ir & s'enfoncer, ce qui feroit du ra-
age dans toute la colonne. Il eſt bon
e ſçavoir que ces caiſſes ont le tiers
un pied en hauteur, & qu'en partie
les ne ſont pas cuites, non plus que la
orcelaine. Neanmoins on remplit en-
érement celles qui ont déja été cuites,
qui peuvent encore ſervir.

Il ne faut pas oublier la maniere dont
porcelaine ſe met dans ces caiſſes.
'ouvrier ne la touche pas immédiate-

ment de la main : il pourroit ou la caſſer, car rien n'eſt plus fragile, ou la faner, ou lui faire des inégalités. C'eſt par le moyen d'un petit cordon, qu'il la tire de deſſus la planche. Ce cordon tient d'un côté à deux branches un peu courbées d'une fourchette de bois, qu'il prend d'une main, tandis que de l'autre il tient les deux bouts du cordon croiſés & ouverts ſelon la largeur de la porcelaine ; c'eſt ainſi qu'il l'environne, qu'il l'éleve doucement, & qu'il la poſe dans la caiſſe ſur la petite ſoucoupe. Tout cela ſe fait avec une viteſſe incroyable.

On a déja remarqué, que le bas du fourneau a un demi pied de gros gravier : ce gravier ſert à aſſeoir plus ſurement les colonnes de porcelaines, dont les rangs qui ſont au milieu du fourneau, ont au moint ſept pieds de hauteur. Les deux caiſſes qui ſont au bas de chaque colonne, ſont vuides, parce que le feu n'agit pas aſſez en bas, & que le gravier les couvre en partie. C'eſt par la même raiſon, que la caiſſe qui eſt placée au haut de la pile, demeure vuide. On remplit ainſi tout le fourneau, ne laiſſant

e vuide qu'à l'endroit qui eſt immédia-
ment ſous le ſoupirail.

On a ſoin de placer au milieu du four-
eau les piles de la plus fine porcelaine ;
ns le fond, celles qui le ſont moins ,
à l'entrée on met celles qui ſont un
eu plus fortes en couleur , qui ſont
ompoſées d'une matiere où il entre au-
nt de *petunſe* que de *kaolin* , & aux-
uelles on a donné une huile faite de la
ierre qui a des taches un peu noires ou
ouſſes , parce que cette huile a plus de
orps que l'autre. Toutes ces piles ſont
lacées fort près les unes des autres , &
ées en haut, en bas & au milieu avec
uelques morceaux de terre qu'on leur
pplique , de telle ſorte pourtant , que la
amme ait un paſſage libre pour s'inſi-
uer également de tous côtés ; & peut-
tre eſt-ce là à quoi l'œil & l'habileté
e l'ouvrier ſervent le plus , pour réuſſir
ans ſon entrepriſe ; afin d'éviter cer-
ains accidens à peu près ſemblables à
eux , que cauſent les obſtructions dans
e corps de l'animal.

Toute terre n'eſt pas propre à conſ-
ruire les caiſſes qui renferment la por-

celaine ; il y en a de trois sortes dont on use. L'une qui est jaune : est assez commune : elle domine par la quantité & fait la base ; l'autre s'appelle *lao-tou :* c'est une terre forte ; la troisiéme qui est une terre huileuse, se nomme *yeou-tou.* Ces deux sortes de terre se tirent en hiver de certaines mines fort profondes, où il n'est pas possible de travailler pendant l'été. Si on les mêloit parties égales, ce qui couteroit un peu plus, les caisses dureroient long-tems. On les apporte toutes préparées d'un gros Village qui est au bas de la riviere, à une lieue de *King-te-tching.* Avant qu'elles soient cuites, elles sont jaunâtres; quand elles sont cuites, elles sont d'un rouge fort obscur. Comme on va à l'épargne, la terre jaune y domine ; & c'est ce qui fait que les caisses ne durent guéres que deux ou trois fournées, après quoi elles éclattent tout-à-fait. Si elles ne sont que légérement felées ou fendues, on les entoure d'un cercle d'osier ; le cercle se brûle, & la caisse sert encore cette fois-là, sans que la porcelaine en souffre. Il faut prendre garde de ne pas remplir

e fournée de caiſſes neuves, leſquelles
yent pas encore ſervi : il faut y en
ttre la moitié qui ayent déja été cui-
. Celles-ci ſe placent en haut & en
; au milieu des piles ſe mettent cel-
qui ſont nouvellement faites. Autre-
s, ſelon l'hiſtoire de *Feouleam*, toutes
caiſſes ſe cuiſoient à part dans un
rneau, avant qu'on s'en ſervît, pour
aire cuire la porcelaine ; ſans doute
ce qu'alors on avoit moins d'égard à
dépenſe, qu'à la perfection de l'ou-
ge. Il n'en eſt pas tout-à-fait de même
réſent ; & cela vient apparemment
ce que le nombre des ouvriers en
celaine s'eſt multiplié à l'infini.
Venons maintenant à la conſtruction
s fourneaux. On les place au fond
n aſſez long veſtibule, qui ſert comme
ſoufflets, & qui en eſt la décharge.
a le même uſage que l'arche des
rreries. Les fourneaux ſont préſen-
nent plus grands qu'ils n'étoient au-
fois. Alors, ſelon le Livre Chinois,
n'avoient que ſix pieds de hauteur &
largeur ; maintenant ils ſont hauts de
ux braſſes, & ont près de quatre braſ-

ſes de profondeur. La voûte, ainſi que le corps du fourneau eſt aſſez épaiſſe, pour pouvoir marcher deſſus ſans être incommodé du feu. Cette voûte n'eſt en dedans ni platte, ni formée en pointe; elle va en s'allongeant, & elle ſe rétrecit à meſure qu'elle approche du grand ſoupirail qui eſt à l'extrémité, & par où ſortent les tourbillons de flamme & de fumée. Outre cette gorge le fourneau a ſur ſa tête cinq petites ouvertures, qui en ſont comme les yeux. On les couvre de quelques pots caſſés, de telle ſorte pourtant, qu'ils ſoulagent l'air & le feu du fourneau. C'eſt par ces yeux qu'on juge ſi la porcelaine eſt cuite. On découvre l'œil, qui eſt un peu devant le grand ſoupirail, & avec une pincette de fer on ouvre une des caiſſes. La porcelaine eſt en état, quand on voit un feu clair dans le fourneau, quand toutes les caiſſes ſont embraſées, & ſurtout quand les couleurs ſailliſſent avec tout leur éclat. Alors on diſcontinue le feu, & l'on acheve de murer pour quelque tems la porte du fourneau. Ce fourneau a dans toute ſa largeur un foyer

rofond, & large d'un ou de deux pieds:
n le paſſe ſur une planche, pour entrer
ans la capacité du fourneau, & y ran-
er la porcelaine. Quand on a allumé le
u du foyer, on mûre auſſi-tôt la porte,
y laiſſant que l'ouverture néceſſaire
our y jetter des quartiers de gros bois
ngs d'un pied, mais aſſez étroits. On
auffe d'abord le fourneau pendant un
ur & une nuit, enſuite deux hommes
ui ſe relevent ne ceſſent d'y jetter du
ois. On en brûle communément pour
ne fournée juſqu'à quatre-vingt char-
es. A en juger par ce qu'en dit le Li-
re Chinois, cette quantité ne devroit
as être ſuffiſante. Il aſſure qu'ancien-
ement on brûloit deux cens quarante
harges de bois, & vingt de plus, ſi le
ems étoit pluvieux, quoi qu'alors les
ourneaux fuſſent moins grands de la
noitié que ceux-ci. On y entretenoit
'abord un petit feu pendant ſept jours
ſept nuits : le huitiéme jour on faiſoit
n feu très-ardent ; & il eſt à remar-
quer, que les caiſſes de la petite porce-
aine étoient déja cuites à part, avant
que d'entrer dans le fourneau. Auſſi faut-

il avouer, que l'ancienne porcelaine avoit bien plus de corps que la moderne.

On obſervoit encore une choſe qui ſe néglige aujourd'hui. Quand il n'y avoit plus de feu dans le fourneau, on ne démûroit la porte qu'après dix jours pour les grandes porcelaines, & après cinq jours pour les petites. Maintenant on différe, à la vérité, de quelques jours à ouvrir le fourneau, & à en tirer les grandes piéces de porcelaine; car ſans cette précaution, elles éclateroient: mais pour ce qui eſt des petites, ſi le feu a été éteint à l'entrée de la nuit, on les retire dès le lendemain: le deſſein apparemment eſt d'épargner le bois pour une ſeconde fournée. Comme la porcelaine eſt brûlante, l'ouvrier qui la retire, s'aide pour la prendre, de longues écharpes pendues à ſon col.

Après avoir brûlé dans un jour à l'entrée du fourneau juſqu'à cent quatre-vingt charges de bois, il eſt ſurprenant que le lendemain on ne trouve point de cendres dans le foyer. Il faut que ceux qui ſervent à ces fourneaux, ſoient bien accoutumés au feu. On dit qu'ils mettent

ent du sel dans leur thé, afin d'en boire
ant qu'ils veulent sans en être incom-
nodés. Mais est-il aisé de comprendre,
omment cette liqueur salée les désal-
ére?

Après tout ce qui vient d'être rappor-
é, il ne doit pas paroître étonnant que
porcelaine soit si chére en Europe. Il
ut encore sçavoir, qu'outre le gros
ain des Marchands Européens, & ce-
i que font sur eux leurs Commissionnai-
es Chinois, il est rare qu'une fournée
éussisse entiérement; que souvent elle
t toute perdue, & qu'en ouvrant le
urneau, on trouve les porcelaines & les
isses réduites à une masse dure comme
rocher, qu'un trop grand feu, ou
es caisses mal conditionnées peuvent
ut perdre; qu'il n'est pas facile de regler
feu qu'on leur doit donner, que la na-
re du tems change en un instant l'ac-
on du feu, la qualité du sujet sur lequel
agit, & celle du bois qui l'entretient.
insi pour un ouvrier qui s'enrichit, il
en a cent autres qui se ruinent, & qui
laissent pas de tenter fortune, dans l'es-
rance dont ils se flatent, de pouvoir

amaſſer de quoi lever une boutique de marchand.

D'ailleurs, la porcelaine que l'on tranſporte en Europe ſe fait preſque toute ſur des modéles nouveaux, ſouvent bizarres, & où il eſt difficile de réuſſir. Pour peu qu'elle ait de défauts, elle eſt rebutée des Européens, qui ne veulent rien que d'achevé ; & dès-là elle demeure entre les mains des ouvriers qui ne peuvent la vendre aux Chinois, parce qu'elle n'eſt pas de leur goût. Il faut par conſéquent que les piéces qu'on prend, portent les frais de celles qu'on rebute.

Selon l'hiſtoire de *King-te-tching*, le gain qu'on faiſoit autrefois étoit beaucoup plus conſidérable, que celui qui ſe fait maintenant ; c'eſt ce qu'on a de la peine à croire : car il s'en faut bien qu'il ſe fît alors un ſi grand débit de porcelaine en Europe. Cela vient ſans doute, de ce que les vivres ſont maintenant bien plus chers ; de ce que le bois ne ſe tirant plus des montagnes voiſines qu'on a épuiſées, on eſt obligé de le faire venir de fort loin, & à grands frais,

e ce que le gain eſt partagé maintenant
ntre trop de perſonnes ; & qu'enfin les
uvriers ſont moins habiles qu'ils ne l'é-
oient dans ces tems reculés, & que par
ils ſont moins ſûrs de réuſſir. Cela
eut venir encore de l'avarice des Man-
arins, qui occupant beaucoup d'ou-
riers à ces ſortes d'ouvrages, dont ils
nt des préſens à leurs protecteurs de la
our, payent mal les ouvriers ; ce qui
auſe le renchériſſement des marchan-
ſes, & la pauvreté des marchands.

La difficulté qu'il y a d'executer cer-
ins modéles venus d'Europe, eſt une
es choſes qui augmente le prix de la
orcelaine ; car il ne faut pas croire, que
us les ouvriers puiſſent travailler ſur
us les modéles qui leur viennent des
ays étrangers. Il y en a d'impraticables
la Chine, de même qu'il s'y fait des
uvrages qui ſurprennent les étrangers,
qu'ils ne croyent pas poſſibles ; en
oici quelques exemples. On voit ici
fanal, ou une groſſe lanterne de por-
laine qui eſt d'une ſeule piéce, au tra-
ers de laquelle un flambeau éclaire tou-
une chambre : cet ouvrage avoit été

commandé par le Prince héritier. Ce même Prince commanda auſſi divers inſtrumens de muſique, entr'autres une eſpéce de petite orgue, appellée *t-ſeng*, qui a près d'un pied de hauteur, & compoſée de quatorze tuyaux, dont l'harmonie eſt aſſez agréable. On réuſſit auſſi parfaitement aux flutes douces, aux flageolets, & à un autre inſtrument qu'on nomme *yun-lo*, qui eſt compoſé de diverſes petites plaques rondes un peu concaves, dont chacune rend un ſon particulier. On en ſuſpend neuf dans un quadre, qui répond à divers étages, qu'on touche avec des baguettes comme le tympanon; il ſe fait un petit carillon, qui s'accorde avec le ſon des autres inſtrumens, & avec la voix des muſiciens. Il a fallu, dit-on, faire beaucoup d'épreuves, pour trouver l'épaiſſeur & le dégré de cuiſſon convenables aux tons néceſſaires à un accord. On s'imagineroit que les Chinois auroient pour cela le ſecret d'inſérer un peu de métal dans le corps de ces porcelaines pour varier les ſons; mais la vérité eſt, que le métal eſt ſi peu capable

e s'allier avec la porcelaine, que ſi l'on ettoit un denier de cuivre au haut une pile de porcelaine placée dans le ur, ce denier venant à ſe fondre, per-eroit toutes les caiſſes, & toutes les orcelaines de la colonne, qui ſe trou-eroient toutes avoir un trou au milieu. ien ne fait mieux voir, quel mouve-ent le feu donne à tout ce qui eſt ren-rmé dans le fourneau : auſſi aſſure-t-on ue tout y eſt comme fluide & flotant.

Pour revenir aux ouvrages des Chi-ois un peu rares, ils réuſſiſſent princi-alement dans les groteſques, & dans s repréſentations des animaux. Les ou-riers font des canards & des tortues qui ottent ſur l'eau. Ils font des chats eints au naturel, qui portent ſur leur ête une petite lampe, dont la flamme orme les deux yeux de l'animal ; pen-ant la nuit les rats mêmes en ſont épou-antés. On fait encore ici beaucoup de atues de *Kouan-in*, (c'eſt une Déeſſe élébre dans toute la Chine.) On la repré-ente tenant un enfant entre ſes bras, & lle eſt invoquée par les femmes ſtériles, ui veulent avoir des enfans. Elle eſt

peut être comparée aux ſtatues antiques, que nous avons de Venus & de Diane, avec cette différence, que les ſtatues de *Koua-nin* ſont très modeſtes.

Il y a une autre eſpéce de porcelaine dont l'exécution eſt très-difficile, & qui par-là devient fort rare. Le corps de cette porcelaine eſt extrêmement délié, & la ſurface en eſt très-unie au dedans & au dehors. Cependant on y voit des moulures gravées, un tour de fleurs, par exemple, & d'autres ornemens ſemblables : voici de quelle maniere on la travaille. Au ſortir de deſſus la roue, on l'applique deſſus un moule où ſont des gravures, qui s'y impriment en dedans ; au dehors on la rend la plus fine & la plus déliée, qu'il eſt poſſible, en la travaillant au tour avec le ciſeau, après quoi on lui donne l'huile, & on la cuit dans le fourneau ordinaire.

Les marchands Européens demandent quelquefois aux ouvriers Chinois des plaques de porcelaine, dont une piéce faſſe le deſſus d'une table, ou d'une chaiſe, ou des quadres de tableau : ces ouvrages ſont impoſſibles. Les plaques

s plus larges & les plus longues ſont
un pied ou environ : ſi on va au-de là,
uelque épaiſſeur qu'on leur donne,
es ſe déjettent. C'eſt pour cela qu'au
u de rendre ces plaques épaiſſes, on
s fait de deux ſuperficies, qu'on unit
laiſſant le dedans vuide: on y met ſeu-
ment une traverſe; & l'on fait aux deux
tés deux ouvertures pour les enchaſſer
ns des ouvrages de menuiſerie, ou
ns le doſſier d'une chaiſe, ce qui a ſon
rément.

L'hiſtoire de *King-te-tching* parle de
vers ouvrages ordonnés par des Em-
ereurs, qu'on s'efforça vainement d'e-
écuter. Le grand pere de l'Empereur
gnant commanda des urnes à peu près
e la figure des caiſſes où nous mettons
es orangers : c'étoit pour y nourrir des
etits poiſſons rouges, dorés & argen-
s, ce qui fait un ornement des maiſons.
eut-être auſſi vouloit-il s'en ſervir
our y prendre le bain ; car elles de-
oient avoir trois pieds & demi de dia-
ietre, & deux pieds & demi de hauteur.
e fond devoit être épais d'un demi
ied, & les parois d'un tiers de pied. On

travailla trois ans de ſuite à ces ouvrages ; & on fit juſqu'à deux cens urnes, ſans qu'une ſeule pût réuſſir. Le même Empereur ordonna des plaques pour des devans de galerie ouverte. Chaque plaque devoit être haute de trois pieds, large de deux pieds & demi, & épaiſſe d'un demi-pied. Tout cela, diſent les annales de *King-te-tching* ne put s'exécuter ; & les Mandarins de cette Province préſenterent une requête à l'Empereur, pour le ſupplier de faire ceſſer ce travail.

Comme chaque profeſſion a ſon Idole particuliere, & que la Divinité ſe communique ici auſſi facilement, que la qualité de Comte & de Marquis ſe donne en certains pays de l'Europe, il n'eſt pas ſurprenant qu'il y ait un Dieu de la porcelaine. Le *Pouſa*, (c'eſt le nom de cette Idole,) doit ſon origine à ces ſortes de deſſeins, qu'il eſt impoſſible aux ouvriers d'exécuter. On dit qu'autrefois un Empereur voulut abſolument qu'on lui fît des porcelaines ſur un modéle qu'il donna. On lui repréſenta diverſes fois que la choſe étoit impoſſible : mais toutes

ces

es remontrances ne ſervirent qu'à ex-
ter toujours de plus en plus ſon envie.
es Empereurs ſont durant leur vie les
ivinités les plus redoutées de la Chine,
ils croyent ſouvent que rien ne doit
ppoſer à leurs déſirs. Les Officiers
doublerent donc leurs ſoins, & ils
erent de toute ſorte de rigueurs à l'é-
rd des ouvriers. Ces malheureux dé-
nſoient leur argent, ſe donnoient bien
la peine & ne recevoient que des
ups. L'un d'eux dans un mouvement
déſeſpoir ſe lança dans un fourneau
umé; & il y fut conſumé à l'inſtant:
porcelaine qui s'y cuiſoit, en ſortit,
-on, parfaitement belle & au gré de
mpereur, lequel n'en demanda pas
vantage. Depuis ce tems-là cet infor-
né paſſa pour un héros, & il devint
ns la ſuite l'Idole qui préſide aux ou-
ges de la porcelaine.

La porcelaine étant dans une ſi grande
me depuis tant de ſiécles, peut-être
haiteroit-on ſçavoir en quoi celle des
emiers tems différe de celle de nos
rs, & quel eſt le jugement qu'en
rtent les Chinois. Il ne faut pas dou-

ter que la Chine n'ait ſes antiquaires, qui ſe préviennent en faveur des anciens ouvrages. Le Chinois même eſt naturellement porté à reſpecter l'antiquité; on trouve pourtant des défenſeurs du travail moderne. Mais il n'en eſt pas de la porcelaine, comme des médailles antiques, qui donnent la ſcience des tems reculés. La vieille porcelaine peut être ornée de quelques caracteres Chinois, mais qui ne marquent aucun point d'hiſtoire; ainſi les curieux n'y peuvent trouver qu'un gout & des couleurs, qui la leur font préferer à celle de nos jours. On dit en Europe, que la porcelaine pour avoir ſa perfection, doit avoir été longtems enſévelie en terre. C'eſt une fauſſe opinion dont les Chinois ſe mocquent. L'hiſtoire de *King-te-tching* parlant de la plus belle porcelaine des premiers tems, dit qu'elle étoit ſi recherchée, qu'à peine le fourneau étoit-il ouvert, que les marchands ſe diſputoient à qui ſeroit le premier partagé: ce n'eſt pas-là ſuppoſer qu'elle dût être enterrée.

Il eſt vrai qu'en creuſant dans les rui-

s des vieux bâtimens, ſur-tout en
ttoyant de vieux puits abandonnés,
trouve quelquefois de belles piéces
porcelaine, qui y ont été cachées dans
tems de révolution. Cette porcelai-
eſt belle, parce qu'alors on ne s'avi-
guére d'enfouir que celle qui étoit
cieuſe, afin de la retrouver après la
des troubles. Si elle eſt eſtimée, ce
t pas parce qu'elle a acquis dans le
de la terre quelque nouveau degré
beauté : c'eſt parce que ſon an-
ne beauté s'eſt conſervée ; & cela
a ſon prix à la Chine, où l'on donne
roſſes ſommes pour les moindres
ciles de ſimple poterie, qui ſervoient
es Empereurs *Yan* & *Chun*, qui ont
é pluſieurs ſiécles avant la dynaſtie
Tang, auquel tems la porcelaine
nença d'être à l'uſage des Empe-
Tout ce que la porcelaine acquiert
eilliſſant dans la terre, c'eſt quel-
hangement qui ſe fait dans ſon co-
ou ſi vous voulez dans ſon teint,
it voir qu'elle eſt vieille. La même
arrive au marbre & à l'yvoire,
plus promptement, parce que le

vernis empêche l'humidité de s'insinuer si aisément dans la porcelaine.

Selon les annales de *King-te-tching*, il y avoit autrefois des urnes qui se vendoient jusqu'à 58 ou 59 taëls, c'est-à-dire plus de 80 écus: combien se feroient-elles vendues en Europe? Aussi, dit le Livre, y avoit-il un fourneau fait exprès pour chaque urne de cette valeur; la dépense n'y étoit pas épargnée.

Certains Mandarins font à leurs protecteurs de la Cour des présens de vieille porcelaine, qu'ils ont le talent de faire eux-mêmes, c'est-à-dire, qu'ils ont trouvé l'art d'imiter l'ancienne porcelaine, ou du moins celle de la basse antiquité. La matiere de ces faux *Kou-tong*, ou de ces antiques contrefaites, est une terre jaunâtre qui se tire assez près de *King-te-tching*. Une assiette faite de cette terre pése autant que dix des ordinaires. Il n'y a rien de particulier dans le travail de ces sortes de porcelaines, sinon qu'on leur donne une huile faite de pierre jaune, qu'on mêle avec l'huile ordinaire, enforte que cette derniere domine. C

élange donne à la porcelaine la cou-
ur d'un verd de mer. Quand elle eſt
ite, on la jette dans un bouillon très
as fait de chapons & d'autre viande :
le s'y cuit une ſeconde fois; après quoi
la met dans un égoût le plus bour-
ux qui puiſſe ſe trouver, où on la laiſſe
mois & davantage. Au ſortir de cet
oût, elle paſſe pour être de trois ou de
atre cens ans, ou du moins de la dynaſ-
des *Ming*, où les porcelaines de cette
uleur & de cette épaiſſeur étoient eſ-
nées à la Cour. Ces fauſſes antiques
nt encore ſemblables aux véritables, en
que lorſqu'on les frappe, elles ne ré-
nent point, & que ſi on les applique
rès de l'oreille, il ne s'y fait aucun
urdonnement.

On eſt preſque auſſi curieux à la Chi-
des verres & des cryſtaux qui vien-
nt d'Europe, qu'on l'eſt en Europe
porcelaines de la Chine ; cependant
elque eſtime qu'en faſſent les Chinois,
n'en ſont pas encore venus juſqu'à
verſer les mers, pour chercher du ver-
en Europe. Ils trouvent que leur por-
aine eſt plus d'uſage ; elle ſouffre les

liqueurs chaudes. On peut tenir une taſſe de thé bouillant ſans ſe brûler, ſi on la ſçait prendre à la Chinoiſe, ce qu'on ne peut pas faire même avec une taſſe d'argent de la même épaiſſeur, & de la même figure. La porcelaine a ſon éclat ainſi que le verre; & ſi elle eſt moins tranſparente, elle eſt auſſi moins fragile. Ce qui arrive au verre fait tout récemment, arrive auſſi à la porcelaine; rien ne marque mieux une conſtitution de parties à peu près ſemblables. La bonne porcelaine a un ſon clair comme le verre: ſi le verre ſe taille avec le diamant, on ſe ſert auſſi du diamant pour réunir enſemble & coudre, en quelque ſorte, des piéces de porcelaine caſſée; c'eſt même un métier à la Chine. On y voit des ouvriers uniquement occupés à remettre dans leurs places des piéces briſées. Ils ſe ſervent du diamant comme d'une aiguille, pour faire de petits trous au corps de la porcelaine, où ils entrelaſſent un fil de laton très délié; par là ils mettent la porcelaine en état de ſervir, ſans qu'on s'apperçoive preſque de l'endroit où elle a été caſſée.

CHAPITRE V.

les traditions de la Chine tirent leur origine de l'Egypte. Si les Conquêtes de Sesostris ont été poussées jusqu'à la Chine. Différence des Hyeroglifes d'Egypte & des Caractéres Chinois. S'il y a des Castes à la Chine. Origine de la fameuse fête des Lanternes. Cause des disettes, & des fréquens incendies qui arrivent à la Chine.

ON demande si la plûpart des traditions de la Chine ne tirent pas r origine de l'Egypte. Ce qui paroît prouver, est que l'Histoire nous apend que Sesostris soumit les peuples au là du Gange, & qu'il s'avança jusà l'Océan: il aura donc pû aller jusà la Chine; & pourquoi n'y auroitpas établi quelques colonies? Cette njecture peut être confirmée par une uction de plusieurs coutumes Chises presqu'entiérement conformes à les des Egyptiens.

Voici en peu de mots les faits hiſtoriques, qui ſemblent détruire cette conjecture. Seſoſtris le Conquérant régnoit environ quinze ſiécles avant Jeſus-Chriſt. Il paroît aſſez certain qu'il fit la guerre aux Aſſyriens & aux Scythes; qu'il ſubjuga la Phenicie, la Syrie, & preſque toute l'Aſie Mineure. Les hiſtoriens Grecs nous aſſurent, qu'il ne fut que neuf ans abſent de ſes Etats; qu'il interrompit ſes conquêtes pour y retourner, parce que ſon frere Armaïs auquel il avoit confié la régence de ſon royaume, cherchoit à s'emparer du trône. Mais eſt-il également certain, qu'il ait pouſſé ſes conquêtes juſqu'au Gange; qu'il y ait ſoumis les peuples, ce qui ne pouvoit s'exécuter, qu'après les expéditions qui viennent d'être rapportées; que du Gange il ait paſſé à la Chine, qu'il y ait établi des Colonies; & élevé des colonnes comme autant de monumens de ſes victoires, ainſi qu'on aſſure qu'il le faiſoit par-tout; & qu'enſuite il ſoit retourné en Egypte pour en chaſſer ſon frere? Si cela n'eſt pas impoſſible, cela eſt du moins très-difficile à croire; car

ans ce tems-là le paſſage des Indes à la
Chine étoit bien moins praticable, qu'il
e l'eſt maintenant, ſur-tout pour une ar-
née. Il eſt très incertain, ſi les villes de
Bochara, & de Samarcand ſi utiles aux
Caravannes ſubſiſtoient déja dans les
ndes, & s'il y avoit d'autres ſemblables
tapes en faveur des Commerçans & des
Voyageurs.

Peut-être, dira-t-on, que Seſoſtris n'en-
oya qu'un détachement de ſon Armée,
our s'informer de la nature du pays &
u caractére des habitans. Mais dès ce
ems-là, & même auparavant, l'entrée
e la Chine étoit interdite à tous les
Etrangers, à la réſerve des Ambaſſa-
leurs, qu'on n'admettoit qu'avec peu
e ſuite. On les traitoit bien, on leur
aiſoit des préſens; mais on les renvoyoit
ien accompagnés juſqu'à la frontiere,
ans permettre à aucun d'eux de reſter à
a Chine pour s'y établir. C'eſt ce qui
e pratique encore aujourd'hui à l'égard
le tous les Ambaſſadeurs.

Dira-t-on que Seſoſtris à qui rien ne
réſiſtoit, & qui ſe croyoit le maître du
monde, s'abaiſſa juſqu'à envoyer un

Ambaſſadeur à la Chine, en ſuppoſant qu'il la connût. N'auroit-il pas plutôt formé le deſſein d'y entrer en Conquérant, & ne ſe ſeroit-il pas perſuadé, que les Chinois ne lui donneroient pas plus de peine que les Indiens ? C'eſt de quoi il ne nous reſte aucun veſtige dans l'hiſtoire Chinoiſe, quoi qu'elle parle ſouvent des irruptions qui ont été faites par quelques nations plus voiſines, parmi leſquelles on pourra, ſi l'on veut, mêler quelques Egyptiens, qui ſe ſeront trouvés-là par hazard. Il eſt probable qu'en ce tems-là les Egyptiens & les Chinois ne ſe connoiſſoient nullement, & que chacune de ces deux nations croyoit ſon empire le premier, ou plutôt l'unique qui fut au monde.

Ce ne ſont-là, il eſt vrai, que des probabilités, qui paroiſſent ſe détruire par le parallele que l'on fait des coûtumes des deux Nations.

On voit, dit-on, dans l'une & dans l'autre des Hieroglyfes ; la diviſion par Caſtes & Tribus à la Chine comme en Egypte, même attachement aux anciennes coutumes, même reſpect pour

es Parens & pour les Vieillards, même mour pour les ſciences, ſur-tout pour 'aſtronomie, la fête des Lanternes à la Chine, celle des Lumiéres en Egypte; a Metempſycoſe, & peut être la perpetuité des métiers; tout cela ne prouve-il pas la communication entre les deux Empires?

Il faut convenir que ce parallele frappe d'abord, & qu'il forme un grand préugé pour la communication dont il s'agit; cependant ſi on l'examine de près & en détail, on verra qu'il ne prouve pas aſſez. Commençons par les Hieroglyfes.

Ce ſont, ſelon l'origine des deux mots grecs qui compoſent ce mot des ſymboles ou des figures ſacrées dont les Egyptiens ſe ſervoient pour les dogmes de leur religion & de leur morale. Les Grecs les ont admirés, & les ont fort vantés. Pluſieurs Européens après eux les voyant ſculptées ſur de belles colonnes, ont cru d'autant plus aiſément qu'il y avoit du myſtére, qu'ils ne les entendoient point.

Si dans ces tems où l'on ne connoiſſoit pas encore la Chine, on eût reçu par

hazard une inſcription en caractéres Chinois, peut être les eut-on admirés de même ; peut être quelqu'un de ces Sçavans qui veulent paroître ne rien ignorer, en auroit-il donné une explication de ſa façon.

Les Hieroglyfes de l'Egypte étoient-ils immuables : le ſens qu'on y attachoit étoit-il tellement fixe, qu'on ne pût le changer, & qu'il ſignifiât toujours la même choſe ; n'y en avoit-il que pour les myſtéres de la religion ; en avoient-ils auſſi de communs pour l'uſage ordinaire ; quand eſt-ce que les Egyptiens commencerent à en avoir ? Ce ſont-là autant de points que l'on ignore ; & c'eſt cependant ce qu'il faudroit ſçavoir pour pouvoir dire laquelle de ces deux nations a profité des découvertes de l'autre.

Les caractéres Chinois ne ſont Hieroglyfes qu'improprement, & n'ont pas été inſtitués plutôt pour le ſacré que pour le prophane. Ce ſont des ſignes arbitraires, qui nous donnent l'idée d'une choſe, non par aucun rapport qu'ils ayent avec la choſe ſignifiée, mais parce qu'on

voulu par tel ſigne ſignifier telle choſe, ans égard aux ſons avec leſquels on les rononce ; de ſorte que les différentes ations, qui ſe ſont ſervies dans la ſuite es caractéres Chinois, comme les Ja- ponois, les Coréens, les Tongkinois &c. es liſent avec les ſons de leur langue par- iculiere, & y attachent le même ſens que les Chinois.

Ces ſignes ſont tellement arbitraires, que ſouvent on peut changer le nombre des traits, & leur configuration exté- rieure, en leur laiſſant le même ſens & la même idée. En eſt-il de même des Hieroglyfes des Egyptiens ? Les na- tions voiſines s'en ſervent-elles ? Y en avoit-il pour tous les uſages de la vie civile ? Un même Hieroglyfe pouvoit- il avoir des ſens différens, ſelon qu'il étoit diverſement employé dans la ſuite du diſcours, comme il arrive aux ca- ractéres Chinois.

Les caractéres Chinois furent inven- tés par *Tſang-kiai*, qui vivoit deux mille ans avant Jeſus-Chriſt : y avoit-il déja pour lors des Hieroglyfes en Egypte ? L'unique conjecture que l'on puiſſe ti-

rer, est que les Egyptiens & les Chinois ayant jetté les fondemens de deux grandes monarchies, ils auront eu besoin de signes & de caractéres pour écrire leurs Loix, & gouverner les peuples; & que chacun en imagina de son côté. Il n'étoit pas nécessaire pour cela qu'ils communiquassent ensemble. Ne voit-on pas souvent les nouvelles inventions naître presqu'en même tems dans différens endroits de l'Europe?

Pour ce qui est de la perpetuité des métiers, elle n'a jamais été à la Chine. Il y a au contraire très peu de Chinois qui veuillent apprendre le métier de leur pere; & ce n'est jamais que la nécessité qui les y contraint. Aussitôt qu'ils ont gagné quelque argent, ils passent au rang des Commerçans; quelques-uns même tachent de devenir petits Mandarins.

La Metempsycose ne doit pas aussi entrer dans le parallele. C'est une doctrine des tems postérieurs, qui a toujours été étrangere à la Chine. Elle y a été constamment rejettée & anathématisée, comme une peste venue des Indes. Les Lettrés Chinois ont écrit des Livres

ns nombre contre cette Secte, ſans éanmoins avoir pû l'empêcher de ire des progrès immenſes, ſur tout rmi le peuple. On ne voit partout que onzes & que Pagodes, que l'Empeur a encore bien plus multipliés que s prédéceſſeurs.

Paſſons aux Caſtes & aux Tribus que on dit être à la Chine. Voici ſans doute qui aura pû donner lieu à cette erur.

Il y a des perſonnes à la Chine qui nt infâmes, non pas d'origine, mais par profeſſion qu'ils exercent; ils ne peuent être reçus Mandarins, & le peuple contracte point d'alliance avec eux. els ſont les Comédiens, qui jouent ſur Théâtre public, les Miniſtres de déuche, les Corrupteurs de la jeuneſſe, s Geoliers, & ceux qui dans les Triunaux donnent la baſtonade aux coubles quand la ſentence du Juge l'ordonne. Ces gens-là ne ſont point de aſte: il n'y a que la miſere, & non pas naiſſance, qui les engage dans ces ofeſſions honteuſes; & leurs deſndans peuvent les abandonner, quand

ils ont de quoi vivre honorablement.

Il y a encore une autre eſpéce de gens infâmes qu'on appelle *To-min*. On ne les trouve que dans la province de *Tchekiang*, ſur-tout dans le village de *Chao-hiing*, où on les oblige d'habiter dans une rue ſéparée. Il ne leur eſt permis d'exercer que le plus vil, & le plus petit commerce; tel que celui de vendre des grenouilles, & des petits pains ſucrés pour les enfans, de jouer de la trompette devant les morts quand on les porte en terre. Il leur eſt défendu d'aller aux examens pour prendre des grades; quand on impoſe de dures corvées ſur le peuple de la ville, on les fait faire à ces gens-là, que chacun a droit de maltraiter impunément: on ne s'allie point avec eux. Leurs femmes ont une marque à leurs tabliers, qui les diſtingue des autres; ce ſont les ſeules qui traitent des mariages, & qui ayent entrée chez les Dames, qui ont des fils ou des filles à marier. Ce ſont elles qui accompagnent l'épouſe, quand elle va à la maiſon de ſon époux. Elles gagnent plus ou moins, à proportion du talent qu'elles

u'elles ont de diſſimuler aux deux par-
es, qui ne ſe voyent la premiere fois que
jour de leur mariage, les défauts qu'on
apperçoit pas du premier coup d'œil.
Il eſt vrai que dans tout cela il y a
uelque apparence de Caſte ; & l'on y
ura été trompé d'autant plus aiſément,
ue les Chrétiens de cette ville-là ne
ouloient pas qu'on admit au baptême
s *To-min*, qui paſſoient dans leur eſ-
rit pour infâmes, & avec leſquels ils ne
ouloient avoir aucune ſociété. Cepen-
ant il n'y a rien moins que Caſte, quand
n ſe donne la peine d'en examiner l'o-
gine. Car tous conviennent, & même
s habitans de la ville de *Koo-hing*, que
es *To-min* ſont les deſcendans des plus
rands Seigneurs, qui vêcurent vers la
n de la Dynaſtie des *Song* que les *Guers*
étruiſirent ; & parce que ces Seigneurs
onnerent le plus de peine aux Conqué-
ns, ſe retranchant par tout, & refuſant
onſtamment de ſe ſoumettre, ceux
ui reſterent du carnage qu'on en fit
rent condamnés à vivre dans *Chao-*
ng, & dans l'état humiliant, où on les
vûs juſqu'au commencement du régne

de *Yong-tching*, qui dans une déclaration qu'il fit contre une si odieuse ordonnance, voulut que les *To-min* fussent regardés comme ses autres Sujets; qu'ils pussent se faire examiner & prendre des grades, afin d'être en état de remplir les charges, s'il s'en trouvoit parmi eux qui en fussent capables.

Cet ordre fut publié par-tout; & personne n'y fit opposition, à la réserve des Lettrés de *Chao-hing*, qui faisoient consister une partie de leur gloire dans l'humiliation de ces pauvres malheureux. Ils s'opposerent à la grace qu'on vouloit leur faire, & allerent tumultuairement en porter leurs plaintes au Gouverneur de la ville. Celui-ci se trouva fort embarrassé; car quand il y a de la mutinerie parmi le peuple, le Gouverneur est sûr d'être dépouillé par provision de son emploi, comme un homme qui manque de talent pour gouverner. Il n'en manquoit pas néanmoins, & s'avisa d'un stratagême qui lui réussit. Il fit appeller à son tribunal les notables des *To-min*, & il leur déclara en termes magnifiques le bienfait de l'Empereur: ensuite il ajouta,

omme de lui-même, qu'il y avoit des onditions à cette grace, dont la pre-ière étoit, qu'ils n'exerceroient plus eur profeſſion ordinaire. Alors ces pau-res gens s'écrierent; que pour leur faire onneur, on vouloit les faire mourir de aim, puiſqu'ils n'avoient point d'autres oyens de ſubſiſter. On fit des difficul-és de part & d'autre, & l'on ſe ſépara ns rien conclure. Après cela les moins auvres des *To-min* quitterent *Chao-hings* our aller s'établir ailleurs. Quelques-ns deux vinrent à *Peking*, & furent mis n charge. Les autres ſe délivrerent peu peu de cét eſclavage.

Une autre eſpéce de gens qu'on nom-e *Kankia*, n'eſt guéres moins mépriſa-le. Ce ſont eux qui aujourd'hui con-uiſent des Provinces à la Cour les bar-ues chargées de ris pour les magaſins oyaux. Ce furent les Empereurs *Yuen* ui firent creuſer ce fameux canal, pour ranſporter par eau des Provinces du ud non-ſeulement le ris, mais encore 'autres choſes pour l'uſage de la Cour. ls regarderent la conduite de ces bar-ues comme un emploi pénible & oné-

reux; & ils y deſtinerent ceux, qui pour des fautes perſonnelles étoient condamnés à l'exil. Les uns furent faits Chefs de barque, & les autres ſimples Matelots. On les y fit entrer chacun avec toute leur famille, & ils n'ont point d'autre maiſon, ſoit que les barques marchent, ſoit qu'elles demeurent à l'ancre. On leur fournit le ris, & tout ce qui leur eſt néceſſaire pour leur ſubſiſtance. Pluſieurs d'entr'eux devenoient riches, parce que ſans payer ni frais, ni douanne, ils mettoient ſur les barques pour leur compte beaucoup de marchandiſes qu'ils vendoient à Peking. Cela a duré, juſqu'à ce qu'il leur ait été défendu de charger pour eux ou pour autrui au de-là d'un certain nombre de quintaux, dont ils doivent payer trois ou quatre fois les droits de douanne, avant que d'arriver à *Peking*. Ainſi la grace qui leur a été faite comme aux autres, de pouvoir ſe faire examiner, leur coûte cher, & leur devient preſque inutile; parce qu'étant plus pauvres qu'autrefois, ils ne peuvent fournir aux frais pour l'entretien de leurs enfans, dans

ne étude qui eſt longue, lorſqu'il s'agit
e parvenir à quelque grade.

Voilà ſans doute ce qui a pû don-
r occaſion de dire, qu'il y avoit des
aſtes à la Chine : ſi cela ſuffiſoit, on
ourroit dire pareillement qu'en Europe
ux qui ſont condamnés aux galeres,
à l'exil, font une Caſte particuliere.
e reſte des Chinois a toujours été di-
ſé en gens de Lettres, en gens de
uerre, en Marchands, Laboureurs,
mme par-tout ailleurs.

Venons maintenant à la fête des Lan-
rnes, ſi célébre à la Chine, & qu'on
oit pouvoir mettre en parallele avec
lle qui ſe faiſoit à Saïs, d'où il ſemble
'elle ait pris ſon origine ; car la Fête
inoiſe eſt bien plus recente, du moins
ur ſa célébrité, que celle d'Egypte
pportée par Hérodote. La fête des
nternes fut inſtituée, pour féliciter
Empereurs & donner un ſpectacle
peuple au commencement de l'année.
n Auteur Chinois parle ainſi de la fête
s Lanternes.

Sous l'Empereur *Youi-tong* de la Dy-
ſtie des *Tang*, un certain nommé *Poto*

demanda la permiſſion de faire allumer cent mille Lanternes la nuit du 15 de la premiere Lune. L'Empereur ſortit de ſon Palais pour être témoin de ce ſpectacle ; & pour procurer le même divertiſſement au peuple, il ordonna qu'on ne fermeroit point les portes pendant la nuit, & qu'il ſeroit permis de ſe promener dans toutes les rues ſans craindre d'être arrêté. On lit dans le même Livre, que le fondateur des *Songs* (l'an 950 de J.C.) l'Empire étant tranquille, & la récolte ayant été abondante, l'Empereur voulut que la fête dura juſqu'au 18 de la même Lune, pour divertir les Lettrés & le Peuple, mais après lui ces divertiſſemens furent réduits à trois jours. Cette fête eſt accompagnée de divers feux d'artifices.

Le même Auteur ajoute, que ſous la dynaſtie des *Ycheou* on allumoit des lampes aux ſacrifices qu'on faiſoit aux *Chanbi*, & qu'au tems de la Dynaſtie des *Han*, quand la Secte de *Fo* eut pénétré dans le Palais de l'Empereur, ce Prince fit allumer des Lanternes pour la rendre plus célébre.

Il y a encore une autre Livre qui dit, ue ſous la Dynaſtie des *Tcheou* qui a uré plus de huit ſiécles, un Empereur u'il ne nomme pas, permit le 13 de la emiere Lune de ſortir la nuit dans les es, c'eſt-à-dire ajoute l'Auteur, qu'on luma des Lanternes.

Voilà tout ce qui ſe trouve ſur la fête sLanternes. Quoiqu'elle ſoit ancienne la Chine, il paroît néanmoins, qu'elle a été célébrée que ſous l'Empereur *ui-tſong*. Que l'on juge après cela qui nt les premiers en date des Chinois ou s Egyptiens.

Pour ce qui eſt des autres reſſemblan-s, qui ſe trouvent entre les deux na-ns, telles que ſont leur inviolable atta-ement aux anciens uſages, le reſpect ur les parens, pour les loix & les vieil-ds, l'amour des ſciences & des arts; ici ce que l'on peut raiſonnablement penſer.

Avant la diſperſion des Nations, les is enfans de Noé, Sem, Cham & Ja-et avoient appris de leur pere, du ins verbalement, ce qui concernoit les ences, & la doctrine des mœurs ſans

parler des instructions qu'ils avoient pû recevoir avant le Déluge, de ceux qui étoient plus âgés ; car ils pouvoient en profiter, puisqu'ils étoient déja mariés, quand ils entrerent dans l'Arche. Noé continua sans doute à les instruire. S'il eût voulu favoriser l'un plutôt que l'autre, son choix ne fût pas probablement tombé sur Cham, ce fils peu respectueux, & maudit dans sa posterité, de laquelle sont sortis les Egyptiens; mais bien plutôt sur Sem & Japhet, qui étoient des enfans de bénédiction. Ce dernier & ses descendans oublierent bientôt les instructions qu'ils avoient reçues ; mais il n'en fut pas de même des descendans de Sem, qui ont peuplé la Chine. Ils formerent de bonne heure un grand Empire, qu'ils entreprirent de gouverner comme une seule famille. C'étoit le moyen de perpétuer les grandes régles pour les mœurs, & pour les sciences, qu'ils avoient reçues de leurs ancêtres.

Les Egyptiens furent aussi des premiers, ou même, si on les en croit les premiers de tous qui formerent un Empire,

oire, & qui cultiverent les sciences ; ils réussirent, si l'on veut, mieux que les Chinois, parce qu'ils avoient peut-être plus de génie & d'application à l'étude. Mais après tout on peut dire, que les Chinois & les Egyptiens, sans s'être rien communiqué depuis leur séparation, se ressemblent en beaucoup de choses ; chacun de son côté ayant fait valoir plus ou moins son fond, tiré de la même source, selon la diversité de son esprit, qui est d'ordinaire bien différent entre les freres, & plus encore parmi les descendans.

Mais ce qui est étonnant, est que l'on compare les Chinois avec les Egyptiens sur le respect pour les parens & les vieillards. Il faut donc que ceux-ci ayent eu bien de l'horreur du péché de leur pere. La différence qu'il y a aujourd'hui entre ces deux Nations, est que l'une est presque éteinte, & que l'autre subsiste toujours sur le même pied. Que sont devenus maintenant les Egyptiens ? Où sont leurs sciences, leurs loix, leurs coûtumes ? Il ne reste de leur grandeur que des masures, & des colonnes brisées avec leurs inscriptions. Leurs vain-

queurs ont tout détruit, parce que leur Royaume n'étoit ni assez grand, ni assez peuplé, pour les arrêter dans leurs Conquêtes.

La Chine par une raison toute contraire, vaincue plusieurs fois, a réduit ses Vainqueurs, en les assujettissant à ses usages; & les a tellement changés, qu'en peu de tems, on ne les reconnoissoit plus. Les Conquérans de la Chine n'ont pû changer ni le caractére, ni la langue de la Nation Chinoise. Ils n'ont pas même pû introduire celle qui leur étoit propre dans les villes, où ils tenoient leur Cour. En un mot, leurs descendans sont devenus Chinois.

La dynastie des *Kin* & des *Yuen* en est une preuve sensible, laquelle est confirmée par les Tartares *Mantcheous* qui sont encore aujourd'hui sur le trône. Ils n'ont pû changer que la forme des habits, & obliger les peuples à se couper les cheveux. Tout le reste subsiste comme auparavant, il n'y a guéres que cent ans, qu'ils sont maîtres de la Chine; & ils sont déja Chinois pour les mœurs, pour les manieres, & pour la figure. On

ne parle que Chinois même à *Peking* & dans les maisons des Mantcheous. Ils ont même obligés d'envoyer leurs enfans à l'Ecole, pour apprendre à lire & à écrire en Tartare, afin de pouvoir entrer dans les Tribunaux où les deux langues sont en usage ; & dans les Provinces, on ne sçait ce que c'est que de parler Mantcheou.

Mais quel est celui des enfans de Sem, dont les Chinois tirent leur origine ? Il est très-probable que c'est de Jectan, cadet de Phaleg, l'un & l'autre fils d'Heber. Voici les raisons sur lesquelles cette opinion est appuyée.

La premiére, est que l'Ecriture après l'énumeration des treize enfans de Jectan, dit : *Et facta est habitatio eorum à Messâ pergentibus usque Sephar montem orientalem*, Gen. cap. 10. v. 30. Le pays où ils demeurerent, s'étendoit depuis la sortie de Messa, jusqu'à Sephar, qui est une montagne du côté de l'Orient. Ce mont Sephar est dans l'Arabie comme on en convient ordinairement. Ce n'est actuellement une de ces montagnes qui forment le mont Imaus, dont l'extré-

mité méridionale dans le Thibet s'appelle *Cantiſſas*; une autre partie où le Gange prend ſa ſource, s'appelle *Lanquer*; les parties du Nord juſqu'à la Tartarie s'appellent *Belgians*, & aujourd'hui *Althai*. Ce ſont des paſſages pour venir à la Chine, qui n'étoient pas connus de Jectan; & ces noms ſont poſtérieurs à ceux qui ont les premiers habité les montagnes.

La ſeconde raiſon, eſt que l'Empereur *Yao* eſt auſſi appellé par les Chinois *Yao-tang*, nom qui reſſemble fort à Jectan, dont lui ou ſes enfans ont peuplé la Chine.

Mais quel que ſoit celui des enfans de Sem dont ſont ſortis les Chinois, il paroît qu'en entrant dans la Chine, ils en fermerent la porte après eux; & ils ont toujours été fort exacts à ne l'ouvrir qu'aux Ambaſſadeurs étrangers. Ce qui doit paroître ſurprenant, eſt que leurs voiſins du côté de l'Occident, depuis le Thibet en allant au Nord juſqu'à Chamo, qui ſont auſſi ſans doute des deſcendans de Sem, ſoient ſi différens des Chinois pour les mœurs, pour la

ngue, pour les traits du visage, &
our la configuration extérieure de tout
corps.

Ce sont gens grossiers, ignorans, fai-
eans; défauts essentiels, mais rares
armi les Chinois. Quand il vient quel-
u'un de ces Tartares à *Peking*, & qu'on
emande aux Chinois la raison de cette
fférence, ils répondent *chont-ton cache*,
ue cela vient de l'eau & de la terre,
est-à-dire de la nature du pays, qui opé-
ce changement sur les corps, & même
r l'esprit de ces habitans.

Passons aux disettes si fréquentes à la
hine. Comment se peut-il faire, dit-
, qu'un peuple laborieux, sobre, in-
ustrieux, qui habite le plus beau pays
u monde & le plus fertile, qui est
ouverné par des Princes, dont la pré-
oyance & la sagesse font le principal
aractére, soit si souvent exposé à celui
e tous les fleaux, qu'il est le plus aisé à
ndustrie humaine d'éviter; tandis
u'on voit en Europe des pays stériles
abités par des peuples qui manquent
e plusieurs de ces avantages, & qui
ependant n'éprouvent jamais, ou pres-
ue jamais la famine?

Pour répondre à cette objection, il ſuffira de faire les obſervations ſuivantes. Dans un tems de diſette, la Chine ne peut tirer aucun ſecours de ſes voiſins ; au contraire elle eſt obligée de leur en fournir. En commençant par la province de *Yun-nan*, & en remontant vers le Nord par les provinces de *Koer-tcheou*, de *Se-tchuen* & de *Chenſi* juſqu'à la grande muraille, on ne trouve que des montagnes affreuſes, peuplées la plûpart de Sauvages qui ont leurs Chefs, leurs loix, & qui parlent une langue différente. Ils font ſouvent des irruptions dans le plat pays, & déſolent de grandes contrées, ſans qu'on ait jamais pû juſqu'ici les ſoumettre.

Au Nord de la Chine ſont les Mongaux, nation ſoumiſe à la vérité, mais née pareſſeuſe, & qui ne ſéme du millet que pour ſon uſage. Leurs troupeaux ſuppléent à ce qui leur manque pour leur nourriture.

Au Nord-Eſt, eſt la province de *Leao-tong* très fertile, mais trop éloignée de Peking, pour que l'on puiſſe tranſporter les grains de cette province; ce qui n'eſt

uéres praticable qu'en hiver.

La Corée ne fournit point de grains la Chine. Les provinces de *Kiang-naro* & de *Tche-kiang* ont la mer à l'Orient & le Japon à trois ou quatre journées : cependant aucun de leurs vaiſſeaux ne s'eſt hazardé d'y aller chercher des vivres, oit que le Japon déja trop peuplé n'en it pas de reſte, ou que depuis qu'il a ermé ſes ports, il y ait trop d'avanies eſſuyer.

La province de Fokien au Sud touhe à la mer, & vis-à-vis d'elle à l'Iſle de Formoſe, dont il n'y a qu'une liziere ui appartienne à la Chine. Quand elle ouffre de la diſette, il faut lui fournir des vivres.

La province de *Quang-tong* n'a rien au Sud, que la mer & des terres éloignées. Ainſi en parcourant toutes les provinces de la Chine, il ſera vrai de dire, qu'il faut qu'elle ſe nourriſſe d'elle-même, & qu'elle tire de ſes différentes provinces, de quoi faire ſubſiſter cette foule innombrable d'habitans.

Quand la récolte manque dans une Province, ou ſeulement dans une Con-

trée, soit par une sécheresse extraordinaire, soit par quelque inondation subite, les grands Mandarins ont recours aux greniers publics; mais souvent les trouvant vuides, ils font faire des informations, qu'ils différent d'envoyer à la Cour, parce que ce sont des nouvelles désagréables. Ces informations ou mémoriaux arrivés aux Tribunaux de Peking passent par plusieurs mains, & ne sont portés qu'après plusieurs jours à l'Empereur. Aussitôt ce Prince ordonne aux Grands de s'assembler, & de déliberer sur les moyens de soulager la misere du peuple. En attendant, il fait de très belles Déclarations. Vient ensuite la résolution des Tribunaux. On nomme des Mandarins pour aller soulager les Provinces désolées. Si l'on veut qu'ils fassent diligence, on leur fournit des chevaux de poste; & alors ils sont nourris aux dépens du Public: si on ne les leur offre pas, il faut qu'ils marchent à leurs frais; & alors ils demandent du tems pour se préparer à leur départ. Après bien des délais, ils se mettent enfin en chemin: mais ceux qui souffrent ont du tems de reste pour

ourir de faim, avant que le reméde
rrive.

Si les greniers publics ſe trouvent
ouvent vuides, c'eſt que les grands
Iandarins qui en ont ſoin, en confient la
arde à de vraies harpies. Ce ſont des
oups affamés qui gardent une berge-
e. Ces canailles uſent de mille artifices
our voler. Auſſi arrive-t-il une diſette?
es greniers publics ſe trouvent preſ-
u'entierement dégarnis. Les Manda-
ns & les Officiers ſubalternes ſont pu-
is : mais cela ne remédie point au mal
réſent; le peuple attend, eſpére, &
eurt ſans être ſoulagé.

La ſeconde cauſe de la diſette vient
e ce qu'on ne ménage pas aſſez les
rains, & qu'on en fait une conſommation
tonnante pour faire du vin, de l'eau
e vie, ou de la raque.

La diſette n'eſt pas le ſeul inconve-
ient de cette raque; elle eſt encore la
auſe la plus ordinaire des fréquens in-
endies, qui arrivent dans les villes,
ur-tout à Peking. Voici comment les
Chinois ne boivent ni vin, ni raque, qu'ils
e l'ayent fait chauffer. C'eſt ſur-tout le

soir, avant que de se coucher, qu'ils en font usage, principalement les Marchands, les Artisans & les Soldats. Ils ont chacun dans la chambre où ils couchent, un fourneau de pierre à charbon; où ils font cuire le ris, le thé, & chauffer en même tems l'estrade de briques où ils couchent. C'est sur le même fourneau, que le soir ils font chauffer cette sorte de boisson: ils la prennent en mangeant des herbes salées, & s'enivrent à peu de frais. Si par mégarde, ou étant à moitié ivres, ils laissent tomber de cette raque dans le feu, la flamme s'éleve bientôt jusqu'au plancher, qui n'est fait que de nattes d'osier, ou de chassis de papier, & dont la hauteur n'est que de trois ou quatre pieds au-dessus de la tête d'un homme. Alors dans un instant toute la chambre est en feu; & parce que les boutiques où couchent les Marchands, & la plûpart des maisons du peuple ne sont pas séparées de leurs voisins par de maitresses murailles, que souvent les charpentes sont liées ensemble, le feu s'étend avec rapidité, & fait de grands ravages avant qu'on ait pû l'éteindre.

CHAPITRE VI.

Caractére des Chiriguanes. Diſpoſition de leurs Bourgades. Leurs parures. Leurs vêtemens. Leurs mariages. La ſcience de leurs Médecins. Leurs coutumes à la naiſſance de leurs Enfans. Leurs devoirs envers les Morts. Leur opinion ſur l'état de l'ame ſéparée du corps.

LEs Bourgades des peuples de l'Amérique méridionale ſont diſpoſées n forme de cercle, & la place en eſt le entre : ils ſont fort ſujets à s'enivrer 'une liqueur très-forte que font leurs emmes ; & ils ne reconnoiſſent aucune Divinité. Lorſqu'ils ſont chez eux, ils ont d'ordinaire tout nuds. Ils ont pourant des culottes de cuir ; mais le plus ouvent ils les portent ſous le bras. Quand ils voyagent, ils ſe mettent un olet de cuir pour ſe garantir des épies, dont leurs forêts ſont remplies.

Leurs femmes ne ſe couvrent que de

quelques vieux haillons, qui leur pendent depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Elles ont les cheveux longs & bien peignés; au-dessus de la tête elles se font une espéce de couronne, qui a assez bon air. Elles se peignent d'ordinaire le visage d'un rouge couleur de feu, & tout le reste du corps, lorsqu'il y a quelque fête où l'on doive s'enivrer. Les hommes se contentent de se tracer sur le visage quelques lignes de la même couleur, auxquelles ils ajoutent quelques gros traits noirs. Quand ils sont peints de la sorte, hommes & femmes, ils ont un air effroyable. Les femmes se percent la lévre inférieure; & elles y attachent un petit cylindre d'étain, ou d'argent, ou de résine transparente.

Les garçons & les filles jusqu'à l'âge de douze ans n'ont pas le moindre vêtement; c'est une coutume généralement établie parmi tous les peuples de l'Amérique méridionale. Leurs armes sont la lance, l'arc & les fléches. Les femmes y sont du moins aussi habiles que les hommes.

Leurs mariages, si l'on peut leur

lonner ce nom, n'ont rien de ſtable. Un
nari quitte ſa femme quand il lui plaît:
le-là vient qu'ils ont des enfans dans
preſque toutes les Bourgades. Dans une,
ls ſe marient pour deux ans ; & ils vont
enſuite ſe remarier dans une autre.

Ce prétendu mariage ſe fait ſans beaucoup de façon. Lorſqu'un Indien recherche une Indienne pour ſa femme, il tâche de gagner ſes bonnes graces, en la régalant pendant quelque tems des fruits de ſa moiſſon, & du gibier qu'il prend à la chaſſe ; après quoi il met à ſa porte un faiſceau de bois. Si elle le retire, & le place dans ſa cabanne, le mariage eſt conclu ; ſi elle le laiſſe à la porte, il doit prendre ſon parti, & chaſſer pour une autre.

Ils n'ont point d'autres Médecins, qu'un ou deux des plus anciens de la Bourgade. Toute la ſcience de ces prétendus Médecins conſiſte à ſouffler autour du malade, pour en chaſſer la maladie.

Lorſqu'une fille a atteint un certain âge, on l'oblige de demeurer dans ſon hamac, qu'on ſuſpend au bout du toît

de la cabanne : le ſecond mois on baiſſe le hamac juſqu'au milieu; & le troiſiéme mois, de vieilles femmes entrent dans la cabanne armées de bâtons. Elles courent de tous côtés, en frappant tout ce qu'elles rencontrent, & pourſuivant, à ce qu'elles diſent, la couleuvre, qui a piqué la fille, juſqu'à ce que l'une d'elles mette fin à ce manége en diſant, qu'elle a tué la couleuvre.

Quand une femme a mis un enfant au monde, c'eſt la coutume que ſon mari obſerve durant trois ou quatre jours un jeûne ſi rigoureux, qu'il ne lui eſt pas même permis de boire. Ils n'abandonnent point leurs morts, comme d'autres peuples barbares. Quand quelqu'un de leur famille eſt décédé, ils le mettent dans un pot de terre proportionné à la grandeur du cadavre, & l'enterrent dans leurs propres cabannes. C'eſt pourquoi tout autour de chaque cabanne on voit la terre élevée en eſpéce de talut, ſelon le nombre de pots de terre qui y ſont enterrés.

Les femmes pleurent les morts trois fois le jour; dès le matin, à midi, &

ers le ſoir. Cette cérémonie dure plu-
eurs mois, & autant qu'il leur plaît.
Cette ſorte de deuil commence même
uſſitôt qu'ils jugent que la maladie eſt
angéreuſe : trois ou quatre femmes en-
ironnent le lit du malade avec des cris
& des hurlemens effroyables, & cela
ure quelquefois quinze jours de ſuite.
Le malade aime mieux qu'on lui rompe
la tête, que de n'être pas pleuré de la
orte ; car ſi on manquoit à cette céré-
nonie ce ſeroit un ſigne infaillible, qu'il
n'eſt pas aimé. Ils croyent l'immortalité
de l'ame : mais ſans ſçavoir ce qu'elle
devient par la ſuite. Ils s'imaginent qu'au
ortir du corps, elle eſt errante dans les
roſſailles des bois qui ſont autour de
eurs Bourgades. Ils vont la chercher
ous les matins ; laſſés de la chercher
nutilement, ils l'abandonnent.

Ils tirent mauvais augure du chant
e certains oiſeaux ; d'un, ſur-tout,
ui eſt de couleur cendrée, & qui n'eſt
as plus gros qu'un moineau. S'ils ſe
nettent en voyage, & qu'ils l'enten-
lent chanter, ils ne vont pas plus loin,
& retournent à l'inſtant chez eux.

Du reſte les Magiciens & les Sorciers, qui font fortune chez d'autres Sauvages, ſont parmi eux en exécration ils les regardent comme des peſtes publiques.

CHAPITRE VII.

De l'Iſle de Tſong-ming. Fruits qui y croiſſent. Maniére de cultiver le ris. Récolte du coton. Comment on le prépare. Eſpéce de terre d'où l'on tire le ſel. La maniére de tirer ce ſel de la terre. Caractére de ces Inſulaires.

L'Iſle de *Tſongming*, dans la province de Nangking, n'eſt ſéparée à l'Oueſt que par un bras de mer, qui n'a pas plus de cinq ou ſix lieuës ; elle eſt ſituée ſous le 33 degré de latitude Nord.

La maniére dont cette Iſle a commencé de ſe peupler, ne lui eſt pas fort honorable. C'étoit anciennement un pays ſauvage & déſert, tout couvert de roſeaux. On y reléguoit les bandits & les

ſcélérats, dont on vouloit purger
mpire. Les premiers qu'on y débar-
a ſe trouverent dans la néceſſité, ou de
rir par la faim, ou de tirer leurs ali-
ens du ſein de la terre. L'envie de vi-
e les rendit actifs & induſtrieux. Ils
fricherent cette terre inculte : ils en
racherent les plantes inutiles; ils ſeme-
nt le peu de grains, qu'ils avoient ap-
rtés ; & ils ne furent pas long-tems
ns recueillir le fruit de leurs travaux.
u bout de quelques années, une partie
terroir, qu'ils avoient cultivé, devint
fertile, qu'elle leur fournit abondam-
ent de quoi vivre.

C'eſt ce qui fit naître la penſée à quel-
es familles Chinoiſes qui avoient de
peine à ſubſiſter dans le Continent de
nir habiter une terre, dont la culture
uvoit les tirer de l'extrême indigence,
elles étoient. Elles ſe tranſplanterent
nc dans l'Iſle, & partagerent entre-
es tout le terrein. Mais ces nouveaux
nus ne pouvant défricher toute l'é-
ndue du terroir, qu'ils s'étoient don-
e, appellerent dans la ſuite à leur
cours d'autres familles du Continent.

Ils leur céderent à perpetuité une partie des terres, à condition néanmoins qu'elles payeroient tous les ans en diverſes denrées une rente proportionnée à la récolte.

L'Iſle de *Tſongming* n'étoit pas alors d'une auſſi vaſte étendue, qu'elle l'eſt à préſent. Dans la ſuite des tems pluſieurs petites Iſles s'étant réunies, elles formerent enfin toutes enſemble un terrein continu, qui a environ vingt lieuës de longueur & cinq à ſix de largeur.

Il n'y a dans tout le pays qu'une ſeule ville, qui eſt du troiſiéme ordre, ſi on la compare aux autres villes de l'Empire. La campagne eſt coupée d'un nombre infini de canaux propres à recevoir les eaux du Ciel qui s'y amaſſent, & qui enſuite s'écoulent dans la mer. Le terrein y eſt uni; on n'y voit point de montagnes. Les canaux ſont bordés de chauſſées fort élevées, pour mettre la campagne à couvert des inondations.

L'air du pays eſt temperé. Il eſt ſain, quoique les pluies qui tombent en abondance, ſur-tout au printemps, & au milieu de l'été, le rendent fort humide. Le

rand froid n'y dure pas plus de douze urs : mais la chaleur y dure près de eux mois ; & elle ſeroit exceſſive, ſi le n'étoit modérée par des pluies d'o- ge accompagnées d'éclairs & de ton- erre. Il vient deux ou trois fois l'année u côté du Nord-Eſt de terribles oura- ans, qui renverſent tout. Au reſte le ays eſt fort agréable. La multitude des aiſons dont la campagne eſt ſemée, pré- nte à la vûe le ſpectacle le plus char- ant. D'eſpace en eſpace on voit de os Bourgs, où il y a quantité de bou- ques de marchands, qui ont en abon- ance tout ce qu'on peut déſirer.

De plus, il y a entre chaque Bourg tant de maiſons répandues ça & là à la ampagne, qu'il y a de familles occu- ées au labour. Les grands chemins, ui ſont étroits, parce que le terrein y ſt extrêmement ménagée, ſont bordés e petites maiſons de marchands, qui endent des rafraîchiſſemens aux Voya- eurs. On s'imagineroit que preſque oute l'Iſle dans les endroits où elle eſt le ieux cultivée, n'eſt qu'un Village d'une tendue immenſe.

Mais ce qui paroîtra étonnant, eſt que la multitude innombrable des habitans, dont cette Iſle eſt peuplée, puiſſe ſubſiſter. Ce qu'il y a de plus commun dans cette Iſle ſont les oyes, les canards domeſtiques & les poules. En hiver, les côtes de la mer ſont toutes couvertes de canards ſauvages qu'on prend dans des piéges. On y nourrit auſſi quantité de bufles ; mais ils ne ſervent qu'au labour : ils ſont ſi dociles, qu'un jeune enfant s'end rend le maître, & les conduit partout où il veut.

La terre y porte peu de fruits. Le meilleur eſt le *ſetſe*, qui eſt de la groſſeur de nos pommes. On y voit auſſi des melons d'eau, dont la chair eſt rouge, & remplie d'une eau fraîche & ſucrée. Le terroir ne ſouffre point de vignes ; cependant toute l'Iſle a du vin en abondance. Les habitans ont trouvé le ſecret d'en faire d'aſſez bon d'une eſpéce particuliére de ris, différent de celui dont ils ſe nourriſſent. Voici comment ils s'y prennent pour faire ce vin. Ils laiſſent tremper le ris dans l'eau avec quelques ingrédiens qu'ils y jettent, pendant vingt,

quelquefois trente jours ; ils le font
ire enſuite, quand ils l'ont liquéfié au
u : il fermente auſſi-tôt, & ſe couvre
une écume vaporeuſe aſſez ſemblable
celle de nos vins nouveaux ; ſous cette
ume ſe trouve un vin très-pur : on le
e au clair, & on le verſe dans des vaſes
terre bien verniſſés. De la lie qui reſte,
fait une eau de vie, qui n'eſt guéres
oins forte que celle de France.

La ſituation de l'Iſle feroit juger,
e la plûpart de ſes habitans s'occupe-
ient de la pêche ; néanmoins il y en a
es-peu qui ſoient pêcheurs de profeſ-
n. Le poiſſon qu'on y trouve de toute
péce vient du côté de la Terre-ferme ;
e infinité de barques qui en ſont char-
es, y abondent en certaines ſaiſons
l'année.

Un des poiſſons que les Chinois eſti-
ent davantage, & qui péſe environ
arante livres, eſt celui qu'ils appel-
t l'Encunvaſſé. Ils le nomment ainſi,
rce qu'effectivement il a ſur le dos,
s le ventre, & aux deux côtés une
te d'écailles tranchantes, rangées en
ne droite, & poſées les unes ſur les

autres, à peu près comme ſont les tuiles ſur nos toîts. C'eſt un poiſſon excellent, dont la chair eſt fort blanche, & qui reſſemble à celle du veau pour le goût.

Quand le tems eſt doux, on pêche une autre ſorte de petit poiſſon fort délicat, que les gens du pays appellent poiſſon de farine, à cauſe de ſon extrême blancheur ; & parce que ſes prunelles noires ſemblent être enchaſſées dans deux petits cercles d'argent fort brillans.

A peine cette pêche eſt-elle finie, que des côtes de la province de *Tche-kiang ;* il arrive de grands vaiſſeaux chargés d'une autre eſpéce de poiſſon ſrais, qu'on nomme le poiſſon jaune à cauſe de ſa couleur : il reſſemble aux moruës de Terre-neuve.

Quelque grand que ſoit le commerce, qui s'en fait dans l'Iſle, il ne ſuffiroit pas pour nourrir une multitude prodigieuſe de ſes habitans ; ainſi ils font venir encore une quantité ſurprenante de poiſſon ſalé des côtes de la mer, qui s'étendent depuis l'embouchure du *Kiang* juſqu'à la province de *Chan-tong*.

La terre n'eſt pas la même dans toute

Iſle ; il y en a de trois ſortes, dont le
pport eſt bien différent. La premiére
t ſituée vers le Nord, & ne ſe cultive
oint. Les roſeaux qui y croiſſent natu-
llement, ſont d'un revenu très conſidé-
ble. On emploie une partie de ces ro-
aux à bâtir les maiſons à la campagne ;
utre partie ſert à brûler, & fournit le
auffage non-ſeulement à tout le pays,
ais encore à une partie des côtes voi-
es de la Terre-ferme.

La ſeconde eſpéce de terre eſt celle,
i depuis la premiére s'étend juſqu'à
mer du côté du Midi. Ces Inſulaires
nt tous les ans deux récoltes : l'une de
ains, qui eſt générale, ſe fait au mois
Mai ; l'autre ſe fait de ris ou de co-
n ; celle-là au mois de Septembre, &
lle-ci un peu après. Leurs grains ſont
froment, l'orge, & une eſpéce de blé
rbu, qui quoique ſemblable au ſeigle
pourtant d'une autre nature.

La culture du ris eſt la plus pénible.
ès le commencement de Juin, ils inon-
nt leurs campagnes, de l'eau des ca-
ux, qui les environnent, & qui com-
uniquent de tous côtés. Ils emploient

pour cela certaines machines, ſemblables aux chapelets dont on ſe ſert en Europe, pour deſſécher les marais, ou pour vuider les batard'eaux : enſuite ils donnent à cette terre trois ou quatre labours conſécutifs, & toujours le pied dans l'eau. Après ce premier travail, ils rompent les mottes de terre avec la tête de leur hoyau, & par le moyen d'une machine de bois ſur laquelle un homme ſe tient debout, & eſt tiré par un bufle qu'il conduit, ils uniſſent le terroir, afin que l'eau ſe répande par-tout à une égale hauteur. Alors ils arrachent le ris, qu'un mois auparavant ils avoient ſemé fort épais dans un autre canton; & ils le tranſplantent plus clair dans le terroir préparé. Quand le ris commence à paroître, leur ſoin doit être d'arracher les mauvaiſes herbes qui ſeroient capables de l'étouffer. Ils doivent encore veiller, ſur-tout dans les grandes chaleurs, à ce que leurs champs ſoient toujours inondés des eaux de la mer, qui rempliſſent leurs canaux. Ce qu'il y a de ſurprenant, eſt que ces eaux, qui ſont ſalées pendant tout le reſte de l'année, deviennent douces,

es, & propres à fertiliſer leurs terres,
réciſement au tems qu'ils en ont beſoin
our les cultiver.

La maniere dont ils pilent le ris a
uelque choſe de ſingulier. Ce ris naît
evêtu d'une peau rude & dure, comme
elle de l'orge. Le ris étant en cet état,
n le fait cuire légerement dans l'eau,
n le fait ſécher au ſoleil, on le pile à
lusieurs repriſes. Quand on la pilé pour
premiére fois, il ſe décharge de la
roſſe peau, la ſeconde fois qu'on le
le, il quitte la pellicule rouge, qui eſt
-deſſous, & ſe fait plus ou moins blanc,
lon l'eſpéce de ris; car il y en a de plus
e trente ſortes: il ne ſort point farineux
concaſſé comme le ris d'Europe; mais
eſt très beau & entier.

La récolte du coton demande moins
ſoins & de fatigues que celle du ris.
e jour même qu'ils ont moiſſonné leurs
eds, ils ſément le coton dans le même
amp, & ils ſe contentent de remuer
ec un rateau la ſurface de la terre.
uand cette terre a été humectée par la
uie ou par la roſée, il ſe forme peu à
u un arbriſſeau de la hauteur de deux

pieds. Les fleurs paroiſſent au commencement ou vers le milieu du mois d'Août; d'ordinaire elles ſont jaunes, & quelquefois rouges. A cette fleur ſuccéde un bouton, qui croît en forme d'une gouſſe de la groſſeur d'une noix. Le quarantiéme jour depuis la fleur, cette gouſſe s'ouvre d'elle-meme; & ſe fendant en trois endroits, elle montre trois ou quatre petites enveloppes de coton d'une blancheur extrême, & de la figure des coques de vers à ſoie. Elles ſont attachées au fond de la gouſſe ouverte, & contiennent les ſemences de l'année ſuivante. Alors il eſt tems de faire la récolte; néanmoins quand il fait beau tems, on laiſſe le fruit encore deux ou trois jours expoſé au ſoleil : la chaleur l'enfle, & le profit en eſt plus grand.

Comme toutes les fibres du coton ſont fortement attachées aux ſemences qu'elles renferment, on ſe ſert d'un rouet pour les en ſéparer. Ce rouet a deux rouleaux fort polis, l'un de bois, & l'autre de fer de la longueur d'un pied, & de la groſſeur d'un pouce. Ils ſont tellement appliqués l'un à l'autre,

il n'y paroît aucun vuide. Tandis
une main donne le mouvement au
mier de ces rouleaux, & que le
d le donne au second, l'autre main
r applique le coton, qui se détache
le mouvement, & passe d'un côté,
ndant que la semence reste nue &
ouillée de l'autre. On carde ensuite
coton, on le file, & on en fait des
es.

Il y a une troisiéme sorte de terre,
est stérile en apparence, & qui ce-
dant est d'un plus grand revenu que
tes les autres. C'est une terre grise,
andue par arpens en divers cantons
'Isle du côté du Nord; on en tire
si grande quantité de sel, que non-
ement toute l'Isle en fait sa provision,
s qu'on en fournit encore à ceux de
re-ferme, qui viennent en chercher
étement pendant la nuit. Ils l'ache-
à un prix modique; à cause des ris-
s qu'ils courent; car s'ils sont surpris
es Mandarins, leurs barques, & leurs
sont confisqués, & de plus ils sont
damnés à quatre ou cinq années de
re.

Il ne ſeroit pas facile d'expliquer, comment il ſe peut faire que certaines portions de terre diſperſées dans tout un pays, ſe trouvent ſi remplies de ſel, qu'elles ne produiſent pas un ſeul brin d'herbe, tandis que d'autres terres, qui leur ſont contigues, ſont très fertiles en bled & en coton. Il arrive même ſouvent, que celles-ci ſe rempliſſent de ſel, tandis que les autres deviennent propres à être enſemencées. Ce ſont-là de ces ſecrets de la nature, que l'eſprit humain s'efforceroit vainement de pénétrer.

Voici de quelle maniere on tire le ſel de cette terre. On l'unit d'abord comme une glace, & on l'éleve un peu en talut, afin d'empêcher que les eaux ne s'y arrêtent. Quand le ſoleil en a ſéché la ſurface, & qu'elle paroît toute blanche des particules de ſel, qui y ſont attachées, on l'enleve, & on la met en divers monceaux, qu'on a ſoin de bien battre de tous côtés, afin que la pluie ne puiſſe pas s'y inſinuer. Enſuite on étend cette terre ſur de grandes planches un peu panchées, & qui ont des bords de trois ou quatre doigts de hauteur; puis on verſe

ſſus une certaine quantité d'eau dou-
, laquelle pénétrant par-tout, en-
îne en s'écoulant toutes les particules
ſel dans un grand vaſe de terre, où
e tombe goutte à goutte par un petit
nal fait exprès.

Cette terre ainſi épurée ne devient pas
ur cela inutile. On la met à quartier :
bout de quelques jours quand elle eſt
he, on la réduit en pouſſiére, après
oi on la répand ſur le terrein, d'où
e a été tirée ; elle n'y a pas demeuré
t à huit jours, qu'il s'y mêle comme
paravant une infinité de particules
ſel, que l'on tire encore une fois de
même maniere.

Tandis que les hommes travaillent
ſi à la campagne, les femmes avec
rs enfans s'occupent dans des caban-
bâties ſur le lieu même à faire
uillir les eaux ſalées. Elles en rem-
ſent de grands baſſins de fer fort pro-
ds, qui ſe poſent ſur un fourneau de
re, percé de telle ſorte, que la flam-
ſe partage également ſous les baſſins,
s'exhale en fumée par un long tuyau,
ſſé en forme de cheminée à l'extré-

mité du fourneau. Quand ces eaux salées ont bouilli quelque tems, elles s'épaisissent, & se changent peu à peu en un sel très blanc, qu'on remue sans cesse avec une large espatule de fer, jusqu'à ce qu'il soit entiérement sec.

CHAPITRE VIII.

Sur les Arts & la Médecine des Indiens.

POint de Nation qui égale les Indiens pour tout ce qui concerne les Arts méchaniques. Les ouvriers y ont une adresse, & une habileté qui surprend. Ils excellent sur-tout à faire de la toile. Elle est d'une si grande finesse, que des piéces fort longues & fort larges pourroient passer sans peine au travers d'une bague.

Si l'on déchire en deux une piéce de mousseline, & qu'on la donne à racommoder aux rentrayeurs Indiens, il est impossible de découvrir l'endroit où elle aura été rejointe, quand même on y au-

t fait quelque marque pour le recon-
tre. Ils raſſemblent ſi adroitement les
rceaux d'un vaſe de terre ou de por-
aine, qu'on ne peut s'appercevoir
il ait été briſé.

Les Orfévres y travaillent en filigra-
avec une délicateſſe infinie. Ils imi-
t parfaitement les ouvrages d'Euro-
, ſans que la forge dont ils ſe ſervent,
leurs autres outils, leur reviennent à
s d'un écu.

Le métier dont ſe ſervent les Tiſſe-
s ne coûte pas davantage ; & avec ce
tier, on les voit accroupis au milieu
leur Cour, ou ſur le bord du chemin,
vailler à ces belles toiles qui ſont re-
rchées dans tout le monde.

On n'a pas beſoin ici de vin pour
re de l'eau de vie. On en fait avec du
op, du ſucre, quelques écorces, &
elques racines ; & cette eau de vie
ale mieux, & eſt auſſi forte que celle
Europe.

On peint des fleurs, & on dore fort
n ſur le verre. On ne peut s'empêcher
dmirer certains vaſes de leur façon
ppres à rafraîchir l'eau, qui n'ont pas

plus d'épaiſſeur que deux feuilles de papier collées enſemble.

Les Bateliers Indiens rament d'une maniere bien différente des Européens ; c'eſt avec le pied, qu'ils font jouer l'aviron, & leurs mains leur ſervent *d'hypomochlion*.

La liqueur que les Teinturiers employent, ne perd rien de ſa couleur à la leſſive.

Les Laboureurs en Europe piquent leurs bœufs avec un aiguillon pour les faire avancer ; les Indiens ne font ſimplement que leur tordre la queue. Ces animaux ſont très dociles ; ils ſont inſtruits à ſe coucher, & à ſe relever, pour prendre & pour dépoſer leur charge.

On ſe ſert dans les Indes d'une eſpéce de moulin à bras pour rompre les cannes de ſucre, qui ne revient pas à dix ſols.

Un Emouleur fabrique lui-même ſa pierre avec de la laque & de l'émeril.

Un Maçon carrelera la plus grande ſale, d'une eſpéce de ciment qu'il fait avec de la brique pilée & de la chaux, ſans qu'il paroiſſe autre choſe, qu'une ſeule pierre, beaucoup plus dure que le tuf.

On fait des auvents très longs, quelquefois même de quarante pieds, larges de huit, & épais de quatre à cinq pouces qu'on éleve, & qu'on attache à la muraille par un seul côté, sans y mettre aucun autre appui.

C'est avec une corde à plusieurs nœuds, que les Pilotes prennent la hauteur. Ils en mettent un bout entre leurs dents, & par le moyen d'un bois, qui est enfilé dans la corde, ils observent facilement la queue de la petite Ourse, qui s'appelle communément l'Etoile du Nord, ou l'Etoile Polaire.

La chaux se fait d'ordinaire avec des coquillages de mer; celle qui se fait de coquilles de Limaçon sert à blanchir les maisons, & celle de pierre à mâcher avec des feuilles de bétel. On en voit qui en prennent par jour gros comme un œuf.

Le beurre se fait dans le premier pot qui tombe sous la main. On fend un bâton en quatre, & on l'étend à proportion du pot où est le lait; ensuite on tourne en divers sens ce bâton, par le moyen d'une corde qui y est attachée, & au bout de quelque tems le beurre se trouve fait.

Ceux qui vendent le beurre ont le ſecret de le faire paſſer pour frais, quand il eſt vieux, & qu'il ſent le rance. Pour cela on le fait fondre : on y jette enſuite du lait aigre & caillé ; & huit heures après on le retire en grumeaux, en le paſſant par un linge.

Les Chymiſtes employent le premier pot qu'ils trouvent pour révivifier le cynabre, & pour les autres préparations du mercure, ce qu'ils font d'une maniére fort ſimple. Ils n'ont pas de peine à réduire en poudre tous les métaux. Ils font grand cas du talc, & du cuivre jaune, qui conſume, à ce qu'ils diſent, les humeurs les plus viſqueuſes, & qui léve les obſtructions les plus opiniâtres.

Les Médecins ſont plus reſervés que ceux d'Europe à ſe ſervir du ſouffre ; ils le corrigent avec le beurre : ils font auſſi jetter un bouillon au poivre long, & font cuire le pignon-d'Inde dans le lait. Ils employent avec ſuccès contre toutes les fiévres l'aconit corrigé dans l'urine de vache, & l'orpiment corrigé dans le ſuc de limon.

Un Médecin n'eſt point admis à trai-

er un malade, qu'il ne devine ſon mal, & quelle eſt l'humeur qui prédomine en lui ; c'eſt ce qu'ils connoiſſent aiſément en tatant le poulx du malade.

Les maladies principales, qui régnent aux Indes, ſont 1°. le *colera morbus*. Le remède qu'on employe pour guérir ce mal, eſt d'empêcher de boire celui qui en eſt attaqué, & de lui brûler la plante des pieds. 2°. La létargie, qui ſe guérit en mettant dans les yeux du piment broyé avec du vinaigre. 3°. L'obſtruction de la rate, qui n'a point de remède ſpécifique, ſi ce n'eſt celui des Péguitens Indiens. Ils font une petite inciſion ſur la rate ; enſuite ils inſérent une longue aiguille, entre la chair & la peau : c'eſt par cette inciſion, qu'en ſuçant avec un bout de corne, ils tirent une certaine graiſſe, qui reſſemble à du pus.

La plûpart des Médecins ont coutume de jetter une goutte d'huile dans l'urine du malade : ſi elle ſe répand, c'eſt, diſent-ils, une marque qu'il eſt fort échauffé, au dedans ; ſi au contraire elle demeure en ſon entier, c'eſt ſigne qu'il manque de chaleur.

Le commun du peuple a des remédes fort ſimples. Pour la migraine, ils prennent en forme de tabac la poudre de l'écorce ſéche d'une grenade broyée avec quatre grains de poivre. Pour le mal de tête ordinaire, ils font ſentir dans un nouet (on appelle ainſi un paquet de quelque drogue enfermé dans un nœud de linge) un mélange de ſel armoniac, de chaux & d'eau. Les vertiges, qui viennent d'un ſang froid & groſſier ſe guériſſent en buvant du vin, où on a laiſſé tremper quelques grains d'encens. Pour la ſurdité qui vient d'une abondance d'humeurs froides, ils font inſtiller une goutte de jus de limon dans l'oreille. Quand on a le cerveau engagé & chargé de pituite, on ſent dans un nouet le cumin noir pilé. Pour le mal de dents, une pâte faite avec de la mie de pain & de la graine de ſtramonia, miſe ſur la dent malade en étourdit la douleur. On fait ſentir la matricaire, ou l'abſynthe broyée à celui qui a une hémoragie. Pour la chaleur de poitrine & le crachement de ſang, ils enduiſent un giraumont (fruit des Indes qui a la forme d'une callebaſſe,

qui a le gout de la citrouille) de pâte
u'ils font cuire au four, & boivent l'eau
ui en sort. Pour la colique venteuse &
tuiteuse, ils donnent à boire quatre cuil-
rées d'eau, où on a fait bouillir de l'a-
is, & un peu de gingembre, à diminu-
on de moitié. Ils pilent aussi l'oignon
ru avec du gingembre pour l'appliquer
oid sur la partie du ventre où ils sentent
e la douleur. Pour la lienterie, ils font
uire une tête d'ail sous la cendre, qu'ils
rennent en se couchant, & qu'ils gar-
ent dans la bouche pour en sucer le jus.
La feuille de concombre broyée les pur-
e, & les fait vomir, s'ils en boivent le
us. La difficulté d'uriner se guérit, en
ûvant une cuillerée d'huile d'olive bien
nêlée avec une pareille quantité d'eau.
Pour le cours de ventre, ils font torré-
ier une cuillerée de cumin blanc, &
un peu de gingembre concassé, qu'on
avalle avec du sucre. On guérit les fiè-
vres qui commencent par le frisson, en
faisant prendre au malade avant l'accès
trois bonnes pilules faites de gingembre,
de cumin noir, & de poivre long. Pour
les fiévres tierces, ils font prendre pen-

dant trois jours trois cuillerées de jus de Teucrium ou de groſſe Germandrée, avec un peu de ſel & de gingembre.

CHAPITRE IX.

Majeſté & énergie de la langue des Guaranis. Caractére de cette Nation. Deſcription des animaux qui ſe trouvent dans ce pays, & en particulier d'un inſecte ſingulier.

POur connoître quelle eſt la majeſté & l'énergie de la langue des *Guaranis*, peuple de l'Amérique méridional, il ſuffira de dire que chaque mot de cette langue eſt une définition exacte, qui explique la nature de la choſe qu'on veut exprimer, & qui en donne une idée claire & diſtincte. Par ſa nobleſſe & ſon harmonie, elle ne le céde à aucune de celles qui ſe parlent en Europe ; elle a d'ailleurs ſes délicateſſes & ſes agrémens, qui demandent bien des années pour la poſſéder dans ſa perfection.

La nation des Indiens Guaranis eſt
rtagée en trente peuplades, où l'on
mpte plus de cent-cinquante mille
nes. Les contrées que cette nation ha-
te ſont infeſtées de bêtes féroces,
r-tout de tygres. On y trouve diver-
s ſortes de ſerpens, & une infinité
inſectes qui ne ſont pas connus en Eu-
pe. Parmi ces inſectes il y en a un ſin-
lier, que les Eſpagnols nomment *Piqué*,
les Indiens *Tung*; il eſt de la groſſeur
une petite puce. Il s'inſinue peu à
u entre cuir & chair, principalement
us les ongles, & dans les endroits où il
quelque calus. Là il fait ſon nid &
ſſe ſes œufs. Si l'on n'a ſoin de le re-
er promptement, il ſe répand de tous
otés, & produit les plus triſtes effets
ns la partie du corps où il s'eſt logé;
où il arrive qu'on ſe trouve tout à-
up perclus, ou des pieds, ou des mains,
on l'endroit où s'eſt placé l'inſecte.
eureuſement on eſt averti de l'endroit
il s'eſt gliſſé, par une violente déman-
aiſon qu'on y ſent. Le reméde eſt de
iner peu à peu ſon gîte avec la pointe
une épingle, & de l'en tirer tout en-

tier ; ſans quoi il ſeroit à craindre que la plaie ne s'envenimât.

Les oiſeaux y ſont en grand nombre, mais biens différens de ceux qu'on voit en Europe. Il y a plus de vingt ſortes de perroquets. Les plus jolis ne ſont pas plus gros qu'un petit moineau. Leur chant eſt à peu près ſemblable au chant de la linotte. Ils ſont verds & bleus ; & quand on les a pris, en moins de huit jours on les rend ſi familiers, qu'ils viennent ſur le doigt du premier qui les appelle.

C'eſt ſur-tout dans les marais qu'on voit des oiſeaux de toute eſpéce, qui ſurprennent par l'agréable varieté de leurs couleurs, & par la diverſité de leur bec, dont la forme eſt ſinguliére. Les oiſeaux de proie y abondent, & il y en a d'une énorme grandeur.

CHAP.

CHAPITRE X.

e la Pintade. Si la Pintade eſt différente de la Méleagride. Des Pintades domeſtiques, & des Pintades marones.

A Pintade eſt cet oiſeau, que les Romains appelloient *Afra avis*, & que n appelle indifféremment en Europe oule d'Afrique, de Barbarie, de Guie, de Numidie, de Tunis, de Mauriie, & le plus ordinairement encore ntade.

Parmi un aſſez grand nombre d'Aurs, qui ont parlé de la Pintade & de Méleagride, il y en a qui les ont confondues, & n'en ont fait qu'une ſeule eſce, tels ſont Varron, Columelle & ine. D'autres les ont diſtinguées, & en t fait deux diverſes eſpéces, tels que nt Suetone & Scaliger, avec cette difrence que Scaliger prétend mettre Varn de ſon côté.

Il eſt à propos de rapporter d'abord

le passage de Varron, dont le texte est comme la base de cette question. Varron au troisiéme chapitre du Livre de l'Agriculture distingue trois espéces de poules différentes, par autant de noms distingués. Il nomme la premiere *Villatica*, la seconde *Rustica*, & la troisiéme *Africana*; c'est en parlant de cette troisiéme espéce, qu'il s'exprime ainsi: *Gallinæ aliæ sunt grandes, variæ, gibberæ, quas Meleagrides appellant Græci. Hæ novissimæ in triclinium ganeonum introierunt è culinâ propter fastidium hominum: veneunt propter penuriam magno.*

La simple lecture de ce texte fait voir, que Varron ne pouvoit s'expliquer ni plus clairement, ni plus précisement, pour faire entendre que la Pintade & la Méleagride sont de la même espéce. Cependant Scaliger a cru y trouver deux espéces distinguées, en supposant qu'il devoit y avoir un point après *gibberæ*; & qu'on devoit lire ensuite, *Quas Meleagrides appellant Græci, hæ novissimæ &c.* mais outre que cette ponctuation est uniquement de l'invention de Scaliger & qu'on n'en trouve aucun vestige dans

différens exemplaires, elle feroit
nber Varron dans une contradiction
lpable, en ce qu'après avoir posé
ur principe, qu'il n'y a que trois es-
ces de poules, il y en ajouteroit là
ême une quatriéme ; ce qui est ab-
rde.

Mais commençons par expliquer ce
xte de Varron. En premier lieu *Galli-*
sunt, dit-il : la Pintade doit être en
et rangée sous le genre des poules.
le en a tous les attributs & toutes les
alités ; crête, bec, plumage, ponte,
uvée, soin de ses petits. En second
u les différences des poules Pintades
nt fort bien désignées par Varron dans
s paroles, *grandes*, *variæ*, *gibberæ*
randes : elles sont effectivement plus
osses que les poules communes, *variæ*
r plumage est tout mouchetté. Il y
a de deux couleurs. Les premieres
t des taches noires & blanches dispo-
es en forme de rhomboides ; d'autres
nt d'un gris plus cendré. Les unes &
s autres sont blanches sous le ventre, au
ssous, & aux extrémités des aîles.
ibberæ; leur dos en s'élevant forme une

eſpéce de boſſe, & repréſente aſſez naturellement le dos d'une petite tortue. Cette boſſe n'eſt cependant formée que du replis des aîles; car lorſqu'elles ſont plumées, il n'y a nulle apparence de boſſe ſur leur corps: ce qui la fait paroître davantage, c'eſt que leur queue eſt courte, & recourbée en bas, & non pas élevée & retrouſſée en haut, comme celle des poules communes.

Cette deſcription que Varron fait de la Pintade eſt juſte; mais elle n'eſt pas complette. Voici ce que l'on y doit ajouter. La Pintade a le col aſſez court, fort mince, & légerement couvert de duvet. Sa tête eſt ſinguliére, elle n'eſt point couverte de plumes, mais revêtue d'une peau ſpongieuſe, rude & ridée, dont la couleur eſt d'un blanc bleuâtre; le ſommet eſt orné d'une petite crête en forme de corne. Elle eſt de la hauteur de cinq à ſix lignes, & d'une ſubſtance cartilagineuſe. De la partie inférieure de la tête, qu'on peut appeller quoiqu'improprement les joues de la Pintade, pend de chaque côté une barbe rouge & charnue, de même nature & de même cou-

r que la crête des coqs. Enfin ſa tête terminée par un bec trois fois plus os que celui des poules communes, s pointu, très dur, & d'une belle cou-ur rouge.

La Pintade pond & couve de même e les poules ordinaires ; ſes œufs ſont us petits & moins blancs. Ils tirent un u ſur la couleur de chair, & ſont mar-etés de points noirs. On ne peut gué-l'accoûtumer à pondre dans le pou-er; elle cherche le plus épais des hayes des broſſailles, où elle pond juſqu'à nt & cent cinquante œufs ſucceſſive-nt; pourvû qu'on en laiſſe toujours elqu'un dans ſon nid. On ne permet éres aux Pintades domeſtiques de uver leurs œufs, parce que les meres s'y attachent point, & abandonnent uvent leurs petits. On aime mieux les re couver par des poules d'Inde, ou r des poules communes. Rien n'eſt us joli que les jeunes Pintades ; elles ſemblent à de petits perdreaux. Leurs eds & leur bec rouge joints à leur plu-ge, qui eſt alors d'un gris de perdrix rend très-agréables.

La Pintade eſt un animal extrêmement vif, inquiet & turbulent. Elle court avec une vîteſſe extraordinaire, à peu près comme la caille & la perdrix; mais elle ne vole pas fort haut: elle ſe plaît néanmoins à percher ſur les toîts & ſur les arbres, & s'y tient plus volontiers pendant la nuit que dans les poulaliers. Son cris eſt aigre, perçant, déſagréable, & preſque continuel. Du reſte, elle eſt d'humeur querelleuſe, & veut être la maîtreſſe dans la baſſe-cour. Les plus groſſes volailles, même les poules d'Inde, ſont forcées de lui céder. La dureté de ſon bec & l'agilité de ſes mouvemens la font reſpecter de toute la gente volatile. Sa maniere de combattre eſt à peu près ſemblable à celle, que Saluſte attribue aux Cavaliers Numides. Leurs charges, dit-il, ſont bruſques & précipitées; ſi on réſiſte, ils tournent le dos, & un moment après, ils font volte-face. Les Pintades qui ſe ſentent du lieu de leur origine, ont conſervé le génie Numide. Les cocqs d'Inde glorieux de leur corpulence ſe flatant de venir aiſément à bout des Pintades, ils s'avançent contre elles

c fierté & gravité ; mais celles-ci les
ôlent par leurs marches, & contre-
rches. Elles ont plutôt fait dix tours
donné vingt coups de bec, que ceux-
n'ont penſé à ſe mettre en défenſe.
Les Pintades ne ſont point naturelles
'Amérique ; elles viennent de Gui-
. Les Génois les ont apportées avec
premiers Negres, qu'ils s'étoient en-
és de mener aux Caſtillans dès l'an-
1508. Les Eſpagnols n'ont jamais
ſé à les rendre domeſtiques. Ils les
laiſſé errer à leur fantaiſie dans les
s & les ſavannes, où elles ſont deve-
s ſauvages, & où elles ſe ſont multi-
es à l'infini. On ne peut guéres voya-
ſur les terres Eſpagnoles, qu'on n'en
uve des bandes très nombreuſes. On
appelle Pintades marones. C'eſt une
héte générale que les Eſpagnols d'A-
ique, & à leur exemple les François;
nent à tout ce qui eſt ſauvage & er-
.

La Pintade marone eſt un des mets les
s délicats qu'on puiſſe ſervir. Sa chair
tendre, & d'un goût qui ſurpaſſe ce-
des Faiſans. Le gout des Pintades do-

meſtiques n'eſt pas ſi relevé, quoiqu'il ſoit meilleur, que celui des autres volailles.

Après ces éclairciſſemens qui paroiſſent néceſſaires, il s'agit d'examiner, ſi la Pintade doit être diſtinguée de la Méleagride. Suetone eſt de ce ſentiment; mais dans une pareille matiere ſon autorité peut-elle valoir celle de Varron, de Columelle & de Pline? Ceux-ci ſont Naturaliſtes de profeſſion, au lieu que Suetone n'a fait ſon capital que des faits concernant l'hiſtoire, & d'intrigues politiques.

La Méleagride, eſt dit-on, *marécageuſe*; & la Pintade marone ne ſe trouve-t-elle pas également dans des lieux aquatiques & marécageux. Si la Méleagride eſt peu ſoigneuſe de ſes petits qu'elle abandonne ſouvent, n'en eſt-il pas de même de la Pintade? Mais la Pintade eſt, dit-on, plus groſſe, plus graſſe que la Méleagride. Il y a des Pintades ſéches & maigres, & il y en a de plus groſſes les unes que les autres. Cette même diverſité ne ſe rencontre-t-elle pas dans les poules ordinaires? S'aviſera-t-on pour cela d'y trouver des eſpéces différentes? On dit enfin que les

appendices charnus & cartilagineux
i pendent aux joues des Pintades, ſont
uges, & que les Méleagrides les ont
eus. Mais que l'on conſidére la tête
la Pintade & une partie de ſon col,
i ſont de couleur bleue : on verra
e cette prétendue différence n'eſt
une erreur ; & que faute d'attention,
a confondu tantôt les appendices
bus avec la peau, & tantôt la peau
c les appendices.
D'ailleurs quand les Pintades ſont en-
e jeunes, ces barbes ne leur pendent
nt encore aſſez ſenſiblement, pour ſe
e bien remarquer. On ne voit d'abord
la couleur bleue de la peau au bas
la tête. Lorſque les Pintades vieilliſ-
, les barbes charnues prennent un
ge bien plus foncé, & plus obſcur ;
ieu que la peau du col s'allongeant,
e rétreciſſant davantage dans les jeu-
frappe plus les yeux. C'eſt ce chan-
ent qui aura donné lieu à la mépriſe
Auteurs qui ont écrit ſur la poule de
nidie, & qui aura fondé la différence
endue des appendices dans la Pin-
, & dans la Méleagride, dont on

aura fait mal-à-propos deux espéces différentes.

Il reste à examiner un passage de Pline, qui ne paroît pas s'accorder avec celui de Varron. Ce dernier dit en parlant des Pintades : *Hæ novissimæ in triclinium Ganearium introierunt è culina propter fastidium hominum : veneunt propter penuriam magno.* Il s'ensuit de ces paroles, que les Pintades Méleagrides s'étoient introduites depuis quelque tems à Rome ; & que ceux qui tenoient des tables délicatement servies, ne trouvoient rien de plus propre à réveiller leur appetit que ces oiseaux, ce qui les rendoit extrêmement chers. Horace, Petrone, Juvenal, Martial le confirment en plusieurs endroits de leurs Ouvrages.

Pline dit au contraire, que les Pintades étoient très recherchées à Rome : *Propter ingratum virus.* On doit conclure de ces paroles, ou que Pline n'a pas compris le *propter fastidium hominum* de Varron, ou que ces mots *propter ingratum virus* sont fautifs, & que le texte a été corrompu.

Varron & Pline conviennent, que la

ntade & la Méleagride ſont la même
oſe ; tous deux s'accordent à dire
'elles ſont fort recherchées d s Ro-
ins, qu'elles ſont fort chéres en Italie,
qu'elles ſont les délices des bonnes
les. Mais Varron prétend qu'elles ne
t recherchées par les gens de bonne
ére, que *propter faſtidium hominum*, c'eſt-
ire que pour piquer leur goût, & ré-
ller leur appetit ; & Pline veut qu'el-
ne ſoient rares que *propter ingratum*
s. Quel rapport & quelle conſéquen-
? Une viande ne ſeroit-elle chére &
herchée, que parce qu' elle eſt déteſ-
le & capable d'empoiſonner ?

CHAPITRE XI.

Régles qu'observent les Indiens dans l'administration de la Justice. Qualités que doit avoir un Juge. Quel est le devoir de ceux qui plaident. Maximes qui servent de loix aux Juges.

LEs Indiens n'ont ni Code, ni Digeste, ni aucun Livre où soient écrites les Loix auxquelles ils doivent se conformer, pour terminer les différends, qui naissent dans les familles. A la vérité, ils ont le *Vedam* qu'ils regardent comme un Livre saint ; mais ce n'est point de là qu'ils tirent les maximes qui servent de régle à leurs jugemens. Ils ont un autre Livre qu'ils appellent *Vichna Churam* ; on y trouve quantité de belles sentences, & quelques régles pour les différentes Castes, qui pourroient guider un Juge. On y raconte la maniere tout-à-fait ingénieuse, dont quelques Anciens ont découvert la vérité, qu'on tâchoit

bſcurcir par divers artifices ; mais ſi
Indiens admirent l'eſprit & la ſaga-
é de ces Juges, ils ne ſongent point
uivre leur méthode. Enfin on trouve
e infinité de ſentences admirables
ns les Poëtes anciens, qui faiſoient
ofeſſion d'enſeigner une ſaine morale ;
is ce n'eſt point encore là qu'ils pui-
t les principes de leurs déciſions.
Toute l'équité de leurs jugemens eſt
ouyée ſur certaines coutumes invio-
les parmi eux, & ſur certains uſages
e les peres tranſmettent à leurs enfans.
regardent ces uſages comme des ré-
s certaines & infaillibles, pour entre-
ir la paix des familles, & pour ter-
er les procès qui s'élevent non-ſeu-
ent entre les particuliers, mais en-
e entre les Princes. Dès-là qu'on a pû
uver que ſa prétention eſt fondée ſur
outume ſuivie dans les Caſtes, c'en
aſſez; il n'y a plus à raiſonner : c'eſt la
e, & l'on doit s'y conformer. Quand
s auriez des démonſtrations que cette
tume eſt mal établie, & qu'elle eſt ſu-
e à de grands inconvéniens, vous ni
neriez rien ; la coûtume l'emporte-

roit toujours sur les meilleures raisons.

Comment pourroit-on agir, disent-ils, contre des usages établis du consentement général de nos Ancêtres, de ceux qui les ont suivis, & de ceux qui vivent aujourd'hui? Ne faudroit-il pas être dépourvû de raison, pour contredire ce qui a été réglé par tant d'hommes sages, & ce qui est autorisé par une continuelle expérience?

S'ils n'ont pas écrit ces coutumes, c'est, disent-ils, que si elles étoient écrites dans les Livres, il n'y auroit que les Sçavans, qui pourroient les lire; au lieu qu'étant transmises de siécle en siécle par le canal de la tradition, tout le monde en est parfaitement instruit. Cependant, ajoutent-ils, il ne s'agit ici que des loix générales, & des coûtumes universelles; car pour ce qui est des coûtumes particulieres, elles étoient écrites sur des lames de cuivre, qu'on gardoit avec soin dans une grande cour à *Cangi-bouram*. Les Mores ayant presqu'entiérement ruiné cette grande & fameuse ville, on n'a pû découvrir ce qu'étoient devenues ces lames. On sçait

eulement qu'elles contenoient ce qui egardoit en particulier chacune des Caſtes, & l'ordre que les Caſtes différentes devoient obſerver entr'elles.

Pour ce qui eſt des autres matieres, ui ne regardent point les Caſtes ; elles e terminent aiſément, diſent les Indiens. Le bon ſens & la lumiere naturelle ſuffint à quiconque veut ſincérement juer avec équité. D'ailleurs il y a certaies maximes générales, qui tiennent eu de loix, que tout le monde conoît. Les principales même qui regarent les Caſtes, ne ſont ignorées de peronne.

Les Indiens conſervent chérement le ouvenir de quelques Rois de l'Inde, ui ſe ſont rendus célébres par l'équité e leurs jugemens. Le plus fameux de es Rois-Juges étoit *Mariadiramen*. Voici un jugement qu'il porta, & qui quelque rapport au jugement de Saomon.

Un homme riche avoit épouſé deux emmes. La premiére qui étoit née ſans grément, avoit pourtant un grand avanage ſur la ſeconde ; car elle avoit eu un

enfant de ſon mari, & l'autre n'en avoit point : mais auſſi en récompenſe celle-ci étoit d'une beauté, qui lui avoit gagné entiérement le cœur de ſon mari. La premiére femme outrée de ſe voir dans le mépris, tandis que ſa rivale étoit chérie & eſtimée, prit la réſolution de s'en venger, & eut recours à un artifice auſſi cruel, qu'il eſt extraodinaire aux Indiens. Avant que d'exécuter ſon projet, elle affecta de publier, qu'à la vérité elle étoit infiniment ſenſible au mépris de ſon mari, mais qu'elle avoit un fils, & que ce fils lui tenoit lieu de tout : elle donnoit alors toutes ſortes de marques de tendreſſe à ſon enfant, qui n'étoit qu'à la mammelle.

Après avoir ainſi convaincu tout le monde de la tendreſſe infinie qu'elle portoit à ſon fils, elle réſolut de tuer cet enfant ; & en effet elle lui tordit le col pendant une nuit que ſon mari étoit dans une Bourgade éloignée, & elle le porta auprès de la ſeconde femme qui dormoit. Le matin faiſant ſemblant de chercher ſon fils, elle courut dans la chambre de ſa rivale ; & l'y ayant trouvé

ort, elle se jetta par terre, elle s'arra-
a les cheveux, en poussant des cris
reux. Toute la peuplade s'assembla ;
préjugés étoient contre l'autre fem-
e. Car enfin, disoit-on, il n'est pas pos-
le, qu'une mere tue son propre fils ;
quand une mere seroit assez dénatu-
e pour en venir là, celle-ci ne peut pas
ême être soupçonnée d'un pareil cri-
, puisqu'elle adoroit son fils, &
'elle le regardoit comme son unique
nsolation. La seconde femme disoit
ur sa défense, qu'il n'y avoit point de
ssion plus cruelle & plus violente que
jalousie ; & qu'elle est capable des
s tragiques excès. Cette affaire fut
rtée à *Mariadiramen*. On marqua un
r, auquel chacune des deux femmes
voit plaider sa cause. Elles le firent
ec cette éloquence naturelle, que la
ssion a coutume d'inspirer. *Mariadi-*
en les ayant écoutées l'une & l'autre,
nonca ainsi. Que celle qui est inno-
te, & qui prétend que sa rivale est
pable, fasse une fois le tour de l'as-
blée dans la posture que je lui mar-
. Cette posture qu'il lui marquoit, étoit

indécente, & indigne d'une femme qui a de la pudeur. Alors la mere de l'enfant prenant la parole : Pour vous faire connoître, dit-elle hardiment, qu'il eſt certain que ma rivale eſt coupable, non-ſeulement je conſens de faire un tour dans cette aſſemblée, de la maniere qu'on me le preſcrit, mais j'en ferai cent s'il le faut. Et moi, dit la ſeconde femme, quand même toute innocente que je ſuis, je devrois être déclarée coupable du crime dont on m'accuſe fauſſement, & condamnée enſuite à la mort la plus cruelle, je ne ferai jamais ce qu'on exige de moi. La premiere femme voulut repliquer : mais le Juge lui impoſa ſilence, & élevant la voix, il déclara que la ſeconde femme étoit innocente, & que la premiére étoit coupable ; car, ajoûta-t-il, une femme qui eſt ſi modeſte, qu'elle ne veut pas même ſe dérober à une mort certaine par quelque action tant ſoit peu indécente, n'aura jamais pû ſe déterminer à commettre un ſi grand crime. Au contraire, celle qui ayant perdu toute honte & toute pudeur, s'expoſe ſans peine à ces ſortes d'indécences, ne fait

ue trop connoître, qu'elle eſt capable es crimes les plus noirs. La premiére emme confuſe de ſe voir ainſi découerte, fut forcée d'avouer publiquement on crime.

Les Indiens rapportent un autre xemple plus merveilleux encore, pour rouver la ſagacité de ce même Juge.

Un homme appellé *Parjen*, recommandable par ſa force & ſon adreſſe extraordinaire, s'étoit marié, & avoit vécu quelque tems fort paiſiblement avec ſa femme. Il arriva qu'un jour s'étant fort emporté contre elle, il l'abandonna, & s'enfuit dans un royaume éloigné. Pendant ce tems-là, un des Dieux ſubalternes prit la figure de *Parjen*, & vint dans ſa maiſon, où il fit ſa paix avec le beau-pere & la belle-mere: il y avoit déja trois ou quatre mois qu'ils demeuroient enſemble, lorſque le veritable *Parjen* arriva. Il alla ſe jetter aux pieds de ſon beau-pere & de ſa belle-mere, pour leur redemander ſa femme, avouant de bonne-foi qu'il avoit eu tort de s'emporter auſſi légerement qu'il avoit fait, mais enfin qu'une premiére faute méritoit bien d'être pardonnée. Le beau-

pere & la belle-mere furent fort étonnés de ce discours ; car ils ne comprenoient point que *Parjen* leur demandât une seconde fois le pardon, qui lui avoit été accordé quelques mois auparavant. La surprise fut bien plus grande, lorsque le faux *Parjen* arriva. Se trouvant tous deux ensemble, ils commencerent par se quereller réciproquement, & vouloient se chasser l'un & l'autre de la maison ; tout le monde s'assembla, & personne ne pouvoit démêler quel étoit le véritable. Enfin c'étoit justement les deux Sosies dont parle Plaute. L'affaire après avoir été plaidée devant le Roi, fut renvoyée à *Mariadiramen*. Il ne se trouva pas peu embarrassé, lorsque le véritable *Parjen* ayant déclaré son nom, celui de son pere, de sa mere, de ses autres parens, du Village où il avoit pris naissance, & des autres évenemens de sa vie, le faux *Parjen* dit : Celui qui vient de parler est un fourbe : il s'est informé de mon nom, de mes parens, du lieu de ma naissance, & généralement de ce qui me regarde ; & il vient ici faussement se déclarer pour *Parjen*. C'est moi

ui le ſuis ; & j'en prends à témoins
eux qui ſont ici préſens, & qui ont vû
uelle étoit ma force & mon adreſſe.
Mariadiramen voyant une pierre d'une
roſſeur énorme, que pluſieurs hommes
uroient eu de la peine à mouvoir, il
arla ainſi : Ce que vous dites l'un &
autre me met hors d'état de rien déci-
er. J'ai pourtant un moyen de connoî-
re ſûrement la vérité. Celui qui eſt vé-
itablement *Parjen* a la réputation d'a-
oir beaucoup de force & d'adreſſe ;
u'il en donne une preuve, en ſoutenant
ette pierre dans ſes mains. Le véritable
Parjen fit ſes efforts, pour remuer la
ierre, & l'on fut ſurpris, qu'effective-
ent il la ſouleva tant ſoit peu ; mais de
effort qu'il fit, il tomba par terre. Le
aux *Parjen* s'étant approché à ſon tour
e la pierre, il l'éleva dans ſes mains
omme il auroit fait une plume. Il n'en
ut plus douter, s'écria-t-on alors ; c'eſt
elui-ci qui eſt le véritable *Parjen*. *Ma-
adiramen* au contraire prononca en fa-
eur du premier, qui avoit ſimplement
oulevé la pierre, & il en apporta auſſi-
ôt la raiſon. Celui, dit-il, qui le premier

a ſoulevé la pierre, a fait ce qu'on peut faire humainement quand on a des forces extraordinaires. Mais le ſecond qui a pris cette pierre, qui l'a levée ſans peine, & qui étoit prêt de la jetter en l'air, eſt certainement un démon, ou un des Dieux ſubalternes, qui a pris la figure de *Parjen;* car il n'y a point de mortel, qui oſe tenter de faire ce qu'il a fait. Le faux *Parjen* fut ſi confus de ſe voir découvert, qu'il diſparut à l'inſtant.

Ces exemples ſont aſſez voir l'idée qu'ont les Indiens d'un Juge. Ils triomphent, quand ils expriment les qualités qu'il doit avoir. Un Juge, diſent-ils, doit poſſéder la matiere dont il eſt queſtion; il doit ſçavoir parfaitement toutes les maximes qui tiennent lieu de droit. Il doit être homme de bien; il faut qu'il ſoit riche pour ne pas ſe laiſſer corrompre par l'argent. Il doit avoir plus de vingt ans, afin que l'indiſcretion qui eſt ſi propre à la jeuneſſe, ne lui faſſe pas précipiter ſes déciſions. Il doit avoir moins de ſoixante ans, parce que l'eſprit commence à s'affoiblir dans les ſexagénaires; s'il eſt parent ou ami d'une

es parties, il doit se désister de la qua-
é de Juge. Il ne doit jamais juger seul,
uelque bonne intention, & quelques
mieres qu'il puisse avoir. Sa principale
tention doit être à bien examiner les
moins, qu'il est facile de corrompre,
qui sont d'ordinaire très-adroits à
ire des réponses équivoques; & c'est-
un art dans lequel les Indiens excel-
nt: aussi les Juges ont soin de faire
rire les réponses que les témoins ont
ites à leurs interrogations. Ils les ren-
oyent ensuite; & deux jours après ils
s font revenir, & leur proposent les
êmes choses d'une maniere un peu dif-
rente. Et parce que les Juges sont
ommunément aussi habiles que les té-
oins mêmes, ils tournent les réponses
es témoins en toute sorte de sens, afin
e ne leur pas laisser la liberté d'expli-
uer ce qu'ils ont dit autrement que
ans le sens naturel.

La patience, la douceur, & sur-tout
ne grande attention à ce que prescri-
ent les coûtumes, sont encore recom-
nandées aux Juges.

Ils ont une espéce de proverbe qu'ils

répétent ſouvent : c'eſt qu'un Juge ne doit jamais regarder ni le viſage, ni les mains des parties qui plaident.

Voici ce qu'ils penſent ſur les témoins, qu'un Juge eſt ſouvent obligé d'interroger. On doit ſe défier des témoins qui ſont encore jeunes, ou qui paſſent ſoixante ans, & de ceux qui ſont pauvres : pour ce qui eſt des femmes, il ne faut jamais les admettre, à moins qu'une néceſſité abſolue n'y oblige. Ils ont une plaiſante idée du témoignage, que portent les borgnes, les boſſus, & ceux qui ont quelque difformité ſemblable. L'expérience, diſent-ils, nous a appris, que le témoignage de ces ſortes de gens eſt toujours très ſuſpect ; & qu'ils ſont beaucoup plus faciles que d'autres à ſe laiſſer corrompre.

Chaque chef de Bourgade eſt le Juge naturel des procès qui s'élevent dans ſa Bourgade ; & afin que ce jugement ſe porte avec plus d'équité, il choiſit trois ou quatre des habitans les plus expérimentés, qui ſont comme ſes aſſeſſeurs, & avec leſquels il prononce. Si celui qui eſt condamné n'eſt pas content de

ſentence, il peut en appeller au *Ma-*
acarren : c'eſt une eſpéce d'Intendant,
ui a pluſieurs Bourgades dans ſon Gou-
ernement. Enfin on peut encore ap-
eller de cette ſentence aux Officiers
nmédiats du Prince, qui jugent en der-
er reſſort. Si c'eſt une affaire qui re-
rde la Caſte, ce ſont les Chefs des
aſtes, qui la décident. Les parens peu-
nt auſſi s'aſſembler dans ces occaſions ;
d'ordinaire, ils jugent très-équitable-
ent. Les Gouroux, ou les Peres ſpiri-
els des Indiens, terminent une grande
rtie des procès, qui s'élevent entre
rs diſciples. Quelquefois ceux qui
t en procès prennent des arbitres ; &
rs ils acquieſcent à ce qu'ils ont dé-
é, ſans avoir recours à d'autres Juges.
De tous ces Juges, il n'y a que les
aniacarren qui prennent de l'argent,
core ne le font-ils pas toujours. Si
ſomme eſt de cent écus, on en donne
au *Maniacarren ;* c'eſt d'ordinaire ce-
qui gagne qui eſt obligé de payer
te ſomme, celui qui perd étant aſſez
ni de payer ce qu'il doit.
Paſſons des Juges aux Parties. Ceux

qui ont un procès à soutenir doivent plaider eux-mêmes leur cause, à moins que quelque ami ne leur rende ce service. Ils doivent se tenir dans une posture respectueuse en présence de leurs Juges. Ils ne s'interrompent point ; ils se contentent seulement de témoigner par un mouvement de tête qu'ils ont dequoi réfuter ce que dit la partie adverse. Quand les plaidoyers sont finis, on renvoye les parties & les témoins : alors le Juge & les Conseillers conferent ensemble ; & quand ils sont d'accord sur ce qu'ils doivent prononcer, le Juge rappelle les parties, & leur signifie la sentence.

Comme la plûpart des procès aux Indes roulent sur des dettes & sur des sommes empruntées, qu'on différe trop long-tems de rendre, il est à propos de sçavoir la maniere dont se font ces sortes d'emprunts. C'est la coutume que celui qui emprunte donne un *mourri*, c'est-à-dire, une obligation, par laquelle il s'engage de payer à son créancier la somme empruntée avec les intérêts.

Ces intérêts sont de trois sortes. Les

ns qui ſont vertu, d'autres qui ſont pé-
hé, & d'autres qui ne ſont ni péché ni
ertu. L'intérêt qui eſt vertu, eſt d'un
our cent chaque mois. Ils prétendent
ue ceux qui ne prennent pas davan-
age, pratiquent un grand acte de vertu.
'intérêt qui eſt péché, eſt de quatre pour
ent chaque mois; enfin l'intérêt qui
'eſt ni vertu ni péché, eſt de deux pour
ent chaque mois, c'eſt-à-dire de vingt-
uatre par an.

Lorſqu'un créancier a attendu plu-
eurs mois, ou une ou deux années, il
droit d'arrêter ſon débiteur au nom
u Prince, & ſous peine d'être déclaré
belle; alors le débiteur eſt forcé de
e pas paſſer outre. Le débiteur n'eſt
as encore obligé de comparoître de-
ant le Juge, parce que les premiers
aſſans intercédent pour lui, & obligent
créancier de lui accorder encore quel-
ues mois de terme. Ce tems expiré, le
réancier peut encore arrêter le débiteur
nom du Prince. Il eſt ſurprenant de
oir l'obéiſſance exacte de ceux qui ſont
rêtés; car non-ſeulement, ils n'oſe-
ient prendre la fuite, mais ils ne peu-

vent pas même, ni boire, ni manger, que le créancier ne leur en ait donné la permiſſion. C'eſt alors qu'on le conduit devant le Juge, qui demande auſſi quelques mois de délai. Pendant ce tems-là l'intérêt court toujours. Enfin ſi le débiteur manque de payer au tems qu'on lui a preſcrit, le Juge le condamne, le fait mettre dans une eſpéce de priſon, & fait vendre ſes bœufs & ſes meubles. C'eſt l'ordinaire que le créancier relâche quelque choſe des intérêts, qu'il auroit droit d'exiger.

Lorſque quelqu'un eſt accuſé d'un vol, & qu'il y a contre lui de forts préjugés, on l'oblige de prouver ſon innocence, en mettant ſa main dans une chaudiere d'huile bouillante. Dès qu'il en a retiré la main, on l'enveloppe d'un morceau de toile, & on y applique un cachet vers le poignet. Trois jours après on viſite la main; & s'il n'y paroît aucune marque de brûlure, il eſt déclaré innocent. Cette épreuve eſt très-ordinaire aux Indes; & on y en voit pluſieurs, qui retirent de l'huile bouillante leur main très ſaine. Quand les Indiens

igent l'épreuve de l'huile bouillante, font laver les mains à l'accusé, & ils i coupent les ongles, de peur qu'il n'ait uelque reméde caché qui l'empêche de brûler.

Ils ont recours à une autre épreuve qui t assez ordinaire. On prépare un grand se rond à peu près comme une grosse oule, dont l'entrée est si étroite, que est tout ce qu'on peut faire d'y ettre le poing. On met dans ce vase n de ces gros serpens dont la morsure t mortelle, si on n'y remédie sur l'heu-. On y met aussi un anneau; on oblige ux qui sont soupçonnés du vol de re-er l'anneau du vase: le premier qui t mordu, est déclaré coupable.

Mais avant que d'en venir à ces ex-émités, on prend de grandes précau-ons, pour ne pas exposer trop légere-ent les accusés à ces sortes d'épreuves. , par exemple, c'est un collier de grains or, ou quelqu'autre bijoux semblable u'on a volé, on donne à trente ou qua-nte personnes des vases ronds à peu rès comme une boule, à chacun le sien, in que le voleur puisse y mettre secrè-

tement le bijoux. Ces vaſes ſont faits d'une matiere aſſez aiſée à ſe diſſoudre dans l'eau : chacun va porter ſon vaſe dans une eſpéce de cuvette ; on y délaye tous les vaſes, & l'on trouve ordinairement au fond de la cuvette ce qui a été volé, ſans qu'on puiſſe découvrir le voleur.

S'il s'agit d'un meurtre, & que la loi du Talion ait lieu dans la Caſte, cette loi s'obſerve dans toute la rigueur. Les meurtres ſont aſſez rares dans toute l'Inde, & de-là vient peut-être qu'il y a ſi peu de juſtice pour ces ſortes de crimes. Pourvû qu'on donne une certaine ſomme au Prince, cent pagodes, par exemple, on obtient aiſément ſa grace ; & ce qui eſt ſurprenant, eſt que ſi quelque Officier, même du Prince, a été tué, le meurtrier en ſera quitte moyennant une ſomme de mille écus. Il eſt permis au mari ſuivant les loix, de tuer ſa femme adultere, & ſon complice, quand il peut les ſurprendre enſemble ; mais il doit les tuer tous deux, & alors on ne peut point avoir d'action contre lui.

Il n'eſt jamais permis de faire mourir un Brame, de quelque crime qu'il ſoit

pable. On ne peut le punir qu'en lui
chant les yeux.
Telle eſt la maniere dont la juſtice eſt
niniſtrée aux Indes. Voici quelques
ximes qui ſont comme autant de loix,
dirigent les Indiens dans les juge-
ns qu'ils portent.

PREMIERE MAXIME.

*and il y a pluſieurs enfans dans une
naiſon, les enfans mâles ſont les ſeuls
héritiers; les filles ne peuvent rien pré-
tendre à l'héritage.*

CEtte maxime paroît injuſte, & con-
traire au droit naturel, puiſque les
es ont le même pere & la même mere
e leurs freres. Mais les Indiens répon-
nt que c'eſt la coûtume, & qu'une
reille coûtume ayant été introduite
conſentement de la nation, elle ne
ut être injuſte. Ils ajoutent que les
les ne ſont pas à plaindre, parce que
s peres & les meres, & à leur défaut,
s freres ſont obligés de les marier;
u'ainſi en les tranſférant dans une autre
mille auſſi noble que la leur, (car on ne

peut pas se marier hors de sa Caste,) les avantages qu'une fille trouve dans cette famille où elle entre, lui tiennent lieu de la part qu'elle auroit pû prétendre à l'héritage. Il est vrai cependant, que ce sont les peres & les meres qui retirent presque tout l'avantage du mariage de leurs filles : c'est à eux que les maris portent la somme dont ils achettent la fille qui leur est destinée. Car il est bon d'observer, que parmi les Indiens, se marier, & achetter une femme, c'est la même chose ; aussi pour faire entendre qu'ils vont se marier, ils disent d'ordinaire qu'ils vont achetter une femme.

Les Indiens répondent, que la somme qui a été donnée par le mari à son beaupere, est presque toute employée à achetter des bijoux pour la nouvelle épouse ; que le reste de la somme s'employe au festin du mariage, & que ce qu'il en coûte au pere de la fille, va souvent au de-là de ce qu'il a reçu.

Cependant il y a de petits Royaumes dans les Indes, où les Princesses ont de grands priviléges, qui les mettent au-dessus de leurs freres, parce que le droit

de

ſuccéder ne vient que du côté de la
ere. Si le Roi, par exemple, a une
le d'une femme qui ſoit de ſon ſang,
oi qu'il ait un enfant mâle d'une au-
e femme de même Caſte, ce ſera la
inceſſe qui ſuccédera, & à qui appar-
ndra l'héritage : elle peut ſe marier
ui elle voudra ; & quand ſon mari ne
oit pas du ſang royal, ſes enfans ſe-
nt toujours Rois, parce qu'ils ſont
ſang Royal du côté maternel, le pere
étant compté pour rien, & ce droit
nant uniquement du côté de la mere.
On doit conclure de ce principe, que
cette Princeſſe qui régne, a un gar-
n, & une fille, & qu'on ne puiſſe
trouver une Princeſſe du ſang Royal
ur la marier au Prince, ce ſeront les
ans de la fille qui regnéront, préfé-
lement aux enfans de ſon frere.

SECONDE MAXIME.

Ce n'eſt pas toujours le fils aîné des Rois & des Princes, des Paleacarrens, & des Chefs de Bourgade, qui doit ſuccéder aux Etats ou au Gouvernement de ſon Pere.

LEs Indiens diſtinguent deux ſortes de dignités : celles qui paſſent du pere au fils ; & celles qui ſont ſeulement attachées à quelques perſonnes, ſans qu'il ſoit néceſſaire, qu'elles paſſent à leurs enfans. Il n'eſt pas queſtion de celles-ci, puiſque le Prince peut en diſpoſer à ſon gré, & choiſir qui lui plaira. Mais il eſt queſtion des Etats qui ſont héréditaires. La coûtume veut que les aînés ſuccédent, quand leurs bonnes qualités les en rendent capables ; mais lorſqu'ils ont peu d'eſprit, & qu'ils paroiſſent peu propres à bien gouverner ; & qu'au contraire le cadet a de grandes diſpoſitions, pour remplir les devoirs d'un Prince, le Roi diſpoſe de telle ſorte, qu'il fait tomber ſes Etats au cadet. S'il ne le faiſoit pas, ſes pa-

ns s'aſſembleroient après ſa mort, &
oiſiroient le cadet; & comme c'eſt
e coûtume établie, l'aîné a moins de
ine à s'y conformer. Sa condition n'en
pas moins heureuſe; car ſans avoir
dégoûts, & les peines, qui ſont in-
arables de la royauté, il en a les
rémens & les douceurs. On n'omet
n de ce qui peut lui adoucir la peine
e lui cauſeroit une ſoumiſſion forcée.
Ce qui ſe dit des Rois & des Princes,
t s'entendre à proportion des *Pallea-*
rens, & des Chefs des Bourgades. Le
let eſt toujours préferé à l'aîné, quand
plus de mérite.

La conduite que tiennent les Princes
gols eſt bien différente. Celui qui a
forces plus conſidérables, & qui rem-
te la victoire ſur ſes freres, ſuccéde
vaſtes Etats du Mogol; il en coûte
jours la priſon ou la vie aux vaincus.
ange politique des Mogols, qui ré-
les freres à une eſpéce de néceſſité
'égorger les uns les autres.

TROISIE'ME MAXIME.

Quand les biens n'ont point été partagés après la mort du Pere, tout le bien que peut avoir gagné un des Enfans doit être mis à la masse commune, & être partagé également.

CEtte maxime paroîtra étrange : mais elle est généralement suivie aux Indes ; & c'est suivant cette régle, qu'on termine une infinité de procès. Un exemple rendra la chose plus claire. Supposons qu'un Indien qui a cinq enfans, laisse en mourant cent pagodes, qui font cinq cens livres de notre monnoie. Si l'on faisoit le partage, l'on devroit donner à chacun cent livres ; mais si le partage ne se fait pas, comme il est très-rare qu'on le fasse, sur-tout quand quelqu'un des freres n'est pas marié, alors quoique l'aîné ait gagné dix mille pagodes, il faut qu'il mette cette nouvelle somme à la masse commune, afin qu'elle soit partagée également à tous ses freres. On assemble pour cela les parens & les amis ; si l'aîné fait quelque ré-

ſtance, il eſt toujours condamné par
roviſion.

Les Indiens ont un autre uſage. Lorſ-
ue parmi les freres il y en a quelqu'un,
ui a peu d'eſprit, & que les autres en
nt beaucoup, on fait le lot du premier
eaucoup plus gros que celui des au-
es ; parce que, diſent-ils, celui qui n'a
oint d'eſprit eſt incapable de faire va-
ir le bien qu'on lui laiſſe, au lieu que
s autres qui ont du genie & du ſça-
oir faire, deviendront en peu de tems
aucoup plus riches que leur frere,
quel ils ont laiſſé la meilleure partie
l'héritage.

Il y a certaines familles où l'on
parle jamais de partage ; les biens
nt communs, & ils vivent dans une
rfaite intelligence. Cela arrive, lorſque
elqu'un de la famille eſt aſſez habile
ur la faire ſubſiſter ; c'eſt lui qui fait
ute la dépenſe : il eſt comme le ſupé-
ur des autres, qui n'ont d'autre ſoin
e de travailler ſous ſes ordres. Il ma-
les fils & les petits fils de ſes freres ;
ourvoit à leurs beſoins, aux vête-
ns, à la nourriture ; & ce qu'il y a

d'admirable, eſt qu'il ſe trouve quelquefois des femmes capables de gouverner ainſi pluſieurs familles. Il y a certaines familles où l'on n'a jamais fait de partage; & elles ne laiſſent pas d'être auſſi riches, qu'on l'eſt communément aux Indes.

QUATRIE'ME MAXIME.

Les Enfans adoptifs entrent également dans le partage des biens avec les Enfans des Peres & des Meres qui les ont adoptés.

QUand un homme n'a point d'enfans, il en choiſit ſouvent chez quelques-uns de ſes parens, qu'il adopte. Les cérémonies qu'on obſerve en cette occaſion méritent d'être rapportées. On fait une aſſemblée dans la maiſon des parens de celui qui adopte : là, on prépare un grand vaſe de cuivre, de la figure de nos grands plats; on le place de telle ſorte que l'enfant y puiſſe mettre les deux pieds, & s'y tenir debout, s'il en a la force. Enſuite le mari & la femme diſent à peu près ce qui ſuit:

Nous vous avertiſſons que n'ayant
oint d'enfans, nous ſouhaitons adopter
lui que vous voyez. Nous le choiſiſ-
ns tellement pour notre fils, que nos
ens lui appartiendront déſormais,
omme ſi véritablement il étoit né de
ous. Il n'a plus rien à eſpérer de celui
ui étoit ſon pere naturel. En foi de quoi
ous allons boire l'eau de ſafran, ſi vous
conſentez. Les aſſiſtans donnent leur
onſentement par un ſigne de tête. Après
uoi le mari & la femme ſe baiſſent, en
erſant de l'eau dans laquelle on a dé-
yé du ſafran; ils en lavent les pieds
e l'enfant, & ils boivent l'eau qui
t reſtée dans le vaſe. On paſſe auſſitôt
n écrit, où l'on marque ce qui s'eſt
ſſé, & les témoins ſignent.

Si le mari & la femme ont dans la
ite des enfans, ces enfans deviennent
s cadets de celui qui a été adopté, &
lui-ci jouit des prérogatives de l'aîné,
s loix ne mettant nulle différence entre
s enfans adoptés & les autres enfans.

Il y a une autre eſpéce d'adoption,
ui n'a pas les mêmes avantages, mais
ui ne laiſſe pas d'avoir quelque choſe

de ſingulier. Si un pere & une mere qui ont perdu leur enfant, en voyent un autre qui lui reſſemble, ils le prient de les regarder comme étant maintenant ſon pere & ſa mere ; c'eſt à quoi l'enfant ne manque guéres de conſentir, & alors l'adoption eſt faite : elle s'appelle dans la langue du pays *oppari*. Ce qu'il y a de particulier, eſt qu'un Indien d'une vile Caſte peut prendre par voie d'*oppari* un Brame pour ſon fils, s'il a des traits ſemblables à l'un de ſes enfans morts, & ce Brame l'appellera ſon pere : cependant comme ils ſont de Caſte différente, ils ne mangeront jamais enſemble.

Ce qu'on dit du pere & de la mere à l'égard du fils adopté par *oppari*, doit ſe dire pareillement des freres & des ſœurs, qui adoptent de la même façon celui ou celle qui reſſemble ou au frere ou à la ſœur, que la mort leur a enlevé. Ils les traitent dans la ſuite comme freres & ſœurs : ils les aſſiſtent dans l'occaſion; ils prennent part aux avantages ou aux diſgraces qui leur arrivent. Les Indiens diſent, que par-là ils ſoulagent beaucoup la douleur qu'ils ont de la mort de leurs

roches parens, puiſqu'ils trouvent dans eux qu'ils adoptent d'autres enfans, d'autres freres, d'autres ſœurs; mais cette ſorte de parenté finit par la mort de ceux qui ont adopté, & ne paſſe point à leurs enfans.

CINQUIE'ME MAXIME.

Les Orphelins doivent être traités comme les Enfans de ceux à qui on les confie.

UN des plus ſages Reglemens qui ſoit aux Indes, regarde les Orphelins. S'ils ont des oncles ou des tantes, comme ces oncles & ces tantes ſont censés par la loi peres & meres des enfans de leurs freres & de leurs ſœurs, ils ſont élevés comme les autres enfans de la maiſon. Le pere putatif eſt obligé de les pourvoir de la même maniere que ſes autres enfans, de les marier, quand ils ſont en âge, & de faire les frais néceſſaires pour les mettre en état de gagner leur vie.

C'eſt en conſéquence de cette coûtume, que lorſqu'un homme a perdu ſa femme, il fait ce qui dépend de lui pour

épouſer la ſœur de la défunte. Cette maxime leur paroît admirable ; car, diſent-ils, par ce moyen, il n'y a point de belle-mere, & les enfans de la ſœur morte deviennent toujours les enfans de la ſœur vivante. Si cet homme ne ſe marioit pas avec la ſœur de ſa femme, il faudroit qu'il épousât une autre fille, qui ſeroit une véritable marâtre, qui ne manqueroit pas de maltraiter les enfans de ſon mari pour avantager les ſiens ; au lieu que ſi la ſœur de la défunte ſe marie avec ſon beau-frere, qui eſt veuf, les enfans de la ſœur aînée ſeront toujours cenſés ſes propres enfans.

Enfin, ſi les orphelins n'ont ni frere aîné, ni oncle, ni tante, on fait une aſſemblée de parens, qui choiſiſſent quelqu'un qui ait ſoin d'eux. On écrit ce que le pere de l'orphelin a laiſſé, & on eſt obligé de le lui remettre auſſi-tôt qu'il eſt majeur. Ceux qui élevent les orphelins, leur font gagner leur vie, dès qu'ils ſont en âge de travailler. S'ils ont de l'eſprit, on les met à l'école, pour y apprendre à lire, à écrire, & à chiffrer.

SIXIE'ME MAXIME.

Quelque crime qu'ayent commis les Enfans à l'égard de leurs Peres, ils ne peuvent jamais être deshérités.

LEs Indiens s'imaginent que leur coûtume en cela eſt très ſage & emplie d'équité. Ainſi quand un fils uroit frappé ſon pere, qu'il l'auroit leſſé, & même que dans un mouvenent de colére, il auroit attenté à ſa ie, ſans pourtant exécuter ſon deſſein, e pere eſt obligé de lui pardonner; & 'il arrivoit que le pere déclarât en mouant, que quelqu'un de ſes enfans ne nérite pas d'avoir part à ſon héritage, à auſe des mauvais traitemens qu'il en a eçus, les freres qui prétendroient exéuter la volonté de leur pere, ſeroient ondamnés à tous les Tribunaux des ndes.

Quand on dit aux Indiens qu'il eſt ontre les bonnes mœurs, qu'un pere ne uiſſe pas priver de ſes biens un fils ngrat qui l'a mépriſé & inſulté, ils réondent, que rien au contraire n'eſt plus

ſcandaleux, que de voir mourir un pere avec des ſentimens de haine pour ſes enfans. L'obligation d'un pere, ajoutent-ils, eſt de pardonner à ſon fils, quelqu'ingrat, quelque dénaturé qu'il ſoit. Car enfin ce fils n'eſt-il pas né de ſon pere ? Il en eſt donc une portion. Et quand eſt-ce qu'on a vû un homme ſe couper la main droite, parce qu'elle a coupé la main gauche ?

C'eſt par la même raiſon, que les enfans ne peuvent pas déshériter leur pere, quelque déraiſonnable qu'il ait été à leur égard. Ainſi un fils unique marié, & qui meurt ſans enfans avec beaucoup de bien, c'eſt ſon pere qui eſt ſon héritier ; & il n'y a aucune raiſon qui puiſſe le priver de l'héritage.

SEPTIE'ME MAXIME.

Le Pere eſt obligé de payer toutes les dettes que les Enfans ont contractées, & les Enfans ſont pareillement obligés de payer toutes les dettes de leur Pere.

CEtte régle eſt générale, & ſert à vuider les procès qui regardent cette matiere. Selon cette coûtume, ſi un enfant eſt débauché, s'il emprunte à toutes mains, & qu'il donne des obligations en bonne forme, le pere eſt obligé de payer ſes dettes : on a beau dire que le fils ne mérite nulle grace, puiſque l'argent qu'il a emprunté n'a ſervi qu'à fomenter ſon libertinage ; ils répondent, que la bonté d'un pere ne lui permet pas d'uſer de cette rigueur. La même régle s'obſerve à l'égard des dettes que contracte les peres ; les enfans ſont pareillement obligés de les payer. Quand même on prouveroit, que le pere a employé l'argent emprunté en des dépenſes folles & indignes d'un honnête homme ; quand même le fils renonceroit

à l'héritage, il ſera toujours condamné à payer les dettes de ſon pere.

Il faut raiſonner de la même maniere des dettes, qu'un des freres a contractées avant le partage des biens : l'aîné eſt obligé de les payer ; & celui qui a été un diſſipateur, ne laiſſe pas d'avoir ſa part comme les autres à la maſſe commune. La raiſon de cette conduite eſt fondée ſur cette maxime, ſçavoir qu'après la mort du pere, le fils aîné devient comme le pere de ſes freres. Et en effet, les autres freres viennent ſe jetter à ſes pieds ; & lui il les regarde, comme ſes enfans. Ainſi comme le pere eſt obligé de payer les dettes de ſes enfans, le frere aîné qui tient lieu de pere à ſes freres, eſt pareillement obligé de payer leurs dettes, cela s'entend avant le partage ; mais ce partage ſe fait toujours fort tard. Cette régle ne s'etend point aux filles : le pere n'eſt point obligé de payer leurs dettes, ni le frere les dettes de ſes ſœurs.

Telles ſont les maximes générales, qui ſervent de loix aux Indes, & qui ſont exactement ſuivies dans l'adminiſtration de la Juſtice.

CHAPITRE XII.

Description de la Californie. Caractére, mœurs & occupations des habitans de cette Isle. Plantes, fruits & animaux singuliers qui s'y trouvent.

IL y a dans la Californie, comme dans les plus beaux pays du monde, de grandes plaines, d'agréables vallées, l'excellens pâturages en tout tems pour le gros & le menu bétail, de belles sources d'eaux vives, des ruisseaux, & des rivieres dont les bords sont couverts de saules, de roseaux, & de vignes sauvages.

Pendant l'été, les chaleurs y sont grandes le long des côtes, & il y pleut rarement; mais dans les terres, l'air est plus tempéré, & le chaud n'y est jamais excessif. Il en est de même de l'hiver à proportion. Dans la saison des pluies, c'est un déluge d'eau: quand elle est passée, au lieu de pluies, la rosée se trouve

ſi abondante tous les matins, qu'on croiroit qu'il eût plû ; ce qui rend la terre très-fertile. Dans les mois d'Avril, de Mai & de Juin, il tombe avec la roſée une eſpéce de manne, qui ſe congèle, & qui s'endurcit, ſur les feuilles des roſeaux : elle eſt un peu moins blanche que le ſucre ; mais elle en a toute la douceur.

Les rivieres ſont fort poiſſonneuſes ; & on y trouve ſur-tout beaucoup d'écreviſſes, qu'on tranſporte en des eſpéces de réſervoirs d'où on les tire dans le beſoin. Il y a auſſi beaucoup de ces fruits que les Eſpagnols appellent *Xicarnès*, & qui ſont de meilleur goût que ceux que l'on mange dans tout le Mexique. Ainſi on peut dire que la Californie eſt un pays très-fertile. On trouve ſur les montagnes pendant toute l'année, & preſque dans toutes les ſaiſons, de groſſes piſtaches de diverſes eſpéces, entr'autres celui que les *Chinois*, qui ſont les naturels du pays, appellent *palo ſanto*. Il porte beaucoup de fruit, & l'on en tire d'excellent encens.

Si ce pays eſt abondant en fruits, il ne

e l'eſt pas moins en grains. Il y en a
e quatorze ſortes, dont ces peuples ſe
ourriſſent. Ils ſe ſervent auſſi des raci-
es des arbres, & des plantes, en-
'autres de celles d'*yguea*, pour faire
ne eſpéce de pain. Il y vient des cher-
is excellens, une eſpéce de faiſeoles
ouges dont on mange beaucoup, des
itrouilles, & des mêlons d'eau d'une
roſſeur extraordinaire.

Le pays eſt ſi bon, qu'il n'eſt pas rare
ue beaucoup de plantes portent du fruit
ois fois l'année. Ainſi avec le travail
u'on apporteroit à cultiver la terre, &
n peu d'habileté à ſçavoir ménager les
aux, on verroit tout le pays extrême-
ent fertile; il n'y a ni fruits ni grains
u'on n'y cueillit en très-grande abon-
ance.

Outre pluſieurs ſortes d'animaux, qui
ous ſont connus, qu'on trouve ici en
uantité, & qui ſont bons à manger,
omme des cerfs, des liévres, des la-
ns, & autres; il y a de deux ſortes de
êtes fauves, qui ſont inconnues en Eu-
ope. On les appelle des moutons, par-
e qu'elles ont quelque choſe de la fi-

gure des nôtres. La premiére eſpéce eſt de la grandeur d'un veau d'un ou deux ans. Leur tête a beaucoup de rapport à celle d'un cerf ; & leurs cornes qui ſont extraordinairement groſſes à celles d'un bélier. Ils ont la queue, & le poil qui eſt marqueté, plus courts encore que les cerfs ; mais la corne du pied eſt grande, ronde & fendue comme celle des bœufs. Leur chair eſt fort bonne & fort délicate. L'autre eſpéce de moutons, dont les uns ſont blancs, & les autres noirs, différent moins des nôtres. Ils ſont plus grands, & ils ont beaucoup plus de laine. Elle ſe file aiſément, & eſt propre à mettre en œuvre.

Outre ces animaux dont on peut ſe nourrir, il y a des lions, des chats ſauvages, & pluſieurs autres ſemblables à ceux qu'on trouve en la nouvelle Eſpagne. On a porté dans la Californie des vaches, & quantité de menu bétail, comme des brebis & des chévres, qui y ont fort multiplié pendant un tems. On y a auſſi porté des chevaux & des cavales pour en peupler le pays.

Pour les oiſeaux, tous ceux du Mexi-

ue, & preſque tous ceux d'Eſpagne
e trouvent dans la Californie. Il y a des
igeons, des tourterelles, des alouet-
es, des perdrix d'un goût excellent,
x en grand nombre, des oyes, des ca-
ards, & de pluſieurs autres ſortes d'oi-
eaux de riviere & de mer.

La mer eſt fort poiſſonneuſe, & le
oiſſon en eſt d'un bon goût. On y pêche
les ſardines, des anchoies, & du ton,
ui ſe laiſſe prendre à la main au bord de
a mer. On y voit auſſi aſſez ſouvent des
aleines, & de toutes ſortes de tortues.
Les rivages ſont remplis de monceaux
le coquillages, beaucoup plus gros
que les nacres de perles. Ce n'eſt pas
le la mer que l'on tire le ſel: il y a des
alines, dont le ſel eſt blanc, & luiſant
comme le cryſtal, mais en même-tems
i dur, qu'on eſt ſouvent obligé de le
ompre à grand coups de marteau.

Il y a près de deux ſiécles qu'on con-
noit la Californie. Ses côtes ſont fa-
meuſes par la pêche des perles; c'eſt ce
qui l'a rendue l'objet des vœux les plus
empreſſés des Européens, qui ont ſou-
vent formé des entrepriſes pour s'y éta-
blir.

Quoi que le Ciel ait été si libéral à l'égard des Californiens, & que la terre produise d'elle-même ce qui ne vient ailleurs qu'avec beaucoup de peine & de travail, cependant ils ne font aucun cas de l'abondance, ni des richesses de leur pays. Contens de trouver ce qui est nécessaire à la vie, ils se mettent peu en peine de tout le reste. Pour la pêche du poisson, ils se servent de petits radeaux; & ils s'en servent d'autant plus hardiment, qu'ils sont excellens nageurs.

Le pays est fort peuplé dans les terres, sur-tout du côté du Nord; & quoi qu'il n'y ait guéres de Bourgades qui ne soient composées de vingt, trente, quarante & cinquante familles, ils n'ont point de maisons. L'ombre des arbres les défend des ardeurs du soleil pendant le jour, & ils se font des branches, & des feuillages, une espéce de toît contre les mauvais tems de la nuit. L'hiver, ils s'enferment dans des caves, qu'ils creusent en terre, & y demeurent plusieurs ensemble.

Les hommes sont tout nuds. Ils se ceignent la tête d'une bande de toile très

éliée, ou d'une eſpéce de rezeau. Ils
ortent au col, & quelquefois aux mains
our ornement, diverſes figures de na-
es de perles aſſez bien travaillées, en-
elaſſées avec beaucoup de propreté de
tits fruits ronds, à peu près comme
s grains de chapelet. Ils n'ont pour
mes, que l'arc, la fléche ou le javelot:
ais ils les portent toujours à la main,
t pour chaſſer, ſoit pour ſe défendre
leurs ennemis; car les Bourgades ſe
nt aſſez ſouvent la guerre les unes aux
tres.

Les femmes ſont vêtues un peu plus
odeſtement, portant depuis la ceintu-
juſqu'aux genoux une maniere de ta-
er tiſſu de rezeaux comme les nates
plus fines. Elles ſe couvrent les épau-
de peaux de bêtes, & portent à la
e comme les hommes des rezeaux fort
liés. Ces rezeaux ſont ſi propres,
e les Officiers Eſpagnols s'en ſervent
ur attacher leurs cheveux. Elles ont
mme les hommes des colliers de
cres, mêlés de noyaux de fruits, &
coquillages, qui leur pendent juſ-
à la ceinture, & des braſſelets de

même matiére que les colliers.

L'occupation la plus ordinaire des hommes & des femmes, eſt de filer. Le fil ſe fait de longues herbes, qui leur tiennent lieu de lin & de chanvre ; ou bien de matieres cotoneuſes, qui ſe trouvent dans l'écorce de certains fruits. Du fil le plus fin, ils font les divers ornemens dont ils ſe parent, & du plus groſſier, des ſacs pour divers uſages, & des rêts pour pêcher. Les hommes outre cela avec diverſes herbes, dont les fibres ſont extrêmement ſerrées, & filaſſeuſes, & qu'ils ſçavent très bien manier, s'emploient à faire une eſpéce de vaiſſelle, & de batterie de cuiſine aſſez nouvelle, & de toutes ſortes de grandeurs. Les piéces les plus petites ſervent de taſſes, les médiocres, d'aſſiettes, de plats, & quelquefois de paraſols, dont les femmes ſe couvrent la tête; & les plus grandes de corbeilles à ramaſſer les fruits, & quelquefois de poëſles & de baſſins à les faire cuire. Mais il faut ſans ceſſe avoir la précaution de remuer ces vaiſſeaux pendant qu'ils ſont ſur le feu, de peur que la flamme ne s'y at-

ache, ce qui les brûleroit en très peu
e tems.

Les Californiens ont beaucoup de
ivacité, & ſont naturellement railleurs.
On ne trouve parmi eux aucune forme
e Gouvernement, ni preſque de Reli-
ion, & de culte réglé. Ils adorent la
Lune; & en ſon honneur, ils ſe cou-
ent les cheveux, & les donnent à leurs
Prêtres, qui s'en ſervent à diverſes ſor-
es de ſuperſtitions. Chaque famille ſe
ait des loix à ſon gré; & c'eſt apparem-
nent ce qui les porte ſi ſouvent à en
venir aux mains les uns contre les au-
res.

CHAPITRE XIII.

Du Chi-tſe. Du Lit-chi. Du Hoarchu. Du coton & des fleurs, du Saule; leur vertu, leurs qualités, leurs propriétés médicinales, & les différens uſages qu'on en fait à la Chine.

LE *Chi-tſe* ou *Se-tſe* n'eſt pas moins eſtimable par ſa beauté, que par la bonté de ſon fruit. Dans les provinces de *Can-tong* & de *Honan*, les campagnes ſont toutes couvertes de cette eſpéce d'arbres, dont quelques-uns ſont auſſi gros que des noyers. Ceux qui croiſſent dans la province de Tchekiang, portent des fruits plus excellens qu'ailleurs. La peau en eſt toujours verte, ſans devenir jaune ou rougeâtre comme les autres. Ces fruits conſervent leur fraîcheur même pendant tout l'hiver.

Les feuilles du *Chi* ſont de la couleur, & de la même forme que celles du

lu noyer, à la réſerve qu'elles ſont noins pointues & plus arrondies vers 'extrémité. L'ombre n'en eſt pas mal-aine comme celle du noyer, ſous le-uel il ſeroit dangereux de s'endormir. Jn Auteur Chinois fait tant de cas de et arbre, qu'il conſeille aux Lettrés 'en avoir auprès de leurs cabinets, afin 'aller s'y repoſer à l'ombre.

La figure des fruits n'eſt pas par-tout même : les uns ſont ronds, les autres longés, & de figure ovale, quelques-ns un peu plats, & en quelque ſorte à eux étages, ſemblables à deux pom-es, qui ſeroient accolées par le milieu. a groſſeur de ces fruits égale celle des anges ou des citrons, ils ont d'abord couleur de citron, & enſuite celle orange. La peau en eſt tendre, mince, ie & liſſée. La chair du fruit eſt fer-e & un peu âpre au goût ; mais elle mollit en meuriſſant : elle devient ugeâtre, & acquiert une ſaveur douce agréable. Avant même l'entiére ma-rité, cette chair lorſque la peau en eſt ée, a un certain mélange de douceur d'âpreté, qui fait plaiſir, & lui donne

une vertu aſtringente & ſalutaire.

Ce fruit renferme trois ou quatre pepins pierreux durs & oblongs, qui contiennent la ſemence. Il y en a qui étant nés par artifice, ſont deſtitués de pepins, & ils ſont plus eſtimés : du reſte il eſt rare que ces fruits mûriſſent ſur l'arbre ; on les cueille en automne. Lorſqu'ils ſont parvenus à leur groſſeur naturelle, on les met ſur de la paille, ou ſur des clayes, où ils achevent de mûrir.

Ce détail ne convient qu'à l'arbre, qu'on prend ſoin de cultiver. Pour ce qui eſt du *Chi* ſauvage, il a un tronc tortu ; ſes branches entrelaſſées ſont ſemées de petites épines. Le fruit n'en eſt pas plus gros, qu'une pomme roſe de la petite eſpéce.

La culture de cet arbre conſiſte principalement dans l'art de l'enter pluſieurs fois : quand il a été ainſi enté, les pepins du fruit deviennent plus petits ; & même quelquefois le fruit vient ſans aucun pepin. Le pêcher, ou plutôt l'albergier étant enté ſur un *Chi*, donne de groſſes pêches dorées, & d'un goût exquis.

Les herboriſtes Chinois prétendent, ue le fruit de l'arbre *Chi* eſt doux de nature & froid. Ils ajoutent que quand n le mange tout frais cueilli de l'arbre, °. Il rend l'ouie & l'odorat plus libres our le paſſage de l'air : 2°. Qu'il réta- lit les dérangemens dans le bas ventre, remédie aux chaleurs de l'eſtomac : . Qu'il tient la bouche fraîche. 4°. Que en mangeant ces fruits, on boit un u trop de vin, qui eſt ici une eſpéce de erre faite avec le ris, on en eſt plutôt ivré. Un célébre Auteur Chinois dit e c'eſt en bûvant du vin chaud, ce i n'a pas lieu en Europe ; qu'au con- ire, ſi l'on eſt ſurpris de l'ivreſſe dans repas, on n'a qu'à manger de ce fruit ur ſe déſennivrer.

Le même Auteur en cite un autre s ancien, qui reconnoît dans l'arbre *i*, ſept avantages conſidérables. 1°. Il un grand nombre d'années produiſant nſtamment des fruits, & ne meurt e très difficilement : 2°. Il répand au n une belle ombre : 3°. Les oiſeaux ſent y faire leur nid : 4°. Il eſt exemt vers & de tout autre inſecte, ce qui

nuit si fort aux autres arbres : 5°. Lorsqu'il a été couvert de gêlée blanche, ses feuilles prennent diverses couleurs très-agréables : 6°. Le fruit en est beau, & d'un goût excellent : 7°. Les feuilles tombées servent à engraisser la terre, comme feroit le meilleur fumier.

Un troisiéme Auteur après avoir fait l'éloge de cet arbre, prétend que celui qui mangeroit de son fruit crud sans modération, seroit incommodé de flegmes, & quoiqu'il soit plus sain lorsqu'il est séché, s'il en usoit avec excès, il éprouveroit qu'il cause des flatuosités. Au reste l'envie d'en avoir de bonne heure, fait souvent qu'on le cueille avant sa maturité ; mais il y a différentes manieres d'y suppléer. Si on le garde pendant dix jours dans un lieu convenable, il perd alors son âpreté naturelle, & i acquiert un gout sucré ; on diroit qu'on l'a confit au miel. On hate encore sa maturité, en le laissant nager deux ou troi jours dans de l'eau qu'on a soin de changer souvent. Mais on avertit qu'étan macéré de la sorte, il devient de natur froide. Quelques-uns pour le mûri

romptement, l'enſéveliſſent dans du ſel: 'eſt-là un moyen de lui ôter ſon âpreté; nais il n'en eſt pas meilleur pour la ſanté. D'autres le font paſſer trois ou quatre ois dans la leſſive chaude faite avec des endres ; mais cette maturité forcée a ſes nconvéniens, ſur-tout par rapport aux erſonnes malades.

Les Chinois ont coûtume de ſécher e fruit de la maniere à peu près qu'on éche les figues. Ils choiſiſſent ceux qui ont de la plus groſſe eſpéce, & qui n'ont oint de pepins ; ou s'ils en ont, ils les rent proprement. Enſuite, ils preſſent ſenſiblement ces fruits avec la main our les applatir, & ils les tiennent expoſés au Soleil, & à la roſée. Quand ils nt ſecs, ils les ramaſſent dans un grand aſe, juſqu'à ce qu'ils paroiſſent couerts d'une eſpéce de gêlée blanche, ui eſt leur ſuc ſpiritueux, lequel a pénétré ſur la ſurface. Ce ſuc ainſi préaré rend l'uſage de ce fruit ſalutaire ux pulmoniques.

Il ne faut pas oublier une remarque, ue ce même Auteur Chinois répéte ſqu'à deux fois : c'eſt que dans un

même repas, il ne faut pas manger des écrevisses avec des *chitse*. Il prétend qu'il y a entr'eux de l'antipatie, & que de ces deux mets, il se fait dans l'estomac un combat réciproque, qui cause de grandes douleurs, & souvent un flux de ventre très dangereux.

Venons à un autre, dont le fruit nommé *Litchi*, n'est pas moins merveilleux. On trouve dans ce fruit un juste tempéramment de chaud & de froid, & de toutes les autres qualités : il donne de la force & de la vigueur au corps, de la vivacité, de la subtilité, & de la solidité à l'esprit. Mais si l'on en mange avec excès, il échauffe. Le noyau un peu roti, & rendu friable, puis réduit en une poudre très-fine, & avalé à jeun dans un bouillon d'eau simple, est un reméde certain contre les douleurs insupportables de la gravelle & de la colique néfrétique. On dit qu'avant que la main de l'homme ait commencé à cueillir les *Litchi*, aucun oiseau ni insecte n'ose approcher de l'arbre ; mais qu'aussitôt qu'on a touché aux branches & aux fruits, toutes sortes d'oiseaux voraces,

rands & petits, viennent mordre à ces
uits, & y cauſent beaucoup de dom-
nage. Mais il n'y a rien en cela de mer-
eilleux. On cueille ces fruits à leur point
e maturité; & les oiſeaux ſont en cela
uſſi bons connoiſſeurs que les hommes.
Si ce fruit eſt entiérement mûr, &
u'on différe un jour de le cueillir, il
nange de couleur. Si on laiſſe paſſer un
cond jour, on s'apperçoit au goût de
n changement; enfin ſi l'on attend le
oiſiéme jour, le changement devient
otable. Il en eſt apparemment de ce fruit,
omme des bons melons d'Europe. Il
ut manger ce fruit dans le pays même
ı ces arbres viennent; eût-on le ſecret
e les conſerver, & de les porter en-
ore frais en Europe, comme on y en a
orté de ſecs, on ne pourroit juger
ue très-imparfaitement de leur bonté.
es *Litchi* qu'on apporte à Peking pour
Empereur, & qu'on renferme dans des
aſes d'étain pleins d'eau de vie, où l'on
êle du miel & d'autres ingrédiens,
onſervent à la vérité un air de fraî-
neur; mais ils perdent beaucoup de leur
veur.

Parlons à préſent d'un autre arbre plus connu en France, & qui y fut apporté de l'Amérique dans le ſiécle précédent : c'eſt l'Acacia, que les Chinois appellent *Hoaichu*. Les Chinois prétendent, que les graines tirées de ſes gouſſes ſont employées avec ſuccès dans la médecine, que ſes fleurs ſervent à teindre du papier en une couleur jaune aſſez particuliere.

A l'égard de l'uſage qu'en fait la médecine, voici une recette que donne un Auteur Chinois. Il faut à l'entrée de l'hiver mettre les graines de l'Acacia dans du fiel de bœuf, enſorte qu'elles ſoient toutes couvertes de ce fiel ; faire ſécher le tout à l'ombre durant cent jours ; enſuite avaler chaque jour une de ces graines après le repas. Cet Auteur aſſure que continuant tous les jours de prendre ce reméde, la vûe s'éclaircit : on ſe guérit des hémoroïdes ; les cheveux déja blancs redeviennent noirs.

Le ſecond avantage de l'Acacia, eſt de fournir des fleurs propres à teindre des feuilles de papier, ou des piéces de ſoie en couleur jaune. Pour y réuſſir,

prenez une demi livre de fleurs cueillies vant qu'elles ſoient trop épanouies ou prêtes à tomber ; riſſolez-les légérement ſur un petit feu clair, en les remuant avec vîteſſe dans une caſſerolle bien nette, de la même maniere qu'on riſſolle les petits bourgeons, & les feuilles de Thé nouvellement ceuillies. Quand vous appercevrez qu'en riſſolant & remuant ces fleurs dans la caſſerolle, elles commencent à prendre une couleur jaunâtre, jettez deſſus trois petites écuellées d'eau que vous ferez bouillir, en ſorte que le tout s'épaiſiſſe, & que la couleur ſe fortifie; enſuite paſſez tout cela au travers d'une piéce de ſoie groſſiere. Quand la liqueur aura été exprimée, ajoutez-y une demi once d'alun, & une once de poudre fine d'huitre ou de coquillage brûlé. Lorſque le tout ſera bien incorporé, vous aurez de la teinture jaune.

Les teinturiers Chinois ſe ſervent des fleurs & des graines de l'Acacia, pour teindre en trois différentes ſortes de couleur jaune. Ils préparent d'abord les fleurs de l'Acacia, en les faiſant riſſoler : ils y joignent des graines tout-à-fait

mûres tirées des gouſſes ; mais ils mettent beaucoup moins de graines que de fleurs. S'il s'agit de donner la couleur de *ngo-hoang*, qui eſt la couleur la plus vive, & qu'ils veuillent teindre une piéce de ſoie de cinq ou ſix aulnes, ils employent une livre de fleurs d'Acacia avec quatre onces d'alun ; ce qu'on augmente à proportion de la longueur des piéces qu'on veut teindre. Pour donner la couleur de *king-hoang*, c'eſt-à-dire, le jaune d'une couleur d'or, on y donne d'abord la couleur, dont nous venons de parler ; & cette premiere teinture étant ſéche, on y ajoûte une ſeconde couleur, où il entre un peu de bois de breſil. On fait la teinture du jaune pâle de la même façon que la premiére, avec cette différence, qu'au lieu de quatre onces d'alun, on n'y en met que trois onces.

L'eau de riviere eſt la meilleure pour la teinture, quoique toute eau de riviere ne ſoit pas également bonne ; celle, par exemple, qui a un goût fade, y eſt moins propre. Si néanmoins on n'en avoit point d'autre, au lieu d'un bain dans la tein-

ture, il faudroit en donner deux, pour atteindre à cette belle couleur qu'on desire.

Les fleurs de l'Acacia étant rissolées peuvent être conservées, de même que les graines, durant tout le cours de l'année ; & l'on peut les employer à faire la teinture. Mais lorsqu'on garde ainsi l'une & l'autre matiere, il faut les faire bouillir plus long-tems, que si elle étoit récente. Leur suc, quand elles ont vieilli, en sort plus difficilement, & avec moins d'abondance ; d'ailleurs les fleurs récentes donnent toujours une plus belle couleur.

L'herbier Chinois enseigne encore quelle doit être la culture de cet arbre, afin qu'il croisse plus promptement, & qu'il se conserve mieux. Quand vous aurez amassé, dit-il, des graines de l'acacia, séchez-les au Soleil, & un peu avant le solstice d'été, jettez-les dans l'eau ; quand elles y auront germé, semez-les dans un terroir gras, en y mêlant de la graine de chanvre. L'une & l'autre semence poussera ; vous couperez le chanvre en son tems, & vous lierez les jeunes Acacias à de petits écha-

las qui leur ſerviront d'appui. L'année ſuivante vous ſemerez encore du chanvre, ce que vous ferez de même la troiſiéme année, afin que ce chanvre préſerve ces plantes délicates des injures du tems. Après quoi ces jeunes arbriſſeaux étant devenus plus forts & plus robuſtes, vous les tranſplanterez ailleurs, & ils deviendront de très-beaux arbres.

Un célébre Chimiſte Chinois fait l'éloge d'une pierre artificielle médicinale, à qui l'on attribue de grandes vertus. Voici d'abord quelle en eſt la compoſition.

On prend de l'urine d'un jeune homme de quinze ans, qui ſoit d'un tempérament ſain & robuſte. On en met, par exemple, la quantité de vingt ou trente livres dans une chaudiere de fer, qu'on tient ſur un feu clair de bois ſec. Quand on y remarque une écume blanchâtre, on y verſe peu à peu & goutte à goutte de l'huile douce de navette. Sur une chaudiere pleine d'urine, on verſera autant d'huile, qu'en peut contenir une taſſe à boire le thé. Le tout doit bouillir juſqu'à ce qu'il ne reſte plus

qu'un marc ſec, comme de la boue noirâtre. On le prend, & on le réduit en une poudre fine, après l'avoir doucement arroſé d'huile, enſorte que l'huile en pénétre toutes les parties: on le met ſur une tuile, qu'on couvre d'une autre tuile, & toutes les deux ſont chargées & environnées de charbons allumés; mais deux creuſets conviendroient mieux en laiſſant un ſoupirail à celui de deſſus. Lorſque l'on juge que l'humidité eſt entiérement diſſipée, que rien ne s'évapore, & qu'on a donné le loiſir à ce qui reſte de refroidir, on le tire, on le pile dans le mortier; & l'ayant réduit en une poudre très fine, on le renferme dans un vaſe aſſez large de porcelaine bien net, dont on couvre l'ouverture d'une natte fine & claire qu'on y ajuſte bien. On y ajoute une enveloppe de toile, & de plus une derniere enveloppe de gros papier double. Enfin, on fait tomber goutte à goutte de l'eau bouillante dans le vaſe, au travers des enveloppes de ſon ouverture, qu'on a eu ſoin de rendre laches vers le milieu pour cet effet. Pour achever l'opération, on place le

vaſe avec ce qu'il contient dans une chaudiere de cuivre, où la matiére ſe recuit, juſqu'à ce qu'elle devienne ſéche & ferme. Alors vous avez la pierre médicinale, que l'on appelle pierre d'automne.

On s'en ſert à la Chine pour l'hydropiſie, & la phtiſie, & les Médecins prétendent que c'eſt un excellent remède pour les maladies des poulmons; c'eſt de-là que lui eſt venu ſon nom de pierre d'automne, non pas, comme l'on pourroit croire, parce que c'eſt en automne qu'on réuſſiroit mieux à la compoſer: cette dénomination renferme un ſens plus myſtérieux. La médecine Chinoiſe a pour maxime, que les parties nobles du corps humain répondent, & ont chacun un rapport ſpécial à une des quatre ſaiſons de l'année. Or l'automne étant la ſaiſon qui, ſelon les Chinois, a rapport aux poulmons, & cette eſpéce de corps pierreux étant ſalutaire aux pulmoniques, c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de pierre artificielle d'automne.

Revenons maintenant à la Botanique.

i l'on considére le saule de près, on
ouve qu'à l'ouverture de ses fleurs, il
aroît une espéce d'écume dont elles se
ouvrent peu à peu; sans doute que la
rmentation intérieure réduit en écume
substance glutineuse, où les graines des
eurs nagent en différentes loges. Car si
tems est froid ou meme couvert, il
mpêche les boutons du saule de pousser
déhors leur substance blanchâtre. Si
on met en effet dans un microscope
bouton, qui n'est pas encore ouvert,
n apperçoit que ce qui sortoit par la
ointe du bouton, ressemble assez à de
glaire d'œuf battue, & mise en écume,
ont successivement tout le corps de la
eur se trouve couvert. Il se peut faire
ue chaque graine renfermée dans sa
ase nage dans cette substance glai-
euse, & s'en nourrisse, comme il arrive
u germe de l'œuf de poule. Ensuite l'air
plus subtil pénétrant cette écume,
ès qu'elle se détache, lui donne la
rme de petit reseau, en s'insinuant en-
e les parties rameuses, les écartant,
s soulevant, sans trop les séparer; &
essechant l'humeur gluante qui les lioit

enſemble, il leur fait perdre la figure de filamens.

L'herbier Chinois dit que la fleur des ſaules eſt couverte de petites écailles. En effet le corps de ces fleurs étant reſté ſec dépouillé de ſes graines, & de ce qu'on appelle écume, il paroît au microſcope ſemblable à un rayon de gueſpes tout ſemé de cellules ouvertes. Ce qui ſe détache des fleurs, & qui voltige dans les airs, s'appelle tantôt la ſoie des ſaules, tantôt leur bourre ou leur coton, ou leur fine laine, ou bien des flocons de neige, de la gêlée blanche. En effet lorſque l'air eſt un peu chaud, il tombe des ſaules une ſi grande quantité de flocons blancs, que quelquefois ils obſcurciſſent le ciel, & qu'on les prendroit pour une neige épaiſſe, qui ſe répand ſur la terre. Lorſque ces flocons ſe ſont inſinués ſous les herbes, ou ſur les pointes déja un peu hautes du gramen, on croiroit voir une prairie légerement inondée par les eaux claires de quelque ruiſſeau.

L'Auteur Chinois badine ingénieuſement ſur ces différens ſpectacles, & cherche

cherche à égayer ſon imagination. C'eſt du coton, dit-il, que répandent les ſaules, & ce n'en eſt pas; car j'en ſuis tout couvert, & je n'en ſuis pas vétu plus chaudement: c'eſt de la neige qui obſcurcit l'air, & ce n'en eſt pas; car le ſoleil, quoiqu'il ſoit dans ſa force, ne la ſçauroit fondre. L'hirondelle qui continue de voler durant une petite pluie, ſurpriſe tout-à-coup par cette nuée de flocons blancs, n'ayant pas ſon vol libre, eſt forcée de ſe retirer; il lui ſemble qu'elle a dévancé le printems. Ces ſaules que je vis hier tout rajeunis, & verdoyans, ont vieilli, ce ſemble, & perdu dans une nuit leur brillante verdure. Un changement ſi ſubit de ſcène dans un jardin me cauſe une ſurpriſe égale à celle que j'aurois, ſi un ami que j'aurois vû hier avec un air fleuri, & une chevelure dorée, venoit me voir aujourd'hui avec des cheveux & des ſourcils tout blancs.

Mais laiſſons notre Chinois s'égayer, & venons à quelque choſe de plus ſérieux. Il n'y a guére que le ſaule, qui jette cette eſpéce de bourre remplie de

parties rameuſes, leſquelles la rendent ſemblable au coton : auſſi voit-on qu'on la manie, qu'on la ramaſſe, & qu'on la conſerve de même que le coton; mais il ne paroît pas qu'il fût facile de carder ce faux coton, d'en ſéparer la graine qui eſt mince & platte, de le filer & de le travailler au métier. Quelques Auteurs Chinois diſent cependant, qu'on l'employoit autrefois aux couches des enfans, & que quand le coton étoit plus rare, on s'en ſervoit pour fourer les bottes d'hiver, les matelats, les couſſins, & les couvertures piquées. Ils lui attribuent encore d'autres uſages. On trouve, diſent-ils, près de la Chine des peuples, leſquels, avant que les fleurs du ſaule ſoient épanouies, en font une eſpéce de breuvage qui enivre promptement. On a vû que des peuples dans un tems de famine ont recueilli les corps ſecs des fleurs dépouillées du coton & de la graine, les ont réduit en poudre, & en ont fait de la bouillie, qui les a ſoutenus.

Les Médecins Chinois prétendent, qu'en appliquant le ſquelette de la fleur,

qui eſt ſec & très-combuſtible, & en y
nettant le feu, on a un reméde excel-
ent contre la jauniſſe, & contre les
nouvemens convulſifs des membres :
u'il eſt également propre à guérir tou-
es ſortes d'apoſtumes ; ce qui ſe fait en
orme de poudre deſſéchante & abſor-
ante.

Pour ce qui eſt du coton qui ſe dé-
che, & qui eſt emporté par le vent,
s mêmes Médecins Chinois aſſurent
u'il guérit toutes ſortes de cloux & de
urillons, les plaies cauſées par le fer,
les chancres les plus opiniâtres ; qu'il
ccélere la ſuppuration d'une plaie; qu'il
fait ſortir le ſang corrompu ; qu'il ar-
te les hemoragies ou les violentes per-
s de ſang, comme celles qui arrivent
ux femmes, après un mauvais accou-
nement ; qu'il eſt bon contre la dureté
e la rate, & qu'il l'amollit : ils diſent
ue ce reméde eſt modérément froid de
nature.

C'eſt une opinion commune à toute
Chine, qu'il ſe fait une double trans-
utation de ce coton de ſaule. Les Mé-
ecins diſent, & le vulgaire penſe de

la même façon, 1°. Que si cette espéce de coton tombe sur un lac, ou sur un étang, il ne faut que l'intervalle d'une nuit pour qu'il soit changé en l'herbe *Leou-ping*, qu'on voit flotter sur la surface des eaux dormantes, & dont les racines ne vont pas jusqu'au limon: 2°. Que chaque petit flocon échappé des saules, s'il tombe sur une fourure, ou sur un habit de peau, est transformé en teigne ou vermisseau. On cite plusieurs Auteurs qui assurent la même chose: c'est pourquoi durant tout le tems que les saules sont en fleur, les Chinois évitent avec grand soin d'exposer à l'air leurs habits doublés de peau.

Les Européens, quoiqu'ils soient bien éloignés de croire une pareille métamorphose, ont fait la même expérience, & usent de la même précaution que les Chinois, ce qui prouve la vérité de ce fait: mais il est vraisemblable, que ce flocon est chargé de petits œufs de papillons, ou de vermisseaux qui se plaisent sur les saules; ou bien il se peut faire que la graine serve d'aliment aux teignes, ou qu'elle leur serve d'une es-

éce de foureau propre à s'y retirer, ce
ui contribueroit beaucoup à les multi-
ier dans une fourure.

Quant aux plantes aqueuſes & flot-
ntes, il eſt probable que leur tems
éclore concourt avec le tems de la
ûte des fleurs de ſaule; & que ceux-
ſervent ſeulement à raſſembler & à
ndre ſenſibles à l'œil pluſieurs de ces
ins d'herbes, qui pouſſent leurs peti-
s pointes.

L'herbier Chinois n'oublie point la
aniere de planter & de cultiver ces
bres, afin de les avoir beaux, & de
faire croître à une certaine hauteur.
es ſaules ſont ſujets à être endomma-
s par de gros vers, ou même à être
qués par une eſpéce de chenilles.
oici le conſeil qu'il donne pour les en
éſerver. Quand on met en terre une
anche de ſaule pour la faire venir de
uture, il faut à l'extrémité qui ſera
terrée, faire un trou à la hauteur de
ux ou trois pouces de diſtance de la
rtie du bois qui jettera ſes racines:
traverſera ce trou d'une cheville de
is de ſapin, qui doit déborder de part

& d'autre de deux ou trois pouces. Cette espéce de croix mise en terre aura un bon effet ; c'est qu'il sera plus difficile d'arracher ces arbres nouvellement plantés, parce que le bois traversier les retient bien mieux que ne feroient les racines. Il y en a qui pour mieux défendre des vers ces arbres nouvellement plantés, mettent outre cela dans le trou où on le plante un quartier de tête d'ail, & un morceau de réglisse long d'un pouce.

Une autre maniere de planter cet arbre de bouture est de renverser la grosse branche, qu'on plante, ensorte que ce qui est la pointe de la branche soit mis en terre, & que la tête, ou ce qui tenoit au corps du gros saule dont on l'a coupée, soit levée en haut. Il en naîtra une espéce de saule, qu'on nomme chevelu, parce que ses branches, à la réserve de quelques unes fort grosses, seront déliées, & pendantes comme une chevelure. Les Lettrés aiment à en voir de pareils dans leur petit jardin devant leur cabinet d'étude.

Ce qu'on aura peut-être de la peine à croire, est que le bois du saule, qui est

ſa nature léger, poreux, & ſujet à la
ie, ſe nourriſſe & ſe conſerve dans
u, de même que les pilotis faits du
s le plus dur. C'eſt ce qu'on éprouve
tinuellement à *Peking* & aux envi-
s, où le bois de ſaule entre dans la
ſtruction des puits qu'on fait dans les
dins, pour y avoir de l'eau, dont on
ſſe arroſer les fleurs & les herbes po-
eres. Cette invention des Chinois
peut-être goûtée en Europe : voici
nment ils s'y prennent.

Lorſqu'on eſt déterminé à faire un
ts, on choiſit d'abord le lieu, où l'on
ére trouver de l'eau. On y creuſe en
d une eſpace de terre, juſqu'à la
fondeur d'environ trois pieds. Le
d étant bien applani, on y ajuſte la
e du puits ſur laquelle on doit éle-
la maçonnerie. Cette baſe eſt faite
piéces plattes de bois de ſaule, épaiſ-
au moins de ſix pouces, qui ſe tirent
tronc d'un gros ſaule bien ſain. Ces
ces ſont emboitées enſemble en rond,
aiſſent au milieu un vuide ſpacieux.
eſt ſur ces planches aſſez larges, qu'on
it de briques la maçonnerie du puits ;

& à mesure qu'elle s'éleve, on garnit les dehors tout autour de terre pressée également jusqu'à la hauteur de trois pieds, qu'on avoit creusés d'abord : après cela on creuse le milieu du terrein, & à mesure qu'on avance, on tire également la terre de dessous la charpente, qui porte la maçonnerie. On voit cette maçonnerie s'enfoncer insensiblement, & aussitôt on l'augmente par le haut. On continue ce travail, & l'on creuse toujours de la même maniere, jusqu'à ce qu'on ait trouvé une source sûre & abondante.

CHAPITRE XIV.

Découverte des Isles Carolines. Systême de Croyance & de Religion des Habitans de ces Isles. Leur Police. Leur Gouvernement. Leur adresse dans la pêche de la Baleine.

EN 1721. une barque étrangere, peu différente des barques des Isles Mariannes, aborda à une terre déserte de l'Isle de *Guahan* du côté de l'Est, qu'on appelle *Tarafoso*. Il y avoit dans cette barque vingt-quatre personnes, onze hommes, sept femmes & six enfans. Un Indien Marianois, qui pêchoit aux environs de cette côte, en alla donner avis au Chef de la Bourgade, qui n'hésita point de venir au secours de ces pauvres insulaires, & qui par les bons traitemens qu'il leur fit, les engagea à mettre pied à terre.

Leur barque étoit d'une construction remarquable; elle avoit pour toute

voile un tiſſu de feuilles de palmier. La prouë & la poupe étoient ſemblables pour la figure, & ſe terminoient l'une & l'autre en pointe élevée de la forme d'une queuë de Dauphin. On y voyoit quatre petites chambres pour la commodité des paſſagers : l'une étoit à la prouë, la ſeconde à la poupe, les deux autres aux deux côtés du mât, où étoit attachée la voile ; mais qui débordoient en dehors de la barque, & y formoient comme deux aîles. Ces chambres avoient un toît fait de feuilles de palmier, de la figure d'une impériale de caroſſe, propre à garantir de la pluie & des ardeurs du ſoleil. Au dedans du corps de la barque étoient différens compartimens, où ſe mettoient la cargaiſon & les autres proviſions de bouche. Ce qu'il y avoit de ſurprenant dans ce bâtiment, eſt qu'on n'y voyoit aucun clou, & que les planches étoient ſi bien jointes les unes aux autres par une eſpéce de ficelle, que l'eau ne pouvoit s'y inſinuer.

Cette barque étoit partie en compagnie de quatre autres de l'Iſle de Farroilep, pour ſe rendre à celle d'Ulcé ; &

s cette traverſe, elles avoient été
oriſes d'un vent d'Oueſt, qui les avoit
erſées de côté & d'autre.

es Inſulaires ont pour tout vêtement
piéce de toile, ou d'étoffe, dont
'enveloppent les reins, & qu'ils paſ-
entre les jambes. Leurs chefs, ont
eſpéce de robe fendue par les côtés,
leur couvre les épaules & la poi-
e, & qui leur tombe juſqu'aux ge-
x. Les femmes outre la piéce de toile
elles ſe ceignent de même que les
mes, ont encore une ſorte de jupe,
eur deſcend depuis la ceinture juſ-
mi-jambes.

es nobles ſe peignent le corps, & ſe
ent le lobe des oreilles, où ils atta-
t des fleurs, des herbes aromati-
, des grains de coco, ou même de
e, quand ils peuvent en attraper.

es peuples ſont bien pris dans leur
. Ils l'ont haute, & d'une groſſeur
ortionnée : la plûpart ont les che-
crèpus, le nés gros, de grands
& très-perçans, & la barbe aſſez
le. Pour ce qui eſt de la couleur du
e, il y a entr'eux de la différence ;

les uns l'ont ſemblable à celle des pur
Indiens ; on ne peut douter que les au
tres ne ſoient des Meſtices nés d'Eſpa
gnols & d'Indiennes. On voit auſſi par
mi eux des Mulâtres, c'eſt-à-dire, qu
ſont nés d'un Negre & d'une Indienne

Les Iſles Carolines ſont entre le ſixi
mé & le onziéme dégré de latitude ſep
tentrionale, & courent par les trent
dégrés de latitude à l'Eſt du Cap d
S. Eſprit. Les Iſles de cet Archipel
partagent en cinq Provinces, qui o
chacune leur langue particuliere : ma
toutes ces langues, quoique différent
entr'elles, paroiſſent tirer leur origi
d'une ſeule ; & à en juger par la reſſen
blance des termes, il eſt vraiſemblabl
que cette langue matrice, dont elles d
rivent, eſt la langue Arabique.

Ces Inſulaires n'ont preſque aucu
idée de Religion ; ils vivent ſans c
te, & dépourvûs de la plûpart des co
noiſſances propres à l'homme raiſonn
ble. Ils reconnoiſſent néanmoins de bo
& de mauvais eſprits ; mais ſelon le
maniere de penſer toute materielle,
donnent à ces prétendus eſprits, un cor

jusqu'à deux ou trois femmes. Ce
nt, selon eux, des substances célestes
fférentes de celles qui habitent la
rre.

Voici en peu de mots le ridicule sy-
me, que leurs peres leur ont trans-
s par une espéce de tradition. Les
us anciens de ces esprits célestes sont
nommé *Sabucour*, dont la femme s'a-
lloit *Halmecul*. Ils eurent de ce ma-
ge un fils auquel ils donnent le nom
Eltulep, qui signifie en leur langue
Grand esprit, & une fille nommée
gobund. Le premier épousa *Letenhieul*,
i étoit née dans l'Isle d'*Ulec*. Elle mou-
t à la fleur de son âge, & son ame s'en-
la aussitôt au ciel. *Eltulep* avoit eu
elle un fils nommé *Lugueileng*, ce
i veut dire le milieu du Ciel. On le
vére comme le Grand-Seigneur du
el, dont il est l'héritier présomptif.

Cependant *Eltulep* peu satisfait de
voir eu pour tout fruit de son mariage
'un seul enfant, adopta *Reschahuileng*,
ne homme très accompli, qui étoit
Lamarée. Ils disent que se dégoûtant
la terre, il monta au Ciel, pour y

jouir des délices de ſon pere ; qu'il
encore ſa mere à *Lamarée* dans un âg
décrépit ; qu'enfin il eſt deſcendu d
Ciel juſqu'à la moyenne région de l'ai
pour entretenir ſa mere, & lui faire pa
des myſtéres céleſtes.

Ligabund, ſœur d'*Eltulep*, ſe trouva
enceinte au milieu de l'air, deſcendit ſu
la terre, où elle mit au monde trois en
fans ; elle fut étonnée de voir la ter
aride & ſtérile. A l'inſtant, de ſa voi
puiſſante elle la couvrit d'herbes, d
fleurs, d'arbres fruitiers ; elle l'enrich
de toutes ſortes de verdure, & la peu
pla d'hommes raiſonnables.

Dans ces commencemens on ne co
noiſſoit point la mort ; c'étoit un cou
ſommeil. Les hommes quittoient la vi
le dernier jour du déclin de la Lune ; &
dès qu'elle commençoit à reparoître ſu
l'horiſon, ils reſſuſcitoient, comme s'il
ſe fuſſent éveillés après un ſommeil pa
ſible. Mais un certain *Erigiregers*, eſpr
mal-intentionné, & qui ſe faiſoit u
ſupplice du bonheur des humains, leu
procura un genre de mort contre lequ
il n'y eut plus de reſſource ; quand o

oit une fois mort, on l'étoit pour tou-
urs. Auſſi l'appellent-ils *Elus-melabut*,
eſt-à-dire, mauvais eſprit, eſprit mal
ſant. Au lieu qu'ils appellent les au-
es eſprits *Elus-melatus*, qui ſignifie
ns eſprits, eſprits bienfaiſans. Ils met-
nt au rang des mauvais eſprits un cer-
in *Merogrog*, qui ayant été chaſſé du
iel pour ſes manieres groſſieres & in-
viles, apporta ſur la terre le feu qui
oit été inconnu juſqu'alors.

Lugueileng fils d'*Eltulep* eut deux fem-
es; l'une céleſte qui lui donna deux
fans *Carrer* & *Melibiau*, l'autre terre-
e, née à *Folalu* de la province d'*Huo-*
leu. Il eut de celle-ci un fils appellé
ulefat. Ce jeune homme ayant ſçu que
n pere étoit un eſprit céleſte, dans l'im-
tience de le voir, prit ſon vol vers le
iel, comme un nouvel Icare; mais à
eine ſe fut-il élevé dans les airs, qu'il
tomba ſur la terre. Cette chûte le dé-
la: il pleura amérement ſa malheureu-
deſtinée; mais il ne ſe déſiſta pas pour
la de ſon premier deſſein. Il alluma un
and feu; & à l'aide de la fumée, il fut
rté une ſeconde fois en l'air, & par-

vint juſqu'aux embraſſemens de ſon pere céleſte.

Les mêmes Indiens raconterent, que dans l'Iſle de *Folalu* il y a un petit étang d'eau douce, où les Dieux viennent ſe baigner; & que par reſpect pour ce bain ſacré, il n'eſt point d'Inſulaire qui oſe en approcher, de peur d'encourir l'indignation de leurs Divinités. Idée aſſez ſemblable à ce que l'on rapporte de Diane, & d'Acteon, qui s'attira le reſſentiment de cette Déeſſe, par l'imprudence qu'il eut de la voir dans le bain. Ils donnent une ame raiſonnable au Soleil, à la Lune & aux Etoiles, où ils croyent qu'habite une nombreuſe nation céleſte. Autres reſtes fabuleux de la Poëſie d'Homere, & des erreurs des Origeniſtes.

Telle eſt la Doctrine des habitans des Iſles Carolines, dont néanmoins ils ne paroiſſent pas fort entêtés; car quoi qu'ils reconnoiſſent toutes ces fabuleuſes Divinités, on ne voit parmi eux ni temples, ni Idoles, ni ſacrifices, ni offrandes, ni aucun autre culte extérieur. Il n'y a qu'à quelques-uns de leurs défunts,

u'ils rendent un culte ſuperſtitieux.
eur coutume eſt de jetter les cadavres
plus loin qu'ils peuvent dans la mer,
our y ſervir de pâture aux Tiburrons
aux Baleines. Mais lorſqu'il meurt
uelque perſonne d'un rang diſtingué,
u qui leur eſt chere par d'autres en-
roits, ſes obſéques ſe font avec pompe,
avec de grandes démonſtrations de
ouleur.

Au moment que le malade expire,
n lui peint tout le corps de couleur
une. Ses parens & ſes amis s'aſſemblent
utour du cadavre, pour pleurer de con-
ert la perte commune. Alors leur dou-
eur s'exhale en des cris aigus, & on
'entend plus que des lamentations &
es gémiſſemens. A ces cris ſuccéde un
norne & profond ſilence; & c'eſt pour
ors qu'une femme éleve une voix en-
recoupée de ſanglots & de ſoupirs, &
prononce l'éloge funèbre du défunt: elle
ante dans les plus beaux termes ſa beau-
é, ſa nobleſſe, ſon agilité à la danſe,
on adreſſe à la pêche, & toutes les au-
res qualités qui l'ont rendu recomman-
lable. Ceux qui veulent donner des mar-

ques plus ſenſibles de douleur, ſe coupent les cheveux, la barbe, & les jettent ſur le cadavre ; ils obſervent tout ce jour-là un jeûne rigoureux, dont ils ne manquent pas de ſe dédommager la nuit ſuivante.

Il y en a qui renferment le corps du défunt dans un petit édifice de pierre, qu'ils gardent au dedans de leurs maiſons. D'autres les enterrent loin de leurs habitations, & ils en environnent la ſépulture d'un mur de pierre. Ils mettent auprès du cadavre diverſes ſortes d'alimens, dans la perſuaſion où ils ſont que l'ame du défunt les ſuce & s'en nourrit.

Ils croyent qu'il y a un Paradis, où les gens de bien ſont récompenſés ; & un Enfer où les méchans ſont punis. Ils diſent que les ames qui vont au Ciel, retournent le quatriéme jour ſur la terre, & demeurent inviſibles au milieu de leurs parens.

Il y a parmi eux des Prêtres & des Prêtreſſes, qui prétendent avoir commerce avec les ames des défunts. Ce ſont ces Prêtres, qui de leur pleine autorité déclarent ceux qui vont au Ciel,

& ceux dont le partage eſt l'Enfer. On honore les premiers comme des eſprits bien-faiſans ; & on leur donne le nom de *Tahuput*, qui ſignifie ſaint Patron. Chaque famille à ſon *Tahuput*, auquel on s'adreſſe dans ſes beſoins. S'ils ſont malades, s'ils entreprennent un voyage, s'ils vont à la pêche, s'ils travaillent à la culture de leurs terres, ils invoquent leur *Tahuput ;* c'eſt à lui qu'ils demandent le rétabliſſement de leur ſanté, le ſuccès de leur voyage, l'abondance de la pêche, & la fécondité de leurs terres. Ils lui font des préſens, qu'ils ſuſpendent dans la maiſon de leurs Famoles, ſoit par intérêt, pour obtenir de lui les graces qu'ils lui demandent, ſoit par gratitude, pour le remercier des faveurs qu'ils ont reçues de ſa main libérale.

Les habitans de l'Iſle d'*Yap* ont un culte plus groſſier & plus barbare ; une eſpéce de crocodille eſt l'objet de leur vénération. Il y a parmi eux des eſpéces d'enchanteurs, qui ont communication avec le malin eſprit, & qui par ſon ſecours procurent des maladies & la mort même à ceux dont ils ont intérêt de ſe défaire.

La pluralité des femmes eſt non-ſeulement permiſe à ces Inſulaires ; elle eſt encore une marque d'honneur & de diſtinction. Ils diſent que le Tamol de l'Iſle de *Huogolen* en a eu neuf. Ils ont horreur de l'adultére, comme d'un grand péché ; mais celui qui en eſt coupable, obtient aiſément la rémiſſion de ſon crime : il ſuffit de faire quelque préſent au mari de la femme avec qui il a eu un commerce illicite.

Le mari peut repudier ſa femme, lorſqu'elle a violé la foi conjugale ; & la femme a le même pouvoir de répudier ſon mari, lorſqu'il ceſſe de lui plaire. Dans ce cas ils ont certaines loix, qu'ils obſervent pour la diſpoſition de la dot. Lorſque quelqu'un d'eux meurt ſans poſtérité, la veuve épouſe le pere de ſon mari défunt.

Lorſqu'ils vont à la pêche, ils ne portent nulle proviſion dans leur barque. Leurs *Tamoles* s'aſſemblent dans une maiſon au mois de Février ; & là ils jugent par la voie du ſort, ſi la navigation doit être heureuſe, & la pêche abondante : ce ſort conſiſte en des nœuds

qu'ils ſont à des feuilles de palmier. Ils les comptent l'un après l'autre ; & ce nombre pair ou impair décide du bon, ou du mauvais ſuccès de leur entrepriſe.

Au milieu de la rudeſſe & de la barbarie où vivent ces Inſulaires, il ne laiſſe pas d'y avoir parmi eux une certaine police, qui donne à connoître, qu'ils ſont plus raiſonnables que la plûpart des autres Indiens, en qui on ne voit guéres que la forme humaine. L'autorité du Gouvernement ſe partage entre pluſieurs familles nobles, dont les chefs s'appellent Tamoles ; il y a outre cela dans chaque Province un principal *Tamol*, auquel tous les autres ſont ſoumis.

Ces *Tamoles* laiſſent croître leur barbe fort longue, pour ſe concilier plus de reſpect ; ils commandent avec empire, parlent peu, & affectent un air grave & ſérieux. Lorſqu'un *Tamol* donne audience, il paroît aſſis, ſur une table élevée. Les peuples s'inclinent devant lui juſqu'à terre ; & du plus loin qu'ils arrivent, ils marchent le corps tout courbé, & la tête preſqu'entre les genoux,

juſqu'à ce qu'ils ſoient auprès de ſa perſonne. Alors ils s'aſſeyent à platte terre ; & les yeux baiſſés, ils reçoivent ſes ordres avec le plus profond reſpect.

Quand le *Tamol* les congédie, ils ſe retirent, en ſe courbant le corps de la même maniere, que quand ils ſont venus, & ne ſe relevent que lorſqu'ils ſont hors de ſa préſence. Ses paroles ſont autant d'oracles qu'on révere. On rend à ſes ordres une obéiſſance aveugle ; enfin on lui baiſe les mains & les pieds, quand on lui demande quelque grace. Les maiſons ordinaires des Inſulaires ne ſont que de petites hutes fort baſſes, couvertes de feuilles de palmier. Celles des *Tamoles* ſont conſtruites de bois, & ornées de peintures telles qu'ils ſçavent les faire.

On ne punit point les crimes, ſoit par la priſon, ſoit par des peines afflictives. On ſe contente d'exiler les coupables dans une autre Iſle. Il y a dans chaque peuplade deux maiſons deſtinées, l'une à l'éducation des garçons, l'autre à l'éducation des filles ; mais tout ce qu'on y apprend ſe réduit à quelques principes

gues d'Aſtronomie. La plûpart s'y ap-
quent, à cauſe de ſon utilité pour la
vigation. Le Maître a une Sphére,
ſont tracés les principaux aſtres ; &
enſeigne à ſes diſciples le rumb de
nt qu'ils doivent ſuivre, ſelon les di-
rſes routes qu'ils ont à tenir ſur la
er.

La principale occupation des hommes
de conſtruire des barques, de pê-
er, & de cultiver la terre. L'affaire
s femmes eſt de faire la cuiſine, d'ai-
r leurs maris lorſqu'ils enſemencent
terres, & de mettre en œuvre une
péce de plante ſauvage, & un autre
bre qui s'appelle *Balibago*, pour en
re de la toile. Comme ils manquent de
, ils ſe ſervent de coignées & de ha-
es de pierre pour couper le bois. Si
r hazard un vaiſſeau étranger laiſſe
ns leurs Iſles quelques vieux mor-
aux de fer, ils appartiennent de droit
x *Tamoles*, qui en font faire des outils
mieux qu'il eſt poſſible. Ces outils
nt un fond, dont le *Tamol* tire un profit
nſidérable ; car il les donne à louage,
ce louage ſe paye aſſez cher.

Ils ſont accoutumés à ſe baigner trois fois le jour, le matin, à midi, & ſur le ſoir. Ils prennent leur repos dès que le Soleil eſt couché, & ils ſe levent avec l'aurore. Le *Tamol* ne s'endort qu'au bruit d'un concert de muſique, que forme une troupe de jeunes gens, qui s'aſſemblent le ſoir autour de ſa maiſon, & qui chantent à leur maniere certaines poëſies, juſqu'à ce qu'on les avertiſſe de ceſſer.

Pendant la nuit, au clair de la Lune, ils s'aſſemblent de tems en tems, pour chanter & danſer devant la maiſon de leur *Tamol*. Leurs danſes ſe font au ſon de la voix; car ils n'ont point d'inſtrumens de muſique. La beauté de la danſe conſiſte dans l'exacte uniformité des mouvemens du corps. Les hommes ſéparés des femmes ſe poſtent vis-à-vis les uns des autres; après quoi ils remuent la tête, les bras, les mains, & les pieds en cadence. Les ornemens dont ils ont ſoin de ſe parer, donnent, ſelon eux, un nouvel agrément à cette ſorte de danſe. Leur tête eſt couverte de plumes, ou de fleurs: des herbes aromatiques pendent

nt de leurs narines; & l'on voit attaées à leurs oreilles des feuilles de palier tiſſues avec aſſez d'art. Ils ont aux as, aux mains, aux pieds d'autres ormens, qui leur ſont propres.

Les femmes de leur côté ſe donnent e eſpéce de divertiſſement plus connable à leur ſexe. Elles demeurent aſes; & ſe regardant les unes les autres, es commencent un chant pathétique langoureux, accompagnant le ſon de rs voix du mouvement cadancé de tête & des bras. C'eſt pourquoi ce vertiſſement s'appelle en leur langue *nger ifaifil*, qui veut dire la plainte s femmes.

A la fin de la danſe, le *Tamol*, quand e pique de liberalité, tient en l'air une éce de toile, qu'il montre aux danrs, & qui appartient à celui qui a l'aeſſe de s'en ſaiſir le premier.

Outre le divertiſſement de la danſe, ont pluſieurs autres jeux, où ils donnt des preuves de leur adreſſe, & de r force, en s'exerçant à manier la ce, à jetter des pierres, & à pouſſer s bales en l'air. Chaque ſaiſon a une

ſorte de divertiſſement qui lui eſt pro
pre.

La pêche de la Baleine eſt pour ce
peuples un ſpectacle charmant. Dix ou
douze de leurs Iſles diſpoſées en maniere
de cercle forment une eſpéce de port
où la mer jouit d'un calme perpétuel
Quand une Baleine paroît dans ce golfe
les Inſulaires ſe mettent auſſitôt dan
leurs canots, & ſe tenant du côté de l
mer, ils avancent peu à peu en effrayan
l'animal, & le pouſſant devant eux, juſ
qu'à ce qu'ils l'ayent conduit ſur de
bas fonds non loin des terres. Alors le
plus adroits ſe jettent dans la mer; quel
ques-uns d'eux dardent la baleine d
leurs lances, & les autres l'amarrent avec
de gros cables, dont les bouts ſont at
tachés au rivage. Auſſitôt s'éleve un
grand cri de joie parmi un peuple nom
breux, que la curioſité a attiré ſur le
bords de la mer. On tire à terre la ba
leine, & la pêche ſe termine par un
grand feſtin.

Quand il y a des inimitiés entre ce
Inſulaires, elles s'appaiſent ordinaire
ment par quelque préſent; c'eſt ainſ

e les particuliers finiſſent leurs que-
les. Mais quand les inimitiés ſont pu-
ques, & entre deux Bourgades, il
y a que la guerre qui les termine. Ils
ont d'autres armes que des pierres, &
s lances armées d'os de poiſſon. Leur
niere de faire la guerre reſſemble aux
mbats ſinguliers, chacun d'eux n'ayant
aire qu'à l'ennemi qu'il a en tête.
Lorſque deux Peuplades ennemies
t réſolu d'en venir à une action déci-
e, on s'aſſemble de part & d'autre
ns une vaſte campagne; & au mo-
nt que les troupes ſont en préſence,
acun des deux partis forme un eſca-
on de trois rangs. Les jeunes gens
cupent le premier rang, le ſecond eſt
ceux qui ſont d'une plus haute taille,
les plus âgés forment le troiſiéme. Ce
mbat commence par le premier rang,
chacun combat d'homme à homme à
ps de pierres, & de lance. Quand
elqu'un eſt bleſſé, & hors de com-
, il eſt auſſitôt remplacé par un com-
tant du ſecond rang, & enfin par un
re du troiſiéme. La guerre ſe ter-
ne par des arcs de triomphe de la part

des victorieux, qui insultent aux vain-
cus.

Les habitans de l'Isle d'*Ulée* & des Isles voisines sont plus civilisés, & plus raisonnables que les autres. Leur air & leurs manieres sont plus respectueuses. Ils ont de la gayeté dans l'esprit: ils sont retenus, & circonspects dans leurs paroles; & ils s'attendrissent aisément sur les infirmités & les miseres d'autrui.

Il y a parmi eux beaucoup de Mesti-ces, & quelques Negres ou Mulâtres qui leur servent de domestiques. Il est vrai-semblable que les Negres viennent de la Nouvelle Guinée, où ces Insulaires ont pû aller par le côté du Sud. Pour ce qui est des Blancs, en voici l'origine.

Martin Lopès, pilote du premier vais-seau qui passa de la Nouvelle Espagne au secours des Philippines, en l'année 1566. complotta avec vingt-huit autres de jetter le reste de l'équipage dans une Isle déserte, de s'emparer du vaisseau, & d'aller pirater sur les côtes de la Chine. Mais ce complot fut découvert; & pour prévenir le mauvais dessein de ces scélerats, on les abandonna eux-mêmes

ns une Isle de Barbares située à l'Est
s Marianes. On ne doute pas que ces
belles n'ayent été jettés dans une des
es Carolines, où ils épouserent des
diennes, d'où sont venus des Mesti-
s, qui se sont extrêmement multipliés
ns toutes ces Isles.

Ces Insulaires ont pour tout aliment
s fruits, des racines, & les poissons
'ils peuvent pêcher. Ils ont néanmoins
s poules, & d'autres oiseaux; mais
n'y voit aucun animal à quatre pieds.
a terre n'y produit ni ris, ni froment,
orge, ni blé d'Inde. Ce qu'il y a de
us commun dans ces Isles, ce sont
s bois très propres à construire des
rques.

CHAPITRE XV.

Des étincelles qui se découvrent sur la surface de la Mer. Des Iris de la Mer, & des exhalaisons qui se forment pendant la nuit.

LOrsque le vaisseau fait bonne route, on voit souvent une grande lumiere dans le sillage, c'est-à-dire dans les eaux, qu'il a fendues, & comme brisées à son passage. Ceux qui n'y regardent pas de si près, attribuent souvent cette lumiere, ou à la Lune, ou aux Etoiles, ou au fanal de la poupe: c'est en effet ce qui vient dans l'esprit la premiére fois que l'on apperçoit cette grande lumiére; mais avec un peu d'attention, il est facile de se détromper. On remarque que cette lumiére paroît bien davantage lorsque la Lune est sous l'horison, que les Etoiles sont couvertes de nuages, que le fanal est éteint, & qu'aucune lumiére étrangére ne peut éclairer la surface de la mer.

Cette lumiére n'eſt pas toujours égale.
certains jours, il y en a peu, ou point
u tout : quelquefois elle eſt plus vive,
uelquefois plus languiſſante ; il y a des
ms où elle eſt fort étendue, d'autres
elle l'eſt moins.

Pour ce qui eſt de ſa vivacité, elle eſt
grande, que l'on peut quelquefois lire
ns peine à la lueur de ſes ſillons, quoi-
'on ſoit élevé de neuf ou de dix pieds
-deſſus de la ſurface de l'eau.

Pour ce qui regarde l'étendue de cette
miére, quelquefois tout le ſillage pa-
ît lumineux à trente ou quarante
eds au loin ; mais la lumiére eſt bien
s foible à une plus grande diſtance.

Il y a des jours, où l'on démêle aiſé-
nt dans le ſillage les parties lumineu-
d'avec celles qui ne le ſont pas :
utrefois ou ne peut faire cette diſtinc-
n. Le ſillage paroît alors comme un
uve de lait, qui fait plaiſir à voir.

Lorſqu'on peut diſtinguer les parties
llantes d'avec les autres, on remar-
e, qu'elles n'ont pas toutes la même
ure. Les unes ne paroiſſent que comme
s pointes de lumiére ; les autres ont à

peu près la grandeur des étoiles, telles qu'elles nous paroiſſent. On en voit qui ont la figure de globules d'une ou de deux lignes de diamètre; d'autres ſont comme des globes de la groſſeur de la tête. Souvent auſſi ces phoſphores ſe forment en quarré de trois ou quatre pouces de long, ſur un ou deux de large. Ces phoſphores de différente figure ſe voyent quelquefois en même tems. Quelquefois le ſillage du vaiſſeau eſt plein de gros tourbillons de lumiére & de ces quarrés oblongs; d'autrefois lorſque le vaiſſeau avance lentement, ces tourbillons paroiſſent & diſparoiſſent tout-à-coup en forme d'éclairs.

Ce n'eſt pas ſeulement le paſſage d'un vaiſſeau qui produit ces lumiéres; les poiſſons laiſſent après eux un ſillage lumineux, qui éclaire aſſez pour pouvoir diſtinguer la grandeur du poiſſon, & connoître de quelle eſpéce il eſt. On voit quelquefois une grande quantité de ces poiſſons, qui en ſe jouant dans la mer font une eſpéce de feu d'artifice dans l'eau, qui a ſon agrément. Souvent une corde miſe en travers ſuffit pour briſer l'eau

au, en ſorte qu'elle devienne lumi-
uſe.

Si l'on tire de l'eau de la mer, pour
u qu'on la remue avec la main dans
ténébres, on y verra une infinité de
rties brillantes. Si l'on trempe un lin-
dans l'eau de la mer, on verra la
me choſe, quand on ſe met à le tor-
dans un lieu obſcur; & même quand
ſt à demi ſec, il ne faut que le remuer
r en voir ſortir quantité d'étincel-

Lorſqu'une de ces étincelles eſt une
formée, elle ſe conſerve long-tems;
i elle s'attache à quelque choſe de
de, par exemple, aux bords d'un
, elle durera des heures entié-

Ce n'eſt pas toujours lorſque la mer
e plus agitée, qu'il y paroît le plus
ces phoſphores, ni même lorſque le
eau va le plus vîte. Ce n'eſt pas non
le ſimple choc des vagues les unes
re les autres, qui produit des étin-
s; mais on obſerve que le choc des
ues contre le rivage en produit quel-
ois en quantité. Au Breſil, le riva-

ge paroît quelquefois tout en feu, tant il y a de ces étincelles.

La production de ces feux dépend beaucoup de la qualité de l'eau ; & généralement parlant on peut avancer, que le reſte étant égal, cette lumiére eſt plus grande, lorſque la mer eſt plus groſſe, & plus baveuſe ; car en haute mer, l'eau n'eſt pas également pure partout. Quelquefois le linge qu'on trempe dans la mer revient tout gluant. Une remarque que l'on fait, eſt que quand le ſillage eſt plus brillant, l'eau eſt plus viſqueuſe & plus graſſe : un linge mouillé de cette eau rend plus de lumiére quand on le remue.

De plus on trouve dans la mer certains endroits, où ſurnagent je ne ſçais quelles ordures de différentes couleurs, tantôt rouges, tantôt jaunes. A les voir, on croiroit que ce ſont des ſciûres de bois ; nos marins diſent que c'eſt le frai ou la ſemence de la Baleine : c'eſt dequoi l'on n'eſt guéres certain. Lorſqu'on tire de l'eau de la mer en paſſant par ces endroits, elle ſe trouve fort viſqueuſe. Les mêmes Marins diſent, qu'il y a beau

up de ces bancs de frai dans le Nord ; que quelquefois pendant la nuit ils roiſſent tout lumineux, ſans qu'ils ent agités par le paſſage d'aucun vaiſu ni d'aucun poiſſon.

Mais pour prouver que plus l'eau eſt uante, plus elle eſt diſpoſée à être lumeuſe, voici une expérience que l'on a te. On prit un jour dans un vaiſſeau un iſſon, que quelques-uns crurent être e bonite. Le dedans de la gueule du iſſon paroiſſoit durant la nuit comme charbon allumé, de ſorte que ſans re lumiére, on auroit pû lire, comme a lueur d'un ſillage extrêmement lumeux. Cette gueule étoit pleine d'une meur viſqueuſe ; on en frotta un morau de bois, qui devint auſſitôt lumiux : dès que l'humeur fut deſſéchée, umiere s'éteignit.

Que l'on examine à préſent, ſi toutes particularités peuvent s'appliquer s le ſyſtême de ceux, qui établiſſent ur principe de cette lúmiére ; le mouent de la matiére ſubtile ou des globes cauſé par la violente agitation des

Ajoûtons quelques obſervations ſur les Iris de la mer. C'eſt ſur-tout après une groſſe tempête que les Iris de la mer ſe montrent, avec le plus d'éclat. Il eſt vrai que l'Iris céleſte a cet avantage ſur les Iris de la mer, que ſes couleurs ſont bien plus vives, plus diſtinctes, & en plus grande quantité. Dans l'Iris de la mer, on ne diſtingue guéres que deux ſortes de couleurs, un jaune ſombre du côté du Soleil, & un verd pâle du côté oppoſé. Les autres couleurs ne font pas une aſſez vive ſenſation pour pouvoir être diſtingués. En récompenſe les Iris de la mer ſont en bien plus grand nombre. On en voit vingt à trente en même tems, on les voit en plein midi; & on les voit dans une ſituation oppoſée à l'Iris céleſte, c'eſt-à-dire, que leur courbure eſt comme tournée vers le fond de la mer.

Finiſſons par les exhalaiſons qui s'enflamment pendant la nuit, & qui en s'enflammant forment dans l'air un trait de lumiére. Ces exhalaiſons laiſſent aux Indes une trace bien plus étendue qu'en Europe. On en voit que l'on prendroit

our de véritables fusées. Elles paroiſ-
nt fort proche de la terre, & jettent
ne lumiére à peu près ſemblable à celle,
nt la Lune brille les premiers jours
ſon croiſſant. Leur chûte eſt lente,
elles tracent en tombant une ligne
urbe.

CHAPITRE XVI.

Origine du Muſc, & où il ſe forme. Nourriture de l'animal qui produit le Muſc.

ON a parlé juſqu'ici diverſement de l'origine du Muſc. Quelques Auirs prétendent qu'il ſe forme au nomd de l'animal : ils ſe trompent certainent; c'eſt dans ſa veſſie qu'il ſe for-. Cet animal eſt une eſpéce de Cheuil, que les Chinois appellent *Hiang-ang-tſe*, c'eſt-à-dire Chevreuil odoriant, Chevreuil muſqué, ou qui porte muſc. *Tchang-tſe* ſignifie Chevreuil; *Hiang* ſignifie proprement odeur.

A l'Occident de la ville de Peking ſe voit une chaîne de montagnes, où l'on trouve une grande quantité de ces Chevreuils odoriferants. Ceux qui les tuent vendent quelquefois ſéparément la chair de cet animal; & ils vendent le muſc à ceux qui en font commerce. On coupe la veſſie de cet animal; & de peur que le muſc ne s'évapore, on lie cette veſſie en haut avec une ficelle. Quand on veut la conſerver par curioſité, on la fait ſécher.

Le muſc ſe forme dans l'intérieur de la veſſie, & s'y attache autour comme une eſpéce de ſel. Il s'y en forme de deux ſortes. Celui qui eſt en grain eſt le plus précieux. Il s'appelle *Theou-pan-hiang*. L'autre qui eſt moins eſtimé, & qu'on nomme *Mi-hiang* eſt fort menu, & fort délié. La femelle ne porte point de muſc, ou du moins ce qu'elle porte, qui en a quelque apparence, n'a nulle odeur.

La chair des ſerpens eſt la nourriture la plus ordinaire de cet animal : quoique ces ſerpens ſoient d'une grandeur énorme, le Chevreuil n'a nulle peine à les tuer, parce que dès qu'un ſerpent eſt

une certaine distance du Chevreuil,
est tout-à-coup arrêté par l'odeur du
usc ; ses sens s'affoiblissent, & il ne
eut plus se mouvoir.

Cela est si constant, que les Payſans,
ui vont chercher du bois, ou faire du
harbon sur ces montagnes, n'ont point
e meilleur secret, pour se garantir de
s serpens, dont la morsure est très-
ngereuse, que de porter sur eux quel-
ues grains de musc. Alors ils dorment
anquillement après leur diner. Si quel-
ue serpent s'approche d'eux, il est
ut-à-coup assoupi par l'odeur du musc,
il ne va pas plus loin.

CHAPITRE XVII.

Moyen de rendre le luſtre à l'or appliqué ſur la porcelaine. Différentes ſortes de vernis & de couleurs que l'on donne à la porcelaine. Maniére de préparer ces vernis & ces couleurs. Nouveaux deſſeins d'ouvrages de porcelaine. Maniére de tracer des figures en boſſe ſur la porcelaine.

COmme l'or appliqué ſur la porcelaine s'efface à la longue, & perd beaucoup de ſon éclat, on lui rend ſon luſtre, en mouillant d'abord la porcelaine avec de l'eau nette, & en frottant enſuite la dorure avec une pierre d'agathe; mais on doit avoir ſoin de frotter le vaſe dans un même ſens, par exemple, de droit à gauche.

Ce ſont principalement les bords de la porcelaine, qui ſont ſujets à s'écailler. Pour obvier à cet inconvénient, on les fortifie avec une certaine quantité de

harbon de bambou pilé, qu'on mêle
vec le vernis qui se donne à la porce-
ine, & qui rend le vernis d'une cou-
ur de gris cendré. Ensuite avec le pin-
eau, on fait de cette mixtion une bor-
ure, à la porcelaine déja séche, en la
ettant sur la roue ou sur le tour. Quand
est tems, on applique le vernis à la bor-
ure, comme au reste la porcelaine, &
rsqu'elle est cuite, ses bords n'en sont
s moins d'une extrême blancheur.
omme il n'y a point de bambou en Eu-
pe, on pourroit y suppléer par le char-
on de saule, ou mieux encore par ce-
i de sureau, qui a quelque chose d'ap-
ochant du bambou.

Il est à observer, 1°. qu'avant que de
duire le bambou en charbon, il faut
détacher la peau verte, parce qu'on
ure que la cendre de cette peau fait
latter la porcelaine dans le fourneau :
. Que l'ouvrier doit prendre garde de
ucher la porcelaine avec des mains ta-
ées de graisse, ou d'huile; l'endroit
uché éclateroit infailliblement durant
cuite.

En parlant dans le quatriéme Chapi-

tre des couleurs qu'on appliquoit à la porcelaine, nous avons dit qu'il y en avoit d'un rouge soufflé ; & nous avons expliqué la maniére d'appliquer cette couleur. Mais nous n'avons pas dit qu'il y en avoit aussi de bleu soufflé, & qu'il est beaucoup plus aisé d'y réussir. Les ouvriers Chinois conviennent que si l'on ne plaignoit pas la dépense, on pourroit de même souffler de l'or & de l'argent, sur de la porcelaine, dont le fond seroit noir ou bleu, c'est-à-dire, y répandre par-tout également une pluie d'or ou d'argent. Cette sorte de porcelaine qui seroit d'un goût nouveau, ne manqueroit pas de plaire.

On souffle le vernis de même que le rouge. On a fait pour l'Empereur des ouvrages si fins & si délicats, qu'on les mettoit sur du cotton, parce qu'on ne pouvoit manier des piéces si délicates, sans s'exposer à les rompre ; & comme il n'étoit pas possible de les plonger dans le vernis, parce qu'il eût fallu les toucher de la main, on soufloit le vernis, & on en couvroit entiérement la porcelaine.

On remarque qu'en soufflant le bleu, s ouvriers prennent une précaution our conserver la couleur, qui ne tombe as sur la porcelaine, & n'en perdre que moins qu'il est possible. Cette précaution est de placer le vase sur un piédestal, d'étendre sous le piédestal une grande uille de papier, qui sert pendant quelue tems. Quand l'azur est sec, ils le tirent, en frottant le papier avec une etite brosse.

On a trouvé une nouvelle matiere proe à entrer dans la composition de la orcelaine. C'est une pierre, ou une esèce de craye, qui s'appelle *hoache*, dont s Médecins Chinois font une espéce e ptisanne, qu'ils disent être délassive, péritive, & rafraîchissante. Ils prenent six parts de cette pierre, & une art de regliſſe, qu'ils pulvérisent: ils ettent une demie cueillerée de cette oudre dans une grande tasse d'eau aîche, qu'ils font boire au malade; ils prétendent que cette ptisanne raaîchit le sang, & tempére les chaleurs ternes. Les ouvriers en porcelaine se nt avisés d'employer cette même

pierre à la place du *kao-lin*, dont nous avons parlé. Peut être que tel endroit de l'Europe où l'on ne trouvera point de kaolin, fournira la pierre *hoache*: elle se nomme *hoa* parce qu'elle eſt glutineuſe, & qu'elle approche en quelque ſorte du ſavon.

La porcelaine faite avec le *hoache* eſt rare, & beaucoup plus chere que l'autre, elle a un grain extrêmement fin, & pour ce qui regarde l'ouvrage du pinceau, ſi on la compare à la porcelaine ordinaire, elle eſt à peu près ce qu'eſt le velin par rapport au papier. De plus cette porcelaine eſt d'une légereté, qui ſurprend une main accoutumée à manier d'autres porcelaines; auſſi eſt-elle beaucoup plus fragile que la commune, & il eſt difficile d'atrapper le véritable dégré de ſa cuite. Il y en a qui ne ſe ſervent pas du *hoache* pour faire le corps de l'ouvrage. Ils ſe contentent d'en faire une colle aſſez déliée, où ils plongent la porcelaine quand elle eſt ſéche, afin qu'elle en prenne une couche, avant que de recevoir les couleurs & le vernis: par-là elle acquiert quelque dégré de beauté.

Voici de qu'elle maniere on met en
uvre le *hoache*, 1°. Lorſqu'on l'a tiré de
mine, on le lave avec de l'eau de ri-
ere ou de pluie pour en ſéparer un
te de terre jaunâtre qui y eſt attachée.
. On le briſe, on le met dans une cuve
eau pour le diſſoudre; & on le prépare
lui donnant les mêmes façons qu'au
-lin. On aſſure qu'on peut faire de la
rcelaine avec le ſeul *hoache* préparée
la ſorte, & ſans nul autre mélange.
pendant quelques ouvriers Chinois
i ont fait de pareilles porcelaines,
ent, que ſur huit parts de *hoache* ils
ttent deux parts de *petunſe*, & que
ur le reſte, ils procédent ſelon la mé-
ode, qui s'obſerve, quand on fait la
rcelaine ordinaire avec le *petunſe* & le
olin. Dans cette nouvelle eſpéce de
rcelaine le *hoache* tient lieu de *kaolin*;
is l'un eſt beaucoup plus cher que
utre. La charge de *kaolin* ne coûte
e vingt ſols, au lieu que celle de *hoache*
ient à un écu. Ainſi il n'eſt pas ſur-
enant que cette ſorte de porcelaine ſe
nde plus cher que la commune.
Il y a une autre obſervation à faire ſur

le *hoache*. Lorſqu'on le prépare, & qu'on le diſpoſe en petits carreaux ſemblables à ceux de *petunſe*, on délaye dans l'eau une certaine quantité de ces petits carreaux, & on en forme une colle bien claire ; enſuite on y trempe le pinceau, puis on trace ſur la porcelaine divers deſſeins, après quoi lorſqu'elle eſt ſéche, on lui donne le vernis. Quand la porcelaine eſt cuite, on apperçoit ces deſſeins, qui ſont d'une blancheur différente de celle qui eſt ſur le corps de la porcelaine. Il ſemble que ce ſoit une vapeur déliée répandue ſur la ſurface. Le blanc de *hoache* s'appelle blanc d'ivoire *ſiamyape*.

On peint des figures ſur la porcelaine avec le *chekao* de même qu'avec le *hoache*, ce qui lui donne une autre eſpéce de couleur blanche ; mais le *chekao* a cela de particulier, qu'avant que de le préparer comme le *hoache*, il faut le rotir dans le foyer ; après quoi on le briſe, & on lui donne les mêmes façons qu'au *hoache* : on le jette dans un vaſe plein d'eau, on l'y agitte ; on ramaſſe à diverſes repriſes la crême qui ſurnage ; & quand tout cela eſt fait, on trouve une

aſſe pure, qu'on employe de même que *hoache* purifié. Le *chekao* ne ſçauroit rvir à former le corps de la porcelaine. n n'a trouvé juſqu'ici que le *hoache*, i pût tenir la place de *kaolin*, & donner la ſolidité à la porcelaine. Si, à ce que ſent pluſieurs ouvriers Chinois, l'on ettoit plus de deux parts de *petunſe* ſur it parts de *hoache*, la porcelaine s'affaiſroit en ſe cuiſant, parce qu'elle manqueroit de fermeté, ou plutôt que ſes rties ne ſeroient pas ſuffiſamment liées ſemble.

Nous n'avons pas encore parlé d'une péce de vernis qui s'appelle *tſe-kin-ou*, c'eſt-à-dire, vernis d'or bruni. On urroit plutôt le nommer vernis de couur de bronze, de couleur de caffé, ou couleur de feuille morte. Ce vernis t d'une invention nouvelle. Pour le ire, on prend de la terre jaune comune, on lui donne les mêmes façons u'au *petunſe*; & quand cette terre eſt éparée, on n'en employe que la matere la plus déliée; qu'on jette dans de eau, & dont on forme une eſpéce de olle auſſi liquide que le vernis ordinaire

appellé *peyeou*, qui se fait de quartiers de roches. Ces deux vernis le *tsekin* & le *pe-yeou* se mêlent ensemble ; & pour cela ils doivent être également liquides. On en fait l'épreuve, en plongeant le *petunse* dans l'un & dans l'autre vernis. Si chacun de ces vernis pénétre son *petunse*, on les juge également liquides, & propres à s'incorporer ensemble. On fait aussi entrer dans le *tse-kin* du vernis ou de l'huile de chaux, & de cendres de fougeres préparées, comme nous l'avons dit dans le quatriéme Chapitre, & de la même liquidité que le *pe-yeou* ; mais on mêle plus ou moins de ces deux vernis avec le *tsekin*, selon que l'on veut que le *tsekin* soit plus clair ou plus foncé. C'est ce qu'on peut connoître par divers essais ; par exemple, on mêlera deux tasses de la liqueur *tsekin*, avec huit tasses du *peyeou*, puis sur quatre tasses de cette mixtion de *tsekin* & de *peyeou*, on mettra une tasse de vernis fait de chaux & de fougere.

Il n'y a pas longtems qu'on a trouvé le secret de peindre avec le *tsoui*, ou en violet & de dorer la porcelaine. On a essayé

ayé de faire une mixtion de feuilles
or avec le vernis & la poudre de cail-
, qu'on appliquoit de même, qu'on
olique le rouge à l'huile; mais cette
tative n'a pas réussi, & on a trouvé
e le vernis de *tsekin* avoit plus de
ce & plus d'éclat.

l a été un tems qu'on faisoit des tasses,
quels on donnoit par dehors le vernis
é, & par dedans le pur vernis blanc.
a varié dans la suite; & sur une tasse
ur un vase, qu'on vouloit vernisser
sekin, on appliquoit en un ou deux
roits un rond, ou un quarré de pa-
mouillé, & après avoir donné le
is, on levoit le papier, & avec le
ceau on peignoit en rouge ou en
cet espace non verniſſé. Lorsque
orcelaine étoit séche, on lui donnoit
rnis accoûtumé, soit en le soufflant,
d'une autre maniere. Quelques-uns
olissent ces espaces vuides d'un fond
d'azur, ou tout noir pour y appli-
la dorure après la premiére cuite;
sur quoi on peut imaginer diverses
oinaisons.

n a encore imaginé une nouvelle

ſorte de porcelaine. Sa couleur tire ſur l'olive ; on lui donne le nom de *long-tſiven :* on en voyoit autrefois que l'on nommoit *tſinko ;* c'eſt le nom d'un fruit qui reſſemble aſſez aux olives. On donne cette couleur à la porcelaine en mêlant ſept taſſes de vernis *tſekin* avec quatre taſſes de *peyeou*, deux taſſes ou environ d'huile de chaux & de cendres de fougere, & une de *tſouyeou*, qui eſt une huile faite de caillou. Le *tſouyeou* fait appercevoir quantité de petites veines ſur la porcelaine. Quand on l'applique tout ſeul, la porcelaine eſt fragile, & n'a point de ſon quand on la frappe ; mais quand on le mêle avec les autres vernis, elle eſt coupée de veines, elle reſonne, & n'eſt pas plus fragile que la porcelaine ordinaire.

Une particularité que l'on ne doit pas omettre, eſt qu'avant qu'on donne le vernis à la porcelaine, on acheve de la polir, & d'en retrancher les plus petites inégalités ; ce qui s'éxécute par le moyen d'un pinceau fait de petites plumes ſort fines. On humecte ce pinceau ſimplement avec de l'eau, & on le paſſe par

out d'une main légere ; mais c'eſt prin-
ipalement pour la porcelaine fine que
on ſe donne ce ſoin.

Le noir éclatant, ou le noir de miroir
ppellé *oukin*, ſe donne à la porcelaine,
n la plongeant dans une mixtion liqui-
e compoſée d'azur préparé. Il n'eſt
as néceſſaire d'y employer le bel azur ;
ais il faut qu'il ſoit un peu épais, &
êlé avec du vernis *peyeou* & du *tſekin*,
y ajoûtant un peu d'huile de chaux &
e cendres de fougere : par exemple, ſur
x onces d'azur pilé dans le mortier, on
êlera une taſſe de *tſekin*, ſept taſſes de
yeou, & deux taſſes d'huile de cendres
fougere brûlées avec la chaux. Cette
ixtion porte ſon vernis avec elle, & il
eſt pas néceſſaire d'en donner de nou-
au. Quand on cuit cette eſpéce de
rcelaine noire, on doit la placer vers
milieu du fourneau, & non pas près
la voûte où le feu a plus d'activité.

Il n'eſt pas vrai, comme nous l'avons
dans le quatriéme Chapitre, que le
uge à l'huile appellé *yeou-ci-hunc*, ſe
e du rouge fait de couperoſe, tel qu'on
mploie pour peindre en rouge la por-

celaine recuite. Ce rouge à l'huile se fait de la grenaille de cuivre rouge, & de la poudre d'une certaine pierre ou caillou qui tire un peu sur le rouge. On croit que cette pierre est une espéce d'alun, qu'on emploie dans la médecine. On broye le tout dans un mortier, en y mêlant de l'urine d'un jeune homme, & de l'huile de *peyeou*. On applique cette mixtion sur la porcelaine, lorsqu'elle n'est pas encore cuite, & on ne lui donne point d'autre vernis. Il faut seulement prendre garde, que durant la cuite, la couleur rouge ne coule point au fond du vase. Les ouvriers Chinois disent, que quand on veut donner ce rouge à la porcelaine, on ne se sert point de *petunse* pour la former; mais qu'à sa place on emploie avec le *kaolin* de la terre jaune préparée de la même maniere que le *petunse*. Il est vraisemblable, qu'une pareille terre est plus propre à recevoir cette sorte de couleur.

Peut-être sera-t-on bien-aise d'apprendre, comment cette grenaille de cuivre se prépare. On sçait qu'à la Chine, il n'y a point d'argent monnoyé; on se

ert d'argent en maſſe dans le com-
erce, & il s'y trouve beaucoup de
iéces qui ſont de bas alloi. Il y a ce-
endant des occaſions, où il les faut ré-
uire en argent fin : comme, par exem-
e, quand il s'agit de payer la taille,
u de ſemblables contributions. Alors
n a recours à des ouvriers, dont l'uni-
ue métier eſt d'affiner l'argent dans
es fourneaux faits à ce deſſein, & d'en
parer le cuivre & le plomb. Avant
ue le cuivre liquefié ſe durciſſe & ſe
ongèle, on prend un petit balai, qu'on
empe légerement dans l'eau, puis en
appant ſur le manche du balai, on aſ-
erge d'eau le cuivre fondu. Une pelli-
ule ſe forme ſur la ſuperficie, qu'on
ve avec de petites pincettes de fer, &
n la plonge dans de l'eau froide où ſe
rme la grenaille, qui ſe multiplie au-
nt qu'on réitere l'opération. Il paroît,
ue ſi on employoit de l'eau forte pour
iſſoudre le cuivre, cette poudre de cui-
re en ſeroit plus propre pour faire le
ouge dont nous parlons ; mais les Chi-
ois n'ont point le ſecret des eaux for-
s & régales. Leurs inventions ſont

toutes d'une extrême ſimplicité.

On a éxécuté des deſſeins d'ouvrages, qu'on aſſuroit être impraticables. Ce ſont des urnes hautes de trois pieds & davantage, ſans le couvercle, qui s'éleve en pyramide à la hauteur d'un pied. Ces urnes ſont de trois piéces rapportées, mais réunies enſemble avec tant d'art & de proprété, qu'elles ne font qu'un ſeul corps, ſans qu'on puiſſe découvrir l'endroit de la réunion.

Il y a auſſi des piéces de porcelaine qu'on appelle *yao-pien*, ou tranſmutation. Cette tranſmutation ſe fait dans le fourneau, & eſt cauſée ou par le défaut, ou par l'excès de chaleur, ou bien par d'autres cauſes, qu'il n'eſt pas facile de conjecturer. Ces piéces qui n'ont pas réuſſi ſelon l'idée de l'ouvrier, & qui ſont l'effet du pur hazard, n'en ſont pas moins belles, ni moins eſtimables.

Un ouvrier avoit deſſein de faire des vaſes de rouge ſoufflé : cent piéces furent entiérement perdues ; une ſeule ſortit du fourneau parfaitement ſemblable à une eſpéce d'Agathe.

Si l'on vouloit courir les riſques & les

rais de différentes épreuves, on découvriroit à la fin l'art de faire sûrement ce que le hazard a produit une seule fois. C'est ainsi qu'on s'est avisé de faire de la porcelaine d'un noir éclatant qu'on appelle *oukom*. Le caprice du fourneau a déterminé à cette recherche, & on y a réussi.

Quand on veut donner un vernis, qui rende la porcelaine extrêmement blanche, on met sur treize tasses de *peyeou* une tasse d'huile de cendres de fougeres aussi liquide que le *peyeou*. Ce vernis est fort, & ne doit point se donner à la porcelaine qu'on veut peindre en bleu ; parce qu'après la cuite la couleur ne paroîtroit pas à travers le vernis. La porcelaine à laquelle on a donné le fort vernis, peut être exposée sans crainte à la grande chaleur du fourneau. On la cuit ainsi toute blanche, ou pour la conserver dans cette couleur, ou bien pour la dorer, ou la peindre de différentes couleurs, & ensuite la recuire ; mais quand on veut peindre la porcelaine en bleu, & que la couleur paroisse après la cuite, il ne faut mêler que sept tasses de *peyeou*

avec une taſſe de vernis, ou de la mixtion de chaux & de cendres de fougere.

Il eſt bon d'obſerver en général, que la porcelaine dont le vernis porte beaucoup de cendres de fougeres, doit être cuite à l'endroit temperé du fourneau; c'eſt-à-dire, ou après les trois premiers rangs, ou dans le bas à la hauteur d'un pied, ou d'un pied & demi. Si elle étoit cuite au haut du fourneau, la cendre ſe fondroit avec précipitation, & couleroit au bas de la porcelaine. Il en eſt de même du rouge à l'huile, du rouge ſoufflé, & du *long-tſiven*, à cauſe de la grenaille de cuivre qui entre dans la compoſition de ces vernis. Au contraire on doit cuire au haut du fourneau la porcelaine, à laquelle on a donné ſimplement le *tſoui-yeou*; c'eſt, comme nous l'avons dit, ce vernis qui produit une multitude de veines, enſorte que la porcelaine ſemble être de piéces rapportées.

Le rouge de couperoſe qu'on emploie ſur les porcelaines recuites, ſe fait de la maniere qu'il a été expliqué dans le quatriéme Chapitre, avec de la couperoſe

appellée

ppellée *tsao-fan* ; mais comment cette
ouleur ſe compoſe-t'elle ? Le voici :
ais il eſt bon auparavant d'expliquer
uelle eſt la proportion & la meſure des
oids de la Chine.

Le *Kin*, ou la livre Chinoiſe, eſt de
6 onces qui s'appellent *Leams* ou *Taels*.

Le *Leam*, ou *Tael*, eſt une once Chi-
iſe,

Le *Tſien*, ou le *Mas*, eſt la dixiéme
rtie du *Leam* ou *Tael*.

Le *Fuen* eſt la dixiéme partie du *tſien*,
du *mas*.

Le *By* eſt la dixiéme partie du *fuen*.

Le *Hoa* eſt la dixiéme partie du *by*.

Sur un *Tael*, ou *leam* de Ceruſe, on met
ix *mas* de ce rouge. On paſſe la ce-
é & le rouge par un tamis, & on les
le enſemble à ſec. Enſuite on les lie
à l'autre avec de l'eau empreinte
n peu de colle de vache, qui ſe vend
uite à la conſiſtance de la colle de
ſon. Cette colle fait qu'en peignant
orcelaine, le rouge s'y attache & ne
le pas. Comme les couleurs, ſi on les
liquoit trop épaiſſes, ne manque-
nt pas de produire des inégalités ſur

la porcelaine, on a ſoin de tems en tems de tremper d'une main légere le pinceau dans l'eau, & enſuite dans la couleur dont on veut peindre.

Pour faire de la couleur blanche, ſur un *leam* de ceruſe, on met trois *mas* & trois *fuen* de poudre de cailloux des plus tranſparens qu'on a calciné, après les avoir lutés dans une quaiſſe de porcelaine enfouie dans le gravier du fourneau, avant que de le chauffer. Cette poudre doit être impalpable; on ſe ſert d'eau ſimple, ſans y mêler de la colle pour l'incorporer avec la ceruſe.

On fait le verd foncé, en mettant ſur un *tael* de ceruſe, trois *mas* & trois *fuen* de poudre de cailloux avec huit *fuen*, ou près d'un *mas* de *Tom-hoa-pien*, qui n'eſt autre choſe que la craſſe du cuivre, quand on le fond. En employant le *tom-hoa-pien* pour faire le verd, il faut le laver, & en ſéparer avec ſoin, la grenaille de cuivre qui s'y trouveroit mêlée, & qui n'eſt pas propre pour le verd. Il ne faut y employer que les écailles, c'eſt-à-dire les parties de ce métail, qui ſe ſéparent lorſqu'on le met en œuvre.

Pour ce qui eſt de la couleur jaune, n la fait en mettant ſur un *tael* de ceſe trois *mas* & trois *fuen* de poudre de ailloux, & un *fuen* huit *by* de rouge, ui n'ait point été mêlé avec la ceruſe. our faire un beau jaune, il faut mettre ux *fuen* & demi de ce rouge primitif.

Un *tael* de ceruſe, trois *mas* & trois *n* de poudre de cailloux, & deux *by* zur, forment un bleu foncé, qui tire le violet. Quelques ouvriers mettent it *by* de cet azur.

Le mélange de verd & de blanc, par emple, d'une part de verd, ſur deux ts de blanc, fait le verd d'eau, qui eſt s-clair.

Le mélange du verd & du jaune: par mple, de deux taſſes de verd foncé une taſſe de jaune, fait le verd *coulou*, reſſemble à une feuille un peu fan-

Pour faire le noir, on délaye l'azur s l'eau. Il faut qu'il ſoit peu épais; y mêle un peu de colle de vache maée dans de la chaux, & cuite juſqu'à ſiſtance de colle de poiſſon. Quand peint de ce noir la porcelaine qu'on

veut recuire, on couvre de blanc les en
droits noirs. Durant la cuite ce blan
s'incorpore dans le noir, de même qu
le vernis ordinaire s'incorpore dans l
bleu de la porcelaine commune.

Il y a une autre couleur appellée *tsin*
Ce *tsin* eſt une pierre ou minéral, qu
reſſemble aſſez au vitriol romain. Il e
probable, que ce minéral ſe tire de que
que mine de plomb, & que portant ave
ſoi des eſprits, ou plutôt des parcell
imperceptibles de plomb, il s'inſinue d
lui-même dans la porcelaine, ſans le ſ
cours de la ceruſe, qui eſt le vehicu
des autres couleurs qu'on donne à la po
celaine recuite.

C'eſt de ce *tsin* qu'on fait le viol
foncé. On en trouve à *Cantong*, & il
vient de Peking; mais ce dernier eſt bi
meilleur. Auſſi ſe vend-il un *tael* huit *m*
la livre, c'eſt-à-dire, neuf livres. I
tsin ſe fond, & quand il eſt fondu ou r
molli, les Orfévres l'appliquent en fo
me d'émail ſur des ouvrages d'argent. I
mettront, par exemple, un petit cerc
de *tsin* dans le tour d'une bague; ou bi
ils en rempliront le haut d'une aiguille

te, & l'y enchaſſeront en forme de
errerie. Cette eſpéce d'émail ſe déta-
ie à la longue ; mais on tache d'obvier
cet inconvénient, en le mettant ſur
ie légere couche de colle de poiſſon ou
vache.

Le *tſin*, de même que les autres cou-
urs dont nous venons de parler, ne
mploie que ſur la porcelaine qu'on
cuit. Telle eſt la préparation du *tſin*.
n ne le rotit point comme l'azur ; mais
le briſe, & on le réduit en une pou-
e très-fine : on le jette dans un vaſe
ein d'eau, on l'y agite un peu ; en-
te on jette cette eau, où il ſe trouve
elques ſaletés, & l'on garde le cryſtal
i eſt tombé au fond du vaſe. Cette
ſſe ainſi délayée perd ſa belle couleur,
paroît au déhors un peu cendrée ;
is le *tſin* recouvre ſa couleur violette,
s que la porcelaine eſt cuite. On con-
ve le *tſin* auſſi long-tems qu'on le ſou-
te. Quand on veut peindre en cette
uleur quelque vaſe de porcelaine, il
fit de la délayer avec de l'eau, en y
lant, ſi l'on veut, un peu de colle de
che ; ce que quelques-uns ne jugent

pas néceſſaire : c'eſt de quoi l'on peut s'inſtruire par l'eſſai.

Pour dorer ou argenter la porcelaine, on met deux *fuen* de ceruſe ſur deux *mas* de feuilles d'or ou d'argent qu'on a eu ſoin de diſſoudre. L'argent ſur le vernis *tſekin* a beaucoup d'éclat : ſi l'on peint les unes en or, & les autres en argent, les piéces argentées ne doivent pas demeurer dans le petit fourneau autant de tems que les piéces dorées, autrement l'argent diſparoîtroit, avant que l'or eût pû atteindre le dégré de cuite qui lui donne ſon éclat.

Il y a encore une eſpéce de porcelaine colorée, qui ſe vend à meilleur compte, que celle qui eſt peinte avec les couleurs dont nous venons de parler. Peut-être que les connoiſſances que je vais en donner, ſeront de quelque utilité en Europe par rapport à la fayence, ſuppoſé qu'on ne puiſſe pas atteindre à la perfection de la porcelaine de la Chine.

Pour faire ces ſortes d'ouvrages, il n'eſt pas néceſſaire que la matiere qui doit y être employée ſoit ſi fine. On prend des taſſes, qui ont déja été cuites dans le

grand fourneau, ſans qu'elles ayent été erniſſées, & par conſéquent qui ſont outes blanches, & qui n'ont aucun luſre. On les colore, en les plongeant dans e vaſe où eſt la couleur préparée, quand n veut qu'elles ſoient de la même coueur; mais ſi on les ſouhaite de différentes couleurs, tels que ſont les ourages appellés *hoan-tou-houan*, qui ſont artagés en eſpéce de panneaux, dont un eſt verd l'autre jaune, on applique es couleurs avec un gros pinceau: c'eſt oute la façon qu'on donne à cette eſéce de porcelaine; ſi ce n'eſt qu'après cuite, on met en certains endroits un eu de vermillon, comme, par exemple, ur le bec de certains animaux; mais ette couleur ne ſe cuit pas, parce qu'elle iſparoîtroit au feu: auſſi eſt-elle de peu e durée. Quand on a appliqué les aures couleurs, on recuit la porcelaine ans le grand fourneau, avec d'autres orcelaines, qui n'ont pas encore été uites; il faut avoir ſoin de la placer au ond du fourneau, & au-deſſous du ſouirail, où le feu à moins d'activité, parce u'un grand feu anéantiroit les couleurs.

Les couleurs propres de cette sorte de porcelaine se préparent de la sorte. Pour faire la couleur verte, on prend du *tam-hoa-pien*, du salpêtre, & de la poudre de caillou; quand on les a réduits séparement en poudre impalpable, on les délaye, & on les unit ensemble avec de l'eau.

L'azur le plus commun avec le salpêtre & la poudre de caillou forme le violet.

Le jaune se fait, en mettant, par exemple, trois *mas* de rouge de couperose, sur trois onces de poudre de caillou, & sur trois onces de ceruse.

Pour faire le blanc, on met sur quatre *mas* de poudre de caillou un *tael* de ceruse: tous ces ingrédiens se délayent avec de l'eau. Voilà tout ce qui concerne les couleurs de cette sorte de porcelaine.

Quand nous avons parlé des fourneaux où l'on cuit de nouveau la porcelaine qui est peinte, nous avons dit qu'on faisoit des piles de porcelaines, qu'on mettoit les petites dans les grandes, & qu'on les rangeoit ainsi dans le fourneau. Il faut

oûter, que l'on doit prendre garde que
s piéces de porcelaine ne ſe touchent
s unes les autres par les endroits qui
nt peints; car ce ſeroit autant de pié-
s perdues. On peut bien appuyer le
s d'une taſſe ſur le fond d'une autre
ſſe, quoiqu'il ſoit peint, parce que les
rds du fond de la taſſe emboitée n'ont
oint de peinture; mais il ne faut point
e le côté d'une taſſe touche le côté de
utre. Ainſi quand on a des porcelai-
s qui ne peuvent pas aiſément s'em-
etter les unes dans les autres, comme
nt, par exemple, de longues taſſes pro-
es à prendre du chocolat, les ouvriers
inois les rangent de la maniere ſui-
nte.

Sur un lit de ces porcelaines, qui gar-
le fond du fourneau, on met une cou-
rture, ou de plaques faites de la terre
nt on conſtruit les fourneaux, ou mê-
de piéces de quaiſſes de porcelaine;
r à la Chine tout ſe met à profit: ſur
tte couverture on diſpoſe un autre lit
ces porcelaines, & on continue de
placer de la ſorte, juſqu'au haut du
rneau.

Il n'eſt pas vrai, comme nous l'avon
dit, qu'on connoît que la porcelain
peinte ou dorée eſt cuite, lorſqu'on voi
que l'or & les couleurs ſaillent avec
tout leur éclat. Les couleurs ne ſe diſ
tinguent, qu'après que la porcelaine re
cuite a eu le loiſir de ſe refroidir. On
juge que la porcelaine qu'on a fait cuir
dans un petit fourneau eſt en état d'êtr
retirée, lorſque regardant par l'ouver
ture d'enhaut, on voit juſqu'au fon
toutes les porcelaines rouges par le fe
qui les embraſe, qu'on diſtingue les une
des autres les porcelaines placées en pi
le, que la porcelaine peinte n'a plus le
inégalités, que formoient les couleurs
& que ces couleurs ſe ſont incorporée
dans le corps de la porcelaine, de mêm
que le vernis donné ſur le bel azur s'y
incorpore par la chaleur des grands four
neaux.

Pour ce qui eſt de la porcelaine, qu'on
recuit dans de grands fourneaux, on
juge que la cuite eſt parfaite, 1°. Lorſ
que la flamme qui ſort n'eſt plus ſi rouge
mais qu'elle eſt un peu blanchâtre : 2°
Lorſque regardant par une des ouvertu

es, on apperçoit que les quaiſſes ſont
outes rouges : 3°. Lorſqu'après avoir
uvert une caiſſe d'enhaut, & en avoir
iré une porcelaine, on voit quand elle
ſt refroidie, que le vernis & les couleurs
ont dans l'état où on les ſouhaite : 4°.
Enfin lorſque regardant par le haut du
ourneau, on voit que le gravier du fond
t luiſant. C'eſt par tous ces indices,
u'un ouvrier juge ſi la porcelaine eſt
rrivée à la perfection de la cuite.

Quand on veut que le bleu couvre
ntiérement le vaſe, on ſe ſert de *leao*,
u d'azur préparé & délayé dans de l'eau
une juſte conſiſtence, & on y plonge le
ſe. Pour ce qui eſt du bleu ſoufflé, ap-
llé *tſsui-tſim*, on y emploie le plus bel
ur, préparé de la maniere que nous l'a-
ons expliqué. On le ſouffle ſur le vaſe ;
quand il eſt ſec, on donne le vernis or-
naire, ou ſeul, ou mêlé de *tſoui-yeou*, ſi
on veut que la porcelaine ait des veines.

Il y a des ouvriers, leſquels ſur cet
ur, ſoit qu'il ſoit ſoufflé ou non, tra-
nt des figures avec la pointe d'une
ngue aiguille. L'aiguille leve autant
petits points de l'azur ſec, qu'il eſt

néceſſaire pour repréſenter la figure ; puis ils donnent le vernis : quand la porcelaine eſt cuite, les figures paroiſſent peintes en mignature.

Il n'y a pas tant de travail qu'on pourroit ſe l'imaginer, aux porcelaines ſur leſquelles on voit en boſſe, des fleurs, des dragons, & ſemblables figures. On les trace d'abord avec le burin ſur le corps du vaſe ; enſuite on fait aux environs de légeres entaillures, qui leur donnent du relief, après quoi on donne le vernis.

Voici ce que l'on doit obſerver dans la maniere de préparer le *leao*, ou l'azur. 1°. Avant que de l'enſévelir dans le gravier du fourneau, où il doit être roti, il faut le bien laver, afin d'en retirer la terre qui y eſt attachée. 2°. Il faut l'enfermer dans une quaiſſe de porcelaine bien lutée. 3°. Lorſqu'il eſt roti, on le briſe, on le paſſe par le tamis, on le met dans un vaſe verniſſé, on y répand de l'eau bouillante, après l'avoir un peu agité, on en ôte l'écume qui ſurnage, & enſuite on verſe l'eau par inclination. Cette préparation de l'azur avec de l'eau

ouillante doit ſe renouveller juſqu'à
leux fois. Après cela on prend l'azur
inſi humide & réduit en une eſpéce de
âte fort déliée, pour le jetter dans un
nortier, où l'on le broye pendant un
ems conſidérable.

L'azur ſe trouve dans les minieres de
harbon de pierre, ou dans des terres
ouges voiſines de ces minieres. Il en
aroît ſur la ſuperficie de la terre; & c'eſt
n ſigne aſſez certain, qu'en creuſant
n peu avant dans le même lieu, on
n trouvera infailliblement. Il ſe pré-
ente dans la mine par petites piéces,
roſſes à peu près comme le gros doigt
e la main, mais plattes, & non pas
ondes. L'azur groſſier eſt aſſez com-
nun; mais le fin eſt très rare, & il n'eſt
as aiſé de les diſcerner à l'œil. Il faut
n faire l'épreuve, ſi on ne veut pas y
tre trompé. Cette épreuve conſiſte à
eindre une porcelaine & à la cuire. Si
'Europe fourniſſoit du beau *leao* ou de
'azur, & du beau *tſin*, qui eſt une eſ-
éce de violet, ce ſeroit pour la Chine
ne marchandiſe de prix, & d'un petit
olume pour le tranſport; & on en rap-

porteroit en échange la plus belle porcelaine. Nous avons déja dit que le *tsin* se vendoit un *tael* huit *mas* la livre, c'est-à-dire neuf francs. On vend deux *taels* la boëte du beau *leao*, qui n'est que de six onces ; c'est-à-dire, vingt sols l'once.

On a essayé de peindre en noir quelques vases de porcelaine, avec l'ancre la plus fine de la Chine. Mais cette tentative n'a eu aucun succès. Quand la porcelaine a été cuite, elle s'est trouvée très-blanche. Comme les parties de ce noir n'ont pas assez de corps, elles s'étoient dissipées par l'action du feu, ou plutôt elles n'avoient pas eu la force de pénétrer la couche de vernis, ni de produire une couleur différente du vernis.

CHAPITRE XVIII.

eſcription de la Rhubarbe, & de quantité de plantes & racines aromatiques, ou médicinales. Leurs vertus. Leur uſage. Maniére de les préparer, & de les employer. Habileté des Médecins Chinois.

A plante la plus ſinguliére qui croît à la Chine, eſt le *Hia-tſaa-tom-om*, ce qui ſignifie que pendant l'été tte plante eſt une herbe, mais que and l'hiver arrive elle devient un ver. n effet ſi on la conſidere de près, on nviendra que ce nom ne lui a pas été nné ſans raiſon. Rien ne repréſente ieux un ver long de neuf lignes, & de uleur jaunâtre. On voit bien formés tête, le corps, les yeux, les pieds des ux côtés du ventre, & les divers plis 'il a ſur le dos : c'eſt ce qui paroît ieux quand elle eſt encore recente; r avec le tems, ſur-tout ſi on l'expoſe l'air, elle devient noirâtre, & ſe cor-

rompt aiſément, à cauſe de la ténuité de ſa ſubſtance, qui eſt molle. Cette plante paſſe à la Chine pour étrangere, & eſt très rare ; on n'en voit guéres qu'au Palais : elle croît dans le Thibet. On en trouve auſſi, mais en petite quantité, ſur les frontieres de la Province de *Tſe-tcheouen*, qui confine avec le Royaume du Thibet.

Les vertus de cette plante ſont à peu près ſemblables à celles qu'on attribuë au *gen-ſeng*, avec cette différence, que le fréquent uſage de cette plante, ne cauſe pas des hémoragies, comme le *gen-ſeng* : elle ne laiſſe pas de fortifier, & de rétablir les forces perdues, ou par l'excès du travail, ou par de longues maladies. Voici comme on emploie cette racine.

Il faut prendre cinq drachmes de cette racine toute entiére avec ſa queuë, & en farcir le ventre d'un canard domeſtique, que l'on fait cuire à petit feu ; quand il eſt cuit, on en retire la drogue, dont la vertu aura paſſé dans le ventre du canard, & on en mange ſoir & matin pendant dix jours : mais ce reméde n'eſt

guéres

guéres en uſage qu'au Palais, à cauſe de
a rareté extrême de cette précieuſe ra-
ine.

Le *Santſi* eſt plus facile à trouver:
'eſt une plante qui croît ſans culture
ans les montagnes des Provinces de
unnam, de *Quoëtcheou* & de *Sſetchouen*.
lle pouſſe huit tiges qui n'ont point de
anches. La tige du milieu eſt la plus
aute, & a le corps rond. Il en ſort trois
uilles ſemblables à celles de l'armoiſe;
les ſont attachées à la tige par une
ueuë de grandeur médiocre: elles ne
nt pas veloutées, mais luiſantes; leur
ouleur eſt d'un verd foncé. Les ſept au-
es tiges, qui n'ont pas plus d'un pied
demi de hauteur, & dont le corps eſt
angulaire, naiſſent de la premiére tige,
i les ſurmonte, trois d'un côté, &
atre de l'autre. Elles n'ont chacune
'une ſeule feuille à l'extrémité ſupé-
eure: c'eſt ce qui lui a fait donner le
m de *Santſi*, qui veut dire trois &
t, parce que la tige du milieu a trois
uilles, & les ſept autres tiges n'en ont
tout que ſept.

Toutes ces tiges ſortent d'une racine

ronde de quatre pouces de diametre. Cette racine en jette quantité d'autres petites oblongues de la groſſeur du petit doigt, dont l'écorce eſt dure & rude; l'intérieur eſt d'une ſubſtance plus molle, & d'une couleur jaunâtre. Ce ſont ces petites racines, qu'on emploie particuliérement dans la médecine; la tige du milieu eſt la ſeule, qui ait des fleurs blanches. Elles croiſſent à la pointe en forme de grappe de raiſin, & s'épanouiſſent ſur la fin de la ſeptiéme Lune, c'eſt-à-dire au mois de Juillet.

Quand on veut multiplier cette plante, on prend la groſſe racine, qu'on coupe en rouelles, & qu'on met en terre vers le quinze du printems. Un mois après elle pouſſe ſes tiges, & au bout de trois ans, c'eſt une plante, qui a toute la grandeur & la groſſeur, qu'elle peut avoir.

Voici maintenant l'uſage qu'en font les Chinois. Ils prennent les tiges & les feuilles, vers le ſolſtice d'été: ils les pilent pour en exprimer le jus qu'ils mêlent avec de la chaux commune en farine; en font une maſſe qu'ils séchen

l'ombre, & s'en ſervent pour guérir
es plaies. Ils uſent de ce même jus mê-
é avec le vin, pour arrêter les crache-
nens de ſang; mais ce reméde n'a de
ertu qu'en été; & qu'à l'égard de ceux
ui ſont ſur les lieux. C'eſt pourquoi à
a fin de l'automne, ils arrachent les
roſſes racines, & coupent les petites
blongues, puis les font ſécher à l'air,
our être tranſportées dans les autres
rovinces. Les plus peſantes de ces pe-
ites racines, dont la couleur eſt d'un
ris tirant ſur le noir, & qui croiſſent
n un terrein ſec ſur les côteaux, ſont
egardées comme les meilleures. Celles
ui ſont légeres, d'une couleur tirant ſur
e jaune, & qui croiſſent ſur les bords
es rivieres, n'ont preſque aucune vertu.
Ces petites racines pulvériſées au poids
'une drachme, guériſſent les crache-
nens de ſang & les hémoragies. Si l'on
n faiſoit l'analyſe, on leur trouveroit
eut-être pluſieurs autres qualités non
oins eſtimables.

Le *Tai-hoam*, ou la Rhubarbe, croît
n pluſieurs endroits de la Chine. La
eilleure eſt celle de *Sſe-tchouen*; celle

qui vient dans la Province de Xensi, & dans le Royaume du Thibet, lui est fort inférieure : il en croit aussi ailleurs ; mais qui n'est nullement estimée, & dont on ne fait nul usage. La tige de la Rhubarbe est semblable aux petits bamboux, (ce sont des cannes Chinoises;) elle est vuide & très cassante. Sa hauteur est de trois ou quatre pieds, & sa couleur d'un violet obscur. Dans la seconde Lune, c'est-à-dire au mois de Mars, elle pousse des feuilles longues & épaisses. Les feuilles sont quatre à quatre sur une même queuë, se regardant, & formant un calice. Ses fleurs sont de couleur jaune, quelquefois aussi de couleur violette. A la cinquiéme Lune, elle produit un petite semence noire de la grosseur du millet. A la huitiéme Lune on l'arrache : la racine est grosse & longue. Celle qui est la plus pesante & la plus marbrée en dedans est la meilleure & la plus estimée. Cette racine est d'une nature qui la rend très difficile à sécher.

Les Chinois après l'avoir arrachée & nettoyée, la coupent par morceaux d'un ou de deux pouces, & la font sécher sur

grandes tables de pierre, ſous leſ-
ielles ils allument du feu. Ils tournent
retournent ces tronçons, juſqu'à ce
'ils ſoient bien ſecs. S'ils avoient des
urs tels que ceux de l'Europe, ils ne ſe
viroient pas de ces tables. Comme cet-
opération ne ſuffit pas, pour en chaſſer
ute l'humidité, ils font un trou à cha-
e morceau en forme de chapelet,
ur les ſuſpendre à la plus grande ar-
ur du Soleil, juſqu'à ce qu'ils ſoient
état d'être conſervés, ſans danger de
corrompre.

Pour ce qui eſt de l'uſage qui ſe fait de
Rhubarbe, les Chinois penſent à peu
ès comme les Européens. Néanmoins
eſt rare qu'ils ſe ſervent de la Rhubar-
cruë & en ſubſtance; elle déchire les
yaux, diſent-ils: cela veut dire qu'elle
uſe des tranchées; & comme les Chi-
is aiment mieux d'ordinaire ne pas
érir, que d'être ſecourus avec de
andes douleurs, ils prennent plus vo-
tiers la Rhubarbe en décoction avec
aucoup d'autres ſimples, qu'ils allient
on les régles de leur art. Que s'il eſt
ceſſaire qu'ils la prennent en ſubſtan-

ce, ils la préparent auparavant de la ma
niere ſuivante.

Ils prennent une quantité de tronçon
de Rhubarbe, ſelon le beſoin qu'ils en
ont, & les font tremper un jour & une
nuit dans du vin de ris, (celui de raiſins
s'ils en avoient, ſeroit meilleur,) juſqu'à
ce qu'ils ſoient bien amollis, & qu'on
les puiſſe couper en rouelles aſſez min
ces. Après cela ils poſent ſur un four-
neau une eſpéce de chaudiere, dont l'ou
verture eſt de deux pieds de diamétre
& va en ſe rétreciſſant juſqu'au fond en
forme de calotte. Ils la rempliſſent d'eau
couvrent la chaudiere d'un tamis ren-
verſé, qui eſt fait de petits filets d'écor
ce ſur le fond du tamis, ils poſent les
rouelles de Rhubarbe, & couvrent le
tout avec un fond de tamis de bois, ſur
lequel ils jettent encore un feutre, afin
que la fumée de l'eau chaude ne puiſſe
ſortir. Ils allument enſuite leur fourneau
& font bouillir l'eau. La fumée qui s'é-
leve par le tamis pénétre les rouelles de
Rhubarbe, & les décharge de leur âcre
té: enfin cette fumée ſe réſolvant com
me dans l'alambic, elle retombe dan

chaudiere bouillante, & jaunit l'eau,
e les Chinois conſervent pour les ma-
lies cuicublaires. Ces rouelles doivent
meurer au moins huit heures dans
tte circulation de fumée, après quoi
les tire pour les faire ſécher au Soleil;
recommence deux fois la même opé-
ion, & pour lors la Rhubarbe eſt pré-
rée, & eſt de couleur noire. On peut
piller, & en faire des pillules purga-
es. Cinq ou ſix drachmes au moins
t une priſe, qui purge lentement, &
s tranchées; l'urine ce jour-là eſt plus
ondante, & de couleur rougeâtre,
qui marque, diſent les Chinois, une
ſſe chaleur, qui ſe diſſipe par cette
ie. Ceux qui ont de la répugnance à
aller tant de pillules, prennent la mê-
quantité de rouelles ſéches, & les font
uillir dans un petit vaſe de terre ou
rgent, avec neuf onces d'eau, juſqu'à
réduction de trois onces, qu'ils ava-
t tiédes: quelquefois ils y mêlent des
nples.

Cette maniere de préparer la Rhu-
rbe produit les effets les plus ſalutai-
. Une opiniâtre conſtipation avoit

réduit un Mandarin à l'extrêmité ; nu
reméde n'avoit pû l'émouvoir : le ma
lade les vomissoit d'abord, & même ceu
de Rhubarbe, soit qu'il les prit en pi
lules ou en décoction. Un médecin Chi
nois lui fit avaler la décoction d'une dou
ble doze de cette Rhubarbe préparée
à laquelle il avoit mêlé un peu de mie
blanc ; le malade n'eut point de nausées
& fut délivré de son mal sans douleur
ni tranchées.

Quelques Médecins Européens disent
que l'endroit par où on enfile la Rhu
barbe étant donné en poudre le matin
à jeun, au poids d'un gros, dans un verre
d'eau rose ou de plantin, est un reméde
infaillible pour le cours de ventre. Les
Médecins Chinois pensent bien autre-
ment : ils disent que la Rhubarbe com-
mence toujours à se corrompre par ce
trou ; que la poudre qui s'y trouve, n'est
de nul usage, & qu'il faut avoir grand
soin de la jetter, pour ne se servir que
de l'intérieur de la racine, qui est pe-
sant, & bien marbré. Il se peut faire
qu'on dédaigne à la Chine cet endroit
de la Rhubarbe, parce qu'elle n'y vau
que

que quatre ſols la livre, ou qu'étant beaucoup plus chere en France, on eſt attentif à n'en rien perdre.

Il y a une quatriéme racine très-aromatique, & qui paroît mériter une attention particuliére. Les Médecins Chinois qui s'en ſervent, n'en connoiſſent pas tous les uſages, parce qu'ils ne ſçavent pas en faire l'analyſe. Ils l'appellent *Tam-coué*; elle eſt toujours humide, parce qu'elle eſt huileuſe. Sa vertu, diſent-ils, eſt de nourrir le ſang, d'aider à la circulation, fortifier, &c. Il eſt aiſé d'en avoir en quantité, & même à bon marché. On peut même la tranſporter, ſans craindre qu'elle ſe corrompe, pourvû qu'on prenne les mêmes précautions que les Chinois, qui de la Province de *Sſe-tchouen* en tranſportent dans les autres Provinces des racines entiéres, qu'on garde dans les grands magaſins. C'eſt-là que les petits marchands, qui ont des boutiques particuliéres, s'en fourniſſent; ils coupent cette racine de même que toutes les autres en morceaux très-minces, qu'ils vendent en détail. C'eſt pourquoi ſi des marchands d'Europe vou-

loient achetter des drogues Chinoiſes à Canton, ils ne les doivent prendre que dans les grands magaſins, & non pas dans les boutiques, où les racines ne ſe vendent qu'en petits tronçons.

Il y a une cinquiéme drogue très-eſtimée, & fort en uſage à la Chine; elle s'appelle *Ngo-kiao*: voici comment elle doit ſe préparer.

La province de Cantong a pluſieurs Métropoles, dont l'une ſe nomme *Yen-tcheoufou*. Il y a dans ſon diſtrict une ville du troiſiéme ordre appellée *Ngo-hien*: près de cette ville eſt un puits naturel, ou un trou en forme de puits de ſoixante-dix pieds de profondeur, qui communique, à ce que diſent les Chinois, avec un lac, ou avec quelque grand réſervoir d'eau ſouterraine. L'eau qu'on en tire eſt très-claire, & plus peſante que l'eau commune: ſi on la mêle avec de l'eau trouble, elle l'éclaircit d'abord, en précipitant les ſaletés au fond du vaſe, de même que l'alun éclaircit les eaux bourbeuſes. C'eſt de l'eau de ce puits qu'on ſe ſert pour faire le *Ngo-kiao*, qui n'eſt autre choſe, qu'une colle de peau d'âne noir.

On prend la peau de cet animal tué tout récemment, on la fait tremper cinq jours de suite dans l'eau tirée de ce puits, après quoi on la retire pour la racler, & la nettoyer en dedans & en dehors. On la coupe ensuite en petits morceaux, & on la fait bouillir à petit feu dans l'eau de ce même puits jusqu'à ce que ces morceaux soient réduits en colle, qu'on passe toute chaude par une toile, pour en rejetter les parties les plus grossiéres, qui n'ont pû être fondues; puis on en dissipe l'humidité, & chacun lui donne la forme qui lui plaît. Les Chinois la jettent en moule avec des caractères, des cachets, ou les enseignes de leurs boutiques.

Ce puits est unique à la Chine. Il est fermé, & scellé du sceau du Gouverneur du lieu, jusqu'au tems qu'on a coutume de faire la colle pour l'Empereur. On commence d'ordinaire cette opération après la récolte de l'automne, & le continue jusques vers les premiers jours du mois de Mars. Pendant ce tems-là les peuples voisins traitent avec les gardes du puits & avec les ouvriers, qui

ſont chargés de faire cette colle à l'uſage de l'Empereur. Ils en font le plus, qu'ils peuvent, avec cette différence qu'elle eſt moins propre, & qu'ils n'examinent point avec une attention ſi ſcrupuleuſe, ſi l'âne eſt gras, & d'une couleur bien noire. Cependant toute la colle qui ſe fait en cet endroit eſt auſſi eſtimée à *Peking*, que celle qui eſt envoyée par les Mandarins du lieu à la Cour & à leurs amis.

Comme cette drogue eſt en grande réputation, & que ce qui s'en fait à *Ngohien* ne ſuffit pas pour tout l'Empire, on ne manque pas d'en faire ailleurs quantité de fauſſe avec de la peau de mule, de chameau, de cheval, & quelquefois avec de vieilles bottes. On lui donne tant qu'on peut la même forme, & le même cachet. On l'étale avec un peu de véritable, pour la montre, dans de belles & grandes boutiques; & parce qu'il ſe trouve preſque autant de ſots & de dupes qui l'achettent, qu'il y a de fourbes & de fripons qui la vendent, il s'en fait un grand débit dans les Provinces.

Il eſt cependant aſſez aiſé de diſtinguer la véritable d'avec la fauſſe. La véritable n'a point de mauvaiſe odeur, & portée à la bouche, elle n'a aucun mauvais goût. Elle eſt caſſante, & friable : il n'y en a que de deux couleurs, ou tout-à-fait noire, ou d'un noir rougeâtre comme eſt le baume du Perou.

La fauſſe eſt de mauvaiſe odeur, & de mauvais goût, même celle qui eſt faite de cuir de cochon, & qui approche le plus de la véritable ; d'ailleurs elle n'eſt pas caſſante ; & n'eſt jamais bien ſemblable à l'autre.

Les Chinois attribuent beaucoup de vertus à ce reméde. Ils aſſurent qu'il diſſoud les flegmes, qu'il eſt ami de la poitrine, qu'il facilite le mouvement des lobes du poulmon, qu'il arrête l'oppreſſion, & rend la reſpiration plus libre à ceux qui ont l'haleine courte ; qu'il rétablit le ſang, & tient les boyaux en état de faire leurs fonctions ; qu'il affermit l'enfant dans le ſein de ſa mere, qu'il diſſipe les vents & la chaleur, qu'il arrête le flux de ſang, & provoque l'urine.

Cette drogue priſe à jeun eſt bonne

pour les maladies du poulmon. L'expérience l'a confirmé plusieurs fois. Des malades attaqués de ce mal, l'ayant prise, s'en sont merveilleusement bien trouvés. Ce reméde est lent, & il faut le continuer long-tems. Il se prend en décoction avec des simples, quelquefois aussi en poudre, mais plus rarement.

On trouve encore à la Chine un grand nombre de plantes aromatiques & médicinales. Les meilleures & les plus recherchées ne croissent que dans les Provinces de *Quamsi*, de *Yunnam*; de *Sse-tchouen*, & de *Quou-tcheou*.

On trouve dans les montagnes des Provinces de Tartarie de fort belle Angélique, quoiqu'elle ne soit pas cultivée; des côteaux remplis de Dictamne blanc, de Pastenades, d'Asperges, & de Fenouil sauvages, de la Chely-doré, de la Quinte-feuille, de l'Aigremoine, de la Pimprenelle, du Pouliot, de la Jombarde, & du Plantin grand & petit. Dans les petites vallées entre les montagnes, on trouve des forêts de belle Armoise, d'Absynthe différente de celle d'Europe. La Fougere ne se voit que sur les

hautes montagnes. Inutilement cherche-roit-on du Kermes, de la Gentiam, de l'Imperatoire, du Genièvre & du bois de Fresne ; il ne s'en trouve nulle part.

Les montagnes de Tartarie ne sont la plûpart garnies d'arbres que d'un côté, & c'est d'ordinaire du côté du Sud. La régle n'est pas générale ; mais elle l'est en ce qu'il y a toujours un ou deux côtés dégarnis, & qui ne sont couverts que de peu d'herbes, de foin jaune, aride, mal nourri, sans fleurs ni arbustes. On pourroit conjecturer qu'il y a des mines ; & ce qui le confirme, est que les Payſans près de *Gehe* tirent souvent de l'or du fond des torrens, & le portent à l'Empereur, qui paye leurs peines pour les animer à ce travail.

Les arbres qu'on voit sur ces montagnes sont de petits chênes peu élevés, les sapins mal nourris & peu branchus, les trembles, des ormes, des coudriers, les noisettiers si pressés, qu'ils ne peuvent croître qu'en brossailles ; ils abondent néanmoins en noisettes, & attirent les sangliers par troupes. Ces arbres sont entremêlés de roses sauvages & d'épines.

Du reſte on n'y voit aucun des fruits ſauvages, qui ſe trouvent dans la plûpart des montagnes d'Europe. Les Tartares Mongols qui habitent ces terres, ne cultivent aucun arbre fruitier. Ils ſe contentent de deux eſpéces de fruits ſauvages, qu'on ne trouve même que dans quelques endroits de la Tartarie.

Le premier ſe nomme en leur langue *Oulana*, qui eſt de la forme d'une groſſe ceriſe rouge. Il croît ſur une petite tige de trois pouces de haut, & ſort parmi le Gramen dans les vallons, ou ſur le penchant des montagnes. Le ſecond croît en grappe ſur un bel arbre de vingt-cinq à vingt-ſix pieds de hauteur, & reſſemble aſſez pour la groſſeur aux petits raiſins de Corinthe. Quand la premiére gelée eſt tombée ſur ces petits grains, ils deviennent rouges, & ſont d'un goût aigre, doux, & fort délicats.

On ne voit dans les jardins de la Chine ni hyſſope, ni ſauge, ni marjolaine, ni bourrache, ni fenouil, ni ſerpolet, ni creſſon, ni petit baſilic, ni lavande dans les plaines, ni muguet dans les forêts; on ne voit auſſi ni tulipes, ni

onquilles, ni tubéreuſes. Au printems es campagnes ſont pleines de violettes ; mais elles n'ont ni goût ni odeur. En échange les Chinois ont tant de choſes, qu'on n'a pas en Europe en matiére de plantes, de racines, d'arbres, & de leurs, qu'ils peuvent aiſément ſe conſoler de celles qui leur manquent.

CHAPITRE XIX.

Reglemens qui s'obſervent pour l'examen des Gradués Chinois & des Mandarins. Maniére ſinguliére dont ils ſont punis ou récompenſés. Formalités obſervées dans les affaires criminelles.

C'Eſt la coutume à la Chine, que la Cour envoye tous les trois ans un Examinateur dans chaque Province. Son emploi eſt d'examiner avec un très-grand ſoin les compoſitions, que chaque Gradué eſt obligé de lui préſenter. Il punit ceux dont la compoſition eſt médiocre, ou il les caſſe tout-à-fait, ſi elle eſt au-deſſous de la médiocrité.

Tout Gradué qui ne ſe préſente pas à cet examen triennal, eſt dès-là privé de ſon titre, & eſt mis au rang du peuple. Il n'y a que deux cas où il puiſſe s'en diſpenſer légitimement ; ſçavoir quand il eſt malade, ou bien quand il porte le deuil de ſon pere ou de ſa mere. Les vieux Gradués, après avoir donné dans un dernier Examen des preuves de leur habileté & de leur vieilleſſe, ſont diſpenſés pour toujours de ces ſortes d'examens, & ils conſervent néanmoins l'habit, le bonnet & les prérogatives d'honneur attachées à l'état de Gradué.

L'examen des Mandarins qui gouvernent le peuple, eſt bien plus ſévere encore que celui des Gradués. On examine, s'ils ſont infirmes, s'ils ſont trop ſéveres dans les châtimens, s'ils ſont trop indulgens, trop mols, s'ils ſont négligens à expédier les affaires, s'ils ſont tellement attachés à leurs ſentimens, qu'ils ne déférent pas aux avertiſſemens des Mandarins ſupérieurs, s'ils exigent de l'argent du peuple, ou s'ils en reçoivent injuſtement, enfin s'ils ont des talens extraordinaires ou médiocres pour

le gouvernement. Cet examen s'appelle le grand examen, l'examen général. Pendant le tems que dure cet examen, le Viceroi & les autres Mandarins généraux de la Province ne voyent perſonne, n'admettent & ne rendent aucune viſite, juſqu'à ce que le catalogue & les notes qu'ils ont faites ſur tous les Officiers ſubalternes, ſoient parties pour la Cour. On voit alors pluſieurs Mandarins loués & propoſés comme des *Officiers excellens*, d'un mérite rare, auxquels on ne peut reprocher aucune faute.

Sur le témoignage & les informations du Viceroi, l'Empereur donne ſes ordres, pour faire venir à la Cour ces Officiers excellens, là on les examine encore. Puiſqu'ils ſont tirés de telle province, & que c'eſt le Viceroi qui les propoſe, il doit les connoître, & être bien inſtruit de leur talent extraordinaire; il en répond. Dans ce choix on ne lui permet pas d'agir par intérêt & par amitié, ni de ſuivre ſon inclination & ſes vûes particuliéres. Cependant s'il arrivoit que Sa Majeſté ne les trouvât pas tels qu'on les avoit annoncés, ou ſi

dans la ſuite on découvroit, que tel Officier s'eſt mal comporté dans ſon Gouvernement, qu'il n'avoit pas eu ſoin de faire payer exactement le tribut, que le peuple en devoit encore ſur les années paſſées, ou bien ſi tel autre après avoir été élevé à une charge plus conſidérable, faiſoit quelque faute, qui donnât lieu à des recherches ſur la conduite qu'il a tenue dans la charge précédente, & ſi l'on déterroit des crimes qu'il auroit eu grand ſoin de cacher : dans ces occaſions, le Viceroi eſt toujours cenſé coupable ; car ou il avoit connoiſſance des fautes de ſon ſubalterne, ou il les ignoroit. S'il en avoit connoiſſance, pourquoi ne l'a-t-il pas accuſé, & comment a-t-il eu la hardieſſe de le propoſer comme un homme d'un mérite rare ? Que s'il n'en a pas eu connoiſſance, c'eſt donc un homme foible, ſans vigilance, ſans adreſſe & ſans lumiere. Les ſubalternes ne le craignent pas, & peuvent ſeulement le tromper. Il eſt indigne d'un ſi haut rang.

C'eſt pourquoi l'Empereur ordonna qu'on déterminât & qu'on expliquât

lus nettement la peine, dont on puni-oit dans la ſuite ces Gouverneurs ou Vicerois des Provinces, lorſqu'on les rouveroit en faute ſur ce point. Le pre-nier des ſix Tribunaux Souverains, à qui l appartient de traiter toutes les affaires qui regardent les Mandarins de l'Empire, s'aſſembla, & fit les reglemens ſuivans.

1°. Que les Vicerois ſeroient étroite-ment obligés à veiller ſur la conduite de eurs Officiers ſubalternes, à s'appliquer à les connoître, & à apporter une ſérieuſe attention pour choiſir & diſtinguer ceux qu'ils veulent propoſer pour *excellens*. 2°. Que ſi dans ce choix ils ſe laiſſoient en-traîner, ou par la cupidité, ou par des re-commandations, ou par d'autres raiſons intéreſſées, ils ſeroient caſſés de leur em-ploi, & déclarés incapables d'en avoir jamais aucun autre. 3°. Que ſi ces *ex-cellens* étant examinés à la Cour, ſe trou-voient avoir peu de mérite, ou avoir commis des fautes dans l'adminiſtration de leur Mandarinat, le Viceroi qui les auroit propoſés ſeroit puni de la même peine, c'eſt-à-dire, qu'il ſeroit caſſé de ſon emploi. 4°. Que ſi avant qu'on eût

encore rien découvert, l'avertiſſement venoit du Viceroi même, ſur quelque connoiſſance qu'il auroit eue après les avoir propoſés, on y auroit égard, & qu'il ne ſeroit pas puni. 5°. Que ſi ces *excellens* ayant été élevés à un Mandarinat ſupérieur, ſe comportoient mal, on examineroit encore, comment ils s'étoient comportés dans le Mandarinat précédent; & ſi l'on trouvoit qu'ils euſſent déja commis des fautes à peu près ſemblables, le Viceroi ſeroit abbaiſſé à un Mandarinat inférieur de trois dégrés. 6°. Que ſi après avoir examiné, on trouvoit que cet Officier s'étoit bien comporté dans ſa charge précédente, mais que depuis qu'il a été élevé à un Mandarinat ſupérieur, il a corrompu ſon cœur, il s'eſt perverti, le Viceroi ne ſeroit point inquiété, & ſeroit cenſé avoir rempli ſon devoir.

A ces reglemens du Tribunal Souverain l'Empereur ajoûta les ſiens. Il déclara qu'il vouloit: 1°. Que les Officiers ſubalternes qui ſeroient notés comme gens avides, qui ont tiré injuſtement de l'argent du peuple, ou comme Of-

ciers trop séveres qui châtient le peu-
le avec trop de rigueur, seroient privés
remissiblement de leurs charges sans
spérance d'être jamais rétablis. 2°. Que
ous les autres Officiers, que le Sou-
erain Tribunal, suivant les notes du
iceroi, auroit cassés ou abbaissés pour
uelque raison que ce fût, par exemple,
arce qu'ils étoient négligens à terminer
s affaires, parce qu'ils auroient été
op foibles, trop lâches dans leur ma-
ére de gouverner, & pour quelqu'au-
e sujet, Sa Majesté leur permettoit de
enir en Cour se justifier, s'ils croyoient
note injuste; que le Souverain Tribu-
l écouteroit leurs raisons, & que Sa
ajesté elle-même leur accorderoit au-
ence. 3°. Que pour l'exécution de cet
dre, ceux qui prétendroient venir se
stifier, avant que de sortir de la Pro-
nce dans laquelle ils auroient été Man-
rins, exigeroient une patente du Vice-
i, qui fit foi qu'un tel Officier a été
ssé ou abbaissé pour telle faute, & que
rce qu'il veut faire des représentations
la Cour sur le jugement porté, on lui
corde cette attestation. 4°. Que le

Viceroi en étant requis par ledit Officier ne pourra lui refuſer ladite atteſtation ; ou que ſi craignant que ſon erreur ou ſon injuſtice ne fût découverte, il la refuſoit, ledit Officier retournera dans la Province où eſt le lieu de ſa naiſſance ; qu'il déclarera au Viceroi de ladite Province, qu'ayant été caſſé ou abbaiſſé dans telle Province, le Viceroi lui a refuſé une Patente, pour aller à la Cour repréſenter les raiſons qui le juſtifient, & il en exigera une dudit Viceroi, qui ne pourra lui être refuſée. 5°. Que ſi après avoir examiné les raiſons dudit Officier, & les réponſes de ſon Viceroi, on trouve que c'eſt en effet injuſtement qu'il a été caſſé ou abbaiſſé, on le rétablira dans une charge de même dégré que celle qu'il avoit auparavant ; mais ſi au contraire on trouve qu'il eſt coupable, & qu'il en impoſe au Viceroi, en l'accuſant d'injuſtice, à la perte de ſa charge on ajoutera une punition corporelle ſuivant la grieveté de ſa faute. 6°. Que ſi le Viceroi lui-même eſt convaincu d'injuſtice ou d'erreur, il ſera ou caſſé de ſa charge, ou abbaiſſé à un emploi inférieur.

Pour

Pour l'intelligence du troiſiéme & du quatriéme article, il eſt à propos de ſçavoir, que ſans une diſpenſe ſpéciale de l'Empereur qui ne s'accorde que très rarement, on ne peut être Mandarin du peuple dans ſa propre Province, & même ſur les confins d'une Province voiſine. Il faut que le Mandarinat qu'on accorde à un Officier pour gouverner le peuple, ſoit éloigné des confins de ſa Province, au moins de cinquante lieues, afin que les ſollicitations de ſes parens, ou de ſes amis, ne le troublent pas dans l'exercice de ſa charge, & ne l'empêchent pas de ſuivre la juſtice dans ſes jugemens.

Les Mandarins ſupérieurs de chaque Province ont ordre de diſtinguer en trois claſſes tous les Mandarins de leur diſtrict. La premiére doit être de ceux qui ont des maniéres polies & engageantes, qui ne chercheant point à s'enrichir, qui ont habiles dans les Lettres, qui poſſédent les loix & les coutumes de l'Empire, qui ſont peu avancés en âge, & qui ont de la force & de la ſanté. La ſeconde doit contenir ceux qui ont les

mêmes talens, mais qui ſont d'une ſanté foible, ou d'un âge avancé. Enfin la troiſiéme doit être de ceux qui ont un corps ſain & robuſte, mais dont les talens ſont médiocres.

Mais rien de plus ſingulier, & rien en même tems de mieux imaginé pour un bon gouvernement, que les moyens que l'on emploie à la Chine pour éviter l'émulation des Mandarins inférieurs & ſupérieurs. Il y a pour ceux qui rempliſſent bien leurs emplois des notes honorables, qu'en termes de collége on pourroit nommer points de diligence. Ces notes s'appellent en Chinois *Ki-lo*, c'eſt-à dire, être marqué ſur le catalogue, avoir une bonne note. Ils ſe donnent aux premiers Mandarins par les Cours Souveraines de Peking, & aux Mandarins ſubalternes par les Gouverneurs & les Vicerois, leſquels ſont obligés d'en avertir les Cours Souveraines, afin qu'elles confirment la note, ou ſi l'on veut, le point de diligence, qui a été accordé. Ils ont été inſtitués pour recompenſer ceux, qui dans l'exercice de leurs charges ont fait quelqu'action qui mé-

rite une légere récompenſe ; par exemple, s'ils ont bien jugé une affaire difficile & embarraſſée ; ſi le tribut annuel de l'Empereur a été levé exactement ; s'ils ſe ſont acquittés avec équité,& avec ſoin, d'une commiſſion dont le Mandarin ſupérieur les avoit chargés, &c. Ces notes, ou point de diligence, leur ſont honorables & utiles : honorables, parce qu'ils ſe marquent dans tous les écrits publics, dans tous les ordres ou avertiſſemens qu'ils intiment au peuple par écrit ; par exemple, moi un tel, premier Mandarin de telle ville, honoré de ſix points, de douze points de diligence, par ordre du Viceroi mon ſupérieur, avertis les Nobles, les Lettrés & le peuple que, &c. Ils leur ſont utiles, parce que s'ils ont commis quelque faute légere, au lieu de les priver de leur emploi, on efface du catalogue une ou pluſieurs notes honorables.

Mais comme il y a des notes honorables pour récompenſer les actions, qui ne méritent qu'une légere récompenſe, il y a auſſi des eſpéces de points de pareſſe ou de negligence, pour punir les

fautes légeres : c'eſt de priver le Mandarin d'une légere partie des appointemens qu'il reçoit de l'Empereur. Par exemple, ſi un Mandarin a fait une faute légere, & qu'il ait des points de diligence, on les efface ; s'il n'en a point, on le prive ou d'un, ou de deux, ou de pluſieurs mois de ſes appointemens, & tout eſt communiqué à l'Empereur. Un Viceroi ou quelqu'autre grand Mandarin a envoyé un mémorial ſur quelque affaire, s'il s'eſt trompé pour une Lettre, s'il a omis quelques mots, s'il s'eſt ſervi d'une expreſſion impropre ou obſcure, ſi on ne voit pas aſſez clairement ce qu'il a voulu dire, l'Empereur remet le mémorial à un Tribunal, qui doit juger de ces négligences ; le Tribunal examine, juge, & préſente à l'Empereur ſon jugement, qui pour l'ordinaire conſiſte, ſelon la Loi, à priver ce Viceroi de trois, quelquefois de ſix mois de ſes appointemens. L'Empereur ou ſouſcrit abſolument au jugement en ces termes : J'approuve cette détermination ; ou ſe ſert de ceux-ci, je lui fais grace, que pour cette fois il ne ſoit point privé de ſes appointemens,

mais qu'on lui renvoye son mémorial, pour le rendre plus attentif.

Six mois après qu'un vol a été commis dans quelque endroit que ce soit de la Province, le Viceroi s'informe, si enfin on a pris le voleur, & si on ne l'a pas pris, il avertit la Cour, que tel jour un voleur, ou plusieurs voleurs entrerent la nuit chez un tel marchand; que tels & tels Mandarins du peuple, & tels Mandarins de guerre, sont spécialement obligés par leurs charges d'empêcher les vols, & de chercher les voleurs; que depuis six mois le voleur n'a pas été pris; qu'ils doivent donc selon la Loi être privés six mois de leurs appointemens. La Cour Souveraine examine, en fait le rapport à l'Empereur, & l'Empereur souscrit. A Canton, par exemple, ville éloignée de quatre à cinq cens lieues de la Cour, un prisonnier a percé la muraille de sa prison, & s'est sauvé; ce fait est porté à l'Empereur, aussi bien que les affaires de la premiére conséquence, & le Mandarin qui a soin des prisonniers est privé de quelques mois d'appointemens, avec ordre de le cher-

cher juſqu'à ce qu'il ait été repris. Si cependant on pouvoit prouver, qu'il y a eu colluſion, il ſeroit caſſé, & condamné à une punition corporelle. Un priſonnier eſt mort de maladie en priſon, avant que ce petit Officier eût fait venir le Médecin pour lui donner des remedes, la Cour avertie, le prive de ſix mois d'appointemens, & ſouvent même le premier Gouverneur de la ville en eſt privé pour trois mois. C'eſt la faute du ſupérieur, dit-on : s'il alloit lui-même ſelon le devoir de ſa charge viſiter ſouvent les priſons, ſes ſubalternes ſeroient plus attentifs & plus charitables à l'égard des priſonniers malades, &c. Que ſi cependant ces Officiers avoient quelques bonnes notes, ou points de diligence, la Cour après avoir jugé que tel Mandarin, ſelon la Loi, doit être privé pour ſix mois de ſes appointemens, ajouteroit ; mais parce que ci-devant il a obtenu tel nombre de points de diligence, au lieu de le priver de ſes appointemens, on effacera ou deux, ou trois de ces points honorables. On voit aſſez clairement par cette expoſition, quel eſt l'uſage de

es notes : voyons comment on mérite
'être élevé à une charge plus hono-
ble.

C'eſt une autre induſtrie particuliére
u Gouvernement Chinois, pour ré-
ompenſer ou pour punir les grands &
etits Mandarins, ſans répandre ni ſang
argent. Avoir le droit d'être élevé à un
égré plus honorable s'appelle en Chi-
ois *Kia-kie*, c'eſt-à-dire, ajouter un dégré
mériter d'être abbaiſſé à un dégré in-
rieur s'appelle *Kiang-kie* abbaiſſer d'un
égré. Il faut raiſonner de cette addi-
on, d'un, de deux ou de trois degrés,
omme de ces notes honorables, ou
oints de diligence : l'uſage eſt à peu
rès le même, la différence n'eſt que du
etit au grand ; car ces dégrés qu'on
oute ſont beaucoup plus eſtimés que
es points de diligence, quatre de ces
otes ne valent qu'un de ces dégrés.
'eſt pourquoi ils ne s'accordent que
our des actions, qui véritablement le
éritent. Par exemple, dans un tems de
mine, un Viceroi par ſes ſoins, par
on adreſſe & ſa vigilance, a fait venir
u ris des autres provinces, & a ſçu

fournir aux beſoins du peuple ; un au
tre Mandarin aura acheté du ris à ſes dé
pens pour une ſomme conſidérable ; u
autre aura ſi bien réparé les levées, qu
malgré la violence des eaux il n'y aur
point eu d'inondation. Une des Cour
Souveraines inſtruite de ces ſervices
s'aſſemble, délibere; & leur accorde deu
ou trois de ces dégrés. Ils ſeront mar
qués par honneur dans tous les Edit
& Avertiſſemens qu'ils intimeront au
public. Moi un tel, premier Gouverneu
de cette ville, honoré de trois dégrés
fais ſçavoir que, &c. Si dans la ſuite ils
ſont élevés à un Mandarinat plus illuſtre,
ces mêmes dégrés les ſuivent ; ou s'ils
ſont tombés dans quelque faute, la Cour
Souveraine, qui doit juger de la matiére
dont il s'agit, examine le fait, & déclare
que pour telle faute, ſelon la Loi, il de-
vroit être abbaiſſé à une charge inférieu-
re ; mais que puiſque par ſes mérites paſ-
ſés il a obtenu trois dégrés, on en ef-
facera deux. Si cependant la faute étoit
trop grieve, on le caſſe abſolument,
ſans tenir aucun compte des dégrés qu'il
avoit acquis. Toutes ces déliberations,
ces

ces jugemens se présentent à l'Empereur, qui de sa propre main les confirme, les réforme, ou fait grace, selon qu'il le juge à propos. La Cour Souveraine doit toujours se conformer à la Loi, sans avoir égard ni à l'amitié, ni aux services passés, ni à la qualité, ni au rang du coupable : mais si c'est un grand Mandarin, par exemple, un Viceroi, qui depuis long-tems ait rendu service, ou qui ait de rares talens, l'Empereur pour montrer qu'il n'oublie pas les services passés, ou pour ne pas se priver lui-même d'un homme de mérite, se conforme à la Loi, le casse de sa charge; mais sans lui donner de successeur, il lui en laisse l'exercice. Il n'est plus censé avoir la charge, & en fait cependant toutes les fonctions, comme s'il l'exerçoit pour un tems en absence d'un autre. C'est par-là qu'on fournit au coupable un excellent moyen de réparer sa faute passée; c'est une voie qu'on lui laisse pour rentrer en grace, sans ôter tout-à-coup au Public un excellent Officier; car s'il fait une seconde faute, il est perdu sans ressource, & au contraire s'il s'acquitte de son de-

voir avec équité, avec exactitude, l'Empereur après un ou deux ans, quelquefois après six mois, lui rendra la charge dont il avoit été privé.

De l'explication du dégré ajoûté, il est facile de conclure ce que c'est qu'être abaissé d'un dégré. Ce n'est pas toujours être transferé à une charge inférieure, mais c'est avoir mérité de l'être. Quelquefois le changement s'éxécute sur le champ, & un Gouverneur d'une ville du second ordre est renvoyé à une ville du troisiéme ordre. On peut par différentes fautes avoir mérité d'être abaissé trois ou quatre fois, ou pour une seule être abaissé de trois ou quatre dégrés, sans cependant être tiré de son emploi. Ces sortes d'abaissemens se mettent aussi à la honte du Mandarin dans tous les Ecrits qu'il publie. Moi, premier Gouverneur de telle ville, qui ai mérité d'être abaissé de trois dégrés, &c. Si par quelque action distinguée, il a mérité une addition de deux ou trois dégrés honorables, on retranche même nombre de ces dégrés humilians, & ce sont les Cours Souveraines qui en déli-

érent, & qui en jugent ſur l'expoſé des
Mandarins ſupérieurs, mais non pas en
ernier reſſort, car toutes les délibéra-
ions & tous les jugemens ſe préſentent
l'Empereur, qui de ſa propre main
u confirme ou change, ou même re-
ette la détermination en ordonnant que
Tribunal s'aſſemble, & délibere une
econde fois. C'eſt pourquoi les premiers
réſidens des Cours Souveraines, & les
onſeillers ſont très-attentifs à ce qu'ils
xaminent, & au jugement qu'ils por-
nt ſur chaque affaire ; car ils ſont aſſu-
s que leur jugement doit être lû par Sa
ajeſté, qui ſouvent les reprend, les
nit, & les caſſe même quelquefois,
mme des Officiers qui ignorent les
oix, & qui ſont incapables de remplir
devoirs de leurs charges.

Le Gouvernement Chinois n'eſt pas
oins admirable dans les formalités qui
bſervent pour toutes les affaires crimi-
lles. Il eſt d'abord à obſerver, qu'à la
erve de certains cas extraordinaires,
i ſont marqués dans le corps des loix
inoiſes, nul Mandarin, nul Tribunal
érieur ne peut prononcer définitive-

ment un Arrêt de mort : tous les juge-
mens de crimes dignes de mort doivent
être examinés, décidés & souscrits par
l'Empereur. Les Mandarins envoient en
Cour l'instruction du Procès, & leur dé-
cision, marquant l'article de la Loi, qui
les a déterminés à prononcer de la sorte.
Par exemple, un tel est coupable de tel
crime : la Loi porte qu'on étranglera
ceux qui en sont convaincus ; ainsi je
condamne un tel à être étranglé. Ces
informations étant arrivées à la Cour,
le Tribunal supérieur des affaires cri-
minelles examine le fait, les circonstan-
ces & les décisions. Si le fait n'est pas
clairement exposé, ou que le Tribunal
ait besoin de nouvelles informations, il
présente un mémorial à l'Empereur, qui
contient l'exposé du crime & la décision
du Mandarin inférieur, & il ajoute :
» Pour juger sainement, il paroît qu'il
» faut encore être instruit de telle cir-
» constance ; ainsi nous opinons à ren-
» voyer l'affaire à tel Mandarin, afin
» qu'il nous donne les éclaircissemens
» que nous souhaitons.

L'Empereur ordonne ce qui lui plaît

nais sa clémence le porte toujours à ren-
oyer l'affaire, afin que quand il s'agit
le la mort d'un homme, on ne décide
as légerement, & sans avoir les preu-
es les plus convainquantes. Lorsque le
Tribunal supérieur a reçu les informa-
ions qu'il demandoit, il présente de
ouveau sa déliberation à l'Empereur :
lors l'Empereur souscrit à la déliberа-
on du Tribunal, ou bien il diminue la
gueur du châtiment, quelquefois mê-
ne il renvoie le mémorial, en écrivant
es paroles de sa main : « Que le Tri-
bunal délibere encore sur cette affaire,
& me sasse son rapport ». L'on peut
ire enfin que l'on pousse jusqu'au scru-
ule l'attention, lorsqu'il s'agit de con-
amner un homme à la mort. Telle est la
ustice qui s'observe à la Chine.

CHAPITRE XX.

Maniere de voyager dans les plaines de Buenos-Ayres, & du Tucuman. Multitude de beſtiaux qui s'y trouvent. Maniere d'y prendre le gibier. Ordre qui s'obſerve dans l'adminiſtration du temporel. Herbe du Paraguai fort eſtimée. Revenu qu'elle produit aux Indiens.

CEux qui font de longs voyages dans les vaſtes plaines de Buenos-Ayres & dans les déſerts du Paraguai, ſe ſervent d'ordinaire de chariots. Ils en menent trois ou quatre, plus ou moins, ſelon le bagage, & le nombre de domeſtiques qu'ils ont à leur ſuite. Ces chariots ſont couverts de cuirs de bœufs: celui ſur lequel monte le Maître, eſt plus propre; on y pratique une petite chambre, où ſe trouve un lit & une table: les autres chariots portent les proviſions & les domeſtiques. Chaque chariot eſt traîné par de

gros bœufs. Le nombre prodigieux qu'il y a de ces animaux dans le pays fait qu'on ne les épargne pas.

Quoique cette voiture ſoit lente, on ne laiſſe pas de faire dix à douze grandes lieues par jour : on ne porte guéres de proviſions que du pain, du biſcuit, du vin & de la viande ſalée ; car pour ce qui eſt de la viande fraîche, on n'en manque jamais ſur la route. Il y a une ſi grande quantité de bœufs & de vaches, qu'on en trouve juſqu'à trente, quarante & cinquante mille qui errent enſemble dans ces immenſes plaines : malheur au voyageur qui ſe trouve engagé au milieu de cette troupe de beſtiaux; il eſt ſouvent trois ou quatre jours s'en débarraſſer.

Les Navires qui arrivent d'Eſpagne Buenos-Ayres, chargent des cuirs pour leur retour. C'eſt alors que ſe fait la grande *Mantanca*, comme parlent les Eſpagnols. L'on tue juſqu'à cent mille bœufs, & même davantage, ſuivant la grandeur & le nombre des vaiſſeaux. Ce qu'il y a d'étonnant, eſt que ſi l'on paſſe trois ou quatre jours après dans les

endroits où l'on a fait un ſi grand carnage, l'on n'y trouve plus que les oſſemens de ces animaux : les chiens ſauvages, & une eſpéce de corbeaux différente de celle qu'on voit en Europe, ont déja dévoré & conſommé les chairs, qui ſans cela infecteroient le pays.

Si un Voyageur veut du gibier, il lui eſt facile de s'en procurer avec un bâton, au bout duquel ſe trouve un nœud coulant ; il peut prendre ſans ſortir de ſon chariot, & ſans interrompre ſon chemin, autant de perdrix qu'il ſouhaite. Elles ne s'envolent pas quand on paſſe, & pourvû qu'elles ſoient cachées ſous l'herbe, elles ſe croyent en ſureté ; mais il s'en faut bien qu'elles ſoient d'un auſſi bon goût que celles d'Europe. Elles ſont ſéches, aſſez inſipides, & preſque auſſi petites que des cailles.

L'étendue de ces forêts eſt quelquefois interrompue par des terres ſabloneuſes & ſtériles de deux à trois journées de chemin. Quand il faut traverſer ces vaſtes plaines, l'ardeur d'un Soleil brûlant, la ſoif, la laſſitude fait regretter les bois dont on eſt ſorti ; & les bois

où l'on s'engage de nouveau, font bientôt oublier ceux que l'on a passés. On trouve quelquefois au milieu de ces bois déserts des endroits enchantés. Tout ce que l'étude & l'industrie des hommes ont pû imaginer pour rendre un lieu agréable, n'approche point de ce que la simple nature y a rassemblé de beautés.

Mais ce n'est pas sans péril, que l'on voyage dans cette vaste étendue de païs; l'on a à craindre la rencontre des *Guaycarus*, qui courent continuellement la campagne, & qui plus d'une fois ont tâché de surprendre la ville de *Santafé*. Ils ne font jamais de quartier; ceux qui tombent entre leurs mains ont aussi-tôt la tête coupée: ils en dépouillent la chevelure avec la peau, dont ils érigent autant de trophées. Ils vont tout nuds, & se peignent le corps de différentes couleurs, excepté le visage. Ils ornent leur tête d'un tour de plumes. Leurs armes sont l'arc, les fléches, une lance, & un dard qui se termine en pointe aux deux bouts, & qui est long de quatre à cinq aulnes; ils le lancent avec tant de force, qu'ils perçent un homme de part en part.

Ils attachent ce dard au poignet pour le retirer après l'avoir lancé.

Ces Barbares ne ſont pas naturellement braves ; ce n'eſt qu'en dreſſant des embuſcades, qu'ils attaquent leurs ennemis : mais avant que de les attaquer, ils pouſſent d'affreux hurlemens, qui intimident de telle ſorte ceux qui n'y ſont pas faits, que les plus courageux en ſont effrayés, & demeurent ſans défenſe. Ils redoutent extrêmement les armes à feu, & dès qu'ils voient tomber un des leurs, ils prennent tous la fuite ; mais il n'eſt pas facile, même aux plus adroits tireurs de les atteindre. Ils ne reſtent pas un moment à cheval dans la même poſture. Ils ſont tantôt couchés, tantôt ſur le côté, ou ſous le ventre du cheval, dont ils attachent la bride au gros doigt du pied, & d'un fouet compoſé de quatre ou cinq lanieres d'un cuir tors, ils font courir les plus mauvais chevaux. Quand ils ſe voient pourſuivis de près, ils abandonnent leurs chevaux, leurs armes, & ſe jettent dans la riviere, où ils nagent comme des poiſſons ; ou bien ils s'enfoncent dans d'épaiſſes forêts, dont

ils ne s'éloignent preſque jamais. Leur peau à la longue s'endurcit de telle ſorte, qu'ils deviennent inſenſibles aux piquûres des épines & des ronces, au milieu deſquelles ils courent ſans même y faire attention.

Ces Barbares faiſoient de fréquentes courſes dans les peuplades du Paraguai ; mais ils ont été ſi ſouvent repouſſés & défaits, qu'ils n'oſent plus guéres ſe montrer. La maniere dont s'adminiſtre le temporel dans ces peuplades, a quelque choſe de trop ſingulier pour ne pas être rapportée.

Les Indiens de ces contrées ont un génie particulier pour les arts méchaniques, & il y a bien des métiers où ils excellent. Ils travaillent toutes les toiles & les étoffes dont ils ont beſoin ; l'été ils s'habillent de toile de coton, & l'hiver ils ſont des vêtemens de laine. Comme cette fabrique eſt très-conſidérable, lorſque les habitans ſont ſuffiſamment pourvûs de toiles & d'étoffes, on envoie le ſurplus à Buenos-Ayres, à Corduba, & au Tucuman ; l'argent qui ſe retire du débit de ces marchandiſes, ſert à achetter

les diverſes choſes qui viennent d'Europe, & qui ne ſe trouvent point chez eux. Ils font pareillement un aſſez grand commerce d'une herbe qui croît dans le Paraguai, & qui eſt fort en uſage dans le Chili & dans le Perou, à peu près comme le thé qui vient de la Chine l'eſt en Europe.

Il faut obſerver que ce n'eſt que ſur les montagnes de *Maracayu*, éloignées de près de deux cens lieues des peuplades du Paraguai, que croiſſent naturellement les arbres, qui produiſent cette herbe ſi eſtimée. Les Indiens du Paraguai en ont abſolument beſoin, ſoit pour leur boiſſon, ſoit pour l'échanger avec les denrées, & les autres marchandiſes qui leur ſont néceſſaires. Il leur falloit paſſer pluſieurs mois de l'année à voyager juſqu'à ces montagnes. Leurs peuplades ſe trouvoient par-là ſouvent expoſées aux irruptions de leurs ennemis. De pluſieurs mille qui partoient, il en manquoit un grand nombre au retour: le changement de climat, & les fatigues en faiſoient mourir pluſieurs; d'autres rebutés par le travail, s'enfuyoient dans

es montagnes, & ne paroiſſoient plus. Ce fut pour remédier à ces inconvéniens que l'on fit venir de jeunes arbres de *Maracayu*, que l'on planta aux environs des peuplades. Ces plans réuſſirent aſſez bien, & de la ſemence, qui eſt aſſez ſemblable à celle du lierre, on fit dans la ſuite des pépinieres; mais l'herbe produite par les arbres qu'on cultive, n'a pas la même force ni la même vertu, que celle qui vient ſur les arbres ſauvages de *Maracayu*. Le Roi d'Eſpagne a accordé aux Indiens des peuplades du Paraguai d'apporter chaque année à la ville de Sainte Foi, ou à celle de la Trinité de Buenos-Ayres, juſqu'à douze mille Arobes (l'Arobe peſe vingt-cinq livres) de l'herbe du Paraguai : mais ils ne peuvent guéres en porter que ſix mille; encore n'eſt-ce pas de la plus fine & de la plus délicate, qu'on appelle *Caamini*, qui eſt très-rare, mais de celle de *Pabos*, qui eſt la plus commune. Le prix courant de cette herbe à Sainte-foi, à Buenos-Ayres & à la recette Royale où ſe portent les Tributs, eſt de quatre piaſtres pour chaque Arobe; ainſi ce que

les Indiens en portent chaque année, monte environ à vingt-quatre mille livres. L'argent ou les denrées qui reviennent de ce trafic, ſont partagées également entre les habitans de la peuplade.

Les maiſons qu'ils ſe ſont bâties eux-mêmes, ſont d'un ſeul étage : elles ſont ſolides & ſans nul ornement d'architecture, n'ayant eu en vûe que de ſe garantir des injures de l'air ; l'Egliſe eſt vaſte, magnifique & extrêmement riche. Voici l'ordre & la maniére dont on pourvoit à la ſubſiſtance de tous les habitans de la peuplade.

Ceux qui font la recolte, ſont obligés de tranſporter tous les grains dans des magaſins publics ; il y a des gens établis pour la garde de ces magaſins, qui tiennent un regiſtre de tout ce qu'ils reçoivent. Au commencement de chaque mois les Officiers qui ont l'adminiſtration des grains, délivrent aux Chefs des quartiers la quantité néceſſaire pour toutes les familles de leur diſtrict, & ceux-ci les diſtribuent auſſitôt aux familles, donnant à chacune plus ou moins, ſelon qu'elle eſt plus ou moins nombreuſe.

Il en eſt de même pour la diſtribution de la viande. On conduit tous les jours à la peuplade un certain nombre de bœufs & de moutons, qu'on remet entre les mains de ceux qui doivent les tuer ; ceux-ci après les avoir tués, font avertir les Chefs de quartier, qui prennent ce qui eſt néceſſaire pour chaque famille, à qui ils en diſtribuent à proportion du nombre des perſonnes qui la compoſent.

Auſſi ne voit-on dans la peuplade, ni pauvres, ni mendians; tous ſont dans une égale abondance des choſes néceſſaires à la vie. Il y a outre cela dans chaque peuplade pluſieurs grandes maiſons pour les malades ; les unes ſont deſtinées pour les hommes, & les autres pour les femmes. Et dans ces différentes maiſons, il y a des perſonnes prépoſées pour veiller à ce que les malades ſoient bien ſoignés, & qu'on ne les laiſſe manquer de rien de ce qui peut leur être néceſſaire.

CHAPITRE XXI.

Misére extrême des Indiens du Maduré. Moyens qu'ils ont de s'enrichir. Leur avarice. Leur délicateſſe ſur la préſéance des Caſtes. Leurs emplois. Leur Gouvernement. Occupation des femmes. Fruits, Légumes & Animaux du pays.

ON voit dans le Maduré, comme partout ailleurs, des pauvres & des riches. Le nombre des premiers eſt très grand ; pluſieurs ſont quelquefois contraints de vendre leurs enfans, & de ſe vendre eux-mêmes pour pouvoir vivre. Il y en a qui travaillent toute la journée comme des forçats, & qui gagnent à peine ce qui ſuffit préciſément, pour ſubſiſter ce jour-là même eux & leur famille. On voit une infinité de veuves, qui n'ont pour tout fonds & pour tout revenu qu'une eſpéce de rouet à filer. On en voit pluſieurs autres, tant hommes que femmes, dont l'indigence

eſt

eſt telle, qu'ils n'ont pour ſe couvrir, qu'un méchant morceau de toile tout en lambeaux, & qui n'ont pas même une natte pour ſe coucher. Les maiſons des Payſans d'Europe ſont des palais, en comparaiſon des miſérables taudis où ces Indiens ſont logés. Trois ou quatre pots de terre ſont tous les meubles de leurs cabannes.

On ne laiſſe pas de trouver des perſonnes riches aux Indes. L'agriculture, le commerce, les emplois, ſont des moyens ordinaires de s'enrichir; mais le pauvre Laboureur a bien de la peine à ſe ſauver de l'oppreſſion. La fraude & l'uſure regnent dans le commerce, & l'exercice des charges eſt un véritable brigandage. Le vol eſt un autre moyen plus court de devenir riche: il eſt fort en uſage aux Indes, & il n'y a peut-être pas de pays au monde, où les petits larcins ſoient plus déteſtés, & où les grands ſoient plus impunis. On trouve parmi les Indiens une Caſte entiére, qui ne rougit pas de porter le nom, & de faire une profeſſion publique de voleurs de grand-chemin. Les Laboureurs doivent

être extrêmement attentifs, ſur-tout la nuit, pour qu'on ne leur enleve pas leurs bœufs & leurs vaches; ils ont beau veiller, leurs pertes ne ſont guéres moins fréquentes. On a cru arrêter ces vols nocturnes, en établiſſant dans toutes les peuplades des Gardes, leſquels ſont entretenus & payés par les Laboureurs; mais le reméde eſt devenu pire que le mal: ces Gardes ſont plus voleurs que les voleurs mêmes.

Les Rois & les grands-Seigneurs amaſſent de grandes richeſſes par leurs concuſſions; mais l'uſage ordinaire qu'ils font de leurs tréſors, c'eſt de les enterrer, ſans cela l'or ſeroit très-commun aux Indes. On dit que ceux qui enterrent ainſi leurs richeſſes, immolent aux Démons des victimes humaines, afin qu'il en prenne poſſeſſion, & qu'il ne les laiſſe pas paſſer en d'autres mains. Cependant pluſieurs cherchent ces tréſors, & pour les découvrir, ils font au Démon d'autres ſacrifices d'enfans & de femmes enceintes. Quelques-uns réuſſiſſent par-là; d'autres effrayés par les ſpectres qui leur apparoiſſent, ou par les coups qu'ils

reçoivent, abandonnent leur deſſein.

Généralement parlant, c'eſt un crime au Maduré d'être riche; il n'y a point d'accuſation à laquelle on prête plus volontiers l'oreille, ni de crime qui ſoit plus ſévérement puni. On applique incontinent l'accuſé à une queſtion rigoureuſe, pour le contraindre par la violence des tourmens à découvrir où il a caché ſon argent. De-là vient que les riches cachent leur bien avec ſoin, & que ſouvent avec de grandes richeſſes, ils ne ſont ni mieux logés, ni mieux vêtus, ni mieux nourris que les plus indigens; de-là vient encore que quoiqu'il y ait une infinité de véritables pauvres, il y en a beaucoup d'autres qui affectent de le paroître, ſans l'être véritablement.

Mais ſi d'un côté on affecte aux Indes de paroître pauvre au milieu des richeſſes, d'un autre côté on y eſt très-jaloux des diſtinctions, & du rang que donne la naiſſance; il n'y a guére de nation, qui ait tant de délicateſſe ſur ces ſortes de prérogatives.

Les Indiens ſont, comme l'on ſçait,

partagés en plusieurs Castes, c'est-à-dire en plusieurs classes de personnes qui sont d'un même rang, & d'une égale naissance, qui ont leurs usages, leurs coûtumes & leurs loix particuliéres. Il y a trois Castes principales ; la Caste des Brames, qui est celle de la haute Noblesse ; la Caste des *Kchatrys* ou *Rajas*, qui répond à ce qu'on appelle en Europe la petite Noblesse ; & la Caste des *Choutres*, c'est-à-dire des gens du commun. Outre ces trois Castes qui sont d'une grande étendue, il y en a une quatriéme, qu'on appelle la Caste des Parjas, qui comprend la plus vile populace. Elle est regardée de toutes les autres comme une Caste infâme, avec laquelle on ne peut avoir de commerce sans se perdre d'honneur. L'horreur qu'on a pour un *Parjas* va si loin, que tout ce qu'il touche est souillé, & est hors d'état de servir. On ne leur parle que de loin, & il ne leur est pas permis d'habiter les villes. Ils doivent s'en éloigner, & placer leurs villages à une certaine distance qui leur est prescrite.

Chacune de ces Castes principales se

partage en d'autres Caſtes, qui leur ſont ſubordonnées, & dont les unes ſont plus nobles que les autres. La Caſte des *Choutres* renferme le plus de ces Caſtes ſubalternes : on comprend ſous le nom de Choutres, les Caſtes des marchands, des laboureurs, des orfévres, des charpentiers, des maçons, des peintres, des tiſſerans, &c. Chaque métier eſt renfermé dans une même Caſte, & il n'y a que ceux de cette Caſte qui puiſſent s'y employer.

Auſſi un charpentier ſeroit rigoureuſement puni, s'il ſe mêloit du métier d'orfévre. Il y a pourtant certaines profeſſions, auxquelles chacun peut s'appliquer, de quelque claſſe qu'il ſoit parmi les *Choutres*, telles que ſont celles de ſoldat, de marchand, de laboureur ; mais il y en a d'autres, qui aviliſſent extrêmement ceux qui les exercent. Par exemple, en pluſieurs endroits de l'Inde, on met au rang des *Parjas* les pêcheurs, les pâtres, les cordonniers, & généralement tous ceux qui travaillent en cuir.

La ſeconde choſe qu'il faut remarquer, eſt qu'un Indien ne peut ſans ſe

dégrader prendre ſes repas avec ceux qui ſont d'une Caſte inférieure à la ſienne, ni manger ce qui auroit été apprêté par un homme de cette Caſte. Ainſi il faut que ce ſoit un Brame, & non pas un *Choutre*, qui apprête à manger à un autre Brame. Il en eſt de même du mariage, que perſonne ne peut contracter hors de ſa Caſte : celui qui ſe ſeroit allié avec une Caſte inférieure, ſeroit deshonoré à jamais, regardé comme un infâme, & chaſſé pour toujours de ſa propre Caſte. Lorſque les Portugais vinrent la premiére fois aux Indes, ils ne firent nulle diſtinction des Caſtes, & ſe mêlerent indifféremment avec les Parjas : ils en prirent même à leur ſervice ; & dès-lors le mépris que les Indiens avoient pour les Parjas, paſſa juſqu'aux Portugais & à tous les Européens, & s'eſt toujours perpêtué depuis ce tems-là.

Il faut encore remarquer, qu'on peut bien acquérir par de belles actions, de l'honneur & des richeſſes ; mais la nobleſſe ne s'acquiert pas de même. C'eſt un pur don de la naiſſance ; le Roi ne

peut la donner, ni les particuliers l'acheter. Le Roi n'a aucun pouvoir sur les Castes ; il ne peut pas lui-même passer à une autre Caste supérieure.

Les hommes ont divers emplois. Les uns servent le Prince, les autres cultivent la terre ; ceux-ci s'appliquent au commerce, ceux-là travaillent aux arts méchaniques, & ainsi du reste. On ne voit aux Indes ni financiers, ni gens de robe. Les Intendans ou Gouverneurs sont chargés tout à la fois, & de l'administration de la justice, & de la levée des Deniers, & du Gouvernement militaire.

La justice se rend sans fracas & sans tumulte. La plûpart des affaires, sur-tout celles qui sont de moindre importance, se terminent dans le village. Chacun plaide sa cause, & les principaux font l'office de juges. On n'appelle guére de leur Sentence, principalement si ces juges sont, comme il arrive presque toujours, des premiers de la Caste. Quand on a recours au Gouverneur, le procès se termine à peu près de la même sorte, si ce n'est que pour l'ordinaire il met les

deux parties à l'amende. Il ſçait le moyen de trouver coupables l'une & l'autre partie. Les préſens font ſouvent pancher la balance d'un côté ; mais elle devient égale, quand le Juge reçoit des deux côtés.

Pour ce qui eſt du gouvernement militaire, les Gouverneurs levent de tems en tems des ſoldats, ſelon les beſoins où ils ſe trouvent. Le Roi envoie quelquefois des corps d'Armées dans les Provinces ; mais ce n'eſt guéres que pour ſoumettre quelques Seigneurs rebelles, qui refuſent de payer le tribut, ou pour châtier ceux qui font des injuſtices trop criantes. On aſſiége leurs fortereſſes : alors le canon joue, mais bien foiblement ; & il ſe répand peu de ſang de part & d'autre ; pourvû que le coupable ait de l'argent, & qu'il veuille bien en venir à une compoſition honnête, on lui fait bon quartier du reſte ; à lui permis de ſe dédommager par de nouvelles vexations, dont il accable le pauvre peuple. Ces Seigneurs ſont comme de petits Souverains, qui gouvernent abſolument leurs terres, & dont toute la

dépendance

dépendance consiſte dans le tribut qu'ils payent au Roi. Ils ſont héréditaires, au lieu que les Gouverneurs & les Intendans ſe révoquent au gré du Prince. Tel Gouverneur ne dure pas quatre jours, & dans ce peu de tems, il ne laiſſe pas de s'enrichir s'il eſt habile. On met ſouvent ces Gouverneurs à la queſtion, pour leur faire rendre gorge, après quoi, quelques vexations qu'ils ayent commiſes, on ne laiſſe pas de les rétablir dans leurs Charges.

La Juſtice criminelle ne s'exerce pas avec beaucoup de ſévérité. Si nous avons dit qu'on étoit toujours coupable quand on étoit riche, on peut dire, pareillement que dès qu'on eſt riche, on eſt innocent. La levée des deniers publics eſt de la fonction des Intendans : comme la taille eſt réelle, ils eſtiment le champ, & ils le taxent ſelon qu'il leur plaît ; mais ils trouvent d'ordinaire tant de ſortes d'expédiens pour chicaner le laboureur, & piller tantôt ſous un prétexte, & tantôt ſous un autre, que quelquefois il ne tire aucun fruit de toutes ſes peines, & que la récolte ſur laquelle il fondoit ſes

eſpérances, paſſe toute en des mains étrangeres.

Pour ce qui eſt des femmes, elles ſont moins les compagnes que les eſclaves de leurs maris. Le ſtile ordinaire eſt que le mari tutoye ſa femme, & que la femme ne parle jamais à ſon mari, ni de ſon mari, qu'en termes les plus reſpectueux. Une femme ne peut jamais prononcer le nom de ſon mari; il faut que dans ces occaſions elle ſe ſerve de périphraſes & de circonlocutions, qui expriment ſon reſpect. On n'eſt point ſurpris que le mari batte ſa femme, & l'accable d'injures. Si elle fait des fautes, ne faut-il pas la corriger, diſent-ils? La femme n'eſt jamais admiſe à la table de ſon mari; elle le ſert, comme ſi elle étoit ſon eſclave, & les enfans, comme ſi elle étoit leur ſervante: de-là vient que les enfans s'accoutument peu à peu à la regarder comme telle, à la tutoyer, à la traiter avec mépris, & quelquefois même à la frapper. D'ailleurs la belle-mere eſt une rude maîtreſſe: elle ſe décharge toujours ſur la belle-fille de tout le travail domeſtique, & quand elle donne ſes ordres,

c'eſt toujours d'une maniére dure & impérieuſe. Cependant les femmes ne laiſſent pas de reduire aſſez ſouvent leurs maris, en s'enfuyant de la maiſon, & en ſe retirant chez leurs parens : ceux-ci ne manquent pas de prendre ſa défenſe ; & alors les injures & les imprécations ne ſont pas épargnées. La femme ne retourne point à la maiſon, que le mari lui-même ou ſes parens ne la viennent chercher, & elle leur fait faire quelquefois bien des voyages inutiles. Lorſqu'elle s'eſt rendue à ſes prieres, on donne un grand feſtin au mari, on le réconcilie avec ſa femme, & elle le ſuit dans ſa maiſon.

Les femmes s'occupent dans le domeſtique à ramaſſer du bois, à piler le ris, & à faire de l'huile, & d'autres choſes de cette nature. L'huile ſe fait d'un arriſſeau nommé par quelques herboriſtes Européens *Palma-Chriſti*. On fait cuire ce fruit légerement, on l'expoſe deux ou trois jours au Soleil, on le pile juſqu'à le réduire en pâte; on délaye cette pâte dans l'eau, verſant deux meſures d'eau ſur deux meſures du fruit qu'on a

pilé, & on fait bien boullir le tout. Quand l'huile ſurnage, on l'a tire avec une cueillere, ou par inclination. On lave enſuite le ſédiment dans l'eau, & l'on en tire encore un peu d'huile.

La maniere dont on pile le ris, a quelque choſe de ſingulier : ce ris, comme l'on ſçait, naît revêtu d'une peau dure & rude comme celle de lorge ; le ris en cet état ſe nomme *Nellon*. On le fait cuire légerement dans l'eau, on le ſeche au Soleil, on le pile à pluſieurs repriſes ; quand on l'a pilé pour la premiére fois, il ſe dégage de la groſſe peau ; la ſeconde fois qu'on le pile, il quitte la pellicule rouge qui eſt au-deſſous, & ſort plus ou moins blanc, ſelon l'eſpéce de *Nellon*, car il y en a de plus de trente ſortes ; lorſqu'il eſt ainſi pilé, il ſe nomme *Ariſi*. Deux litrons de bon *Nellon* rendent un litron *d'Ariſi*. Il ne ſort pas farineux & concaſſé comme celui d'Europe ; mais auſſi il n'a pas la propriété de gonfler, & ne ſe conſerve pas longtems.

Si les femmes ont du tems de reſte, après le travail du ménage, elles l'employent à filer, & c'eſt leur occupation

ordinaire ; elles ne font aucun travail à l'aiguille, elles ne ſçavent pas même la manier. Il y a de certaines Caſtes, où il n'eſt pas permis aux femmes de filer ; d'autres, où elles ne s'occupent qu'à faire des paniers & des nattes, & celles-ci ne peuvent pas même piler le ris ; d'autres, où elles ne peuvent pas aller querir de l'eau, c'eſt la fonction d'une eſclave ou bien du mari : en général le bel uſage ne permet pas aux femmes d'apprendre à lire ou à écrire ; on laiſſe ce ſoin aux eſclaves des Pagodes, afin qu'elles puiſſent chanter les louanges du Démon.

Voici quels ſont les alimens des Indiens. L'eau eſt leur boiſſon ordinaire : ce n'eſt pas qu'ils ne faſſent des liqueurs enivrantes ; mais il n'y a que ceux de la lie du peuple, qui en uſent, les honnêtes gens en ont horreur. La principale de ces liqueurs eſt celle qui découle des branches du palmier dans un vaſe, qu'on y attache pour en recevoir le ſuc ; on fait auſſi avec une certaine écorce, & de la boiſſonade de palmier, une eau-de-vie qui prend feu comme celle d'Europe. D'autres en faiſant fermenter certaines grai-

nes, en ſont un vin qui enivre. Le ris eſt la nourriture la plus commune. Ceux qui ſont à leur aiſe, lui ſont un court-bouillon, ou bien une ſaulce de viande, de poiſſon, ou de légumes; quelquefois ils le mangent avec des herbes cuites en forme d'épinars, ou bien avec une eſpéce de petite feve, qui ſe cuit comme les feves de haricot: on le mange encore avec du lait. Pour ce qui eſt des pauvres & des gens du commun, ils ne le mangent qu'avec quelques herbes cuites, ou avec du petit lait, ou ſimplement avec un peu de ſel.

Tout le monde au reſte n'a pas du ris. Dans quelques endroits on ne ſe nourrit que de millet. Il vient d'aſſez beau froment ſur certaines montagnes; mais il n'y a guére que les Turcs & les Européens qui en uſent. Les Turcs en font une eſpéce de galléte en forme de gaufre: les Européens en font du pain & du biſcuit, tel à peu près que le biſcuit de mer.

On ne voit aux Indes preſque aucun fruit d'Europe, à la réſerve de quelques citrons aigres, & de quelques oranges

qu'on ne laisse pas meurir. On les cueille vertes, & on les fait confire dans quelque saumure aigre, pour les manger avec le ris, & en corriger la fadeur.

Le fruit le plus ordinaire est la Banane, ou la figue d'Inde. Il y a encore des Mangles, sur-tout du côté des montagnes. Quant aux légumes, la terre y porte des citrouilles de plusieurs espéces, des concombres, & diverses herbes qui sont propres au pays. On n'y connoît point d'oseille; mais elle est remplacée par le Tamarin. Il y a des ciboules; mais les choux, les raves, la laituë sont des plantes étrangeres, qui ne laissent pas de croître assez bien quand on les seme.

Venons aux animaux. On trouve dans les montagnes des élephans, des tigres, des loups, des singes, des cerfs, des sangliers, des liévres ou lapins. On laisse le gibier fort en repos; quoique la chasse soit permise à tout le monde. Les Seigneurs chassent de tems en tems par divertissement; mais c'est sans passion. La chasse se fait aussi à l'oiseau, mais rarement.

Quelques Princes ont des élephans privés & des chevaux: les chevaux qui naiſſent dans le pays, ſont petits & foibles; pour ceux dont on ſe ſert dans les armées, on les fait venir des pays étrangers, & ils ſont très chers. Il faut des ſoins infinis pour les conſerver. Il n'y a point de jour, qu'il ne leur faille donner quelque drogue. Avant que de les panſer, & à la moindre pauſe, qu'on leur fait faire en voyage, il faut les manier, leur paſſer la main ſur tout le corps, leur preſſer la chair & les nerfs, leur ſoulever les pieds l'un après l'autre; ſi l'on y manque, leurs nerfs ſe retreciſſent, & ils ſont ruinés en peu de tems: au lieu d'avoine, on leur donne une eſpéce de lentille, qu'on fait cuire.

Les bœufs ſont aux Indes d'un grand uſage; on ne meſure les richeſſes d'un chacun, que par le nombre des bœufs qu'il a. Ils ſervent au labourage, aux voitures; on les attelle auſſi aux charettes. La plûpart ont une groſſe boſſe ſur le chignon du col; quand on veut les mettre à la charette, on leur paſſe une corde au col, on lie à cette corde une

erche, qui se met en travers, & qui orte sur le col des deux bœufs attelés; cette perche est attaché le timon de la harette.

Les charues n'ont point de roue; & fer qui tient lieu de coutre est si étroit, u'il ne fait qu'égratigner la terre, où on coutume de semer le millet. Le ris demande beaucoup plus de travail & de culure. Les champs où on le seme sont toujours au bord des étangs, qu'on creuse xprès, afin d'y pouvoir conserver l'eau es pluies, & arroser les campagnes dans es tems de séchereſſe.

On voit beaucoup de chars, qui sont ssez bien travaillés; les roues sont petites: elles sont de grosses planches, qu'on mboette les unes dans les autres; & lles n'ont d'autre moyeu, qu'un trou ui est au milieu de ce tissu de planches. Le corps du char est fort élevé, & tout hargé d'ornemens de Menuiserie, de Sculpture & de toutes sortes de figures. Ces chars ne servent que pour y placer es Idoles, qu'on traîne en pompe dans es rues. Les grands Seigneurs se font porter en palanquin: mais ils doivent en avoir la permission du Prince.

On trouve encore au Maduré quantité de bufles, qu'on employe au labourage, & qu'on attele de même que les bœufs. C'eſt un crime digne de mort que de tuer un bœuf ou une vache ou un bufle. Au reſte les Indiens ont autant d'horreur de la chair de ces animaux, que les Européens en ont de la chair de cheval. Il n'y a que ceux des Caſtes les plus mépriſables, qui oſent en manger, quand ils meurent de leur mort naturelle.

Ils ne jugent pas de même des chauve-ſouris, des rats, des lezards, & même de certaines fourmis blanches. Lorſque les aîles viennent à ces fourmis, & que prenant l'eſſor, elles vont ſe noyer dans les marais, les Indiens accourent pour les prendre; ſi on les en croit, c'eſt un mets délicieux. La chevre, le mouton, la poule, ſont les viandes d'uſage. On voit une eſpéce de poules, dont la peau eſt toute noire, auſſi bien que les os. Elles ne ſont pas moins bonnes que les autres. Le poiſſon eſt auſſi du goût des Indiens. Ils le font ſécher au ſoleil; mais ils ne le mangent guères, qu'il ne ſoit tout-à-fait gâté & corrompu. Ils le trouvent alors excel-

lent, parce qu'il eſt plus propre à corriger ce que le ris a d'inſipide.

Les ânes ſervent au même uſage qu'en Europe; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'il ſe trouve une Caſte entiére, qui prétend deſcendre en droite ligne d'un âne, & qui s'en fait honneur; & cette Caſte eſt une des meilleures: c'eſt celle même du Roi. Ceux de cette Caſte traitent les ânes comme leurs propres freres. Ils prennent leur défenſe; ils ne ſouffrent point qu'on les charge trop, ou qu'on les batte exceſſivement. S'ils appercevoient quelqu'un qui ſe portât à ces extrémités, on le traîneroit en juſtice, & il y ſeroit condamné à l'amende. Il eſt bien permis de mettre un ſac ſur le dos de l'animal; mais on ne peut mettre aucune autre choſe ſur ce ſac; & ſi cela arrivoit, les *Cavaravadouquer* (c'eſt le nom de ceux de cette Caſte) feroient une groſſe affaire à celui qui ſe ſeroit donné cette liberté. Ils ont moins de charité pour les hommes, qu'ils n'en ont pour ces ſortes de bêtes. Dans un tems de pluie, par exemple, ils donneront le couvert à un âne, & le refuſeront à ſon Conducteur, s'il n'eſt pas d'une bonne Caſte:

Il y a aux Indes plusieurs espéces de rats : les Indiens vont à la chasse de ces animaux, de même qu'on va en Europe à la chasse des lapins. On en voit qui ressemblent assez à la taupe par la finesse de leur poil, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait si noir. Les Portugais le nomment rat de senteur ; il fait, dit-on, la guerre au serpent. Il y en a encore une autre espéce, qui creuse sous terre comme la taupe ; mais ce n'est guéres que dans les maisons, que cette sorte de rat travaille.

On trouve aussi des chats qui donnent du musc ; ils produisent cette substance odoriférante, en se frottant contre un pieu, & c'est de ce pieu qu'on retire le musc. Pour ce qui est des serpens, on en voit une infinité : quelques-uns sont si venimeux, qu'une personne qui en a été mordue, tombe morte au huitiéme pas qu'elle fait ; c'est pourquoi on le nomme serpent de huit pas. Il y en a un autre, que les Portugais appellent *cobra de capelo*, serpent à chaperon, parce que quand il se met en colere, qu'il s'éleve à demi-corps, & qu'il ne rampe que sur la queuë, alors son col s'élargit en forme de *domino*, sur lequel paroissent

trois taches noires, qui au ſentiment des Indiens donnent de la grace à ce ſerpent : de-là vient qu'ils l'appellent le bon ou le beau ſerpent. Ils ont pour lui tant de reſpect, que s'ils l'avoient tué, ils croiroient avoir commis un ſacrilége.

Entr'autres inſectes, on voit des mouches vertes qui luiſent pendant la nuit; elles cherchent les endroits humides : lorſqu'il y en a beaucoup, & que la nuit eſt obſcure, c'eſt un très-agréable ſpectacle de voir cette infinité de petites étoiles voltigeantes. On voit encore des fourmis de pluſieurs eſpéces; la plus pernicieuſe eſt celle qu'on nomme *Caria*. Cet inſecte eſt la proie ordinaire des écureuils, des lezards, & de quelques oiſeaux. Pour ſe mettre à couvert de tant d'ennemis, il a l'adreſſe de ſe former une butte de terre de la hauteur à peu près d'un homme. Pour cela du fond de la terre il charie du mortier, qu'il humecte : peu à peu il éleve ſon logis, & il le maçonne ſi bien, qu'il faut une pluie forte, & preſque continuelle pour y donner une atteinte ſenſible. Les campagnes ſont remplies de ces buttes : les Laboureurs ne

les abattent point, soit parce qu'elles sont extrêmement dures, soit parce qu'en peu de jours elles seroient rétablies. Ces buttes sont pleines de compartimens en forme de canaux irréguliers. Le Caria sort à certaines heures pour aller au fourrage; il coupe l'herbe fort vîte, & il l'emporte dans sa fourmilliere.

Il y a une autre espéce de Caria qui est plus petit, & qui se tapit d'ordinaire dans les maisons. On trouve dans le centre de sa fourmiliere une espéce de rayon presque semblable au rayon des mouches à miel. De-là cet insecte grimpe sur les toîts; mais il n'avance qu'en se couvrant à mesure, & en formant avec la terre qu'il charie, une espéce de tuyau, qui lui sert de chemin. Il ronge les feuilles de palmier, la paille & le chaume qui couvre les maisons. Il y a aussi des abeilles; mais on ne se donne pas la peine de leur bâtir des ruches. On ne manque pourtant ni de cire, ni de miel; l'un & l'autre se tirent des ruches que les abeilles sauvages se font à elles-mêmes sur les montagnes.

Finissons par la maniere dont sont habillés les Indiens. Leur chaussure est une

ſpéce de ſoque aſſez ſemblable à celle ont ſe ſervent en France quelques Religieux de S. François ; elles ne tiennent ue par une cheville de bois, qui ſe met ntre l'orteil & le ſecond doigt du pied. Le Roi & les grands Seigneurs uſent e ſoques qui ſont d'argent. Les Indiens rétendent que cette chauſſure eſt la lus propre & la plus commode, qu'on uiſſe imaginer pour leur pays. C'eſt la lus propre, diſent-ils, parce qu'on peut n tout tems la laver, & ſe laver les pieds, e qui eſt néceſſaire à cauſe de la chaeur. La plus commode, parce que rien n'eſt plus facile à quitter & à reprendre. Il n'eſt point du bel uſage de ſe ſervir de andales ; c'eſt pourquoi on les quitte oujours, lorſqu'on doit paroître devant ne perſonne qui mérite du reſpect.

Au regard des modes Indiennes, elles ont toujours les mêmes : ces peuples ne changent guéres leurs uſages, ſur-tout pour la maniere de ſe vêtir. Les gens du commun n'y font pas beaucoup de façon. Ils s'entourent le corps d'une ſimple toile de coton ; & il arrive ſouvent, que les pauvres ont bien de la peine à avoir un morceau de cette toile pour ſe cou-

vrir. Les grands Seigneurs s'habillen
aſſez proprement ſelon leur goût, & e
égard à la chaleur du climat. Ils ſe cou
vrent d'une toile de coton fort blanche, &
en même tems très-fine & tranſparente
qui leur deſcend juſqu'aux talons. Ils on
un haut de chauſſe, & des bas de cou-
leur rouge tout d'une piéce, & qui ne
vont que juſqu'au cou de pied. Ils ſont
chauſſés d'une eſpéce d'eſcarpins de cuir
rouge brodé : les quartiers de derriére
ſe plient ſous les talons. Ils portent des
pendans d'oreille d'or ou de perles. La
ceinture eſt d'une étoffe de ſoie brodée
d'or ; les bracelets ſont d'argent. Ils por-
tent au col des chaînes d'or, ou des eſ-
péces de chapelets, dont les grains ſont
d'or.

Les Dames ont à peu près le même habillement ; & on ne les diſtingue des hommes que par la maniere différente dont elles ornent leur tête.

Fin du premier Volume.

De l'Imprimerie de BALLARD Fils, rue ſaint Jean de Beauvais à ſainte Cecile.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre : *Recueil d'Obſervations, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 15 Juillet 1748. SALLIER.

PRIVILEGE.

LOUIS, par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé MICHEL ETIENNE DAVID Fils, Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Recueil d'Obſervations curieuſes ſur les Mœurs, les Coutumes, les Uſages, la Religion, les Arts, les Scien-*

ces, &c. concernant les Peuples de l'Asie l'Afrique, & de l'Amérique, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A ces causes, voulan favorablement traiter ledit Exposant, Nou lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage, en un ou plusieurs Volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes Personne de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étranger dans aucun lieu de notre obéissance, comm aussi à tous Libraires & Imprimeurs de vendre faire vendre, débiter ni contrefaire ledi Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, sou quelque prétexte que ce soit d'augmentation correction, changement, ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenant, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hotel-Dieu de Paris, & l'autre audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & interêts : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la

date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée & attachée pour modele, ſous le contre-ſcel des préſentes ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril 1725, & qu'avant que de les expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le ſieur Dagueſſeau Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le ſieur Dagueſſeau Chancelier de France. Le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant, ou ſes ayant cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Sécretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur

ce requis, de faire pour l'execution d'icel
les tous Actes requis & néceſſaires, ſan
demander autre permiſſion, & nonobſtan
clameur de Haro, Charte Normande &
Lettres à ce contraires. Car tel eſt notr
plaiſir. Donné à Paris le douziéme jour d
mois de Juillet, l'an de grace mil ſept cen
quarante-huit, & de Notre Regne le trente-
troiſiéme. Par le Roi en ſon Conſeil
Signé SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, pag
12. N°. 25. *conformément aux Reglemens &*
notamment à l'Arrêt du Conſeil du 13 *Août*
1703. *A Paris ce* 27 *Août* 1748.
Signé CAVELIER, *Syndic*

E749
L222r
v.1